

Les partis verts en Europe

© Editions Complexe 1999
ISBN 2-87027-770-9
D/1638/1999/22

Sous la direction de
Pascal Delwit et Jean-Michel De Waele

Les partis verts en Europe

Interventions
Editions Complexe

SOMMAIRE

Pascal DELWIT et Jean-Michel DE WAELE <i>Penser les partis verts</i>	13
Peter MAIR Evaluation des performances politiques <i>Des partis verts en Europe</i>	23
Daniel-Louis SEILER <i>Comment classer les partis verts en Europe ?</i>	43
Paul LUCARDIE <i>Comment qualifier et répertorier les partis verts ?</i>	63
Daniel BOY <i>Les Verts français ont-ils changé ?</i>	71
Bruno VILLALBA <i>Les usages politiques du bilan, ou l'intégration assumée des Verts en France</i>	85
Pascal DELWIT <i>Ecolo : les défis du « plus grand » des partis verts en Europe</i>	113
Benoit RIHOUX <i>La transformation inachevée d'un « parti-mouvement » en un parti de pouvoir</i>	139

Geoffrey K. ROBERTS <i>Les verts allemands : changements et développements</i>	165
Roberto BIORCIO <i>Les verts en Italie : marginalité et pouvoir</i>	181
Florence FAUCHER <i>L'impossible développement des verts britanniques</i>	197
Jean-Michel DE WAELE <i>La situation des partis verts en Europe centrale et orientale</i>	221
Cédric VAN DE WALLE <i>L'influence des participations gouvernementales sur la construction identitaire de la Fédération européenne des partis verts</i>	239

LES AUTEURS

Roberto BIORCIO est professeur de sociologie politique à l'Université de Milan.

Daniel BOY est directeur de recherches au Centre d'étude de la vie politique française (CEVIPOF) de la fondation nationale des sciences politiques à Paris. Il est l'auteur de nombreuses publications relatives aux verts français et au comportement électoral. Avec Nonna Mayer, il a édité *L'électeur a ses raisons*, Presses de sciences po, 1997.

Pascal DELWIT est chargé de cours en science politique à l'Université libre de Bruxelles. Il co-dirige le Laboratoire d'étude des partis politiques en Europe. Avec Jean-Michel De Waele et Andrea Rea, il vient d'éditer *L'extrême droite en France et en Belgique*, Complexe, 1998.

Jean-Michel DE WAELE est maître de Conférences en science politique à l'Université libre de Bruxelles. Il co-dirige le Laboratoire d'étude des partis politiques en Europe. Il est l'auteur avec Pascal Delwit d'*Ecolo. Les verts en politique*, De Boeck, 1996.

Florence FAUCHER est maître de Conférences à l'Université de Stirling. Elle est l'auteur de *Les habits verts de la politique*, Presses de sciences po, 1999.

Paul LUCARDIE est chercheur en science politique au Centre d'étude des partis politiques de l'Université de Groningen.

Peter MAIR est professeur de science politique à l'Université de Leiden. Il est l'auteur et l'éditeur de nombreux ouvrages sur les partis politiques parmi lesquels *Party system change: approaches and interpretations*, Clarendon, 1997.

Benoît RIHOUX est assistant en science politique à l'Université catholique de Louvain. Il est l'auteur de plusieurs articles sur les verts en Belgique. Avec Stefaan Walgrave, il a publié *L'année blanche: un million de citoyens blancs: qui sont-ils? Que veulent-ils?*, EVO, 1997.

Geoffrey ROBERTS est professeur de science politique à l'Université de Manchester. Il est notamment l'auteur de *Party politics in the new Germany*, Pinter, 1997.

Daniel-Louis SEILER est professeur à l'Institut d'études politiques de Bordeaux. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur les partis politiques. Il vient de publier *La vie politique des Européens: introduction aux pratiques démocratiques dans les pays de l'Union européenne*, Economica, 1998.

Cédric VAN DE WALLE est doctorant au Laboratoire d'étude des partis politiques en Europe de l'Université libre de Bruxelles.

Bruno VILLALBA est maître de Conférences de science politique à l'Université de Lille II. Il travaille au Centre de recherches administratives politiques et sociales (CRAPS) au CNRS-IFRÉSI. Avec Annie Laurent, il est l'éditeur de *Les petits partis. De la petitesse en politique*, L'Harmattan, 1998.

Avant-propos

Ce livre est issu d'un Colloque organisé par le Laboratoire d'étude des partis politiques en Europe de l'ULB qui s'est tenu en octobre 1998. Les contributions écrites sont enrichies des échanges tenus à cette occasion et des événements qui sont intervenus depuis.

La publication de l'ouvrage s'inscrit dans le cadre de l'Action de recherche concertée « Gouvernement et légitimité dans l'Union européenne » rassemblant l'Institut d'études européennes et le Centre de droit international de l'ULB et du Pôle européen Jean Monnet de Bruxelles.

Nous tenons à remercier le Fonds national de la recherche scientifique (FNRS), la Société fédérale de participation, la Commission européenne et la Communauté française de Belgique pour leur soutien.

Pascal Delwit et Jean-Michel De Waele

PENSER LES PARTIS VERTS

1979 est sans doute à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de l'écologie politique. Pour la première fois, un député écologiste se fait élire dans une assemblée parlementaire nationale. En Suisse, un élu du canton de Vaud est le premier député vert de l'histoire politique¹. Dans les années quatre-vingt, d'autres formations écologistes réussissent aussi leur entrée dans les enceintes parlementaires : en Belgique, Ecolo et Agalev dès 1981 ; en Allemagne, les Grünen et en Finlande Vihreä Liitto en 1983 ; en Autriche Die Grüne Alternative en 1986 ; le Miljöpartit de Gröna de Suède en 1988, le Green Party irlandais, Groen Links aux Pays-Bas, les différentes listes vertes luxembourgeoises et I Verdi en Italie en 1989. Durant les premières années de la décennie quatre-vingt-dix, les partis verts ont généralement consolidé leur assise électorale.

Mais depuis quatre ans, la famille des partis verts en Europe a franchi une nouvelle étape : celle de l'accession dans des exécutifs nationaux. Le mouvement a été initié en Finlande où les verts entrent au gouvernement en 1995 dans une coalition agrégeant le parti socialiste, l'Alliance de gauche, le parti de la minorité suédoise et les conservateurs de la Coalition nationale.

En 1996, c'est au tour des verts italiens d'être partie prenante au gouvernement suite à la victoire de la coalition de centre-gauche de l'Olivier. Ils y siègent aux côtés du parti de la gauche démocratique, du parti populaire italien, du parti pour le renouveau de l'Italie et depuis, septembre 1998, des partisans de l'ancien président Cossiga et des supporters de Cossuta qui a quitté Refondation communiste.

En 1997, les verts français font également leur entrée au gouvernement dans le cadre de l'alliance électorale qu'ils ont établie avec les partis de gauche en France – le parti socialiste, le parti communiste, le Mouvement des citoyens et le parti radical de gauche – et suite à la victoire de cette coalition à l'élection anticipée provoquée par le président de la République Jacques Chirac.

Enfin, en 1998, les Grünen allemands accèdent à l'exécutif suite au scrutin d'octobre 1998 qui voit les partis de la coalition sortante – la CDU-CSU et le FDP – être défaits au profit du SPD, principalement. En alliance avec les sociaux-démocrates, les Grünen décrochent trois postes dont le très prestigieux ministère des Affaires étrangères.

Nés donc durant la décennie quatre-vingt, les verts dans plusieurs pays d'Europe ont donc résisté au temps et se sont enracinés dans plusieurs paysages politiques nationaux et dans une certaine mesure à l'échelle européenne. Comment comprendre à la fois le caractère structurel de cette implantation mais aussi différents éléments de fragilité ?

DES VERTS DIFFICILEMENT CLASSABLES

Ronald Inglehart a été l'un des premiers à théoriser l'émerger des « nouveaux mouvements sociaux » et de nouvelles valeurs au cours de la décennie soixante-dix². Inglehart y suggère la percée de valeurs « post-matérialistes » dans la perspective d'une révolution en cours : la révolution éducationnelle accompagnant et approfondissant l'individualisation des comportements. Au début des années quatre-vingt dix, il confirmait son propos : « Notre intérêt central ici est l'impact des valeurs matérialistes et post-matérialistes sur les priorités : la tendance à donner la priorité à l'économie et à la sécurité physique (valeurs matérialistes) et la tendance à donner la priorité au développement personnel et à la qualité de la vie (valeurs post-matérialistes). L'hypothèse d'un changement dans les générations des valeurs matérialistes vers les valeurs post-matérialistes est basée sur deux concepts clés. Le premier est que les gens accordent plus de valeur aux choses qui sont relativement rares mais le deuxième est que, dans une large mesure, le canevas de valeurs d'une personne reflète les conditions de sa socialisation et de son éducation avant l'âge adulte »³.

L'évolution des valeurs post-matérielles a été associée à un phénomène générationnel. Les promoteurs et porteurs de ses valeurs seraient les enfants de mai 1968. Nonna Mayer et Pascal Perrineau y font explicitement référence en 1992 : « Le postmatérialisme est clairement un phénomène générationnel, appelé à se développer dans les années à venir. (...) Les post-matérialistes sont à la fois plus politisés, plus à gauche (autopositionnement sur un axe gauche-droite), moins dépendants des partis traditionnels et plus enclins à des formes non conventionnelles d'action politique telles que le boycott, la grève, la manifestation, etc. L'adhésion à ces valeurs est, dans les douze pays de la Communauté européenne, le facteur de loin le plus prédictif de la participation (réelle ou potentielle) aux mouvements écologistes, antinucléaires et pacifistes »⁴.

Politiquement, les valeurs post-matérielles ont été associées aux partis écologistes. Aussi des hypothèses mécanistes ont circulé dans les années quatre-vingt quant à une croissance continue et irréversible des partis verts en Europe.

Cette approche est aujourd'hui « revisitée ». La stagnation des résultats électoraux des partis verts voire leur déclin depuis quelques années (Peter Mair), la « nouvelle » importance de la question économique et sociale⁵, les succès de formations d'extrême droite⁶ contredisent ses prédictions optimistes et parfois a-sociologiques.

Elle est aussi interpellée par ceux qui se montrent peu convaincus du développement d'un clivage post-matérialistes-matérialistes. Pour Daniel-Louis Seiler, il faut plutôt travailler pour comprendre les verts à partir des quatre clivages fondamentaux de Stein Rokkan et Seymour Martin Lipset, hypothèse aussi retenue par Jérôme Vialatte⁷. Dans sa contribution, Seiler propose de localiser les verts et, plus précisément leur genèse, « dans les contradictions provoquées par l'économie capitaliste sur l'axe territorial ». Aussi « leur catégorisation comme partis économiques-territoriaux », les définirait mieux que toute autre catégorie. Dans cette optique, le clivage opposant les villes et les campagnes est reformulé en une opposition marché/nature ; les verts se positionnant sur le versant nature.

Pour sa part, Paul Lucardie avance une typologie interne aux partis verts. Il distingue cinq types de formations écologistes en Europe : les

formations marginales dans le système politique, les partis verts en état de quasi-marginalité, les partis en état d'isolement sur l'échiquier politique, les partis verts qui axent sur la stratégie sur une alliance forte avec le parti social-démocrate et, enfin, les partis verts incarnation de la gauche alternative. Construite dans une optique chronologique de la vie des partis verts et à partir des éléments de contrainte afférents aux systèmes politiques nationaux, l'approche de Lucardie complète celle de Seiler, notamment pour saisir certains éléments de fragilité des formations écologistes en Europe.

UNE IMPLANTATION INCOMPLETE

Si, comme nous l'avons vu en préambule, les partis verts ont fait leur entrée, durant la décennie quatre-vingt dans plusieurs assemblées parlementaires nationales, il faut souligner parallèlement leur évanescence dans un certain nombre de pays européens ; du fait d'une polarisation du système sur des clivages où ils ont du mal à se situer ou du fait d'une contrainte institutionnelle – notamment un mode de scrutin majoritaire – qui les désert. On rangera notamment dans cette catégorie les verts de Grande-Bretagne, analysés par Florence Faucher⁸. Si ces derniers ont obtenu 18% au scrutin européen de 1989, ce résultat fut exceptionnel et sans lendemain. Au-delà de cet exemple, pointons la quasi-inexistence des verts en Espagne, au Portugal, en Grèce, en Norvège ou encore au Danemark.

Mais c'est sans aucun doute en Europe centrale et orientale, que l'évanescence des partis verts est la plus marquante. Si l'on excepte les situations particulières de Géorgie et d'Ukraine, les partis verts dans cette région sont, comme le montre Jean-Michel De Waele⁹, dans un état de marginalité quasi totale. L'échec de la famille écologiste en Europe centrale et orientale est patent en dépit du fait que les mouvements de protection de l'environnement avaient été un des vecteurs de mobilisation de certains pans de la société civile avant la chute du mur de Berlin.

DES RESULTATS ELECTORAUX VARIABLES

Depuis le début des années quatre-vingt, les performances électorales des partis verts ont progressé de manière globale. On ne peut cependant pas parler de progression linéaire. En fonction des situations nationales et des contraintes institutionnelles, les verts stagnent ou croissent. Si l'élection européenne de 1989 a été un moment uniforme d'expansion des partis verts, il s'agit d'un phénomène conjoncturel.

Depuis quelques années, nous pouvons observer des résultats discordants. Groen Links a réussi une performance notable à l'élection nationale hollandaise de 1998 là où les Grünen allemands ont reculé par rapport au scrutin de 1994 (Geoffrey Roberts). De même, la performance des verts français peut être examinée sous des angles divers (Daniel Boy). Le résultat à l'élection de 1997 et au scrutin régional de mars 1998 est moins bon que celui enregistré aux élections régionales de 1992 et au scrutin national de 1993. En revanche, pour la première fois, les verts ont non seulement accédé au gouvernement mais aussi décroché des mandats parlementaires. De ce point de vue, on peut établir un parallélisme avec la situation italienne. Depuis 1996, les verts italiens sont au gouvernement. Pourtant, leurs performances électorales sont en deçà de ce qu'ils recueillaient à la fin des années quatre-vingt ; particulièrement dans le nord de l'Italie (Roberto Biorcio).

Dans l'approche comparée des résultats électoraux, Peter Mair met en avant la nature du régime et du système politique pour expliquer ces discordances et surtout leur ampleur inégale : les résultats des verts seraient d'autant meilleurs que l'on aurait affaire à une démocratie de consensus : on songe en particulier à la Suisse, à la Belgique, aux Pays-Bas, au Luxembourg et à l'Autriche. Les pourcentages atteints par les partis verts dans ces États sont supérieurs à la moyenne. Ils y incarnent la contestation « positive » du système politique ; notamment auprès des classes moyennes salariées. Mais si leurs résultats y sont meilleurs, leur accession au pouvoir y est aussi beaucoup plus difficile. Les partis verts belges qui ont eu des députés dès 1981 n'ont toujours pas réussi dans cette entreprise (Pascal Delwit, Benoît Rihoux). Le scrutin très ouvert de juin 1999 sera peut-être déterminant à ce sujet.

LA PRESENCE AU GOUVERNEMENT : ATOUTS, ATTRAITS ET HANDICAPS

Depuis quatre ans donc, quatre partis verts prennent part aux responsabilités gouvernementales. Il importe d'abord de souligner que les pays concernés sont importants dès lors que dans les quatre expériences on retrouve trois des grands pays de l'Union européenne : la France, l'Allemagne et l'Italie. Ensuite, pointons qu'en chaque circonstance, le partenaire majeur est le parti socialiste et que le gouvernement s'inscrit dans une perspective de centre-gauche même si le cas finlandais est plus complexe.

Du point de vue de l'identité politique et des choix stratégiques des verts, ces éléments sont marquants. Tout aussi saillant est le fait que cette participation est assez largement assumée. Le temps des controverses et des guérillas entre « fondamentalistes » et « réalistes »¹⁰ est passé même s'il subsiste des sensibilités dans les partis. Mieux même, l'évaluation des participations gouvernementales sont désormais l'objet de bilans légitimants comme le montre Bruno Villalba pour les verts français.

Pour les verts, prendre part au pouvoir offre la possibilité de faire leur preuve ; sur le fond des dossiers qu'ils ont à traiter et sur leur qualité de partenaires dans un exécutif collégial. Par ailleurs, cela leur octroie une visibilité politique et médiatique nouvelle.

Néanmoins, cette expérience n'est pas sans difficultés et sans risques. En effet, dans les quatre situations, les verts ne sont somme toute qu'un partenaire mineur. Les performances électorales des verts français et italiens pour ne prendre que cet exemple les confinent dans un rapport de forces complexe pour eux. Ils se trouvent dès lors confrontés à l'exercice difficile de devoir assumer la politique gouvernementale en n'ayant que des leviers d'inflexion partiels et en étant parfois sous la coupe d'une majorité alternative comme en Allemagne (Geoffrey Roberts). La récente démission d'Oskar Lafontaine¹¹ et la majorité alternative SPD-FDP sur le code de la nationalité sont deux avertissements sérieux pour les Grünen.

Un autre handicap des partis verts au gouvernement est que les compétences qui leur sont attribuées les campent largement dans ce qui est perçu et présenté comme leur domaine de prédilection : l'environnement. Certes Joschka Fischer est le ministre des Affaires

étrangères en Allemagne et Dominique Voynet a aussi en charge l'Aménagement du territoire. Il n'empêche, aucun ministre vert n'a en charge un ministère sur des problématiques économiques et sociales.

Enfin, le risque de la participation gouvernementale est aussi électoral. Depuis le début des années quatre-vingt, les partis verts ont capté un électorat jeune, salarié, au capital scolaire supérieur à la moyenne ; un électorat de protestation « positive » par rapport au fonctionnement du système. En y entrant, les verts sont sous le coup de l'institutionnalisation et de la désaffection. Les verts allemands en ont fait l'amère expérience dans l'élection régionale de Hesse. Comment combiner cette fonction de protestation et de dynamisation du débat avec la participation gouvernementale ? La chose n'est pas simple. C'est d'ailleurs ce qu'exprimait prosaïquement Joschka Fischer au récent congrès des Grünen en pointant l'ennui que suscitaient aujourd'hui les verts allemands¹².

VERS UNE « FAMILLE POLITIQUE » EUROPEENNE ?

Les partis verts constituent-ils une famille politique ? Leur structuration à l'échelle européenne s'est en tout état de cause révélée laborieuse. Dans les années soixante-dix, il y avait eu certaines rencontres européennes d'organisations écologistes qui avaient débouché dans la perspective du scrutin européen de juin 1979 sur la Coordination européenne des partis verts et radicaux. Le fait qu'aucune formation écologiste n'ait obtenu d'élus à ce scrutin freina son développement. Par ailleurs, les approches envers le contenu politique d'une famille politique écologiste différaient sensiblement. Aux Grünen qui souhaitent y associer des partis qu'ils considéraient comme alternatifs – les radicaux italiens, Démocratie prolétarienne en Italie, Groen progressief akkoord aux Pays-Bas... – s'opposaient les tenants d'une famille politique centrée sur des partis verts.

Une nouvelle étape est franchie à Liège, en mars 1984, lors du premier congrès des verts européens. La conférence de Liège publie une déclaration commune dans la perspective des élections européennes. Neuf formations sont présentes aux assises de Liège : Ecolo, Agalev, les Grünen, les Verts, The Ecology Party (Grande-

Bretagne), The Green Alliance (Irlande), De Groenen (Pays-Bas), le Miljöpartiet (Suède) et l'Austrian Alternative List¹³. En novembre 1985, que les statuts de cette Coordination des verts européens seront adoptés¹⁴. Pourtant, ce n'est qu'à l'issue du scrutin européen de 1989 qu'un « vrai » groupe vert est constitué. Il ne comprend que les membres de la Coordination.

La progression des partis verts au début des années quatre-vingt dix et l'incitant institutionnel dans le traité de Maastricht qui évoque dans son article 138A l'existence de partis politiques à l'échelle européenne entraînent la transformation de la Coordination en une structure plus intégrée. L'établissement d'une organisation supranationale claire des partis verts a lieu à Helsinki, le 20 juin 1993. La fédération européenne des partis verts y voit le jour. Vingt-trois partis signent l'acte de naissance : Die Grüne Alternative (Autriche), Agalev, Ecolo, De Gronne (Danemark), Los Verdes (Espagne), Verts estoniens, Vihreä Liitto (Finlande), Les verts (France), Comhaontas Glas (Irlande), De Groenen (Pays-Bas), Federazione dei Liste Verdi (Italie), Déi Gréng Alternative (Luxembourg), Groen Links (Pays-Bas), Os Verdes (Portugal) Alternattiva Demokratika (Malte), Die Grünen (Allemagne), The Green Party (Grande-Bretagne), Miljöpartiet de Gröna (Suède), le parti écologiste suisse, Georgian Greens, Miljöpartiet de Gronne (Norvège), The Green Party of Bulgaria et Glei (Luxembourg).

Trois devoirs et objectifs étaient alors assignés à la fédération :

– « assurer une coopération étroite et permanente entre les partis membres afin d'accomplir une politique commune décidée par le congrès,

– stimuler et organiser des activités à l'échelle européenne sous la supervision du Conseil et du Comité,

– se consacrer à une approche ouverte, active, constructive et critique du processus d'intégration européenne en cours jusqu'au processus de coopération mondiale »¹⁵.

Depuis, la fédération s'est élargie. Elle compte trente membres. Mais il existe une grande hétérogénéité dans la qualité de membre (Cédric Van De Walle). Entre les verts allemands qui comptent quarante mille membres et trois ministres et les verts tchèques qui sont dans une marginalité quasi totale, il y a un monde de différence. Cédric Van De Walle pose par ailleurs l'hypothèse que

l'accession de partis verts au gouvernement accroîtra cette hétérogénéité. Ce qui explique sans doute les réflexions contemporaines sur son fonctionnement.

UN AVENIR OUVERT

De ce bref tour d'horizon introductif à l'ouvrage, on retiendra à la fois les promesses et les défis posés aux formations politiques vertes d'Europe. Pour la première fois depuis leur existence, les verts ont la possibilité de faire leurs preuves. Au-delà de l'influence culturelle ou de l'apport politique comme partis d'opposition, quels peuvent être leur contribution comme partis de gouvernement ? Bien sûr, ils n'y sont pas les partis dominants ; loin s'en faut. Bien sûr aussi, cette accession est à ce jour limitée et les partis verts qui pèsent le plus électoralement – en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas – sont toujours en rade. Mais en étant présent dans l'exécutif de trois des quatre grands États de l'Union européenne, une occasion importante leur est offerte.

Les défis sont nombreux. Le plus important est sans doute d'assurer leur pérennité électorale. Dans plusieurs pays, les partis verts sont à la frontière de l'influence politique et de la marginalité. L'enjeu est de rester dans la première catégorie. Il sera peut-être plus difficile à assurer qu'auparavant car les verts sont entrés dans le « système » qu'ils dénonçaient jusqu'il y a peu. Comment réagiront leurs électeurs ? La question est ouverte.

Construire une famille politique plus intégrée est certainement un autre enjeu crucial. Cela nécessite tout à la fois un positionnement doctrinal plus clair et une assise plus ferme de la Fédération des partis verts européens et du groupe des verts européens au Parlement européen.

Enfin, l'édification de formations écologistes qui soient autre chose que des groupuscules en Europe centrale sera sans doute crucial, notamment à l'horizon des élargissements successifs de l'Union européenne.

Notes

1. Clive Church, « Switzerland : Greens in a confederal polity », in Dick Richardson, Chris Rootes (ed.), *The Green Challenge. The development of Green Parties in Europe*, Londres, Routledge, 1995, p. 147.
2. Ronald Inglehart, *The Silent Revolution : changing values and political styles among Western publics*, Princeton, Princeton University Press, 1977.
3. Ronald Inglehart, « Les valeurs, l'idéologie et la mobilisation cognitive dans les nouveaux mouvements sociaux », in J. Russell Dalton, Manfred Kuechler (ed.), *Challenging the political order : new social and political movements in Western democracies*, Cambridge, Polity Press, 1990, p. 47.
4. Nonna Mayer, Pascal Perrineau, *Les comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 1992, p. 129.
5. Voir par exemple Jacques Commaille, *Les nouveaux enjeux de la question sociale*, Paris, Hachette, 1997
6. Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele, Andrea Rea (ed.), *L'extrême droite en France et en Belgique*, Bruxelles, Complexe, 1998.
7. Jérôme Vialatte, *Les partis verts en Europe occidentale*, Paris, Economica, 1996.
8. Florence Faucher vient par ailleurs de publier *Les habits verts de la politique*, Paris, Presses de sciences po, 1999.
9. Voir aussi Jean-Michel De Waele, *L'émergence des partis politiques en Europe centrale*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1999 (sous presse).
10. Brian Doherty, « The Fundi-Realo Controversy : An Analysis of Four European Green Parties », *Environmental Politics*, 1992, n° 1, pp. 95-120.
11. *Le Monde*, 13 mars 1999.
12. « Nous sommes devenus ennuyeux, nous et nos conceptions » déclarait Joschka Fischer au congrès des verts allemands des 6 et 7 mars 1999. *Le Monde*, 10 mars 1999.
13. *Ibid.*, p. 91.
14. Shaun Bowler, David Farrell, « The Greens at the European level », *Environmental Politics*, 1992, n° 1, p. 135.
15. Statuts de la fédération européenne des partis verts, 1993, pp. 1-2.

PETER MAIR

ÉVALUATION
DES PERFORMANCES POLITIQUES
DES PARTIS VERTS EN EUROPE

INTRODUCTION

En dépit de l'attention médiatique centrée sur les victoires électorales et politiques des partis sociaux-démocrates en Europe occidentale – ces formations sont aujourd'hui au gouvernement dans treize des quinze États membres de l'Union européenne, et, pour la première fois de ce siècle, ils dirigent de manière simultanée les quatre principaux pays d'Europe occidentale (France, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie) –, les observateurs ont aussi pointé les succès parallèles et contemporains de partis verts. En effet, depuis au moins le début des années quatre-vingt, ce sont les partis verts qui ont été le plus souvent présentés comme les formations du futur. Cela est surtout dû au fait qu'il s'agit de partis qui, en termes idéologiques, ont été perçus comme ceux reflétant le plus étroitement le nouvel alignement post-industriel des valeurs politiques. En termes organisationnels, ils ont été présentés comme les plus sensibles aux demandes de participation d'une nouvelle génération de citoyens compétents politiquement et avec un haut capital scolaire. « Dans la mesure où la société en voie d'industrialisation cède le pas à une société industrielle avancée »¹, note Inglehart « il y a une tendance croissante à ce que la polarisation politique s'opère sur une nouvelle dimension qui traverse l'axe gauche-droite conventionnel. De plus en plus, le soutien au changement social provient d'une base postmatérialiste, principalement originaire des classes moyennes. Ce groupe a soulevé de nouvelles problématiques qui tendent à dominer l'agenda politique contemporain ». Les partis verts ont été vus comme l'expression la plus « pure » de la nouvelle politique et, avec le

temps, d'aucuns ont pronostiqué qu'ils pourraient aussi jouer un rôle prééminent sinon directif dans la vie politique.

Pour certains observateurs, cette époque est maintenant arrivée. Dans leurs desseins, les verts pourraient se situer à une étape nouvelle. Cela a peut-être été clairement souligné par l'élection récente en Allemagne, une élection qui n'a pas seulement ouvert l'accès au gouvernement fédéral pour l'un des partis verts dominants en Europe – pour la première fois de son histoire –, mais qui a peut-être aussi servi de tremplin pour une compétition désormais bipolaire dans le système politique allemand. De plus, il s'agit du quatrième gouvernement en Europe à voir accéder les verts au pouvoir dans les années récentes ; après la Finlande en 1995, l'Italie en 1996 et la France en 1997. En d'autres termes, après avoir passé le seuil de la représentation dans nombre d'États dans les années quatre-vingt, les partis verts ont franchi un nouveau cap dans les années quatre-vingt-dix en accédant au pouvoir exécutif. C'est indiscutablement le point de départ pour progressivement les ranger dans les rangs des partis gouvernementaux. En ce sens, la nouvelle alliance rouge-verte en Allemagne peut être interprétée comme un élément qui confirme l'avènement d'une ère nouvelle.

Peut-être en est-il ainsi. Cependant, dans cette contribution, j'adopterai une approche plus sceptique, qui, en considération des arguments évoqués, prendra aussi appui sur les événements récents d'Allemagne. Comme je le montrerai dans cet article, l'expérience verte en Allemagne, qui est marquée par un soutien électoral relativement faible, par des performances modestes sur le long terme, et par un rôle politique qui n'offre aux Grünen au mieux qu'un peu de radicalité à une expérience sociale-démocrate conventionnelle, est dans le meilleur des cas typique d'une expérience plus générale des verts en Europe. En d'autres termes, et comme en Allemagne, l'histoire des partis verts en Europe occidentale est le plus souvent l'histoire de succès ponctuels ; peut-être même d'un échec relatif. Dans la troisième partie de cette contribution, je tenterai de brièvement rendre compte de l'évolution du soutien électoral pour les partis verts en Europe en mettant en relation cette évolution avec les caractéristiques des systèmes politiques considérés. Dans cette perspective, on peut esquisser un schéma optimiste pour les partis verts.

LES LIMITES DES SUCCÈS VERTS

Les résultats électoraux

Le premier point, et le plus évident, à noter dans les limites des succès verts est que, en dépit de l'entrée au parlement dès 1983 et de leur accession au gouvernement quinze ans plus tard, les verts d'Allemagne restent toujours une force relativement mineure. Lors de leur première participation électorale, en 1980, ils ont à peine obtenu 1,5% des voix. Aux récentes élections de 1998, ce total se situait à 6,7% (voir le premier tableau). Sur les six élections nationales auxquelles ils ont pris part, y compris celle réalisée avec l'Alliance 90 d'Allemagne orientale, ils ont décroché en moyenne 5,8% des voix, à peine au-dessus du seuil pour avoir des élus. Il ne s'agit pas d'une performance électorale notable.

Par ailleurs, ce n'est pas anormalement petit par rapport aux normes européennes. En fait, et même à 5,8%, cela met les verts allemands parmi les meilleures performances des partis verts en Europe à la seule exception du Luxembourg où les diverses listes vertes obtiennent en moyenne 7,5% sur les trois dernières élections (voir le deuxième tableau). En termes purement électoraux donc, les verts d'Europe occidentale restent marginaux, progressant ponctuellement par rapport à d'autres partis à la marge, mais il s'agit souvent d'un phénomène éphémère. Bien sûr, il faut aussi relever que ce succès électoral limité des partis verts subsiste même après avoir participé à de nombreuses élections. En Belgique, par exemple, les deux partis verts sont engagés dans la compétition électorale depuis plus de vingt ans et n'obtiennent sur cette période qu'une moyenne de 5,4%. En France sur une période similaire, les différents partis verts se situent à un niveau de 3,6%. En Suisse, où les partis verts sont également en compétition électorale depuis plus de vingt ans, ce pourcentage se situe à 4,9%. De plus, c'est exactement dans ces pays que les partis verts ont obtenu les meilleurs résultats. Loin d'être les précurseurs d'un réalignement à grande échelle, comme certains ont pu le penser, les partis verts d'Europe occidentale semblent être incapables d'émerger d'une certaine marginalité électorale.

TABLEAU 1
Pourcentage des suffrages recueillis par les verts aux élections nationales (le maximum est en gras)

PAYS	Partis								
Autriche	Les verts unis, Liste alternative	1983	1986	1990	1994	1995			
	Alternative verte	3,3	4,8	6,8	7,5	4,8			
Belgique	Agalev, Ecolo	1977	1978	1981	1985	1987	1991	1995	
		0,5	0,8	4,8	6,2	7,1	10,0	8,4	
Danemark	Les verts, Liste d'unité	1987	1988	1990	1994	1998			
		1,3	1,4	0,9	3,1	2,7			
Finlande	Les verts	1983	1987	1991	1995				
		1,4	4,0	6,8	6,5				
France	Les verts, Génération écologie, Les nouveaux écologistes	1978	1981	1986	1988	1993	1997		
		2,0	1,1	1,2	0,4	10,4	6,4		
Allemagne	Les verts, Alliance 90	1980	1983	1987	1990	1994	1998		
		1,5	5,6	8,3	5,1	7,3	6,7		
Grèce	Mouvement écologiste, Union des écologistes	1989	1989	1990	1993	1996			
	Écologistes de Grèce, Alternative écologiste	0,1	1,0	1,6	0,2	0,0			

Islande	Parti vert	1991	1995					
		0,3	0,0					
Irlande	Parti vert	1982	1987	1989	1992	1997		
		0,2	0,4	1,5	1,4	2,8		
Italie	Les verts	1987	1992	1994	1996			
		2,5	2,8	2,7	2,5			
Luxembourg	Les verts, Écologistes du nord, Gauche verte, Alternative verte	1984	1989	1998				
		4,2	8,5	9,9				
Malte		-	-	-	-	-	-	-
Pays-Bas	Les verts, Vert-rouge	1989	1994	1998				
		4,5	3,7	7,5				
Norvège	Les verts	1989	1993	1997				
		0,4						
Portugal		-	-	-	-	-	-	-
Espagne	Les verts	1986	1991	1993	1996			
		0,4	1,7	1,1	0,3			
Suède	Parti écologiste	1982	1985	1988	1991	1994	1998	
		1,7	1,5	5,5	3,4	4,9	4,5	
Suisse	Les verts, Les verts alternatifs	1979	1983	1987	1991	1995		
		0,6	2,2	7,7	7,4	6,5		
Royaume- Uni	Les verts	1974	1979	1983	1987	1992	1997	
		0,0	0,1	0,2	0,3	0,5	0,0	

TABLEAU 2
*Performances des partis verts aux élections nationales par ordre
d'importance, par pays*

Pays	Pourcentage moyen	Années 70	Années 80	Année 90
Luxembourg	7,53	-	6,35	9,90
Allemagne	5,75	-	5,13	6,37
Autriche	5,44	-	4,05	6,37
Belgique	5,40	0,65	6,03	9,20
Pays-Bas	5,23	-	4,50	5,60
Suisse	4,88	0,60	4,95	6,95
Finlande	4,68	-	2,70	6,65
France	3,58	2	0,90	8,40
Suède	3,58	-	2,90	4,27
Italie	2,63	-	2,50	2,67
Danemark	1,88	-	1,35	2,23
Irlande	1,23	-	0,70	2,10
Espagne	0,90	-	0,40	1,03
Grèce	0,58	-	0,55	0,60
Royaume-Uni	0,18	0,03	0,25	0,25
Norvège	0,17	-	0,40	0,05
Islande	0,15	-	-	0,15
Malte	-	-	-	-
Portugal	-	-	-	-
Ensemble	3,17	0,82	2,73	4,28

Les mesures du soutien électoral moyen peuvent bien sûr être trompeuses ; en particulier dans le cas de nouveaux partis qui, de manière inévitable, ont besoin d'un temps important simplement pour s'établir. Mais même lorsque les performances électorales pour les partis verts ont atteint leur point culminant, elles sont toujours restées relativement faibles. En effet, les partis verts n'ont atteint un score digne de ce nom que dans seulement trois scrutins nationaux, sur un total de soixante-dix-neuf, auxquels ils ont participé : 10,4% en France en 1993, 10% en Belgique en 1991, et aussi 10% au Luxembourg en 1994 (voir le premier tableau). En Autriche, où l'on considère généralement que les partis verts ont fait une importante percée, leur plus haut pourcentage atteint à ce jour est de 7,5% (en

1994) ; niveau aussi atteint par les partis verts hollandais en 1998. En Allemagne, le summum est de 7,3% (1994) ; en Finlande, 6,8% (1991) ; en Suède, 5,5% (1988) ; en Suisse 7,7% (1987). Selon toutes les normes habituellement utilisées, il s'agit clairement de partis mineurs, surtout si l'on ajoute que ces chiffres sont parfois les totaux de plusieurs partis (comme en Suède et en Suisse) ou la combinaison d'une alliance de petits partis comme GroenLinks aux Pays-Bas.

La moyenne européenne tend à donner une impression trompeuse d'une « vague verte » déferlant. Comme nous pouvons l'observer dans le deuxième tableau, le soutien moyen pour les partis verts aux élections d'Europe occidentale s'est accru à chaque décennie : de 0,8% dans les années soixante-dix à 2,7% dans les années quatre-vingt et à 4,3% dans les années quatre-vingt-dix. De plus, le nombre de pays dans lesquels les partis verts sont présents dans la compétition électorale a aussi crû : de quatre dans les années soixante-dix à seize dans les années quatre-vingt à dix-sept dans les années quatre-vingt-dix. Cela suggère une croissance des résultats et un élargissement de la présence politique. Pourtant, en la matière, le scepticisme est permis. S'il est indéniable qu'il y a eu une pénétration accrue des partis verts, la dynamique de leur soutien semble attester que le « temps » vert a déjà commencé à refluer. Il est vrai que les résultats enregistrés dans les années quatre-vingt-dix sont indiscutablement plus élevés que ceux des décennies précédentes. Mais cela semble largement dû à leurs très bonnes performances réalisées au début de cette décennie.

En d'autres termes, les plus récentes élections nationales mettent en évidence un déclin des résultats précédents obtenus par les partis verts. De ce point de vue, l'expérience allemande, avec un sommet en 1994, suivie par un léger tassement en 1998 semble typique. En Allemagne, comme dans les autres États européens, les niveaux les plus élevés pour les verts ont été réalisés au début des années quatre-vingt-dix. On peut dès lors supposer que beaucoup des partis verts ont déjà atteint leur maximum.

De manière plus spécifique, en ne prenant en compte que les partis verts qui ont obtenu des performances notables (nous excluons donc la Grèce, l'Islande, Malte, la Norvège, le Portugal, l'Espagne et le Royaume-Uni), ils enregistrent très majoritairement

une diminution de leurs résultats électoraux par rapport au début des années quatre-vingt-dix. C'est le cas en Autriche, en Belgique, au Danemark, en Finlande, en France, en Allemagne, en Italie, en Suède et en Suisse. Seuls l'Irlande (2,8% en 1997), le Luxembourg (9,9% en 1994) et les Pays-Bas (7,5% en 1998) ont atteint leur meilleur niveau lors de la dernière élection en date. Nous sommes donc loin d'une *Success Story*.

Le soutien potentiel

Cette faiblesse en termes électoraux est plus marquante encore si nous avons à l'esprit que les positions défendues par les partis verts apparaissent souvent relativement acceptables à de nombreux électeurs européens. Si les partis verts peuvent susciter l'indifférence, en revanche, il est rare qu'ils provoquent de l'hostilité et qu'ils soient confrontés à des opposants déterminés. Il semble qu'il n'y ait qu'en Suisse que l'émergence de listes vertes ait engendré une contre-mobilisation spécifique (sous la forme du parti de défense des automobilistes –SAP – fondé en 1987). Cela place les partis verts dans la position potentiellement enviable d'être l'une des deux seules familles politiques – l'autre étant constituée par les partis agrariens² – qui n'ait pas explicitement généré une alternative opposée.

L'appel général des partis verts peut facilement être mis en référence avec ce que l'on peut définir comme le potentiel électoral³. Il s'agit d'un indicateur du potentiel d'électeurs que le parti peut espérer avoir un jour. Dans l'optique de l'intérêt et de l'attractivité, cet indicateur va bien au-delà du sens plus retreint du choix spécifique pour un parti. En d'autres termes, dès lors que les électeurs sont plus ou moins obligés de choisir un parti au moment de l'élection – où des considérations stratégiques les amènent souvent à écarter l'alternative qu'ils préfèrent réellement – la mesure du potentiel électoral fait plutôt référence au sens plus global d'empathie. Une autre manière d'appréhender cet indicateur est alors de le voir comme une mesure analysant jusqu'à quel point ces partis sont acceptables par les électeurs – mise en relation avec ceux qui sont explicitement préférés le jour même de l'élection.

Dans ces termes au moins il apparaît que les partis verts sont relativement bien placés. En effet, les données d'enquêtes électorales à l'échelle européenne relatives à cette problématique suggèrent que les partis verts sont acceptés par les électeurs dans nombre de pays européens à un niveau plus ou moins similaire de celui des partis des familles politiques les plus importantes et les plus établies. En clair, les partis verts ont un potentiel électoral (en moyenne 28,9% en 1994) qui n'est pas beaucoup moins élevé que leurs principaux concurrents comme les partis conservateurs (40,5%), les partis sociaux-démocrates (39,9%), les partis libéraux (37,0%) ou les partis démocrates chrétiens (34,4%). De plus, les partis verts bénéficient manifestement de degrés d'acceptabilité plus importants que les autres protagonistes d'un choix politique alternatif – l'« autre » gauche radicale (16,7%) d'une part et l'extrême droite (15,9%) d'autre part.

TABLEAU 3
Potentiel électoral, vote actuel, et index de performance par famille de partis (1994)⁴

Famille de partis (N partis)	Potentiel électoral (pourcentage)	Vote actuel (pourcentage)	Index de performance
Conservateurs (4)	40,5	14,8	0,36
Sociaux-démocrates (9)	39,9	14,1	0,36
Libéraux (8)	37,0	8,90	0,24
Démocrates chrétiens (8)	34,4	14,7	0,41
Verts (10)	28,9	4,5	0,15
Autre gauche (5)	16,7	3,9	0,21
Extrême droite (6)	15,9	5,6	0,32

D'un point de vue, ce résultat peut être perçu comme une marque d'un niveau de popularité certain pour les partis verts : leur position est de manière évidente plus forte – plus acceptable et moins inacceptable – que celle des autres représentants à la marge du système politique. Cela peut aussi être vu comme attestant de la validité de certaines des prédictions les plus fortes sur le futur des verts qui avaient cours dans les années quatre-vingt, et comme un élément démontrant que les partis verts ont effectivement

commencé à être associés à l'esprit de l'âge post-industriel ou post-moderne.

D'un autre point de vue, cependant, ces chiffres peuvent aussi servir à souligner le manque de succès réel de certains partis. En d'autres mots, étant donné l'ampleur du potentiel électoral, qui est plus ou moins dans la même catégorie de celui des familles politiques établies depuis longtemps, le total du soutien véritable que les partis verts décrochent apparaît particulièrement faible. Sous cet angle, par rapport à ces résultats en tout cas, les partis verts se sont montrés des « performers » relativement faibles. Comme nous pouvons le voir dans le troisième tableau, par exemple, le large potentiel électoral des partis verts se traduit en pratique en un très marginal niveau de soutien, en sorte que l'index de performance des verts – le ratio entre le vote réel et le potentiel électoral – est de manière marquante plus bas que celui de presque toutes les autres familles de partis. Cela signifie que bien que les verts soient acceptables aux yeux de nombreux électeurs, ils font toutefois des performances moins bonnes que n'importe laquelle des autres familles politiques. Ils semblent donc incapables de persuader les électeurs de poser en pratique leur « acceptabilité » à leur égard.

Rôle gouvernemental et stratégique

On peut retrouver cette marque d'échec dans d'autres dimensions pratiques de leur activité, et de manière la plus évidente dans leur capacité à accéder au gouvernement. Bien sûr, comme nous l'avons souligné en préambule, les partis verts sont aujourd'hui membre de l'exécutif dans quatre des dix-neuf démocraties européennes, en ce compris trois des quatre États les plus importants (la France, l'Allemagne et l'Italie). D'un point de vue, il s'agit clairement d'un succès notable et il a été salué comme tel notamment dans le cas allemand. Mais par comparaison avec les autres « nouveaux » partis, et même s'il s'agit d'autres petits partis, cette accession a été à la fois lente et limitée dans ses effets. En Belgique par exemple deux des nouveaux petits partis nationalistes qui ont émergé dans les années soixante, le Rassemblement wallon et le Front démocratique des Francophones, ont participé au gouvernement respectivement dans leurs six (RW) et douze (FDF) premières années d'existence ; au

Danemark, tant les démocrates du centre que le parti populaire chrétien ont pris part au gouvernement en 1982, soit plus ou moins dix ans après leur naissance ; en Irlande, les démocrates progressistes décrochèrent leurs deux premiers strapontins ministériels deux ans après leur première participation électorale comme parti à part entière ; aux Pays-Bas, DS70 prit à peine un an pour accéder au gouvernement tandis que Démocratie 66 n'en prit que sept.

Bien sûr, d'autres systèmes politiques ont été beaucoup plus fermés aux nouveaux arrivants, et les petits partis ont très généralement eu les plus grandes peines du monde à avoir accès à l'exécutif. Mais étant donné que les partis verts ont pris part aux élections et gagné des sièges dans de nombreux pays européens depuis au moins le début des années quatre-vingt, leurs longues traversées du désert apparaissent relativement marquantes et dans une certaine mesure exceptionnelles. Sous cet angle aussi, leur résultat est plutôt décevant, surtout depuis qu'ils sont devenus si « acceptables » aux yeux de tant d'électeurs et, comme Helmut Kohl en avait témoigné, de beaucoup d'autres dirigeants de partis. Que les verts restent toujours des partis sans expérience gouvernementale en Belgique, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Suisse est particulièrement marquant.

Bien évidemment, une partie du problème reflète ici un autre échec de l'alternative verte. À l'origine au moins, et en dépit de leur radicalisme évident, les partis verts recherchèrent une posture hors les normes conventionnelles de la politique. L'alternative verte n'est pas seulement une alternative à la droite mais elle était, dans le même temps, une alternative à la gauche : ni gauche, ni droite, mais vert. Il s'agissait, et c'était assumé comme tel, d'une « nouvelle politique », et le dépassement des prescriptions habituelles se reflétait aussi dans l'adoption de nouvelles formes organisationnelles et de nouvelles stratégies électorales. C'est d'ailleurs comme cela que les partis verts ont été perçus initialement par les observateurs et les analystes politiques. Ils percevaient leurs choix politiques et leur manière de faire de la politique comme susceptibles de traverser le traditionnel clivage gauche-droite et d'établir de la sorte une norme de positionnement très différente.

En pratique, cependant, et dans la mesure où les partis verts s'institutionnalisèrent, ce sens de la différence s'est progressivement

évanoui. Bien sûr, le radicalisme restait même s'il s'exprimait graduellement dans des formes plus conventionnelles. Mais surtout il s'est vite transformé en un radicalisme de gauche avant tout. En d'autres termes, plutôt que de traverser le clivage gauche-droite, l'alternative verte est devenue une part de la gauche, la plus radicale et parfois à la gauche des choix plus conventionnels des partis socialistes. Dans certains cas – comme au Danemark et aux Pays-Bas, par exemple – la transformation fut tout à fait explicite et l'engagement électoral des partis verts s'est poursuivi dans le cadre d'une alliance avec des partis de gauche radicaux qui n'étaient pas écologistes. En d'autres circonstances, comme en Allemagne, en France, en Italie, et dans une certaine mesure aussi en Suède, cela devint une part d'une stratégie programmatique, dans laquelle le succès des verts devenait dépendant d'une volonté d'aboutir avec une social-démocratie plus ou moins conventionnelle. De ce point de vue, l'expérience allemande est très typique, avec la construction progressive d'une alternative verte incarnant une version contemporaine du clivage gauche-droite tendant à minimiser ce qui faisait la distinction originale des verts. Mais dans ce cas aussi, c'est plutôt l'échec qui semble le plus évident. Mais il s'agit d'un échec à long terme par rapport à un certain nombre d'aboutissements à court terme.

Pour nous résumer, les traits les plus saillants de la vie des partis verts et qui sont aussi typiques de l'expérience allemande récente sont les suivants. Premièrement, les partis verts restent au mieux relativement marginaux d'un point de vue électoral et cela en dépit de deux décennies de compétition électorale ; ils ont échoué dans leur tentative d'émerger comme des acteurs majeurs de l'agenda politique. De plus, les résultats qu'ils obtiennent sont notoirement sous leur potentiel, compte tenu de leur acceptabilité accrue pour de nombreux électeurs. Ils ne sont pas parvenus à concrétiser un potentiel électoral certain. Deuxièmement et malgré leur accès contemporain à certains gouvernements pour la première fois de leur existence, la lenteur de cette accession aux exécutifs et le nombre limité de pays que cela a déjà concerné laissent à penser que cette performance n'égale pas celle de beaucoup d'autres petits ou nouveaux partis. De ce point de vue aussi, le résultat est mitigé. Troisièmement, malgré leurs aspirations initiales d'inscrire le système

de partis européens dans un processus de réalignement dépassant le traditionnel clivage gauche-droite, ils se trouvent de nos jours dans une posture qui somme toute n'est rien d'autre que la gauche de la social-démocratie et qui, au mieux, vise à incliner leur partenaire politique le plus important sur des positions prenant plus en compte les questions premières portées par les verts. En d'autres mots, ils ont troqué leur indépendance pour la dépendance, leur autonomie pour l'influence. Pour ces raisons également, il est vraisemblable qu'ils resteront électoralement peu importants dans le futur.

LA FACE ACCEPTABLE DE L'ALTERNATIVE EN POLITIQUE ET LE RÔLE FUTUR DES PARTIS VERTS

Admettre ces échecs relatifs n'est pas expliquer leur variation. Pourtant, cette variation est en elle-même très intéressante, particulièrement au niveau électoral. En d'autres termes, s'il est clair que les partis verts ont obtenu des résultats électoraux relativement mauvais en Europe occidentale, ils ont cependant recueilli des performances meilleures dans certains systèmes politiques plutôt que d'autres. Il peut être utile d'explorer pourquoi il en est ainsi. Bien évidemment, il y a un grand nombre de facteurs qui peuvent être avancés pour éclairer cette variation. Cela concerne parfois le niveau individuel, où les différences en termes de valeurs sont souvent mises en exergue comme explication la plus importante à un succès des verts. Parfois cela concerne un niveau d'agrégation, là où le soutien aux partis verts peut être associé à des échelles différentes de croissance économique et de développement post-industriel. Enfin, cela a parfois trait à des éléments politico-structurels, par exemple les contraintes et les opportunités du système électoral. Dans le cadre de cette contribution, je voudrais cependant me concentrer sur une donnée possible : la nature des partis en place et du système de partis à l'œuvre.

Je pars d'une observation très simple. Si nous examinons les données du deuxième tableau, nous pouvons le lire d'une autre manière que celle de l'importance des résultats obtenus par les partis verts depuis deux décennies ; celle des catégories de pays qui sont dominées par six cas : le Luxembourg, l'Allemagne, la Belgique, l'Autriche, la Belgique, les Pays-Bas et la Suisse. Les niveaux de

soutien aux verts dans ces six pays ne diffèrent pas très substantiellement de celui des pays plus bas dans la liste. Dans cette optique, et comme nous l'avons noté, la variation dans le soutien aux verts, si elle existe, n'est jamais très marquée. Néanmoins, il apparaît intéressant qu'il s'agisse précisément de ces six États qui conduisent la liste.

Soulignons d'emblée que ces six pays comprennent les quatre cas bien connus et « classiques » de démocratie consociative en Europe occidentale – l'Autriche, la Belgique, les Pays-Bas et la Suisse – auxquels un cinquième exemple de consociationnalisme, le Luxembourg, peut être aisément ajouté, bien que sa très petite taille conduit souvent à ce qu'il soit négligé ou oublié⁵. Les six pays où le soutien aux partis verts a été le plus élevé comprennent les cinq démocraties consociatives traditionnellement reconnues et aucun autre cas de consociationnalisme ne peut être trouvé plus bas dans la liste. De plus, le sixième État dans le groupe de tête est l'Allemagne qui selon Lehbruch, un des pionniers de la théorie originale, a été exclue de manière erronée de la catégorie du consociationnalisme⁶. C'est aussi la perspective de Manfred Schmidt qui, utilisant le terme de *Grand Coalition State*⁷, a récemment analysé l'Allemagne dans une optique où il existe une très forte ressemblance avec les caractéristiques marquantes du consociationnalisme.

Bien qu'il puisse s'agir d'une coïncidence et qu'il ne faut pas exagérer les différences dans l'ordre des pays, il est intéressant de prendre pour base ces éléments. En d'autres termes, s'il est vrai que les partis verts recueillent de meilleurs (ou moins mauvais) résultats dans des configurations de type consociatif, il faut alors s'interroger pourquoi. Quels sont les éléments qui, dans le consociationnalisme, ou plus généralement dans les situations de consensus politique, peuvent produire un succès vert plus important ? Inversement, quelles sont les données qui, dans les configurations non consociatives, peuvent freiner ou bloquer la progression des verts ?

La première différence, et la plus évidente, entre ces deux configurations réside dans l'ampleur de la polarisation de la compétition politique. Ce n'est pas tant la polarisation vue sous l'angle de l'extrémisme et donc la distance idéologique observable dans ces systèmes de partis qui est en jeu. Il s'agit plutôt de la problématique de savoir jusqu'à quel point les électeurs sont

confrontés à des alternatives gouvernementales claires au moment de l'élection et donc dans quelle mesure la politique, dans ces pays, prend la forme d'une confrontation bipolaire. De ce point de vue, les différences entre les deux configurations sont très marquées même si elles ne sont pas toujours très consistantes. Dès lors, on retrouve en fin de liste où les partis verts font de piètres performances des situations non consociatives dans lesquelles la compétition politique tend à prendre la forme d'une lutte entre les « in » et les « out ». En Espagne, en Grèce, au Royaume-Uni et à Malte, et de manière croissante aussi au Portugal, la compétition politique s'organise principalement autour de deux partis importants, qui ont chacun l'ambition de gouverner seul. En Norvège, en Irlande et aussi en Suède, la compétition s'organise en général entre, d'une part, un seul parti et, d'autre part, une coalition de petits partis. Au sommet de la liste, on trouve en revanche une compétition plutôt centriste et inclusive, avec des changements et des coalitions qui se chevauchent qui tendent à refléter un mode de formation du gouvernement plus consensuel et plus hétérogène, qui permet la participation au pouvoir de plusieurs partis importants et qui fait que les gouvernements sont rarement sinon jamais des alternances complètes.

Tandis que les configurations politiques au bas de la liste tendent à refléter une culture politique de compétition au niveau des élites, celles au sommet de la liste reflètent plus un style de vie politique plus imbriqué. Bien sûr, ce dernier point est une des caractéristiques les plus importantes du consociationnalisme. De manière plus importante peut-être, et cela nous conduit au fondement d'autres différences entre les deux configurations, ce dernier point est précisément le style de vie politique traditionnel qui encourage un sens de la collusion plutôt qu'une compétition entre les partis établis, et dès lors tendent à la formation de ce que nous avons appelé la « cartellisation » de système de partis⁸. Sans avoir l'occasion de développer longuement notre raisonnement⁹, cette politique a deux conséquences importantes. Premièrement, que les partis et leur *leadership* qui opèrent dans un tel système seront probablement plus perçus comme vivant dans leur propre monde. Dans ces systèmes imbriqués, il existe un « monde des partis politiques » et parfois un « monde de la politique » en général, qui est différent et souvent

déconnecté du monde de la citoyenneté de tous les jours. La seconde conséquence est que ces partis sont fréquemment de plus en plus assimilés par les électeurs. Plutôt que de penser en termes de parti A ou de parti B, les électeurs pensent en termes « les partis » ou le « système de partis ». En d'autres mots, plutôt que d'avoir affaire à un soutien, à une hostilité ou à une indifférence vis-à-vis de tel ou tel parti, ils ont tendance à développer des attitudes envers les partis conçus comme un tout, ou même envers le système de partis, de manière plus générale.

Ce mode de pensée est au moins partiellement responsable de la récente croissance du *partieienverdrossenheit*, du sentiment généralisé contre les partis qui semble maintenant plus ou moins caractéristique de beaucoup de démocraties occidentales¹⁰. Cependant, ce qui le plus déterminant par rapport aux objectifs de cette contribution, est que cela a probablement aidé à créer un espace pour l'émergence de ce qu'on pourrait appeler des partis anti-partis, tout à la fois à la gauche et à la droite de l'échiquier politique – les « partis *challenger* »¹¹, qui cherchent à mobiliser des sentiments anti-establishment de nature populiste et à refléter voir exploiter le ressentiment croissant envers le politique. De telles attaques envers le « monde des partis » sont clairement plus faciles lorsque ce monde est perçu comme à la fois séparé et refermé sur lui-même. Et c'est manifestement plus vraisemblable dans les configurations caractérisées par une culture d'élite imbriquée. En effet, il y a maintenant plus de trente ans que Robert Dahl¹² suggéra pour la première fois que ce style de politique, qui émergeait *in nuce* au début des années soixante, pouvait provoquer un conflit, dès lors que la politique serait vue et figurée comme « *trop éloignée et bureaucratifiée, trop centrée sur le marchandage et le compromis, (et) et trop l'instrument des experts et des élites politiques* ».

On peut fréquemment observer dans le cas des nouveaux partis d'extrême droite – qui ont obtenu des succès relatifs en Autriche, en Belgique, en Suisse et en Allemagne, comme en France et en Italie bien sûr – qu'ils se développent dans ces circonstances particulières. C'est dans les mêmes que les partis verts survivent le mieux. Comme les principaux partis se rassemblent, et comme ils deviennent plus éloignés et potentiellement plus tournés vers eux, l'espace est ainsi

créé pour la mobilisation électorale construite sur une base anti-parti, anti-establishment et anti-politique. À droite, ces sentiments sont captés par des partis néo-populistes racistes ou xénophobes. À gauche, ils offrent une base pour le soutien aux verts. En d'autres termes, au fur et à mesure que les systèmes de partis se « cartellisent », et que l'opposition et la compétition parmi les partis principaux cessent d'avoir une signification réelle, l'ampleur d'un défi externe s'accroît. Dès lors que le choix parmi les acteurs politiques principaux devient moins signifiant, les électeurs peuvent être encouragés à émettre un vote pour des alternatives politiques. C'est alors que les partis verts peuvent prospérer, dès lors que, contrairement à leurs concurrents à la droite de l'échiquier politique, ils présentent aux électeurs une face acceptable de cette alternative.

Mais combien de temps peut-il en être ainsi ? Sous certains aspects, le processus est évidemment auto-destructeur. Les partis verts ont clairement la capacité de mobiliser contre l'establishment et de se présenter aux électeurs comme des partis anti-partis ou anti-système. Mais en accédant eux-mêmes aux gouvernements comme c'est maintenant le cas en Finlande, en France, en Allemagne et en Italie, cette stratégie est plus ou moins hypothéquée. Ils risquent de devenir des acteurs du jeu, des acteurs de l'establishment. Ils risquent ainsi d'appartenir à ce « monde » séparé des partis envers lequel ils étaient initialement en compétition. Sous cet angle, il y a peut-être une limite « naturelle » à leur succès, une limite qui a peut-être déjà été atteinte.

Cependant, il y a une autre alternative, qui est porteuse de plus d'optimisme pour les verts. En Allemagne et en Italie, par exemple, les partis verts n'ont pas seulement rejoint les gouvernements, ils ont aussi formé l'appoint nécessaire à la gauche pour permettre l'émergence d'une compétition fondée sur un cadre bipolaire. C'est un développement crucial. Dans ces deux pays, la compétition politique a longtemps été articulée autour du centre, que ce soit de manière minimale (comme dans le cas du FDP en Allemagne) ou maximale (comme dans le cas de la Démocratie chrétienne et des petits partis du centre en Italie), avec des changements de coalitions mais l'absence de réelles alternatives gouvernementales et avec une très grande promiscuité politique.

Ces données sont en train de changer au moins en raison de la force additionnelle disponible à travers les partis verts.

En Italie, l'émergence d'une coalition de gauche large sous la direction de la Gauche démocratique permet aujourd'hui aux électeurs d'avoir le choix entre deux alternatives et deux alliances de gouvernement totalement distinctes. Cela n'aurait pas été possible sans l'incorporation des verts au sein de l'alliance de gauche. De même en Allemagne, le traditionnel modèle triangulaire de la compétition partisane, par lequel n'importe quelle combinaison additionnant deux des trois partis traditionnels dégagait une majorité gouvernementale, peut tendre vers un choix plus clair entre une coalition de gauche (SPD et verts) et une coalition de droite (CDU et FDP). Par ailleurs, une progression des verts pourrait conduire à des développements similaires dans la vie politique hollandaise. Au-delà de ces exemples, et c'est particulièrement vrai dans les cas français et suédois, l'appui des verts peut être indispensable pour maintenir une configuration traditionnelle de bipolarisme et pour prévenir une voie nouvelle vers le centrisme.

En d'autres termes, il est possible que les verts subissent le contre-coup de leur entrée au gouvernement mais leur présence peut être suffisante pour permettre un déplacement dans la vie politique d'un mode consensuel vers une configuration de type bipolaire. En étant maintenant parmi les partis établis, ils peuvent aider à changer le caractère politique du monde des partis établis et donner un nouveau souffle ou de l'oxygène à un monde politique moribond. Pour remplir cette fonction, ils n'ont pas véritablement besoin de résultats électoraux majeurs ; ce qui sera d'ailleurs vraisemblablement de moins en moins le cas. Mais ils doivent être suffisamment puissants pour faire la différence entre la poursuite d'une politique consensuelle et une configuration politique beaucoup plus bipolaire. S'il en est ainsi, alors, en dépit de leur taille restée modeste, les verts auront au moins réussi à casser le canevas traditionnel.

NOTES

¹ Ronald Inglehart, « The Changing Structure of Political Cleavages in Western Society », in J. Dalton Russell ea (ed.), *Electoral Change in Advanced Industrial Democracies: Realignment or Dealignment ?*, Princeton, Princeton University Press, 1984, p. 25.

² Daniel-Louis Seiler, *Partis et familles politiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 1980, p. 131.

³ Voir par exemple Erik Oppenhuis, *Voting Behavior in Europe: A Comparative Analysis of Electoral Participation and Party Choice*, Amsterdam, Het Spinhuis, 1995.

⁴ Source : Erik Oppenhuis, Cees van der Eijk, « Replications of 1989 Findings Using 1994 Election Study Data », in Cees van der Eijk, Mark Franklin ea, *Choosing Europe: The European Electorate and National Politics in the Face of the Union*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1996, pp. 436-441 ; nos propres calculs.

Le potentiel électoral fait référence au pourcentage de répondants lors de l'enquête à l'élection européenne de 1994 qui indiquaient qu'ils seraient prêts à voter pour le parti en question à un moment donné dans le futur ; Le vote actuel fait référence au pourcentage obtenu par le parti en question à l'élection européenne de 1994 ; l'index de performance est le vote actuel divisé par le potentiel électoral. Plus les valeurs sont élevées, plus le parti a réussi à capter son potentiel électoral. Ces données sont calculées sur la base des résultats parti par parti dans les pays ou les systèmes dans lesquels les partis verts ont pris part aux élections européennes (Flandre, Wallonie, Royaume-Uni, France, Allemagne, Irlande, Italie, Luxembourg, et les Pays-Bas).

⁵ Arend Lijphart, *Democracy in Plural Societies*, New Haven, Yale University Press, 1977, p. 5.

⁶ Gerhard Lehmruch, « Negotiated Democracy, Consociationalism and Corporatism in German Politics: The Legacy of the Westphalian Peace », paper presented to the Conference *The Fate of Consociationalism in Western Europe, 1968-1998*, Harvard University, May 29-31, 1998.

⁷ Manfred G. Schmidt, « Germany: The Grand Coalition State », in Josep M. Colomer (ed.), *Political Institutions in Europe*, Londres, Routledge, 1996, pp. 62-98.

⁸ Richard S. Katz, Peter Mair, « Changing Models of Party Organization and Party Democracy: The Emergence of the Cartel Party », *Party Politics*, 1995, n° 1, pp. 5-28.

⁹ Peter Mair, « Representation and Participation in the Changing World of Party Politics », *European Review*, 1998, n° 2, pp. 161-174.

¹⁰ Thomas Poguntke, Susan E. Scarrow (ed.), *The Politics of Anti-Party Sentiment*, special issue of the *European Journal of Political Research*, 1996, n° 3.

¹¹ Ferdinand Müller-Rommel, « The New Challengers: Greens and Right-Wing Populist Parties in Western Europe », *European Review*, 1998, n° 2, pp. 175-190.

¹² Robert A. Dahl, « Epilogue », in Robert A. Dahl (ed.), *Political Oppositions in Western Democracies*, New Haven, Yale University Press, 1966, p. 400.

Daniel-Louis Seiler

COMMENT CLASSER
LES PARTIS VERTS
EN EUROPE ?

« Abandonner le destin des hommes et du sol au marché
équivaldrait à les anéantir »
(Karl POLANYI)¹

En 1974, un candidat écologiste se présentait aux élections présidentielles françaises en la personne du sociologue et économiste René Dumont ; les verts inauguraient ainsi leur entrée sur la scène électorale où ils seraient présents lors de chaque « présidentielle »². Sans compter leur patiente insertion au plan local, 1979 marque un deuxième temps fort dans l'émergence des partis écologistes. Avec l'élection de Daniel Brélaz au Conseil national suisse, ils obtiennent un siège dans un parlement national. La Belgique, la Finlande puis l'Allemagne et la Suède emboîteront successivement le pas à la confédération helvétique : les verts s'installent durablement dans le paysage parlementaire des pays de la « dorsale européenne » et d'Europe du nord ainsi qu'au Parlement européen. En 1995, une troisième étape symbolique est franchie avec leur participation au gouvernement finlandais qui sera suivie en 1996 et 1997 par l'Italie et la France mais à la faveur des coalitions électorales, l'Ulivo (l'Olivier) et la « gauche plurielle » où leur identité apparaît comme quelque peu diluée. Dernier seuil hautement symbolique franchi en 1998, près d'un quart de siècle après la candidature de René Dumont : l'arrivée au pouvoir en Allemagne d'une coalition « rouge-verte » ou « rose-verte » où les Grünen apparaissent comme un partenaire gouvernemental majeur, avec trois ministères importants. Pour la première fois, un vert conduira la politique étrangère d'une grande nation.

Pour la première fois depuis la généralisation du suffrage universel en Europe, une nouvelle famille des partis faisait son opposition dans

les assemblées délibérantes. Le processus s'était déroulé en un laps de temps fort bref : moins de vingt-cinq ans, un peu plus de trois décennies si on fait des *provos* d'Amsterdam, tout « blancs » qu'ils fussent, les premiers « verts ». Un tel phénomène qui secoua le landernau politique de nombreux pays suscite maintes interprétations et maints commentaires plus ou moins autorisés.

Parmi les commentaires peu ou pas scientifiques, c'est-à-dire marqués du sceau de ce que Bachellard puis Bourdieu qualifièrent de « connaissance de sens commun », l'orthodoxie dominante fut de ramener les verts aux catégories aussi éternelles que simplistes de l'opposition droite/gauche. On a ainsi assimilé les verts à la gauche et même à l'extrême gauche. Les Grünen allemands ont été comparés à des pastèques dont le vert soutenu constitue la mince pellicule qui dissimule une réalité intérieure d'un rouge éclatant. Comme c'était sans doute leur faire trop d'honneur, d'aucuns se résolurent à suspecter les verts de pencher secrètement à droite, voire à l'extrême droite, de recycler de vieilles idées. Par delà ces analyses qui relevaient du mauvais journalisme ou, même dissimulé sous le couvert de la philosophie du discours militant³, on ne peut que constater, une fois de plus, l'effet de brouillage introduit par une dimension droite-gauche dont la polysémie à la fois dans le temps et l'espace font un passionnant objet d'études mais certes pas un cadre d'analyse⁴. C'est en termes de familles partisans, traductions politiques de mouvements sociaux et médiatrices d'intérêts sociaux, qu'il faut poser la question des alignements politiques. Une double fonction – traductrice et médiatrice – qui impose d'adopter, selon les enjeux du débat politique, tantôt une posture de conservation des acquis, tantôt une volonté de changement. Par ailleurs, inséré dans la durée, le problème des alignements politiques révèle que la défense politique des intérêts sociaux, matériels et idéals (au sens de Weber) connaît des hauts et des bas, des victoires et des revers et que, partant, la même famille politique adoptera successivement des positions offensives, puis défensives. Ainsi aujourd'hui, le changement se situe à « droite », les conservateurs parlent de « révolution », argumentent en faveur de la flexibilité tandis que le mouvement ouvrier est sur la défensive s'efforçant de sauvegarder les acquis des luttes passées dénoncés comme privilèges. La « gauche » en mal d'imagination s'efforce de préserver le maximum

dans le naufrage de l'État-providence. On ne s'étonnera donc pas de voir les verts manifester face à certains enjeux des attitudes conservatrices et progressistes face à d'autres.

L'émergence partisane de l'écologie politique suscita, comme de raison, un débat chez les politistes. Elle fut à l'origine d'une controverse sur le *defreezing* (dégel) des clivages politiques et donc de l'apparition d'un clivage nouveau qui opposerait tantôt les matérialistes aux post-matérialistes tantôt les tenants de l'*old politics* (vieille politique) à ceux de la *New Politics* (nouvelle politique). Dans ces occurrences conflictuelles nouvelles, les verts occuperaient les pôles post-matérialistes ou *New Politics* face à « l'extrême droite », crispée sur la position adverse. On se sera aisément rendu compte du fait que le paradigme des quatre clivages fondamentaux de Stein Rokkan se situe au cœur même de la discussion.

Outre le caractère curieux d'une configuration qui apposait une force politique réellement nouvelle, les verts, à une « extrême droite » dont les origines remontent sinon à la « nuit des temps » du moins à la Restauration voire à 1789, la thèse du nouveau clivage fut contestée tant du point de vue empirique que conceptuel. Cependant si l'apparition presque simultanée des partis écologistes en Europe de l'ouest ne traduit pas l'émergence d'un clivage nouveau, elle exprimerait alors un mode nouveau de manifestation de l'un des quatre proposés par Rokkan. Mais alors auquel faudrait-il imputer les verts ? De la résolution de ce problème dépend la typologie des partis verts en Europe. À notre sens, la thèse du *defreezing* constitue une réponse incorrecte au problème. En revanche, on peut l'imputer au clivage « possédants (droite)/travailleurs (gauche) », ce qui ferait des écologistes les cousins de la social-démocratie. Cette solution ne nous satisfait pas pleinement car elle atténue la spécificité des partis verts. Nous avons donc proposé de classer ces derniers dans le quatrième clivage proposé par Stein Rokkan mais au prix d'une relative formulation de celui-ci.

LE DEGEL DES CLIVAGES POLITIQUES

À l'origine du débat sur le *defreezing* des clivages politiques se trouve une constatation de Lipset et Rokkan que la structure des systèmes partisans des années soixante reflète les mêmes clivages

que dans les années vingt. Les enjeux structurants du débat politique sont considérablement plus anciens que l'âge de la majorité des électeurs de chaque parti⁵. Dès la fin des années soixante-dix les systèmes partisans des pays européens entraînent dans une période de turbulences dont ils ne sont toujours pas sortis.

Cependant, la lecture des travaux consacrés à ce phénomène et singulièrement ceux qui l'expliquent par un « dégel des clivages politiques », même menés avec *maestria* comme ceux de Russ Dalton, ne laisse pas de dégager une impression de malaise⁶. En effet, c'est comme si Rokkan et ceux qui entendent évaluer ses hypothèses à l'aune du changement électoral recouraient aux mêmes mots pour désigner des réalités très différentes. On peut parler de malentendus et Julian Hottinger n'hésite pas à évoquer une mauvaise interprétation du paradigme des quatre clivages⁷.

En effet, d'aucuns confondent clivages – ou versant de clivage – et partis, toute apparition d'une formation nouvelle étant censée induire celle d'un nouveau clivage. Ainsi l'instabilité parlementaire et la volatilité des systèmes de partis sont-ils lentement assimilés à un même phénomène : le *defreezing*. Michel Shamiz, insérant le problème dans la durée, constate qu'on ne pouvait parler de *defreezing*, vu que les systèmes de partis n'avaient jamais été gelés⁸. Cette conclusion est irréfutable au regard de l'histoire lorsqu'on assimile l'un à l'autre les concepts de système de clivages – pour Rokkan « constellation des clivages et conflits » – et systèmes de partis. Cette observation est corroborée par Mogens Pedersen sur la période qui s'ouvre avec les années soixante.

Effectivement, les systèmes de partis vivent des périodes successives de stabilité et de turbulence. Par exemple la Belgique connut une longue période de stabilité partisane fondée sur un bipartisme entre catholiques et libéraux, l'apparition de la gauche, socialiste mais aussi daëniste venant quelque peu perturber cet harmonieux tête-à-tête. Par contre, l'entre-deux-guerres se révéla riche en turbulences diverses : perte de la vocation majoritaire du parti catholique, installation et stabilisation du parti socialiste (POB), incorporation du parti communiste et surtout du nationalisme flamand, intense mais brève flambée fasciste avec le rexisme, etc. La libération ramène un système de partis stable mais pour une quinzaine d'année avec un « système à deux partis et demi » où les

catholiques réorganisés dans le PSC-CVP semblent retrouver une vocation majoritaire. Les socialistes semblent aussi connaître une vocation majoritaire compte tenu de l'affaiblissement du PCB. Dans cette configuration, les libéraux devaient être phagocytés par ce faux protobipartisme à l'anglaise. En fait, il n'en fut rien et ce régime stable que Pierre Mendès-France donnait en exemple du parlementarisme réussi, rentra, dès 1961, dans une période et même dans une spirale de déstructuration de son système de partis.

Le grand historien Fernand Braudel encourageait ses pairs à ne pas river leurs regards sur l'écume des vagues et à se détacher quelque peu de la course effrénée des événements pour s'attacher au mouvement des marées, c'est-à-dire aux conjonctures socio-économico-politiques et même pour tenter l'exploration du calme presque immobile des grandes profondeurs, la longue, la très longue durée historique. Envisagées à la lumière des moyennes et longues durées, les turbulences et la volatilité électorales voient leur importance nettement plus relativisée. De fait en considérant, à la suite de Rokkan, que plusieurs partis pouvaient procéder du même versant d'un même clivage, Stefano Bartolini et Peter Mair, ont clairement établi que les phénomènes de turbulence précités demeuraient principalement confinés au sein d'un même groupe de partis – *intra-block mobility* – tandis que ces derniers restaient relativement stables depuis l'instauration du suffrage universel⁹. La configuration des quatre clivages fondamentaux qui se stabilisent dans les années vingt, et après un processus historique parfois très long, perdure jusqu'à nos jours à travers des expressions partisanes diverses et changeantes. Ce caractère invariant subsumant des états divers de systèmes confère aux clivages rokkanien un indéniable caractère de structure au sens de Lévi-Strauss. Ce caractère patent qui se dégage de la lecture du texte fondateur de Lipset et Rokkan semble avoir échappé à la sagacité de bien des tenants du *defreezing* à un point tel qu'on peut légitimement se demander s'ils l'ont lu ou ont procédé sur la base de vagues de souvenirs sinon d'ouï-dire. « On peut donc » écrit Hottinger, « toujours invoquer un gel des clivages qui reste pertinent ... pour le reste, que de temps perdu et d'investissement empirique au profit de la réfutation d'une thèse qui ne fut jamais soutenue par Rokkan ! *Sauf nouvelles contributions portant cette fois sur les clivages et les familles partisanes*, il faut bien

considérer que ce vaste débat sur le « dégel », repose sur un... malentendu ! »¹⁰.

LES PARTIS VERTS COMME MANIFESTATION D'UN CINQUIÈME CLIVAGE

Le travail des politistes consiste donc à imputer les partis politiques, anciens comme nouveaux, à l'un ou l'autre des quatre clivages existants. Cette opération classificatoire ne posa aucun problème jusqu'à l'apparition des partis verts. Ainsi tant l'extrême gauche que les partis xénophobes néo-fascistes ou non, ainsi que les partis autonomistes, indépendantistes ou irrédentistes s'intégrèrent avec élégance dans le cadre tracé par le paradigme des quatre clivages de Rokkan. Pour reprendre l'exemple belge, tout politiste quelque peu versé dans l'histoire politique et parlementaire européenne pouvait constater qu'on se trouvait en présence d'autant de résurgences d'un passé, plus ou moins lointain, parfois interrompu par des facteurs exogènes comme la seconde guerre mondiale, cassant brutalement le fil du nationalisme flamand et qui est remis sur le round dès 1958. En revanche, l'émergence des partis verts se révèle d'une nature différente, en ce sens que c'est en vain qu'on sollicite l'histoire pour lui trouver des ancêtres dont ils reprendraient la lignée. Seuls d'entre les formations politiques apparues sur la scène électorale après 1967 – date de la parution du livre fondateur de Lipset et Rokkan – les écologistes et leurs ennemis jurés helvétiques du parti des libertés – anciennement parti suisse des automobilistes – pourraient constituer les versants opposés d'un nouveau clivage.

Deux versions furent proposées quant au niveau clivage, l'une simple l'autre élaborée : elle consiste à faire des verts les représentants qui des post-matérialistes qui de la *New Politics*.

Dans les deux occurrences, il s'agit de considérer comme clivage politique une dimension attitudinale mise en lumière par Ronald Inglehart dans ses recherches sur les systèmes de valeurs des citoyens et qui oppose les matérialistes, socialisés lors de la grande crise de 1929, la guerre et la reconstruction aux post-matérialistes, enfants gâtés de la société de consommation et des *Golden Sixties*. Pour le politiste américain, une révolution silencieuse s'effectuera, à l'insu des acteurs, durant les années soixante ; elle affecta non

seulement les styles de vie des occidentaux – leurs valeurs et leur agir social et, partout, leur appréhension du politique. Comme Lipset et Rokkan, Inglehart constate que les systèmes de partis se sont fixés – « gelés » – au sortir de la crise de 1929. Ils se révèlent marqués par l’ascension des conflits de classes de propriété. Au niveau des attitudes exprimées par les citoyens, cette situation correspond à la prégnance de valeurs matérialistes et d’aptitudes à saisir leur politique en termes d’enjeux du type « réformiste alimentaire ». En d’autres termes, des enjeux qui visent à satisfaire les besoins élémentaires de l’individu : niveau des salaires, protection sociale, sécurité des biens et des personnes. Or on assiste, au début des années soixante-dix, à un « dégel » des systèmes de partis qui se traduit par l’émergence de forces politiques nouvelles – gauchisme et *New Left*, écologisme, nouvelle droite – ou renaissances mais dans des expressions inédites – néo-régionalisme, autonomisme, xénophobie.

En regardant de plus près, on remarque que ce « dégel » fut précédé d’une période de turbulences caractérisée par des mouvements populaires de masses qui témoignent dans leurs options et revendications, d’un aspect qualitatif accusé : révolte des étudiants allemands, mai 68, octobre chaud italien, mouvement contre la guerre du Vietnam. Ces phénomènes illustraient l’avènement d’une nouvelle génération politique qui se forma dans un contexte économique et social très différent de la précédente. L’idéologie et la mentalité de cette génération sont *post-matérialistes* ; les catégories de « droite » et de « gauche » relevaient, quant à elles, de l’éthos *matérialiste*.

Les idéologies matérialistes et post-matérialistes se trouvent cernées à partir des fonctions que toute idéologie exerce sur les individus. « La pensée idéologique remplit essentiellement deux fonctions complémentaires, l’une cognitive et l’autre évaluative. La première fonction de l’idéologie est, dans ce sens, d’aider l’individu à ordonner, retenir et comprendre l’information politique. (...) Les principes d’une idéologie fournissent une base explicative qui permet à un individu de situer un simple cas ou une batterie de stimuli dans le cadre d’une totalité englobante. (...) Les idéologies et les valeurs politiques aident aussi pour formuler des jugements, de déterminer quand une situation ou un événement politiques doivent être perçus

comme favorables ou défavorables, bonnes ou mauvaises »¹¹. Grâce au concours des « eurobaromètres », et fort de cet appui, Ronald Inglehart put convaincre de nombreux organismes de sondage d'insérer dans leurs questionnaires un nombre important de questions illustrant des éléments cognitifs et évaluatifs ressortissant aux valeurs matérialistes et postmatérialistes. L'ensemble de la théorie tient en un double système de hiérarchisation et de dichotomisation des besoins sociaux élémentaires de l'individu, d'une part et, de l'autre, les réponses idéologiques que la politique peut y apporter. Ainsi distingue-t-on d'un côté les besoins physiologiques et de l'autre côté les besoins politiques matérialistes suscitant des revendications sécuritaires – renforcer l'armée, combattre le crime, maintenir l'ordre – et quantitatives – stabilité monétaire, stabilité des prix, croissance économique. Les seconds engendrent les besoins politiques postmatérialistes suscitant des revendications qualitatives d'ordre esthétique et intellectuel – beauté de l'environnement naturel et urbain, débat d'idées, liberté d'expression et relatives –, et relatives à l'identité et à l'estime de soi – personnaliser le lien social, communautarisme, autogestion ou participation à la fois politique et économique¹².

Confrontées aux données d'enquêtes réalisées sur plusieurs pays occidentaux, au moyen d'une analyse factorielle, les thèses Inglehart permirent d'identifier un facteur qui correspondait, trait pour trait, à l'opposition entre matérialistes et postmatérialistes.

Cette dimension transcendait l'opposition entre « droite » et « gauche » mise en évidence par un autre facteur. Il s'agissait manifestement d'un « clivage attitudinal » entrecroisé de manière octogonale avec l'opposition principale entre gauche et droite. Le politiste américain clarifia également le fait qu'il s'agit d'un effet à la fois générationnel et de prospérité. En effet, la mise en rapport des profils matérialistes et postmatérialistes d'une part, avec, d'autre part, les classes d'âges montra longtemps une relation unissant ces deux variables¹³. La seconde corrélation forte du clivage proposé par Inglehart, le lie au niveau de vie, à la prospérité et au sentiment de protection sociale. Ainsi les « *nations riches devraient montrer une proportion plus élevée de postmatérialistes (et une proportion plus basse de matérialistes) que les nations plus pauvres. [...] Notre*

hypothèse implique que nous traitons avec un changement de valeurs intergénérationnel »¹⁴.

Un cinquième clivage que d'aucuns lient à la société post-industrielle et d'autre au postmodernisme s'ajoute ainsi aux quatre clivages de Rokkan. Il oppose d'une part les matérialistes soucieux de *Law and Order* et d'enjeux du genre *Bread and Butter* à, d'autre part, les postmatérialistes porteurs d'enjeux relatifs au cadre comme à la qualité de la vie. Les premiers détiennent un « potentiel répressif », image inversée de la « potentialité contestataire » qui anime les seconds. En définitive, conclut Inglehart, « *les postmatérialistes ont une plus grande quantité d'énergie psychique disponible pour la politique non conventionnelle que les matérialistes* »¹⁵.

Dans le clivage, l'extrême droite xénophobe occuperait le versant matérialiste et les partis verts le versant postmatérialiste. Si le premier terme de l'alternative nous paraît d'emblée peu crédible, le second qui concerne les écologistes mérite d'être pris en compte. En effet, réduire la poussée de l'extrême droite à un effet du matérialisme, même crispé, constitue une analyse totalement dénuée d'épaisseur historique. Son idéologie serait étrangère au nationalisme, Jean-Marie Le Pen vierge de tout rapport avec « l'Algérie française », l'activisme ultra, les « Comités Tixier-Vignancourt » et le poujadisme. L'usage même du vocable « extrême droite » constituerait un abus de langage des plus flagrants et Jean-Marie Le Pen serait fondé à le dénoncer lors des procès dont il est si friand. Or peut-on penser le phénomène Haider en Autriche en faisant l'impasse sur Schönerer ? Peut-on étudier le Vlaams Blok sans remonter au VNV ? Étudier le FN et son leader en oubliant Doriot, Xavier Vallat, Drumont, Déraulède et les ligues ? En revanche, les partis verts naquirent manifestement d'une prise de conscience postmatérialiste et leurs membres comme leur électorat confirment cet aspect des choses. Cependant, les écologistes ne furent pas les premiers à porter les revendications postmatérialistes. Les alternatifs et l'ultra-gauche les précédèrent dans cette voie et bien d'entre les seconds les exprimèrent dans les termes d'un marxisme orthodoxe sinon intégriste. Par ailleurs, même le socialisme réformiste y céda non sans volupté. Le premier programme du PS issu de la refondation d'Épinay s'intitulait « changer la vie ». On ne saurait rêver d'un titre plus postmatérialiste ! Par ailleurs, comme la propension à défendre

des idées détachées de toute revendication matérielle constitue une composante du postmatérialisme, il faut considérer comme postmatérialistes les docteurs Folamour du monétarisme qui servirent de conseillers à Margaret Thatcher et à Ronald Reagan, tous ceux qui militèrent pour une « Révolution conservatrice » détruisant l'État au nom de la responsabilité de l'individu et qui poussèrent les *Tories* à s'aliéner totalement le soutien de la *City*. Il semble patent que les quatre clivages identifiés par Stein Rokkan furent peu ou prou concernés par l'opposition entre matérialistes.

Pour comprendre le phénomène, il importe de le prendre pour ce qu'il prétend être : un clivage d'attitudes, variables intermédiaires sises entre les déterminants et les comportements, les attitudes politiques constituent des propensions à agir qui orientent l'action sociale des individus dans une direction donnée. Même si elles se manifestent sous des aspects macro-psychologiques évidents, elles n'expriment pas les profondeurs de l'âme mais l'empreinte de la société sur l'individu, tel qu'intériorisé dans son habitus. De ce point de vue les travaux d'Inglehart fournissent un cadre conceptuel élégant, empirique, éclairé par des études de terrain. On voit comment se tisse à travers valeurs et attitudes, la trame du changement politique¹⁶ On constate le rôle décisif de la socialisation politique : le contexte socio-économique dans lequel elle s'effectue et marque les idéologies de toute une génération. Elle décrit des systèmes d'attitudes traduisant tantôt la revendication quantitative liée au besoin de survie – le matérialisme – tantôt la revendication qualitative orientée par des aspirations esthétiques et spirituelles, le postmatérialisme. On pourrait, avec intérêt, rapprocher les résultats de Ronald Inglehart avec ceux obtenus, également depuis longtemps, par le Centre de communication avancée et Bernard Cathelat¹⁷. Motivé par l'impératif de « cibler » scientifiquement des publics au profit des commerciaux et publicitaires, ce dernier obtint – au moyen d'une autre variante de l'analyse factorielle¹⁸ – quatre groupes dont deux recoupaient fort bien, l'un les matérialistes, l'autre les postmatérialistes. Par contre, les deux autres se situaient dans des avenues non explorées par le politiste du Michigan. Le premier correspondait au profil clairement défini du traditionalisme et connaissait un déclin quantitatif dans les années quatre-vingt mais pourrait expliquer néanmoins la montée en puissance de la Christian

Coalition dès la fin de la même décennie, tandis qu'en France cette catégorie d'attitudes dût se mobiliser pour Philippe de Villiers. Le second des profils, non identifié par Inglehart, n'a pas manqué de se révéler prédictif. Il s'agit d'un profil matérialiste dans les valeurs relatives à la sphère publique et post ou, en tout cas, non matérialiste dans celle relative à la sphère privée qui, de surcroît, prévaut largement sur la précédente. Ce profil d'attitudes centré sur la vie privée et individualiste est désigné comme « recentré » par Bernard Cathelat. Ce profil d'attitudes qui gagne du terrain peut nourrir l'abstentionnisme électoral mais aussi des mobilisations ponctuelles et limitées en durées, comme le soutien aux thèses libérales « madelinienes » ou le « vote vert ».

Ronald Inglehart qui assiste, un peu déconcerté, à une remontée des matérialistes spécialement chez les jeunes générations, reste prisonnier de son questionnaire. Le problème des enquêtes d'opinions et même d'attitudes fut exprimé par Sorokin dans l'allégorie de l'ivrogne qui cherche le billet d'autobus – qu'il a laissé choir – sous un réverbère parce que l'endroit est éclairé... L'évaluation des attitudes et des valeurs ne s'arrête pas avec les postmatérialistes. De même, on ne voit pas pourquoi les changements intergénérationnels se limiteraient à une oscillation perpétuelle entre les deux types immuables : matérialiste et spiritualiste. L'utilisation du mot « postmatérialiste » plutôt que « non matérialiste » ouvre une perspective dynamique qu'Inglehart ne pousse pas à son terme : celle des rapports entre la socialisation politique, les oppositions entre générations et les cycles de la conjoncture économique. Insérés dans un mouvement dialectique, les matérialistes socialisés sous les sombres auspices de la *Great Depression*, de la guerre ou de la reconstruction se retrouvèrent contestés par les postmatérialistes *Baby Boomers*, soixante-huitards ou post-soixante-huitards. Ces derniers sont aujourd'hui contestés par l'arrivée à maturité politique des individualistes – utilitaristes de la « bof-génération » dont l'angoisse décontractée s'est nourrie des chocs pétroliers successifs, des mutations technologiques, de la crise de l'État-providence, du chômage et de l'exclusion, de la vision de l'univers sauvage qu'annonce la mondialisation de l'économie. Ces « néomatérialistes » constitueraient une synthèse, dans l'acception hégélienne du terme, entre les deux types précédents et certes pas

un retour au matérialisme de grand-papa. Grand-père, en effet, se mobilisait dans des actions collectives par le truchement de mouvements de masse et fit exister le fascisme et le stalinisme, comme la social-démocratie et la démocratie chrétienne mères de l'État-providence. C'est son combat qui permit les « trente glorieuses » et offrit à papa le loisir de contester la consommation de masse et de formuler des revendications qualitatives. Retraité, c'est souvent lui qui assume la survie de son petit-fils, face à un fils précarisé ou chômeur.

Si les écologistes n'exprimaient qu'un clivage attitudinal ou un effet de génération, leur importance aurait dû décroître dès le milieu des années quatre-vingt et devenir « la chose » des soixante-huitards avec la dernière décennie du siècle. Or, l'évolution électorale des partis verts n'obéit nullement à une telle logique : les années quatre-vingt-dix se révèlent bonnes pour eux et ils conservent la faveur des jeunes générations. Qui plus est, on assiste à leur banalisation ce dont atteste le fait que les écologistes puissent perdre des élections sans, pour autant, disparaître et, au contraire, reprendre le terrain perdu à la faveur d'un nouveau scrutin.

Même si la mobilisation écologique initiale met en œuvre des ressources axiologiques et attitudinales postmatérialistes, caractéristiques partagées avec bien d'autres formes de mobilisation, elle n'en procède pas, pour autant d'un clivage opposant les matérialistes aux postmatérialistes, d'un cinquième clivage. De surcroît, il n'est pas inutile de préciser que les clivages, au sens de Rokkan, ne constituent pas des phénomènes attitudinaux même s'ils peuvent contribuer à mobiliser les attitudes des citoyens. Les clivages constituent des phénomènes sociaux engendrés par des changements historiques profonds et brutaux – révolutions – qui, selon nous, procèdent de contradictions dont les effets sont analysés ou ressentis par les acteurs qui prennent parti de manière opposée¹⁹. Dès lors, on peut se demander si, avant d'invalider ou de frapper de péremption la théorie de Rokkan ou avant de conclure à l'émergence de quelque cinquième clivage, il ne faudrait pas confronter la genèse des partis verts à l'un des quatre clivages existants dont ces derniers représenteraient une objectivation nouvelle.

LES PARTIS VERTS COMME MANIFESTATION DU CLIVAGE « POSSÉDANTS/TRAVAILLEURS »

Dans le paradigme des clivages fondamentaux, le troisième, opposant les possédants et propriétaires aux travailleurs et non-propriétaires est le plus important. Depuis 1968, nombre de nouveaux partis apparurent mais ils étaient tous réductibles à l'un des quatre existants, pour ne pas dire des résurgences de manifestations partisans clairement identifiables de phénomènes historiques récurrents. Il en va tout autrement des écologistes qui, écartée la thèse d'une révolution nouvelle engendrant de nouveaux clivages, ne peuvent que traduire une réactivation d'un ancien.

Les deux révolutions que Rokkan situe à l'origine des clivages constituent des phénomènes d'ordre structurel, inscrits dans la longue durée politique et qui correspondent à des changements profonds : « la révolution nationale » à l'instauration de l'État-nation et à la rupture des allégeances religieuses et féodales, la révolution industrielle à bien plus que ce qu'on entend par-là en histoire sociale, c'est-à-dire à l'économie de marché se substituant aux économies autarciques et rurales. L'État-nation voit désormais sa toute puissance contestée par la mondialisation et l'intégration européenne mais cette situation nous paraît de nature à accentuer de plus belle les polarisations conflictuelles autour du clivage centre/périphérie qui découle de la révolution nationale au sens de Rokkan. Par ailleurs si la révolution industrielle ne semble plus concerner une Europe en voie de désindustrialisation, elle revêt la forme d'une révolution technologique qui maintient intacte la relation capital/travail et tend à renforcer encore la régulation de la société par le marché.

Dans leur revendication d'un développement économique plus respectueux des équilibres naturels et mis au service de l'homme, d'un développement durable, les verts se sont heurtés aux intérêts marchands et industriels. Partageant le même adversaire que la social-démocratie et le monde ouvrier, ils ont, une fois calmée l'effervescence idéologique des commencements et gagnés aux vertus du réalisme politique, opté pour des coalitions rouge-verte ou rose-verte. Ces dernières furent d'abord pratiquées au niveau local – Francfort, Lausanne, Liège – puis régional ou d'État fédéré, stato-

national enfin. Avec une particularité pour les verts français qui, s'étant scindés entre droite, gauche et ceux qui refusaient ce type d'alignements, finirent par intégrer la « gauche plurielle » au point qu'il est impossible de distinguer leur voix de celles obtenues par le parti socialiste et son satellite le parti radical de gauche²⁰. Il faudra attendre les élections européennes pour pouvoir évaluer le poids électoral des verts.

Ces constatations rendent légitimes l'imputation des partis écologistes à la « gauche » ou, en termes rokkanien, au versant « non-possédants » du clivage socio-économique. On peut avancer à l'appui de cette hypothèse les résultats obtenus par Bartolini et Mair qui constatent, pour la période qu'ils ont étudiée, une intéressante stabilité du bloc constitué par les socialistes, communistes, extrême ou nouvelle gauche et les verts. En revanche, la volatilité est importante au sein de ce bloc. L'électorat des verts s'est donc formé en puisant dans le vote de gauche.

Cette hypothèse pour séduisante qu'elle soit ne nous convainc pas pour diverses raisons, d'ordre méthodologique, stratégique et idéologique. Du point de vue méthodologique, dans leur étude, Bartolini et Mair ne testent pas d'autre hypothèse, à leur regret, que l'imputation des verts au clivage possédants/travailleurs dont tous les politistes s'accordent pour considérer qu'il forme la principale ligne de fracture politique dans l'Europe d'aujourd'hui. Par ailleurs, l'analyse s'arrêtant en 1985, elle reste tributaire de la situation des partis verts à cette époque. Or ces derniers ont continué leur pénétration et ont effectué une percée dans de vieilles terres démocrates chrétiennes comme la Wallonie et, en France, le nord, l'Alsace et la Savoie. En Wallonie, Ecolo est en passe de devenir l'expression politique quasi « autorisée » du Mouvement ouvrier chrétien. Les verts ont ainsi gagné des appuis dans des milieux jadis marqués par le MRP en France et l'UDB en Wallonie et, naguère encore, par le PSC bruxellois ou wallon. Il faut encore ajouter que, dans un pays lourdement grevé par l'absentéisme électoral, comme la Suisse, les écologistes ont surtout amené de nouveaux électeurs vers les urnes et politisé des secteurs très apolitiques comme les milieux des professions scientifiques et techniques. Ensuite, il serait incorrect de faire des partis écologistes les alliés fidèles de la gauche. Même si leurs préférences vont à une alliance

avec le SPD, les verts allemands n'ont pas répugné à conclure des accords avec les conservateurs de la CDU en fonction de considérations locales. Ceci témoigne d'une certaine autonomie par rapport au clivage possédants/travailleurs. Du point de vue idéologique enfin, Jean Mercier considère que le spectre couvert par l'écologique va des « conservationnistes » à droite au vert à gauche en passant par les environnementalistes²¹.

LES VERTS COMME MANIFESTATION DU « QUATRIÈME CLIVAGE »

Selon Stein Rokkan, le quatrième clivage est issu de la révolution industrielle comme le clivage possédants/travailleurs et à ce titre représente un clivage socio-économique. Toutefois, dans son cas spécifique, les effets conflictuels de la révolution génératrice s'exercent le long d'un axe défini comme territorial. Les partis qui en sont issus apparaissent comme territoriaux. Ils partagent ces caractéristiques avec les nationalistes, les autonomistes et les fédéralistes. Des partis qui procèdent du quatrième clivage sont des partis socio-économiques et territoriaux ; ils se situeront donc dans un double champ d'oppositions et d'alliances avec les formations issues du clivage possédants/travailleurs d'une part et du clivage centre/périphérie de l'autre. Cela étant, ils auront comme alliés et concurrents potentiels, les autonomistes et fédéralistes défenseurs de la périphérie²², en tant que partis territoriaux d'un côté et la gauche, vouée à la défense du travail, des salariés et des non-possédants en tant que parti socio-économique de l'autre. Par contre, une zone de répulsion s'établit entre eux et respectivement, en tant qu'issus de l'axe territorial, avec les partis centralistes, stato-nationalistes ou de forte tradition étatiste et en tant que procédant de la révolution industrielle, avec les partis conservateurs, libéraux et autres hérauts de la libre entreprise et du primat du marché.

Pour Stein Rokkan ce dernier clivage, économique et territorial, oppose les secteurs secondaires et tertiaires au secteur primaire. Il est Structuré par des lignes de conflits survenues sur le *Commodity Market*. Il engendre, sur l'enjeu des prix agricoles, l'apparition des partis agraires scandinaves. La crise de 1929 constitue le moment privilégié qui voit apparaître ces formations en Scandinavie

principalement, mais aussi dans les cantons protestants ruraux de Suisse avec, comme point fort, celui de Berne.

Il va de soi que les verts ne sont pas réductibles aux agrariens, à commencer par le fait que l'écologie est autant urbaine que rurale et que leur électorat se révèle essentiellement urbain et périurbain. De surcroît, on peut se demander si, dans sa formulation du clivage territorial-économique, Stein Rokkan n'aurait pas cédé à un ethnocentrisme scandinave, d'autant plus compréhensible que cette partie de l'Europe semblait la seule à être concernée par ce phénomène. Néanmoins, certaines analogies apparaissent d'abord, du point de vue de la symbolique et des alliances. Elles mettent en lumière ensuite des proximités généalogiques qui ne seraient pas évidentes à première vue qui justifient une reformulation du quatrième clivage par une diachronie rétrospective.

En abordant le niveau de compréhension le plus élémentaire ou, plus exactement, le plus directement perceptible, on constate qu'agrariens et écologistes partagent la même symbolique des couleurs, le vert. Dans la Scandinavie des années trente, « les verts » c'étaient les agrariens. On pourrait objecter que les couleurs ne signifient rien et qu'en Ulster les verts correspondaient aux nationalistes irlandais. Néanmoins, dès 1848, le rouge, couleur du sang et de l'interdit – Maurice Agulhon écrit de fort belles pages à ce sujet – s'imposa à la symbolique du mouvement ouvrier occidental. De même et sans grande concertation, on vit, dans l'entre-deux-guerres, les partis agrariens scandinaves et suisses ainsi que les partis paysans d'Europe orientale adopter le vert. Ils constituèrent à l'époque une « Internationale verte » dirigée par le leader bulgare Stamboulyski. Si, là où elle est arithmétiquement possible, la coalition « rose-verte » apparaît comme la plus logique, la Suède des années trente connut une coalition « rouge-verte », celle qui, sous la présidence de Per-Albin Hanson mit en place l'État-providence. Les agrariens prêtèrent ainsi main-forte aux sociaux-démocrates et contribuèrent à l'édification de ce modèle suédois, première manifestation de ce que Mario Telò qualifia de *New Deal* européen²³.

On constate ensuite que, après leur rupture avec les sociaux-démocrates dans les années cinquante, les agrariens suédois, devenus le parti du centre, adoptèrent, dans les années soixante, un

programme fondamental qui en fit des écologistes avant la lettre. Les thèmes originaux exposés par le parti s'articulaient autour de deux axes²⁴. D'une part, l'action en faveur de la décentralisation et contre l'avènement d'une mégapole bétonnée unissant Stockholm à Malmö et Gothenbourg. Les thèses mises en avant évoquent le « *small is beautiful* » de Schumacher. Les sociaux-démocrates sont ainsi dénoncés pour leurs politiques centralistes et hyper réglementaires. D'autre part, la défense des équilibres écologiques, assortie, en matière de politique de l'énergie, d'une farouche opposition au nucléaire. Cette prise de position se traduit concrètement par une vigoureuse campagne contre la création de nouvelles centrales atomiques. Elle culmina avec les élections de 1976 qui portèrent au pouvoir un gouvernement de centre-droite dirigé par Thorbjörn Fälldin, chef du parti du centre. Les options de ce parti se conciliaient malaisément avec celles défendues par les conservateurs, rendirent le gouvernement incohérent et fragile. Il s'effondra après un an et demi de tiraillements. Aux élections de 1979, le seul vaincu fut le Centerpartiet qui, perdant un tiers de ses sièges, fit les frais d'une impossible conciliation entre, d'une part, son projet, et de l'autre, son inimitié envers les sociaux-démocrates lui imposant de s'entendre avec les conservateurs. Les tensions internes qui subsistent encore aujourd'hui entre l'aile purement écologiste du parti et celle vouée à la défense des intérêts agricoles provoquèrent le départ d'une partie des jeunesses centristes qui furent à l'origine, en 1981, de la création du parti de l'environnement – les verts dont le premier leader fut un ancien député libéral et qui fut rejoint par la nébuleuse alternative²⁵. Cependant l'affirmation d'un parti spécifiquement vert n'empêcha point les écologistes « ni droite, ni gauche » – fort proches du MEI français de rester au Centerpartiet toujours opposé au nucléaire et, aujourd'hui, au projet de pont visant à relier la Suède au Danemark. La même évolution, quoique plus récente, ainsi que les mêmes tendances internes, se constatent chez les agrariens norvégiens qui, face à des verts, électoralement négligeables, représentent – avec les socialistes de gauche – la seule force parlementaire vouée à la défense de l'environnement.

Enfin, et en dépit de la découverte du « chaînon manquant » entre partis verts et agrariens, l'affirmation des écologistes dans des pays qui l'ignorèrent jusque là, du clivage territorial économique, impose

une reformulation de ce dernier. Verts et agrariens correspondent à des traductions partisans et dans des périodes historiques distinctes d'un même clivage. Les contradictions historiques qui l'engendrèrent sont anciennes. Elles se situent au cœur du rapport homme-nature dont Marx le premier mit en exergue l'importance séminale. Dans un modèle ultérieur au paradigme des quatre clivages et auquel il consacra des études bien plus approfondies – « la carte conceptuelle de l'Europe de l'ouest » – Rokkan fit des villes et des réseaux urbains la concrétisation territoriale du marché²⁶. Ainsi peut-on faire de l'appropriation marchande de la terre et de la nature, l'origine d'une contradiction homme/nature dans les sociétés industrielles libérales. Polanyi déjà rapprochait les deux phénomènes générateurs de contradictions – on peut aisément les identifier aux deux clivages économiques de Rokkan – en constatant que « la fiction marchandise ne tenait aucun compte du fait qu'abandonner le destin des hommes et du sol au marché équivaldrait à les anéantir »²⁷. Et c'est bien ce qui s'est produit, la perte du mode de production spécifique du monde rural, la désertification des campagnes, l'industrialisation de l'agriculture jointe à son intégration dans l'agro-alimentaire ont, autant que les industries lourdes et l'automobile, contribué à la destruction des équilibres naturels globaux. La révolution industrielle constitue une conséquence de l'instauration de l'économie de marché et c'est celle-ci qui se révèle politiquement fondamentale. Elle engendre ainsi le clivage possédants/travailleurs dans l'axe fonctionnel et, dans l'axe territorial, un clivage que nous préférons qualifier de marché/nature.

Dans cette perspective l'émergence des partis agrariens, dans des pays et régions protestants qui ne connurent ni la féodalité ni le servage, correspondait à une volonté de défense des activités socio-économiques relatives à un mode d'exploitation de la nature contre le monde industriel et capitaliste. Il s'agissait de partis voués à la médiation d'intérêts matériels. L'émergence des partis verts, dans les pays les plus économiquement développés et urbanisés, correspond à la volonté de lutter contre les effets dévastateurs de l'appropriation marchande de la nature et de promouvoir un développement économique utilisant la nature en respectant ses équilibres au profit de l'individu humain. Même si des courants au sein de certains partis écologistes semblent faire passer la nature avant l'homme, ce n'est

certes pas la tendance manifestée par les formations qui bénéficient d'une représentation parlementaire et qu'on peut difficilement accuser de privilégier l'arbre et l'animal aux dépens de l'homme ! Il s'agit de partis voués à la défense d'intérêts idéels.

Catégorie partisane récente, postérieure à la construction européenne et qui s'organisa d'emblée à l'échelle de l'Europe, les partis verts se laissent aisément classer. Loin d'invalider les théories des clivages fondamentaux comme le prétendent les tenants de la thèse du *defreezing*, leur apparition sur la scène politique atteste, au contraire, de la souplesse et de la prévisibilité du grand politiste norvégien disparu il y a vingt ans déjà. Au-delà des nomenclatures et des énoncés utilisés par Rokkan, il faut retenir la logique sublimant sa démarche. Localiser les verts et, plus précisément leur genèse, dans les contradictions provoquées par l'économie capitaliste sur l'axe territorial, leur catégorisation comme partis économiques-territoriaux, les définit mieux que toute autre catégorie.

L'imputation des verts au quatrième clivage de Rokkan, reformulé en opposition marché/nature, nous amène, en corollaire, à considérer qu'il s'agit d'une *réactivation* nouvelle d'un clivage fondamental. Il y a un lien ontologique entre l'apparition des écologistes et l'échec de ceux qui, en Occident, exploitaient et géraient la nature au bénéfice des êtres humains. Face à la logique marchande, ils ne purent ou surent poser des garde-fous efficaces. Servis par la vague altruiste qui caractérisait les générations post-matérialistes déçues par « l'ère de l'abondance », les partis verts se sont imposés en quelques années comme une force politique crédible, porteuse de réponses au niveau mondial. Comme la social-démocratie dont l'internationalisme cherche un second ou un troisième souffle, l'écologie politique inscrit son action dans un registre planétaire, tant il est vrai que comme le révéla, en 1986, le contraste entre la télévision suisse romande d'une part et les chaînes françaises, le nuage de Tchernobyl ne s'arrêta point au milieu du lac Léman, soucieux de respecter l'espace aérien de la République...

NOTES

¹ Karl Polanyi, *La grande transformation*, Paris, Gallimard, 1989, p. 180.

² Avec Brice Lalonde en 1981, Antoine Waechter en 1988 et Dominique Voynet en 1995.

- ³ Exemple : Luc Ferry, *Le nouvel ordre écologique : l'arbre, l'animal et l'homme*, Paris, Grasset, 1992.
- ⁴ Voir M. Crapez, *Naissance de la gauche*, Paris, Éditions Michalon, 1998 ; Voir Philippe Braud, *Le suffrage universel contre la démocratie*, Paris, PUF, 1980, pp. 165-175 ; Jean-Marie Denquin, *Science politique*, Paris, PUF, 1991, pp. 333-337 et Daniel-Louis Seiler, *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1991, pp. 38-53.
- ⁵ Seymour-Martin Lipset, Stein Rokkan (ed.), *Party systems and voters Alignments*, New York, The Free Press, 1967.
- ⁶ R. Dalton, S. Flanagan, P. Beck (ed.), *Electoral change in Advanced Democracies*, Princeton, Princeton University Press, 1984.
- ⁷ J.T. Hottinger, « Le dégel des clivages ou une mauvaise interprétation de la théorie de Lipset et Rokkan », *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 2, n°1, 1995, pp. 47-59.
- ⁸ M. Shamir, « Are Western European Party Systems « Frozen » ? », *Comparative Political Studies*, Vol. 17, 1984.
- ⁹ Stefano Bartolini, Peter Mair, *Identity, Competition and Electoral Availability*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.
- ¹⁰ J.T. Hottinger, *op. cit.*, p. 59, nos italiques.
- ¹¹ Ronald Inglehart, H.D. Klingemann, « Ideological conceptualization and value priorities », in Samuel Barnes, Max Kaase, Klaus Allerbeck (ed.), *Political Action : mass participation in five western democracies*, Beverly Hills, Sage, 1979, pp. 206-207.
- ¹² Ronald Inglehart, *The Silent Revolution : changing values and political styles among western publics*, Princeton, Princeton University Press, 1977.
- ¹³ Pour les premières études : voir *Ibid*, pp. 36-37.
- ¹⁴ Ronald Inglehart, « Value Priorities and Socio-economic Change », in Samuel Barnes, Max Kaase, Klaus Allerbeck (ed.), *op.cit.*, p. 330.
- ¹⁵ *Ibid*, p. 345.
- ¹⁶ Ronald Inglehart, *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Paris, Économica, 1992.
- ¹⁷ Bernard Cathelat, *Les styles de vie des Français*, Paris, Stanké, 1978.
- ¹⁸ Il s'agissait d'une analyse de correspondances.
- ¹⁹ Le mot *contradiction* doit être entendu ici dans son acception hegeliano-marxiste, tel que nous l'avons exposé jadis dans le chapitre II de *Partis et familles politiques*, Paris, PUF, 1980.
- ²⁰ À « gauche » Les verts ainsi que les amis de Noël Mamère qui les ont rejoints à l'instar de leur leader. À « droite » et au « centre » Corinne Lepage et Brice Lalonde, non-alignés aux « purs » le Mouvement pour une écologie indépendante.
- ²¹ J. Mercier, *Downstream and Upstream Ecologists*, Westpat, Praeger, 1997, pp. 7-14.
- ²² Les connexions avec les partis de défense de la périphérie furent très bien mises en lumière par Jérôme Vialatte. Voir Jérôme Vialatte, *Les partis verts en Europe occidentale*, Paris, Économica, 1996.
- ²³ Mario Telò, *Le New Deal européen*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1988.
- ²⁴ Daniel-Louis Seiler, *De la comparaison des partis politiques*, Paris, Économica, 1986, pp. 116-119.
- ²⁵ M.-B. Ohman, « Suède », in Guy Hermet, J.-T. Hottinger, Daniel-Louis Seiler (ed), *Les partis politiques en Europe de l'Ouest*, Paris, Économica, 1998, pp. 432-433, Miljöpartiet-de Gröna.
- ²⁶ Karl Polanyi, *op. cit.*, p. 180.
- ²⁷ *Ibid.*, p. 180.

COMMENT QUALIFIER
ET RÉPERTORIER
LES PARTIS VERTS ?

Une typologie est plus qu'une classification selon un critère spécifique ; c'est plutôt une synthèse de qualifications qui sont considérées essentielles pour décrire et comprendre un objet. C'est exactement cet « essentialisme », cette ambition de décrire l'essence d'un objet, qui répugne les chercheurs qui se concentrent sur les études empiriques : ils n'aiment pas les typologies. Et de fait, il existe un danger de réification : considérer purement et simplement les « types » construits pour la réalité. Selon nous, cette réification n'est pas nécessaire. Il est possible d'appréhender une typologie comme une construction heuristique et provisoire pour créer des hypothèses. Placée en introduction d'un ouvrage, le lecteur aura l'opportunité de juger si la typologie aide à mieux comprendre et saisir les partis verts et, dans quelle mesure.

Mais comment construire cette typologie ? Il existe plusieurs possibilités. D'abord, il est possible de classer en fonction des projets et des idéologies des partis. Telle a par exemple été l'optique de Robyn Eckersley dans son important ouvrage *Environmentalism and Political Theory*¹. Y sont successivement envisagés l'écocentrisme « pur », l'éco-socialisme, l'éco-anarchisme, l'éco-féminisme. On pourrait y ajouter l'éco-libéralisme et l'éco-conservatisme. Si cette classification est utile à l'échelle des théories, elle l'est nettement moins dans le classement des partis. Presque toutes les formations écologistes ont emprunté à ces idéologies pour façonner leur programme de sorte qu'elles sont à peine reconnaissables. Tout au plus, pourrait-on pointer que certains partis sont un peu plus écocentristes que d'autres, à tel ou tel moment de leur histoire.

Pour sa part, Ferdinand Müller-Rommel a construit dans *Grüne Parteien in Westeuropa : Entwicklungsphasen und*

*Erfolgsbedingungen*² une typologie qui paraît plus facile à mettre en œuvre. Pour ce faire, il s'est inspiré de la thèse de Mogens Pedersen selon laquelle les partis politiques parcourent un cycle de vie : ils naissent, grandissent, deviennent adultes, vieillissent et meurent. À partir de ce canevas, Müller-Rommel distingue quatre types :

(a) les partis toujours jeunes ou infantiles, sans expérience parlementaire ;

(b) les partis adolescents, qui sont prêts à faire leur entrée dans les enceintes parlementaires, après une expérience réussie au niveau local ou au niveau européen ;

(c) les partis jeunes adultes, qui ont glané quelques sièges au parlement national ;

(d) les partis adultes, très professionnalisés et parlementarisés.

Bien que cohérente, cette typologie est trop descriptive et trop peu utile si l'on passe le cap de la simple description et si l'on veut comprendre le développement des partis. Je me propose donc de l'améliorer et de l'approfondir.

Ma proposition de typologie se fonde sur le rapport du parti vert à son système national de partis. Mon hypothèse est que le développement et le succès d'un parti dépendent surtout de sa position dans ce système. À son tour, cette position est déterminée par le projet ou l'idéologie du parti vert, mais plus encore par les clivages dominants du système politique, la culture politique, le système électoral et les positions des autres partis. Parmi ces clivages politiques, il importe de considérer les conflits de classe et de religion, de tensions entre la région centrale et les régions périphériques ou entre groupes ethniques. Mais aujourd'hui, il importe aussi de prendre en compte un conflit de valeurs, comme l'a décrit Ronald Inglehart³.

Compte tenu de ces éléments, nous pouvons distinguer cinq positions essentielles :

(a) une situation marginale, largement déterminée par le système électoral ou bien par les clivages sociaux ;

(b) une position presque aussi marginale, à l'ombre d'autres formations plus ou moins vertes ;

(c) une posture isolée, fondée sur le thème « ni droite ni gauche » ;

(d) une position de parti modéré ou de centre-gauche, en alliance avec la social-démocratie ;

(e) une position de parti radical ou de gauche alternative, en concurrence avec la social-démocratie.

Elaborons ces types et présentons quelques exemples.

LA SITUATION DE MARGINALITÉ

De manière générale, la position d'un parti vert restera très marginale dans des pays moins développés, où la population se soucie beaucoup de son existence matérielle – les *bread-and-butter issues*, la survie – et nettement moins de son environnement. Comme Inglehart l'a montré, on doit d'abord résoudre les problèmes de la vie matérielle avant de s'intéresser à la qualité de la vie et à d'autres valeurs post-matérialistes. Par conséquent, là où le post-matérialisme reste très minoritaire et les clivages classiques – conflits de classe ou conflits ethniques – sont dominants, un parti vert peut jouer au mieux un rôle marginal dans une grande coalition de gauche ou du centre. C'est la situation qui prévaut au Portugal, où la formation Os Verdes est alliée au parti communiste portugais. C'est le même type de cas que l'on rencontre en Europe centrale, où les partis verts sont assez marginaux. L'Ukraine fait exception : la pollution ne menace pas seulement la qualité de vie, mais aussi la survie d'un nombre très important d'individus, comme on le sait depuis la catastrophe de Tchernobyl⁴.

Mais même dans un pays très riche, où les valeurs post-matérialistes sont bien enracinées, la position d'un parti vert peut rester marginale si le système politique est dominé par une confrontation bipartite et ne laisse que peu d'espace aux nouveaux partis. C'est la situation qui prédomine en Grande-Bretagne, où le mode de scrutin uninominal à un tour est très défavorable pour les verts. Peu importe alors si le parti vert est radical et écocentriste ou modéré. Au mieux, il ne peut gagner que quelques sièges au niveau municipal. Au-delà du Royaume-Uni, on peut l'observer dans d'autres pays anglophones : aux États Unis, au Canada et à Malte⁵.

UNE POSITION DE QUASI-MARGINALITÉ

Pas beaucoup moins marginale sera la position d'un parti vert qui existe à l'ombre d'un parti de la nouvelle gauche ou de la gauche post-matérialiste. Souvent, ce dernier a pris une couleur plus ou moins verte (verte-rouge) dans le courant des années quatre-vingt, avant l'émergence d'un « vrai » parti vert. On peut relever ce type de situation dans un système de partis assez différencié et pluriforme, où s'ouvre un espace politique pour une nouvelle gauche (post-matérialiste) aux côtés de la gauche matérialiste (sociale-démocrate ou communiste). Dans ces conditions, le nouveau parti vert restera petit, même « avorté », mais « pur » au sens idéologique : il s'agit probablement des partis les plus éco-centristes.

Dans le paysage politique européen, il existe plusieurs exemples :

(a) les formations De Grønne au Danemark et en Norvège, qui existent à l'ombre des partis socialistes de gauche (respectivement, le Socialistisk Folkeparti – le parti socialiste populaire – et le Socialistisk Venstreparti – le parti de la gauche socialiste) ;

(b) le parti De Groenen aux Pays-Bas, qui survit aux côtés de Groen-Links – Rouge-vert ;

(c) Los Verdes en Espagne, qui est une petite composante de la coalition Izquierda Unida – Gauche unie – dominée par le parti communiste espagnol ;

(d) la Graent Frambod – l'Alliance verte – en Islande, qui fait face à la concurrence du parti des femmes (Samtök um kvennalista) et du parti post-communiste (Althydubandalag – Alliance populaire) ;

(e) les écologistes grecs, à côté de la Coalition de la gauche et du progrès (Synaspismos ti Aristeras kai tis Proodou).

UNE POSTURE D'ISOLEMENT

Originellement, la plupart des partis verts ont refusé de choisir entre la gauche et la droite et de s'inscrire dans un cadre de relation privilégiée avec l'un ou l'autre partenaire politique. Ils se sont donc volontairement placés dans une position d'isolement sur l'échiquier politique ; dans une position d'opposition totale. En réalité, ils adoptent très fréquemment des positions modérées sur les

problèmes socio-économiques. On peut alors les classer au centre-gauche de l'échiquier politique sur la base d'un ensemble d'éléments suivants : contre l'étatisme et la planification de la gauche socialiste mais pour l'État social et contre le néo-libéralisme du marché. Cette position est tenable dans un système pluriforme, plus ou moins polarisé, où il existe presque toujours un espace au centre de l'échiquier politique. Néanmoins, on peut douter qu'elle soit très stable dans la durée. Ou ce type de parti reste très petit, sinon marginal – il y a alors un transfert vers les premier ou deuxième types – ou ce type de parti « grandit ». Dans cette hypothèse, le parti est, tôt ou tard, séduit par le parti social-démocrate afin de former une coalition ou de soutenir un gouvernement. Dans ces conditions, le parti vert évolue vers le quatrième type.

Cette position intermédiaire explique le peu d'exemples contemporains. On peut peut-être classer dans cette catégorie le parti Comhoantas Glas (parti vert irlandais). Tous les autres partis verts ont commencé dans ce cadre mais ont muté vers un autre type. Ainsi, les verts français, I Verdi (les verts italiens), le Miljöpartiet De Grönne (les verts suédois) et Vihreat Liitto (la Ligue verte finlandaise) avaient initialement choisi cette posture d'isolement. Mais durant les années quatre-vingt-dix, ils sont tous devenus des alliés du parti social-démocrate de leur système politique.

UNE FORMATION DE CENTRE-GAUCHE ALLIÉE À LA SOCIAL-DÉMOCRATIE

Dans un système relativement polarisé entre la gauche et la droite, le centre politique est faible. Dès lors, l'acteur premier de la gauche, le parti social-démocrate, cherche des alliés partout, y compris chez les verts. L'alliance peut se faire sur la base d'un ennemi commun : la droite. Pour participer à une coalition gouvernementale, il faut que le parti vert « s'adapte » : en particulier qu'il se professionnalise et qu'il modère certaines de ses positions. Bien sûr, cette mutation, est plus aisée s'il s'agit à l'origine d'une formation avec des positions centristes, qui laisse le terrain du radicalisme oppositionnel à d'autres formations – partis communistes ou socialistes de gauche. Cette situation concerne les partis suivants :

(a) les verts en France depuis qu'a été établie en 1996-1997 l'alliance rassemblant les partis de la gauche plurielle (le parti socialiste, le parti communiste, les verts, le Mouvement des citoyens et le parti radical de gauche) ;

(b) les verts en Italie depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, où la mode de scrutin à dominante majoritaire a, en 1994, encouragé le parti de la gauche démocratique (PDS) à faire une alliance avec les verts et d'autres formations⁶ ;

(c) les verts en Finlande, où Vihreat Liitto s'est jointe à une coalition dite Arc-en-ciel, non seulement avec les sociaux-démocrates, mais aussi avec le parti conservateur, les libéraux et les post-communistes de l'Alliance de gauche, tous unis, en 1995, contre le Centre incarné par le parti agrarien ;

(d) les verts en Suède, où depuis les élections de 1998, le Miljöpartiet de Grönne soutient avec le parti de la gauche (post-communiste) un gouvernement social-démocrate minoritaire ;

(e) les verts en Allemagne, où Die Grünen est en coalition avec le SPD depuis octobre 1998. L'opposition radicale de gauche est aujourd'hui incarnée par la formation post-communiste, le parti du socialisme démocratique (PDS).

UNE POSITION DE PARTI RADICAL OU DE LA GAUCHE ALTERNATIVE

Les autres partis verts ont une posture de parti radical, qu'on peut aussi décrire comme la « gauche alternative ». Ce type de parti est le concurrent le plus sérieux du parti social-démocrate, généralement très modéré. C'est d'autant plus le cas si le parti social-démocrate gouverne traditionnellement avec de grands partis du centre, soit démocrates chrétiens, soit libéraux, ce qui est la situation classique des systèmes consociationnels. Dans cette configuration le parti social-démocrate est relativement faible et vulnérable à sa gauche. Auparavant, cette position à gauche de la social-démocratie était occupée par un parti communiste. Mais depuis le milieu des années quatre-vingt, les partis communistes n'ont plus de représentation parlementaire dans ce type de situations. Il y a alors un vide qui a pu être comblé par une formation de la nouvelle gauche, post-

matérialiste, même si elle rejette en réalité tout à fait le communisme.

En effet, le parti de la « gauche alternative » n'est pas forcément plus à gauche que la social-démocratie au sens traditionnel ou matérialiste de « gauche ». Il n'est pas nécessairement plus étatiste ou égalitaire que les sociaux-démocrates. Mais il veut changer le système politique et social, « vivre autrement » (*anders gaan leven* : le nom original du parti vert flamand). Ce type de parti vert attire des électeurs qui veulent simplement « voter contre ». Par conséquent, il peut certes « grandir », pourvu qu'il reste en dehors du gouvernement. Les partis verts qui se trouvent dans cette situation sont les suivants :

(a) Die Grünen en Allemagne jusqu'au scrutin victorieux de septembre 1994 ;

(b) Die Grünen en Autriche. Il en sera ainsi aussi longtemps que sociaux-démocrates du SPÖe et démocrates chrétiens de l'ÖVP gouverneront ensemble ;

(c) Groen-Links aux Pays-Bas, bien que cette formation ait un concurrent à sa gauche : le parti socialiste ;

(d) Agalev et Ecolo en Belgique, quoi qu'assez modérés et au « seuil » du gouvernement en certaines occasions ;

(e) De Greng Alternativ (l'Alternative verte) au Luxembourg ;

(f) le parti vert suisse est un cas particulier : à l'échelle fédérale, il reste en dehors de la coalition gouvernementale. Mais c'est plus en raison de sa taille modeste qu'à cause de son radicalisme. Selon Daniel Schloeth, il est pourtant perçu comme à la gauche du parti social-démocrate⁷ par les électeurs.

Dans tous ces pays, le parti communiste ne joue plus aucun rôle. Bien qu'il ait survécu au parlement suisse (Nationalrat), il a disparu des parlements allemand et autrichien (dans les années cinquante), néerlandais (1986), belge (1985) et même luxembourgeois (1994).

Il est évident que nous pourrions imaginer d'autres types de partis verts ; par exemple un parti vert du centre-droit, allié d'un parti conservateur ou démocrate chrétien. On pourrait aussi évoquer un parti vert de la « droite alternative » ou de la « nouvelle droite ». Mais il nous semble très difficile d'identifier de tels partis parmi la famille écologiste. En Allemagne l'Ökologische Demokratische Partei (ODP) peut être classifié comme de centre-droit, proche de la

CDU. Mais il est bien trop petit pour devenir un allié intéressant. Aussi introuvable me paraît un parti vert radical de droite. La Finlande fait peut-être exception avec le petit parti écologiste (Ekologinen Puolue). Cette formation suit plus ou moins l'inspiration excentrique mais très à droite de Pentti Linkola, un écrivain et pêcheur. Celui-ci rêve d'établir une dictature écologiste⁸.

Pour conclure, je crois que les cinq types introduits suffisent aujourd'hui pour classer la plupart des partis verts qui existent à l'heure actuelle. Bien sûr, la situation est ouverte. Le XXI^e siècle nous offrira peut-être des changements.

NOTES

¹ Robyn Eckersley, *Environmentalism and Political Theory*, New York, State University of New York Press, 1992.

² Ferdinand Müller-Rommel, *Grüne Parteien in Westeuropa: Entwicklungsphasen und Erfolgsbedingungen*, Opladen, Westdeutscher Verlag, 1993, pp. 85-89.

³ Ronald Inglehart, *Culture Shift*, Princeton, Princeton University Press, 1991.

⁴ Voir la contribution de Jean-Michel De Waele dans ce volume.

⁵ Voir la contribution de Florence Faucher dans ce volume.

⁶ Voir la contribution de Roberto Biorcio dans ce volume.

⁷ Daniel Schloeth, *The Greens and the Car Party*, contribution présentée à la Conférence annuelle de l'ECPR à Oslo, 1996, 14 pages. Voir aussi Clive Church, « Switzerland: Greens in a confederal polity », in Dick Richardson et Chris Rootes (ed.), *The Green Challenge. The development of Green parties in Europe*, Londres, Routledge, 1995, pp. 146-167.

⁸ Jukka Paastela, *Conformations of Green Politics: the case of Finland*, contribution présentée à la Conférence annuelle de l'ECPR à Warwick, 1998.

Daniel Boy

LES VERTS FRANÇAIS ONT-ILS CHANGE ?

Durant une dizaine d'années, de sa fondation (en 1984) jusqu'au début des années 1990, le mouvement vert français a semblé se distinguer de certains de ses homologues européens par deux singularités. D'abord une frilosité à l'égard des alliances politiques qui s'inspirait d'une position politique neutraliste, le célèbre « ni droite ni gauche ». En second lieu une faiblesse électorale et militante chronique doublée, à partir du début des années quatre-vingt-dix d'une division, voire d'un éclatement de l'écologie politique en organisations concurrentes. Cette situation n'empêchait pas les succès électoraux ponctuels (11% par exemple aux élections européennes de 1989) mais depuis la naissance de Génération écologie en 1990, les scores se partageaient entre les deux organisations et tendaient peu à peu à s'effriter. Ainsi aux dernières élections européennes, Les verts et Génération écologie présentant des listes séparées atteignirent à peine, à eux deux, le total de 5% des suffrages¹.

Mais aujourd'hui Les verts français sont au pouvoir au sein d'une coalition électorale de gauche regroupant le parti communiste, le parti socialiste, le Mouvement des citoyens et le parti radical. Leur principal leader, Dominique Voynet, occupe le poste de ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement. Certaines concessions ont été obtenues des partenaires de la majorité plurielle dans le domaine des politiques environnementales, même si des divergences de point de vue importantes subsistent à l'évidence. Parallèlement, l'éternel rival, devenu ces derniers temps ennemi juré des verts, Brice Lalonde semble avoir à peu près disparu de la scène politique. Enfin une partie des militants des organisations concurrentes ont rejoint un parti vert qui a augmenté son nombre

d'adhérents, toujours modeste à l'aune des autres partis européens, d'environ 50% passant en quelques mois de 4 000 à 6 000 membres.

Que s'est-il passé ? Comment expliquer cette brusque réussite ? Les verts français ont-ils profondément changé d'orientations idéologiques et politiques ? Leur succès apparent se fonde-t-il sur une mutation électorale importante ?

Pour tenter de répondre à ces questions, analysons d'abord les évolutions idéologiques et politiques du mouvement français au cours de ces dernières années. Puis essayons de faire le bilan de ses résultats électoraux.

LES CHANGEMENTS AU SEIN DU MOUVEMENT : STRATEGIES ET IDEOLOGIES

D'où vient le mouvement des verts français dans ses origines idéologiques ? Avait-il au moment de sa fondation des éléments qui le distinguaient des autres mouvements européens ?

On sait que l'écologie politique a émergé dans le champ politique en France dix ans avant que ses différentes composantes ne constituent officiellement, en 1984, le parti des verts. De la candidature de René Dumont à l'élection présidentielle de 1974 jusqu'à cette fondation, l'écologie a été représentée par une succession d'organisations éphémères, toujours présentes sur le terrain électoral, mais généralement incapables de résister à la démobilisation qui suit les lendemains de fêtes électorales². Les souvenirs des militants³ de cette première période de l'écologie politique montrent que d'un point de vue idéologique ils ne différaient guère de leurs homologues européens. Comme eux ils provenaient souvent d'une mouvance de gauche ou d'extrême gauche, comme eux ils avaient participé aux mobilisations de ces nouveaux mouvements sociaux qui, à travers toute l'Europe contestaient, le militarisme ou le nucléaire, prônaient le féminisme ou le respect des équilibres naturels.

Mais quand elle arrive à maturité sous forme d'un parti politique constitué en 1984, l'écologie française se trouve aussi au plus bas de son cycle électoral : le temps des « déçus du socialisme » est déjà arrivé mais ce mouvement ne profite guère à l'écologie. Il est vrai que la crise de l'environnement, vivace dans les années soixante-dix a

fait place dans les mentalités de beaucoup au désir obstiné de sortir de la crise économique. Pour atteindre cet objectif, pour revenir enfin à ce plein emploi qui était la règle des « trente glorieuses » beaucoup croiront aux remèdes proposés par la gauche : plus d'État, plus d'investissement public, plus de contrôle de l'économie. D'autres, et peut-être parfois les mêmes, vont vouloir goûter au libéralisme proposé par la droite. Dans ce combat idéologique opposant les valeurs de l'État à celles du marché l'écologie politique française est comme oubliée. Aux élections européennes de 1984, Les verts, déjà concurrencés par une liste écolo-centriste ou figure Brice Lalonde, ne réalisent que 3,4% des suffrages. Deux ans plus tard, aux élections législatives qui voient le retour, très provisoire de la droite, ils obtiennent l'un de leur plus mauvais résultat 2,5%⁴.

C'est dans ce contexte de dépression subie par l'écologie politique française qu'il faut comprendre l'arrivée au pouvoir d'Antoine Waechter, qui, par son rôle personnel, son style politique, ses préférences idéologiques va influencer les stratégies et les orientations politiques des verts pendant plusieurs années. Au milieu des années quatre-vingt, les militants verts sont accablés par leurs échecs successifs : de la gauche qui est arrivée au pouvoir ils n'ont à peu près rien obtenu⁵, sinon de vagues promesses avant l'élection et beaucoup de mépris après. Oubliés ou plus souvent moqués par les mass médias qui ne suivent plus guère leurs assemblées et ne reprennent pas leurs communiqués de presse, ils se sentent isolés de la société. Ne bénéficiant d'aucun système de financement des partis politiques, ils payent cher le prix de leurs échecs électoraux et ne disposent que de ressources extrêmement limitées.

Or au printemps de 1986 les membres de la majorité des verts, parmi lesquels Yves Cochet, vont commettre une erreur stratégique grossière vis-à-vis des militants. Sûrs de leur succès devant l'assemblée générale, convaincus que la seule issue à l'isolement politique des verts passe par une alliance avec le parti socialiste ils négligent de préparer sérieusement leur motion et d'assurer leur majorité. Mais à la surprise de tous, Antoine Waechter présente un texte dont l'argument central « l'écologie n'est pas à marier » convainc une large majorité des militants. Porté par un réflexe de fierté, par un désir de se replier sur des valeurs clairement identifiables, Waechter gagne pour longtemps l'estime des militants

Verts. Paradoxalement le style du personnage, effacé, d'apparence modeste, peu éloquent, plaît à des militants qui rejettent volontiers les personnalités trop brillantes et la personnalisation du pouvoir. Enfin, Waechter va profiter pendant toute la fin des années quatre-vingt d'un retour à une conjoncture de préoccupation environnementale. La fin de la décennie quatre-vingt est en effet marquée par une série d'accidents environnementaux (Tchernobyl, la pollution de la mer du nord, la découverte par le grand public de l'effet de serre et de la réduction probable de la couche d'ozone, etc.) qui va, dans toute l'Europe, favoriser la réussite des mouvements écologistes. Aux élections européennes de 1989, les écologistes français, comme leurs voisins européens, réalisent un score exceptionnel, près de 11% et reviennent brutalement sur une scène politique dont ils étaient, de fait, exclus depuis plusieurs années. Pour le militant de base qui a douloureusement vécu une longue traversée du désert comment ne pas attribuer ces réussites à la « ligne Waechter » ? Pour plusieurs années, au sein des verts français la domination du slogan « ni gauche ni droite » empêche l'expression claire d'une opposition de gauche. Pour ceux qui continuent à souhaiter secrètement le choix d'une stratégie d'alliance avec des partenaires de gauche la reconquête du pouvoir au sein du parti sera longue et progressive.

Mais ce triomphe apparent d'une ligne politique est en réalité trompeur car il laisse croire que dans la période waechtérienne, les militants verts français auraient cessé de soutenir, au fond d'eux-mêmes les valeurs de gauche ou d'extrême gauche communes à la plupart des militants verts en Europe. Or les études réalisées sur les militants pendant la période de majorité waechtérienne démentent clairement cette conception : en réalité même quand ils plaident pour une autonomie politique absolue, même quand ils refusent de se situer sur la dimension gauche/droite les militants verts partagent, dans leur majorité, les valeurs constitutives de la sensibilité écologiste en Europe : post-matérialisme, libéralisme des mœurs, tolérance, antiracisme, refus de l'autorité, etc. Ainsi dans une étude réalisée en 1989 auprès des militants présents à l'assemblée générale annuelle des verts, il apparaissait que 85% des militants approuvaient « l'abandon sans préalable par la France de sa force nucléaire », 85% se prononçaient pour « le droit de vote aux immigrés pour les

élections locales » 84% pour « l'annulation totale de la dette des pays pauvres envers la France »⁶.

Les militants verts étaient donc, dès cette époque, très proches de leurs homologues européens. Leur unique tabou, pendant la période de domination de la majorité waechtérienne, était celui de l'alliance éventuelle avec des partenaires politiques. Pourtant, au fil des assemblées générales qui réunissent chaque année le mouvement, on verra peu à peu s'affirmer une opposition « de gauche » — c'est-à-dire convaincue de la nécessité d'une alliance électorale avec la gauche — à la ligne politique incarnée par le slogan « ni droite ni gauche ». Représentée par des militants tels que Yves Cochet⁷, Dominique Voynet⁸ ou Jean-Luc Bennahmias⁹, elle entame un peu plus, année après année, le capital de la majorité waechtérienne jusqu'à parvenir à rassembler une majorité à l'assemblée générale de Lille en 1993. Dès lors, l'écologie politique française suit une évolution logique : à l'assemblée de 1995 les militants ouvrent officiellement la possibilité de rechercher un accord avec des partenaires politiques. Peu après le mauvais résultat enregistré par Les verts aux élections européennes de 1994, Antoine Waechter, qui fait désormais partie de la minorité du mouvement décide de lui-même de quitter le parti. Cette incroyable erreur stratégique donne toute liberté à la nouvelle majorité de dominer sans partage le mouvement. Au cours de l'année 1996 des pourparlers sont engagés avec le parti socialiste pour rechercher les conditions d'un accord électoral. Ces négociations sont accélérées par la dissolution de l'Assemblée nationale provoquée par Jacques Chirac. Enfin, aux élections législatives de 1997, Les verts français entrent pour la première fois au parlement grâce à un accord avec le parti socialiste qui leur réservait une trentaine de circonscriptions dont une dizaine étaient effectivement « gagnables ».

Le texte signé avec le parti socialiste dans le cadre de cet accord électoral permet de prendre la mesure des positions idéologiques et politiques du mouvement au moment où il s'apprête à entrer dans la coalition de gauche. Ce texte stipule notamment au chapitre économique et social que « la réduction massive, rapide et générale du temps de travail sera tout de suite mise en œuvre par une loi cadre sur les 35 heures sans diminution de salaires ». En ce qui concerne les problèmes d'environnement le même texte propose

« un moratoire sur la construction de centrales nucléaires [...] jusqu'en 2010 et [...] la fermeture de Superphénix ». La discussion de ce texte au Conseil national interrégional, l'organe parlementaire des verts confirme, qu'il n'existe pas dans le mouvement d'opposition qui contesterait l'ancrage à gauche du mouvement au nom d'une défense des valeurs de l'environnement. En réalité la minorité ne critique pas l'accord avec le parti socialiste parce qu'il méconnaîtrait la défense des valeurs de l'environnement mais à l'inverse parce que le partenaire choisi, le parti socialiste, et le contenu de l'accord, paraissent trop modérés aux opposants. Ceux ci critiquent l'abandon des discussions avec d'autres formations plus radicales : formations d'extrême gauche ou parti communiste.

Les textes présentés aux dernières assemblées générales fédérales¹⁰ confirment qu'aujourd'hui il n'y a pas au sein du mouvement vert d'opposition qui se réclamerait d'un « ni droite ni gauche » ou d'une stricte défense des valeurs de l'environnement. Deux motions sont en concurrence avec celle de la majorité représentée par Dominique Voynet : l'une est difficile à situer idéologiquement et se réclame de valeurs consensuelles (dialogue, démocratie, autonomie, citoyenneté, combats écologiques) l'autre représente un radicalisme de gauche opposé aux compromis réalisés au sein de la majorité plurielle qui gouverne aujourd'hui¹¹.

LE THERMOMETRE ELECTORAL

Tout au long des années quatre-vingt Les verts, nous l'avons rappelé plus haut, n'ont obtenu que des résultats électoraux très médiocres : le plus souvent inférieurs à 5%. Bien plus, le milieu des années quatre-vingt est marqué par une véritable dépression de l'écologie politique qui atteint ses plus basses eaux en 1986. Les verts ne connaissent une première réussite électorale qu'aux élections européennes de 1989. La même année, ils réalisent un excellent score aux élections locales : environ 8% dans les 150 villes de plus de 8 000 habitants où ils présentent des listes. Mais au début des années quatre-vingt-dix, le ministre de l'Environnement du gouvernement socialiste, Brice Lalonde, a créé une nouvelle formation, Génération écologie, qui menace de concurrencer les écologistes réunis au sein du parti des verts. Lors des élections

régionales de 1992, les deux formations rivales se présentent dans presque tous les départements et profitent du discrédit qui accable le parti socialiste en raison des nombreuses affaires de corruption. Verts et Génération écologie réalisent alors des scores à peu près équivalents, environ 7% chacun, soit près de 14% lorsque les deux listes sont présentes dans un département. Tout indique que la réussite rapide de Génération écologie tient à une image plus moderne, plus pragmatique, alors que le parti de Waechter souffre d'une réputation « d'intégrisme écologiste ». Traumatisés par le succès inattendu de leur rival, Les verts s'estiment dans l'obligation de négocier avec lui dans la perspective des élections législatives qui doivent se tenir l'année suivante en 1993. Un accord électoral est signé entre les deux organisations. Il n'a manifestement pas pour but de tendre vers une convergence idéologique et politique des deux partis mais bien plutôt d'organiser le partage du marché électoral. Dans chacune des 550 circonscriptions électorales l'« Entente écologiste » est représentée soit par un candidat de Génération écologie soit par un vert. Alors que les sondages préélectoraux annoncent un raz de marée écologiste (parfois jusqu'à 16%) le résultat final est décevant : les écologistes, dans leur ensemble, réalisent bien un peu plus de 10% des voix mais une part non négligeable, un peu plus de 3%, a été captée par des candidats écologistes « divers ». L'analyse montre que ces écologistes de la dernière heure sont le plus souvent de pseudo-écologistes essentiellement motivés par les avantages que donne la loi de financement des partis politiques. Mais, vrais ou faux écologistes, le résultat est là et il donne à penser que l'« Entente écologiste » n'a pas réussi la percée électorale qui était annoncée. Sous le coup de la déception, le fragile accord entre Les verts et Génération écologie vole en éclat. Au sein même de chacun des deux partis concurrents les dissensions internes, les querelles de chapelles, les rivalités de personnes éclatent au grand jour. De multiples factions dissidentes voient le jour. Pendant une certaine période on comptera jusqu'à une dizaine de formations politiques, issues des deux organisations rivales, se réclamant de l'écologie politique¹².

Les querelles incessantes entre écologistes lassent le grand public et, tous les sondages d'alors le démontrent, l'image sociale de l'écologie en souffre. Aux élections européennes de 1994, deux listes,

à nouveau, se partagent les suffrages des électeurs écologistes, l'une est présentée par Génération écologie et l'autre par Les verts. Leurs résultats sont dérisoires, respectivement 2 et 3% environ. Aux élections locales qui suivent de peu les européennes Les verts ne réalisent qu'environ 6% dans les grandes villes. Après avoir atteint des sommets électoraux, les écologistes sont donc revenus aux scores qu'ils réalisaient dans les années quatre-vingt.

À l'élection présidentielle de 1995, Les verts retrouvent leur monopole : compte tenu de la difficulté d'obtenir des parrainages¹³, ni Antoine Waechter, qui a formé le Mouvement écologiste indépendant, ni Brice Lalonde au nom de Génération écologie ne peuvent accéder à la candidature. Dominique Voynet, candidate des verts, représente donc seule l'écologie politique. Elle recueille 3,35% des suffrages exprimés soit un niveau légèrement inférieur à celui obtenu par Antoine Waechter à l'élection présidentielle de 1988 (3,83%). Comment expliquer ce nouvel insuccès ? Sans doute l'écologie politique n'a-t-elle pas fini de payer à ce moment le prix de ses divisions. Il faut aussi rappeler le contexte de l'élection présidentielle française de 1995 : chacun s'attend alors au succès de la droite qui a repris le pouvoir aux élections législatives de 1993. Deux candidats représentant la droite modérée, Jacques Chirac et le Premier ministre de l'époque, Edouard Balladur, se disputent les suffrages des électeurs. À gauche la candidature de Lionel Jospin, ne fait pas l'unanimité. Tous les instituts de sondage sous-estiment le score du représentant du parti socialiste et l'hypothèse d'une élimination du candidat de la gauche dès le premier tour de l'élection est parfois envisagée. Dans ce contexte, il se peut que le vote utile ait joué contre la candidature de Dominique Voynet : pour des électeurs qui oscillent entre vote socialiste et vote écologiste, le risque de voir la gauche éliminée du second tour a pu dissuader de voter en faveur de la candidate des Verts.

Au lendemain de ce nouveau désastre électoral Les verts, cette fois relativement unis au sein du mouvement, prennent conscience du fait qu'ils risquent désormais leur survie politique. Les élections législatives, normalement prévues pour 1998, constituent le prochain terme électoral. Elles sont décisives pour Les verts non seulement en termes d'image politique après cette série d'échecs, mais aussi pour des raisons financières. En effet un revers aux législatives signifierait

un tarissement du financement public pour un mouvement qui vient tout juste, grâce aux élections législatives précédentes, de sortir d'une situation de véritable indigence.

Bénéficiant d'un mandat assez large de la part de l'assemblée générale de 1995¹⁴, les dirigeants des verts, dès l'automne 1996, cherchent à trouver un accord avec un partenaire politique. Des discussions sont menées concurremment avec le parti communiste, avec des petites formations d'extrême gauche et avec le parti socialiste. Au sein des Verts, des hésitations sur la portée et le sens d'un accord politique sont visibles : s'agit-il de fonder une alliance politique de fond, de trouver des convergences idéologiques ou de réfléchir aux meilleures conditions d'une alliance électorale ? D'un point de vue purement idéologique, le rapprochement avec la gauche radicale semble le plus logique. Mais les réalités électorales poussent au contraire à une alliance avec une formation politique susceptible de proposer un accord électoral efficace. De ce point de vue, seul le parti socialiste est un partenaire crédible. En effet, compte tenu du système électoral en vigueur pour les élections législatives françaises¹⁵, il est impensable que des candidats écologistes soient élus sans que des circonscriptions leur soient « réservées » par un partenaire plus puissant. C'est ce cadre de négociations qui va définir l'accord avec le parti socialiste. Bénéficiant des conseils d'une société de marketing politique, Les verts établissent un plan de négociation électorale avec le parti socialiste. Ils font réaliser des simulations électorales sur la base d'hypothèses politiques différenciées. Ces simulations tendent à démontrer que les deux partenaires potentiels, verts et parti socialiste trouveraient avantage à une alliance qui réserverait des circonscriptions à des candidats verts, quitte à admettre une absence de candidats écologistes dans d'autres circonscriptions. La direction du parti socialiste finit par se rendre aux arguments des verts, probablement pour plusieurs raisons convergentes. D'une part les socialistes prévoient la nécessité, pour une élection qui paraît très incertaine, de réunir le maximum d'atouts. Or même faible, l'apport des écologistes peut s'avérer décisif. Dans toutes les élections antérieures Les verts, faute d'accord avec le parti socialiste, ont toujours refusé de donner à leurs électeurs des consignes de vote pour le second tour de l'élection, auquel les écologistes eux-mêmes ne participent jamais. Certains

pensent donc que ces consignes incitant les électeurs écologistes à voter pour la gauche au second tour pourraient être décisives. La volonté personnelle de Lionel Jospin de voir se former une majorité intégrant autant que possible toutes les composantes de la gauche semble avoir aussi joué dans le sens de l'accord entre verts et socialistes.

L'accord final entre Les verts et le parti socialiste est conclu le 28 janvier 1997 et entériné par un vote favorable de 61% des délégués Verts au Conseil national interrégional des 1^{er} et 2 février¹⁶. La dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la république Jacques Chirac provoque des élections anticipées pour lesquelles l'accord verts/PS va effectivement s'appliquer. Sans entrer dans tous les détails de cet accord, il faut en comprendre la logique générale pour en apprécier les résultats : dans une trentaine de circonscriptions Les verts n'ont pas, officiellement¹⁷ de concurrent présenté par la gauche modérée. À l'inverse dans une centaine d'autres circonscriptions, ils s'abstiennent de présenter un candidat pour ne pas gêner celui du parti socialiste. Le comptage précis des résultats est complexe car d'autres formations se réclamant de l'écologie politique se présentent aussi. C'est le cas de Génération écologie et d'un certain nombre d'écologistes « divers ». Au total sur la France entière, Les verts recueillent environ 4% des suffrages et leurs rivaux écologistes de toute nature un peu moins de 3%. Dans les seules circonscriptions où ils sont présents Les verts réalisent environ **5%** des suffrages (mais ce total est gonflé du fait des résultats obtenus dans les circonscriptions « réservées »). Leur résultat global n'est donc pas, au total, très élevé : il représente un progrès par rapport à l'élection présidentielle mais il est très inférieur à celui des législatives de 1993. De plus Les verts continuent à subir une concurrence non négligeable de la part des « autres écologistes ». Ni la formation d'Antoine Waechter ni celle de Brice Lalonde ne font merveille. Mais Les verts ne parviennent pas, malgré tout, à s'assurer d'un véritable monopole de la représentation de l'écologie.

Malgré la modestie de ces résultats, les législatives de 1997 représentent une indiscutable victoire pour Les verts car leur tactique électorale est finalement payante. D'abord parce que les candidats présents dans les 10 circonscriptions choisies avec beaucoup de discernement politique pour être réellement « gagnables » obtiennent des résultats assez impressionnants. Tous ou presque acquièrent la possibilité de se maintenir au second tour¹⁸, huit sont finalement élus. C'est dire, et la démonstration méritait d'être faite, que les électeurs socialistes ont accepté les consignes des états-majors partisans et n'ont pas été gênés par le « parachutage » de candidats verts, en lieu et place des candidats socialistes. Bien plus, l'analyse des transferts du premier au second tour montre que, dans le cas des circonscriptions réservées aux verts, l'ensemble des partis de la majorité de gauche accepte de reporter ses suffrages sur ces nouveaux venus. Ensuite, parce que la récompense de l'alliance avec le parti socialiste ne se fait pas attendre : Dominique Voynet entre au gouvernement de Lionel Jospin avec rang de ministre en héritant d'un secteur ministériel où « l'Aménagement du territoire » vient s'ajouter à l'Environnement.

Environ un an après cette victoire électorale, Les verts sont à nouveau confrontés à une épreuve électorale, celle des élections régionales et cantonales. Cette fois ils décident, sur la pression de leurs militants et, semble-t-il en raison de négociations trop tardives avec le parti socialiste d'aller à la bataille électorale en ordre dispersé¹⁹ : dans certaines régions, les candidats verts figurent sur les listes de la « gauche plurielle », souvent en position d'éligibles, dans d'autres des listes de verts indépendants font concurrence à celles du parti socialiste. Or les résultats obtenus dans les 37 départements où ils se présentent « seuls » ne sont pas très concluants pour Les verts : en moyenne ils ne recueillent que 5,6% des suffrages. Seule consolation pour eux, leurs éternels rivaux écologistes n'attirent cette fois que 2,0% des électeurs. Enfin, les résultats des élections cantonales qui se déroulent simultanément sont un peu plus encourageants pour Les verts puisqu'ils réalisent un résultat légèrement supérieur à celui des cantonales de 1994, soit 7,6% dans les 718 cantons où ils se présentent contre 7,3% quatre ans plus tôt dans 567 cantons.

CONCLUSION

La situation politique du parti des verts français est donc aujourd'hui assez paradoxale. D'une part ils cumulent des avantages politiques qui paraissent totalement hors de leur portée il y a quelques années. Qui aurait pensé que ceux que l'on perçoit souvent en Europe du Nord comme les « derniers de la classe » parviendraient à s'imposer dans une coalition gouvernementale et à y exercer une influence certaine ? Qui aurait parié, du temps de la domination d'Antoine Waechter que Dominique Voynet parviendrait au poste envié de ministre de l'Aménagement du territoire et de l'environnement avec un budget en augmentation très nette par rapport à ses prédécesseurs ? Cette réussite politique a très probablement des conséquences directes en termes de pouvoir, de constitution de réseaux, de contacts de toute nature avec des acteurs politiques, avec les entreprises privées et avec les médias qui désormais, traitent Les verts comme toute autre formation politique. De ce fait, Les verts français sortent d'une situation d'isolement voire de marginalité politique.

Le mouvement profite directement de cette situation nouvelle : les militants, découragés au lendemain des élections de 1993 reviennent à lui. Bien plus il attire à lui les membres de petites organisations concurrentes : on estime que 500 à 1 000 militants provenant soit de l'Alliance rouge-verte soit de Convergences écologie solidarité, soit encore de mouvements dissidents de Génération écologie ont rejoint Les verts en 1997 et 1998.

Le bon déroulement des dernières assemblées générales semble enfin indiquer que les militants, malgré des mouvements d'humeur contre telle ou telle décision gouvernementale, vivent assez bien la situation politique actuelle. Il est aussi très étonnant de constater comment la plus grande partie des militants a accepté de bonne grâce la décision, venue des instances dirigeantes, d'accepter Cohn-Bendit comme tête de liste des verts aux élections européennes.

Mais la médaille a son revers. D'abord, Les verts sont toujours confrontés à la concurrence de partis ou de candidats qui sous une étiquette écologiste, parviennent à capter une petite partie de la clientèle potentielle des verts. Avec la quasi-disparition de

Génération écologie cette évasion tend à se restreindre, mais elle n'est pas encore réduite à néant.

En second lieu les scores du parti des verts demeurent finalement assez modestes : généralement autour de 5%. Or on aurait pu penser que le fait de voir un ministre vert en activité allait accroître non seulement la notoriété du parti mais sa réputation de « sérieux » et, par-là améliorer sensiblement ses résultats électoraux. Pour l'instant il n'en est rien, tout se passe comme si le mouvement ne touchait pas les dividendes de son accord avec la « majorité plurielle ». Il se peut que les résultats des prochaines élections européennes indiquent enfin une progression sensible. Mais si progression il y a celle ci ne sera t-elle pas attribuée à la présence de Cohn-Bendit en tant que tête de liste des verts ?

Notes

¹ La liste de Brice Lalonde obtint 2,02% et celle des verts, 2,96%.

² Sur cette période voir en particulier Guillaume Sainteny, *Les Verts*, Paris, PUF, 1998.

³ Voir par exemple les histoires de vie de conseillers régionaux écologistes élus en 1992 dans Daniel Boy, Vincent-Jaques Le Seigneur et Agnès Roche, *L'écologie au pouvoir*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995.

⁴ Dans les trente-six départements où ils présentent des listes.

⁵ À deux exceptions symboliques notables en 1981 : l'abandon de l'extension du camp militaire du Larzac qui avait entraîné des mobilisations historiques dans le sud de la France et le renoncement à l'une des centrales nucléaires, celle de Plogoff en Bretagne, qui avait occasionné de violents affrontements entre forces de l'ordre et populations locales.

⁶ Voir Daniel Boy, « Enquête auprès des écologistes, Les verts en politique », in SOFRES, *L'état de l'opinion*, Paris, Seuil, 1991, pp. 222-235.

⁷ Aujourd'hui député et vice-président de l'Assemblée nationale

⁸ Actuelle ministre de l'Environnement.

⁹ Secrétaire national des verts.

¹⁰ À la suite d'une réforme récente, le mouvement vert français réunit à la fois des assemblées régionales supposées souveraines et ouvertes à tous les militants et, tous les deux ans, une assemblée générale nationale dans laquelle seuls des délégués peuvent prendre part aux votes.

¹¹ La première tendance regroupe 9,9% des votes, la seconde 22,5% tandis que les partisans de Dominique Voynet recueillent 65,8% des suffrages (1,8% d'abstentions ou de nuls).

¹² On trouvera la liste de ces organisations dans Daniel Boy Vincent-Jacques Le Seigneur, *op. cit.*, pp. 17-19.

¹³ Pour être candidat à l'élection présidentielle il est nécessaire de recueillir des lettres de parrainage de 500 élus locaux représentants au moins trente départements.

¹⁴ Le texte de la motion finale stipule qu'il s'agit « d'engager avec les forces de gauche une réflexion sur les conditions d'alliances politiques, y compris électorales en vue des échéances de 1998 afin de permettre aux verts de juger de leur acceptabilité lors d'une AG extraordinaire ».

¹⁵ Soit un système majoritaire à deux tours organisé dans le cadre de 550 circonscriptions en métropole.

¹⁶ Soit une majorité assez confortable dans l'absolu mais il s'agit en réalité d'une décision obtenue de justesse puisque les statuts exigent pour ce type de décision une majorité de 60% des délégués exprimant un vote au CNIR.

¹⁷ En réalité, il y aura évidemment des dissidences c'est-à-dire des candidats socialistes qui refusent de se plier à l'accord national et se présentent contre la volonté du parti.

¹⁸ C'est-à-dire qu'ils dépassent la barre légale de 12,5% des inscrits du premier tour.

¹⁹ Le mode de scrutin, de type proportionnel mais avec un seuil éliminatoire à 5% permet plus aisément que dans le cas des législatives la présence de listes indépendantes.

Bruno Villalba

LES USAGES POLITIQUES DU BILAN,
OU L'INTEGRATION ASSUMÉE
DES VERTS EN FRANCE

Pour Les verts, l'année 1998 a été l'occasion d'élaborer une série de bilans de leurs activités politiques, dans les conseils régionaux (entre 1992-1998), ou au niveau national (gouvernement ou Assemblée nationale). Il est vrai que, pour eux, la situation est inédite, comme le précise leur chef de file et Ministre, Dominique Voynet : « Je crois que nous pouvons le dire sans complexes, l'année qui vient de s'écouler constitue une chance historique pour notre organisation. Jamais Les verts n'ont obtenu autant de victoires. Jamais Les verts n'ont pesé aussi fort sur les politiques publiques. Jamais nos positions n'ont été autant relayées et connues de l'opinion publique, non seulement dans le domaine de l'environnement, mais aussi sur tous les autres thèmes. Jamais nous n'avons attiré autant de nouveaux adhérents auxquels nous devons donner toute leur place, qu'ils soient ou non issus d'autres organisations politiques »¹.

Pour un parti encore jeune comme Les verts², le travail d'élaboration et de présentation d'un bilan signale une évolution importante. Construire et produire un bilan témoigne de l'accès à une nouvelle étape fondamentale dans le développement de groupe, dans sa propre conscience de ses capacités et dans ses rapports avec son environnement. C'est l'occasion de préciser pour les siens comme pour le monde extérieur, que Les verts sont en mesure d'avoir une action concrète sur la politique, sans pour cela renier ce qu'ils sont.

Pour l'ensemble des organisations, un bilan consiste à dresser un inventaire par une opération officielle qui vise à récolter les informations significatives à la clôture d'une période déterminée. Il

ambitionne de présenter un état énumératif et estimatif critique des éléments actifs et passifs composant le résultat politique du mouvement. Un bilan c'est aussi une photographie de l'état d'un mouvement dans l'ensemble des dimensions qui concernent son développement ; ce peut être les résultats électoraux, comme l'impact sur les politiques publiques, ou bien encore le développement militant du groupe. Sur le plan politique, il permet de dégager le « savoir-faire tactique », acquis par l'expérience et qui ne vise à être autonomisable de la personne l'ayant acquis, par conséquent prétendant à être universalisable, sur la base d'une expertise s'adossant à un savoir.

En faisant ainsi ce travail d'inventaire, un parti politique révèle certains éléments de sa nature profonde, comme la hiérarchie effective de ses préoccupations ou bien encore le sens de l'engagement collectif du groupe. En ce sens, l'exercice du bilan dépasse très largement le seul cadre du devoir d'inventaire ; c'est un travail qui participe à une approche réflexive du parti sur lui-même. Il est l'occasion d'examiner la conformité à ce que l'on dit être, de s'assurer de la continuité de son action et de son bien-fondé militant.

La production d'un bilan est désormais pour Les verts le signe d'une évolution irréversible : celle de l'intégration de ce parti dans le champ de la politique *traditionnelle*. Par conséquent, ce travail d'inventaire, en même temps qu'il se construit et se produit, permet de franchir une étape décisive dans leur processus d'insertion dans le jeu politique. Ce faisant, il remplit une double fonction. Premièrement, il homologue les résultats obtenus au regard des critères de l'efficacité et de la compétence politique, telles qu'elles sont définies par les règles du jeu politique³ ; l'évaluation de leur réussite prend désormais moins appui sur les valeurs internes du parti. Les critères de construction et de validation des bilans révèlent cette mise en conformité.

Deuxièmement, la présentation et l'adoption de ces bilans assurent un important travail de maintien de la cohésion du groupe. Il entérine les évolutions identitaires ayant eu lieu ces dernières années, par une validation du personnel politique responsable des résultats obtenus. On assiste alors à une diffusion et une appropriation collective des nouvelles valeurs portées par ces bilans.

CONSTRUIRE LE BILAN : L'ÉVALUATION ET SES STANDARDS

Nous avons collecté les bilans émanant des élus régionaux, des députés, du cabinet de la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, ainsi que ceux qui sont présentés par les instances dirigeantes des verts (Collège exécutif, Conseil national inter régional – CNIR)⁴. Ces bilans ont globalement en commun de présenter un résumé des programmes entrepris (évaluation des différentes politiques infléchies grâce à la présence des écologistes dans ces institutions)⁵, de porter une appréciation plus ou moins critique sur l'action réalisée, et enfin de tenir quelques considérations sur ce qu'il aurait été souhaitable de réaliser⁶. Il est à noter que ces documents contiennent souvent une appréciation des derniers résultats électoraux obtenus.

Précisons cependant que, sur un plan formel, ces bilans se présentent différemment. Entre quelques pages qui ne constituent « qu'un compte-rendu sommaire de notre état d'esprit »⁷, l'absence de bilan⁸ et *Le livre des verts du Nord-Pas-de-Calais*⁹, les documents offrent de saisissants contrastes (rapports internes, plaquettes, journaux, simples notes...) ! Il n'y a pas eu de consignes nationales visant à inciter les régions à présenter des documents comparables. Par ailleurs, les destinataires sont variés (les militants, les instances dirigeantes régionales ou nationales, le grand public, la presse... ou l'ensemble de ces catégories). La hiérarchie de l'information s'en trouve parfois différente. Enfin, leurs modes d'officialisation varient d'une région à l'autre. Nous avons donc été attentif à ces différences, sans oublier la difficulté liée à l'absence d'antériorité dans la production de tels bilans¹⁰. Il n'y a donc aucune possibilité de trouver une permanence des méthodes susceptibles d'apprécier les résultats en fonction de règles du jeu identiques. Notre approche fait appel à une évaluation qualitative de la construction et des usages internes et externes de ces exercices d'inventaire, en insistant sur les constances.

Le sentiment dominant qui résulte de l'examen des différents bilans étudiés est celui de l'expression d'une appréciation satisfaisante de l'action entreprise. Sur la base de ce constat, à la fois thématique et politique, on essayera de comprendre avec quels

outils ont été construites et validées ces évaluations. On constatera ainsi la prééminence des critères externes aux verts pour apprécier la validité du travail accompli.

Une évaluation globalement positive de l'action

L'évaluation construite par les bilans s'élabore essentiellement sous deux rubriques : au regard d'une approche thématique (sur tel ou tel secteur) et d'une approche politique (au regard de la famille écologiste dans son ensemble et vis-à-vis des partenaires électoraux). Les bilans déclinent sous forme d'argumentaires, d'illustrations, de rapports circonstanciés, ou parfois d'anecdotes personnalisées, ce qui a été fait, comment cela l'a été, et, éventuellement, avec quels soutiens ou oppositions. C'est l'occasion de rappeler les grandes priorités politiques défendues par Les verts, et d'affirmer la validité des options stratégiques privilégiées ces dernières années.

Évaluation thématique

Quelles sont les grandes orientations de ces bilans ? Il ne s'agit pas ici d'évaluer les évaluations présentées, ni même d'apprécier au cas par cas la conformité des données présentées avec une analyse minutieuse des résultats réellement obtenus. Dans une optique compréhensive, il s'agit d'analyser les discours produits par ces argumentaires¹¹. Rappelons qu'ils émanent des élus ou des responsables politiques, par conséquent du personnel politique dirigeant des verts. Dans cette optique, on constate que les bilans tentent principalement de montrer l'efficacité de leur action, par la présentation segmentée et thématique des résultats. L'ensemble aboutit à une perception positive de leur action.

a) Une évaluation thématique segmentée

Généralement, les bilans se présentent sous la forme d'une liste de thèmes qui font à chaque fois l'objet d'une appréciation critique¹². Ils font référence aux actions entreprises, aux décisions et politiques amorcées grâce à l'action des élus écologistes. Dans l'ensemble des bilans, certains secteurs ont particulièrement retenu l'attention de ces élus. Il s'agit par exemple de l'environnement (avec la mise en

chantier de la notion de développement durable, l'attention apportée à l'eau, les déchets...); l'aménagement du territoire (zones rurales...); les transports (avec une considération toute particulière pour les transports collectifs...)¹³; l'apprentissage et la formation professionnelle continue...

Enfin, il faut souligner les disparités d'action liées aux contextes locaux particuliers (activités touristiques comme la montagne, les zones littorales, les activités industrielles – viticulture, mines...) qui compliquent la comparaison. Mis à part certains secteurs (environnement, notion de participation des citoyens...) on retrouve une superposition de leurs préoccupations avec les attributions du conseil régional.

L'ensemble vise à montrer, chiffres à l'appui, les avancées obtenues par ce personnel dirigeant sur des dossiers thématiques jugés prioritaires par les écologistes. La présentation segmentée assure une validation au cas par cas, qui, cumulé, assure la valeur du résultat dans sa totalité.

b) Une appréciation générale positive

Ces bilans constituent souvent un lieu d'appréciation globale de l'action entreprise. L'impression dominante est positive et elle insiste sur la capacité des verts à réaliser leurs engagements. « L'ambition des verts est de rendre les préoccupations écologistes incontournables, tout en posant les jalons d'une politique régionale écologiste » écrivions-nous dans nos professions de foi en 1992. Nous estimons que l'objectif est atteint en 1998. (...) Nous avons dit ce que nous voulions faire, nous avons fait ce que nous avons dit [souligné par Les verts] »¹⁴.

« Une présence indispensable. Le bilan d'un mandat revient légitimement à l'exécutif. Mais le réel travail d'opposition constructive mené par les élus verts pendant six ans permet de dresser un constat, plutôt positif, de leur action »¹⁵.

« Partout, alors que leurs détracteurs avaient prédit le pire, ils ont fait preuve de responsabilité et ont marqué l'esprit des différents acteurs régionaux par leur compétence, leur assiduité et leur volonté de mettre en œuvre de nouvelles pratiques politiques »¹⁶.

« Globalement, l'intergroupe juge le bilan positif, avec des nuances d'appréciations (...) »¹⁷.

Intitulé, *Le bon bilan des conseillers régionaux verts en Ile de France*, la tonalité est très optimiste : « Élu-e-s en 1992 pour la première fois, les conseillers et conseillères régionaux verts, ceux et celles de Génération écologie qui ont, depuis, rejoint Les verts ont contribué fortement à changer les choses au conseil régional d'Ile-de-France, montrant l'utilité de faire entrer l'écologie dans les institutions ».

Bien sûr, il y a des lacunes, des manques, des échecs...

« Propositions n'ayant pas abouti (en raison d'un blocage de l'exécutif de droite, ou d'un manque de soutien du PS et du PC) »¹⁸ ; « Ce que nous avons demandé mais pas obtenu¹⁹ ».

Certains se justifient aisément par la situation minoritaire, d'autres par l'incapacité technique (absence de formation adéquate par exemple, manque de moyens financiers ou humains...) à faire face à toutes les demandes, ou bien encore par l'absence d'un réel soutien du parti vert ou d'un mouvement social important qui dynamiseraient leurs actions, sans oublier les défaillances des partenaires politiques...

Par exemple, concernant les organismes génétiquement modifiés (OGM), Dominique Voynet justifie ainsi les décisions du gouvernement autorisant la mise en culture de maïs Novartis : « Dans un rapport de force politique, économique, international très défavorable, obtenir un moratoire sur les OGM (en dehors du maïs), un débat public, une démocratisation des instances décisionnelles, un dispositif de biovigilance et une attitude conciliante vis-à-vis des pays réfractaires aux OGM au niveau européen, était inespéré. Malheureusement, mais sans doute logiquement, la décision concernant le maïs Novartis a emporté tout le reste. Je l'ai (ré)appris à cette occasion à mes dépens, le « moins mauvais compromis » obtenu de haute lutte n'est pas forcément facile à justifier devant l'opinion. De fait, on attend de moi que je sois à chaque occasion la garante de la défense des valeurs environnementales. Il est paradoxal de le noter : je n'aurais été exposée à aucun reproche si, renonçant à faire évoluer la position française, je m'étais contentée de rappeler l'hostilité de principe de mon ministère aux OGM »²⁰. L'argumentation évoque à la fois la difficulté à résister à une pression favorable à l'adoption des OGM et la difficulté d'expliquer le sens d'un compromis.

Bien évidemment ces approches volontaristes et positives sont destinées à mobiliser à l'interne (les militants) et à l'externe (les électeurs), ce qui explique parfois un ton parfois complaisant. On retrouve là une forme classique de la communication politique²¹, mais qui est assez nouvelle chez Les verts²². En cela, bien souvent, les bilans se présentent comme une simple étape, à laquelle il convient de donner des prolongements.

c) Perspectives : maintenir le cap environnemental et infléchir sur le plan social

D'une manière générale, l'élaboration d'un bilan ne doit pas se contenter d'être un simple instrument d'information politique de ce qui a été entrepris. Il ne peut éviter de se projeter dans l'avenir, de définir des orientations générales ou des objectifs délimités²³. Bien souvent, le bilan constitue aussi une manière de prolonger l'action dans l'avenir, en posant quelques jalons, et notamment en tentant de préciser les secteurs qui seront à privilégier. Les bilans des verts s'inscrivent dans cette logique : quelques pages ou paragraphes sont consacrés à ce qu'il y a lieu de faire dans l'avenir : « 1998-2004 : des idées vertes à mettre en œuvre. (...) Inverser la vapeur en termes de transport ; une agriculture de qualité, humaine et respectueuse de l'environnement... »²⁴.

Pour la prochaine mandature, les souhaits portent sur le maintien d'une politique forte de l'environnement. Au chapitre des secteurs à développer, « l'emploi et la solidarité » sont souvent invoqués. « Animer la vie régionale au service de la promotion de l'homme. Décliner par l'action économique et sociale au plan régional l'incitation au développement durable »²⁵. Le bilan des verts Midi-Pyrénées offre un panorama assez important des propositions faites pour la prochaine mandature.

Le bilan ne s'inscrit donc pas dans la seule optique d'un témoignage figé, mais incite à l'action. En présumant d'une éventuelle continuité à appliquer, entre ce qui a été fait et ce qui doit être fait, le bilan assigne ainsi une ligne d'action qu'il est parfois difficile d'infirmier, sous peine de nier les résultats obtenus. Le bilan exerce ainsi une pression en conformité de l'action entreprise. Il permet alors d'effectuer le lien entre les politiques antérieures et celles qui sont à venir. Dresser des perspectives sur la base de ce qui

a été fait, et jugé positif, contraint quelque peu le groupe à se conformer à la continuité de l'action réalisée jusqu'ici.

Inventaire politique

Pour Les verts, les bilans sont le lieu d'une explication, en situation, de stratégies préélectorales. Soit ils permettent d'expliquer les raisons d'une stratégie d'autonomie forte (refus d'entrée dans une majorité de gestion...), soit ils présentent les avantages d'une cogestion du pouvoir²⁶. Dans les deux cas cependant, on continue à émettre certaines réserves sur les stratégies d'alliances. Mais globalement, l'impression d'une justification positive de la stratégie d'alliance se dégage ; d'autant plus qu'elle ne fait pas disparaître un type de discours assez radical de méfiance.

a) Les verts « représentants légitimes » de l'écologie politique

La dernière décennie, et notamment l'épreuve de la participation au pouvoir, a entraîné une clarification du paysage écologiste en France. La quasi-disparition de la concurrence (comme Génération écologie ou le Mouvements des écologistes indépendants, résultant d'une désaffectation de leurs élus au profit des verts), une certaine recomposition des familles de l'écologie (fusion de certains groupuscules – comme Convergence pour une alternative politique, le parti écologiste, Convergence écologie solidarité... – avec Les verts) ont considérablement renforcé la prééminence politique des verts. « L'intégration des nouveaux entrants, même s'il y a eu quelques difficultés de trésorerie, est un point très positif, il conforte dans la mouvance écologiste notre position de rassembleur, nous amène de nouveaux adhérents, donc des possibilités supplémentaires d'agir à tous les niveaux : à la base, au CE, au Parlement. Il suffit maintenant de faire passer cette intégration dans les faits, et de nous garder de réflexes « légitimistes » des verts plus anciens »²⁷.

Les verts s'affichent comme la seule formation de l'écologie politique à avoir de nombreux élus, ayant une certaine discipline collective. Leur entrée dans les instances gouvernementales accentue cette prééminence. Elle crédibilise leur position comme force de gouvernement, et leur offre l'image de la principale offre électorale crédible de l'écologie.

Tirant le bilan politique des dernières échéances électorales, Alain Lipietz, dans son *Rapport politique* présenté devant le CNIR d'avril 1998, estime que « Les verts sont maintenant la seule force de l'écologie politique, et ils sont la troisième force de la majorité plurielle (...) ».

« Le fait d'être un parti de gouvernement nous permet d'être aujourd'hui clairement identifié comme « le » parti écologiste dans l'opinion, même si le MEI et GE font encore autour de 2 à 3 % des voix aux élections lorsque nous nous présentons en listes majorité plurielle »²⁸.

Au plan national, comme au niveau régional, les bilans mettent l'accent sur cette position dominante des verts dans l'offre électorale écologiste. Ce faisant, ils renforcent leur position hégémonique dans cet étroit espace, en s'arrogeant le statut de leader et de représentant officiel. Cette reconnaissance provient d'une certaine réussite électorale, résultant d'une adaptation pragmatique, réaliste, aux règles du jeu politique (comme aux modes de scrutins et aux stratégies d'alliances). Néanmoins, le champ électoral de l'écologie politique française n'est pas aussi dégagé, et Les verts ne réussissent pas à mobiliser à leur profit l'ensemble du vote écologiste²⁹.

b) L'action minoritaire valorisée

D'une manière constante, les élus mettent en avant leur capacité à agir malgré leur position minoritaire. Trois cas de figure sont ainsi rencontrés : 1. la participation à une majorité plurielle ; 2. le statut d'opposant dans une majorité large, qui limite les capacités réelles d'intervention, et renforce l'action ponctuelle ; 3. le statut minoritaire dans le cas d'une majorité relative qui permet des marges de négociations. Quelle que soit la situation, les bilans se font l'écho de la place marginale des élus verts. « Il convient d'avoir à l'esprit que la capacité d'un groupe minoritaire (6/83) à influencer les décisions varie fortement selon l'équilibre des forces au sein des institutions »³⁰.

« Nous avons constitué un sous-groupe minoritaire (deux élus) dont la majorité de gauche pouvait se passer lors des différents votes, y compris celui du budget. Nous n'avons donc eu qu'une seule alternative, la plus formatrice, sinon la plus noble, celle de convaincre »³¹.

On procède au même constat, au niveau national : « Mais la marge du ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, face aux ministères partenaires ou intermédiaires obligés (l'Économie et l'Industrie, bien sûr, l'Équipement et les Transports, etc.) semble trop faible, ou pas assez exploitée, pour assurer une vraie réorientation des politiques en place »³².

Pour autant, la situation de minoritaire ne conduit pas au constat de sa seule incapacité à peser sur les politiques régionales. Ainsi, Les verts de Bourgogne estiment que leur influence « sur le fonctionnement politique de l'assemblée, a été important, disproportionné en regard de [leur] nombre et de [leur] poids politique présumé, déclinant au fil des élections »³³. D'autant plus que bien souvent la stratégie politique laisse place à une grande souplesse dans l'appréciation des conduites à tenir régionalement : « Nous avons également annoncé en 1992 (avec nos prédécesseurs Pierre Vexliard et Brigitte Legal Robinet, qui ont fait le tourniquet en 1995) que notre vote se déterminerait non pas selon des clivages parfois artificiels mais en conscience et en toute liberté, par dossier, et par conviction. Nos votes continuent d'être guidés consciemment par ce choix »³⁴.

Il s'agit de la même stratégie d'évaluation et d'appropriation du bilan global, au niveau des conseils régionaux, comme au parlement et au gouvernement : la capacité à traduire en termes de choix politiques significatifs, malgré une position très minoritaire dans les lieux de décisions. Cela traduit dans le même temps une capacité certaine à s'être conformé aux logiques majoritaires issues des formes institutionnelles du pouvoir dans notre système politique.

c) Une confiance mitigée aux partenaires politiques

Pour les responsables de la majorité chez Les verts, la chose est entendue : l'accord électoral passé avec le parti socialiste a été bénéfique pour Les verts (« Nous avons mis progressivement en œuvre les orientations de l'accord verts-PS, avec des réussites... et demi-réussites »³⁵). Dans son bilan, Dominique Voynet estime que : « Des « pas en avant importants » ont eu lieu : « De l'abandon de Superphénix et du projet de canal Rhin-Rhône, à la loi sur les 35 heures, en passant par la limitation du cumul des mandats en cours, l'inscription automatique sur les listes électorales et les accords en

Nouvelle-Calédonie, de nombreuses mesures-phares, réclamées par Les verts, ont vu le jour. Il s'agit d'avancées majeures. (...) »³⁶.

Pour d'autres, « le bilan de l'application de l'accord est assez mitigé »³⁷. Il n'est pas dans notre propos d'apprécier le bien fondé de ces désaccords. Simplement, pouvons-nous constater qu'ils montrent que la gestion des alliances et des bénéfiques qui peuvent en résulter demeure un point relativement conflictuel. Néanmoins, l'appréciation générale, qu'elle soit élaborée au niveau régional comme au niveau national, aboutit à privilégier une certaine prudence vis-à-vis du PS : « Même si nous n'avions pas nourri d'illusions inconsidérées à ce sujet, il faut se rendre à l'évidence : le parti socialiste n'a rien perdu de ses réflexes hégémoniques. Il n'a pas compris que nos concitoyens apprécient la majorité parce qu'elle est plurielle. Il semble encore croire que l'on peut d'un côté mener une politique commune, et de l'autre, en douce, traficoter les modes de scrutin pour vassaliser ses partenaires. Nous devons le dire et le redire : le nouveau mode de scrutin proposé pour les européennes a pour seule utilité les intérêts électoraux du PS. Si le parti socialiste décidait d'aller jusqu'au bout de sa manœuvre, la confiance et la capacité à travailler en commun en seraient durablement entachées »³⁸. Sur ce point, les différentes tendances partagent, avec plus ou moins de radicalité, un discours de méfiance vis-à-vis du PS³⁹.

Le tamis de l'évaluation : les critères de la compétence institutionnelle

Longtemps, Les verts n'ont orienté et évalué la conduite politique à tenir qu'en fonction de leurs options identitaires. Dans de nombreux secteurs (conditions et formes de l'investiture⁴⁰, programmes électoraux...), les orientations internes prédominaient. Si l'on réfléchit non pas sur le fond de l'évaluation (quels sont effectivement les infléchissements notables), mais sur la forme, c'est-à-dire les critères retenus pour construire ces bilans, et par conséquent au regard de quels standards l'on construit ces bilans (en fonction des alliances électorales, des changements d'orientations du parti vert, des secteurs concernés...), on peut s'interroger sur l'influence de l'environnement politique dans la constitution de ces bilans.

Or, à travers eux, on remarque que les standards utilisés pour évaluer les résultats obtenus sont empruntés aux critères classiques de l'évaluation. Ces standards font appels principalement à trois notions (l'action, l'efficacité, la publicité)⁴¹ qui étaient jusqu'ici des critères politiques relativement étrangers à la pratique et aux préoccupations centrales des écologistes. Non pas qu'ils soient peu soucieux de faire des propositions crédibles et réalisables, mais ils ont souvent eu tendance à privilégier des politiques plus conformes à certaines orientations internes (comme le refus d'une stratégie électorale basée sur des systèmes d'alliances reconductibles)⁴².

Leur action, au sein de ces institutions n'est donc plus évaluée au regard du seul critère de la conformité aux principes théoriques du groupe, mais en fonction des principes généraux de l'action politique efficace et reconnue, tels qu'ils sont définis classiquement dans le champ politique⁴³. Les responsables verts sont placés dans une pratique institutionnelle, basées sur des règles qui prescrivent les types de conduite admis, interdites ou exigées selon les situations.

Pratiques qu'il faut découvrir, décoder et apprendre, comme en témoigne Denis Baupin : « L'une des premières grosses difficultés de l'apprentissage fut d'appréhender cette multiplicité d'interlocuteurs, et tout d'abord de ceux dont Les verts n'avaient qu'une connaissance éloignée, et plutôt méfiante : l'administration, ses règles, ses usages, son mode de fonctionnement hiérarchique (à l'opposé des traditions vertes), son cloisonnement, etc. »⁴⁴.

Ce champ définit également les règles qui répartissent l'autorité entre les participants, organisent l'agrégation des exigences des participants, précisent les résultats qui peuvent être affectés par des décisions prises selon le système institutionnel en question et déterminent les critères de l'évaluation de ces politiques.

La question de l'action (du discours aux actes)

Insensiblement, et les bilans en témoignent, Les verts sont passés d'une affirmation de principe (« Nous savons faire ») basé sur un discours largement incantatoire, à une valorisation de l'acte (« Nous savons gérer »).

« Après avoir fait modifier profondément les discours, nous souhaitons en effet changer de majorité pour participer à la mise en

œuvre d'une gestion régionale réellement basée sur les principes d'un développement durable et être en mesure de prolonger, au niveau régional, le travail effectué par nos parlementaires et par Dominique Voynet au gouvernement »⁴⁵.

L'action ici valorisée, tient d'abord à la capacité de ces nouveaux entrants à s'immerger efficacement dans l'institution, ensuite d'y peser, et enfin d'agir globalement sur le jeu politique en modifiant par exemple les équilibres entre les formations politiques traditionnelles.

À présent, sur l'ensemble du territoire, ils revendiquent une participation effective au pouvoir politique qui a abouti à une action concrète, qu'ils jugent d'ailleurs positive. Et si le bilan au niveau d'une région est insuffisant, les responsables verts prendront appui sur l'action des députés ou de l'action gouvernementale, ou des autres régions, pour se prévaloir d'une efficacité potentielle.

La mesure budgétaire de l'efficacité

L'efficacité en politique tend à se mesurer en termes d'évaluation budgétaire⁴⁶. L'impact de l'action des verts ne peut plus se satisfaire d'être de simples « trublions »⁴⁷. Il faut à présent montrer combien l'action des verts se traduit dans un outil de mesure unanimement reconnu pour démontrer que l'on existe politiquement !

L'ensemble des bilans évoque cet impact budgétaire de l'action entreprise. Ils montrent l'évolution des lignes budgétaires, qui sur certains sujets (transports, environnement...) augmentent de budget en budget.

« En 1992, le budget routes se montait à 110 millions de francs et celui consacré au ferroviaire à... 50 000 francs ! soit 0,04%. Nous avons dénoncé cette disparité et heureusement cette situation a évolué au cours des autres budgets »⁴⁸.

Le bilan des verts au Conseil régional d'Ile-de-France met l'accent sur cette appréciation budgétaire, à la fois globalement, mais en évaluant l'action dans chacun des domaines concernés par l'action des verts : « La majorité relative RPR-UDF avait besoin des voix écologistes pour faire passer son budget. Aussi avons-nous sérieusement infléchi les politiques de la région et la structure budgétaire, d'un montant total de 14 milliards a été modifiée de

manière considérable. Obtenant d'importantes avancées, nous avons voté le budget jusqu'en 1994. Puis, devant le blocage de l'Exécutif nous nous sommes abstenus en 1995, puis opposés en 1996 et 1997 »⁴⁹.

Certaines évolutions sont plus novatrices et son impact budgétaire est tout autant souligné : « Aide fortement accrue à l'agriculture biologique (mars 1992 : 1 million de francs ; décembre 1997 : 2 millions de francs »⁵⁰. L'utilisation de ces données chiffrées entend donner au lecteur une preuve incontestable de l'efficacité de l'action des élus verts, et cela dans des situations politiques différentes.

La valorisation médiatique et électorale

Le bilan est devenu un moyen de valorisation externe important pour Les verts, et notamment pour les élus. « Il fallait profiter de cette situation d' élu régional pour faire glisser les messages dans des structures nouvelles et aborder les relations avec la presse d'une façon plus privilégiée. Les médias sollicitent plus facilement l' élu que le responsable politique et les communiqués de presse ont souvent plus d'échos. (...) La presse locale s'est fait l'écho de nos votes, luttes et propositions »⁵¹.

Les verts obtiennent ainsi une nouvelle source de légitimité qui provient d'une visibilité externe au mouvement. Le bilan est l'occasion de diffuser au-delà des limites du mouvement les acquis de leur action au sein de ces institutions ; il s'agit de dépasser les cercles militants afin atteindre un public plus large, en faisant de ces bilans des outils promotionnels. Il ne s'agit pas *d'avoir fait*, il faut encore savoir *l'expliquer*. Dans ce cadre, le bilan est parfois conçu comme un élément de marketing politique.

Cette médiatisation du bilan peut prendre trois formes principales. Premièrement, on tend à utiliser les principales conclusions de ces bilans pour alimenter les campagnes électorales. De nombreux documents de campagnes (tracts, profession de foi...) invoqueront directement les bilans. Les campagnes sont l'occasion de pouvoir rendre compte publiquement de l'action passée. Elles permettent d'établir un bilan comparatif entre les propositions émises lors de la campagne pour les élections régionales de 1992 et celles de 1998 qui

s'inscrivent dans le prolongement de l'action réalisée après six ans de participation au pouvoir.

« Pourquoi un bilan de mandat ? Nous pensons qu'il est normal que les élu(e)s rendent compte à leurs électeurs et même au reste de la population de ce qu'ils ont fait. (...) Avons-nous fait de la politique autrement comme le proposaient nos professions de foi ? À vous de juger... »⁵².

Deuxièmement, sur un plan plus stratégique, la médiatisation du bilan offre dans une certaine mesure une situation plus confortable aux verts dans le déroulement des négociations avec leurs partenaires⁵³. Cette reconnaissance médiatique conforte Les verts dans leur stratégie.

« Cette entrée dans les institutions nous a crédibilisés, a énormément augmenté notre visibilité, a considérablement renforcé notre dialogue avec l'opinion publique. (...) Le parti vert est mieux identifié à travers la ministre, qui reste notre porte-drapeau, d'où l'importance de ses interventions médiatiques et des résultats mis à l'actif du ministère. La presse et les médias qui font le bilan d'un an de gouvernement de la gauche plurielle ne citent systématiquement que trois composantes : PS, PCF et verts, ce qui renforce notre identification »⁵⁴.

Enfin, la médiatisation de ces bilans permet d'offrir aux électeurs une vision plus étendue du champ de compétence des verts. Alain Lipietz dans son *Rapport politique* présenté devant le CNIR d'avril 1998 estime que « Les verts ont très clairement rompu dans l'opinion publique avec l'image de confédération de nimbystes (faites passer des autoroutes, mais pas dans mon jardin). Les verts passent pour des gens qui se battent pour un projet global, solidaire, y compris pour le tiers-monde, y compris pour les générations futures et y compris pour les générations futures du tiers-monde. Ce message est intellectuellement passé ».

Confirmant ainsi les hypothèses de P. Salmon⁵⁵, l'instrumentalisation médiatique du bilan montre ainsi l'adaptation réalisée par Les verts aux logiques de la communication politique.

La construction de ces bilans montre la capacité des verts à produire des réalisations collectives complexes⁵⁶, jugée positive dans l'ensemble, que le parti élabore en tenant compte des valeurs d'évaluation issues de son environnement externe.

LES FONCTIONS INTERNES DE L'ÉVALUATION

À quoi peut donc servir pour un parti de se doter de bilans ? Il s'agit ici d'examiner les usages politiques internes qui sont à l'œuvre par le biais de la construction, de la présentation et de l'adoption d'un bilan. Que traduit-il des évolutions profondes d'un groupe ? Qu'explique-t-il des modifications des attitudes d'un groupe ? Qu'indique-t-il dans le choix de nouvelles orientations identitaires du groupe ? Pour répondre à ces questions, nous avons dégagé trois fonctions principales.

Le bilan vise tout d'abord à instaurer une communication inédite entre le personnel politique dirigeant et les militants ; elle a pour objectif premier de permettre une relation directe, et ainsi d'effacer les longues périodes de silence de ces dirigeants, résultant de leur travail au sein des assemblées.

Ensuite, il participe pleinement au travail de légitimation du personnel politique. Le bilan octroie de nouveaux attributs légitimant, basé sur des valeurs comme le travail, la réussite ou la discipline. Le bilan reconnaît le savoir spécifique propre à ce personnel, au point même de sacrifier parfois à une certaine personnalisation.

Enfin, et surtout, le bilan permet de maintenir la cohésion du groupe, en assurant notamment une appropriation collective de l'action des élites dirigeantes par l'ensemble du groupe.

Instaurer une communication

Expliquer

Les bilans présentés se construisent souvent comme un outil pédagogique, visant à établir une compréhension de l'action entreprise. Cela devient un moyen de communication, permettant aux dirigeants de créer une communication directe avec les militants. Ces documents expliquent le cadre général de l'action (l'institution concernée, comme le Conseil régional, ou le parlement), présentent les politiques menées, les difficultés rencontrées...

« Il nous a néanmoins semblé intéressant, avant le terme de notre mandat, de réaliser un bilan complet de notre travail pour permettre à tout-e-s celles-ceux qui le souhaitent de juger sur pièces des engagements pris devant les électeurs »⁵⁷.

Au-delà de cette présentation, il s'agit de permettre au lecteur de se forger une opinion, en tenant compte de ces témoignages. Les bilans usent de ce fait souvent d'illustrations ou de symboles. Ainsi, Denis Baupin insiste sur l'importance de mener à bien certaines opérations symboliques : « Pour autant les symboles restent indispensables : ils permettent de maintenir la mobilisation des militants et de la population, de rendre palpables les enjeux et les solutions. Ils permettent donc de constituer la majorité culturelle indispensable à toute évolution en profondeur et de maintenir sur la durée un rapport de force favorable face aux conservatismes de tous poils : bétonneurs, constructeurs automobiles, nucléocrates »⁵⁸. Le symbole prend toute sa dimension dans la force explicative qu'il contient en lui-même, et assure cette fonction de « mobilisation des croyances »⁵⁹.

Justifier

La communication créée par ces bilans constitue un mode original de légitimation de ses échecs. Elle permet d'exposer clairement les motifs de ses échecs, et d'en attribuer éventuellement la responsabilité à l'environnement général dans lequel évoluaient Les verts, ou bien encore à d'autres acteurs.

« Quels sont les gens, les structures, les lobbies qui ont bloqué ou freiné l'avancée des idées écologistes au Conseil régional pendant 6 ans ? Première raison : les autres formations politiques font preuve d'un certain immobilisme (...). Deuxième raison : de nombreux groupes d'influence économique ne cessent de faire pression sur les élus régionaux comme sur l'ensemble de la société. (...) Troisième raison : nous n'avons pas toujours pu, ni su convaincre, par manque de données scientifiques établies et par certaines difficultés à faire comprendre des concepts nouveaux »⁶⁰.

L'exercice de la justification ainsi construit permet de valoriser l'action réalisée, car il insiste souvent sur les limites rencontrées, les rapports de force défavorables aux écologistes... La production des bilans est alors l'occasion pour délimiter clairement les limites de leur

champ d'intervention : « Une bonne partie du travail de Dominique Voynet consista donc à ouvrir les marges de manœuvre face à ces nombreux blocages »⁶¹.

Les dirigeants peuvent ainsi rappeler les contraintes fortes qu'ils rencontrent dans le champ politique ; occasion mise à profit d'ailleurs pour réexpliquer aux militants les réalités des concurrences qui s'expriment dans cet espace particulier.

Finalement, la justification émise permet d'expliquer que les responsables verts ont su faire face avec opiniâtreté et constance.

Transmettre

Comme l'exprime la motion *Autrement Les verts en Ile-de-France* lors de l'AG régionale des verts Ile-de-France du 25 octobre 1998, il faut encore développer « des systèmes de mutualisation des savoirs ». La formation et la transmission des savoirs internes restent l'un des talons d'Achille des verts. Les bilans permettent d'assurer la capitalisation et la transmission d'un capital politique propre à cette formation politique.

« Dans l'éthique des verts l'exigence demeure de voir les élus « rendre des comptes ». Dans notre démocratie interne, il doit s'établir, si possible dans les deux sens, une circulation de l'information, des idées ou des avis entre les élus et le mouvement dont ils sont issus »⁶².

Avec la constitution d'une série de bilans, Les verts se dotent d'instruments majeurs dans la création et la validation d'un « savoir vert ». La compilation des informations présentées dans ces documents permet aux verts de se doter d'un capital de connaissances inédites.

La légitimation du personnel politique

Le bilan est le résultat d'une interprétation des faits par un personnel politique particulier (élus et dirigeants). Dans la présentation de cet inventaire, ce personnel est à la fois le constructeur, le défenseur et le dépositaire de ce résultat. Or, après son adoption et sa validation par le groupe dans son ensemble, le bilan a comme conséquence de valider le travail effectué, c'est-à-dire de le rendre conforme aux volontés politiques des verts. Pour ces

dirigeants et ces élus, le bilan devient alors la source d'une nouvelle légitimité. Celle-ci ne provient plus essentiellement du discours (la parole verte) mais de l'action comptable, évaluable, chiffrable (l'action verte). Le bilan, comme témoignage de son travail effectué suivant les directives du parti, offre la touche finale à la légitimation de ce personnel politique émergent⁶³.

Travail, réussite, discipline

Les bilans insistent tous à leur manière sur l'important travail fourni par les élus : « Il nous a fallu fournir un travail dense dans l'étude des dossiers économiques et financiers »⁶⁴.

Par conséquent, le bilan semble clore un débat récurrent chez Les verts, qui consiste en une certaine défiance vis-à-vis de ses propres élus. La critique porte sur la professionnalisation qui gagne ces dirigeants, et les risques d'indépendance par rapport aux principes généraux du parti. À cela, les élus répondent à présents par la négative. Ils sont et demeurent des élus écologistes. Parfois même, ils rappellent ces conflits aux militants.

« Mais les difficultés sont aussi liées à l'attitude des verts, absence de travail collectif sur ces sujets (malgré les invitations et les relances à cet effet) et un positionnement basique anti-apprentissage des seuls adhérents qui s'expriment »⁶⁵.

Ensuite, après une période d'adaptation et d'apprentissage, les élus témoignent de leur réussite. De temps en temps, le « je » apparaît, signifiant ainsi une appropriation personnelle de son travail, même s'il est destiné à la collectivité : « Ma première préoccupation (...). J'ai participé à la mise (...) »⁶⁶. Ou bien, on procède à des rappels de déclarations antérieures, afin de pouvoir les examiner au regard du bilan présenté (comme pour Les verts Bretagne).

Par ailleurs, les bilans témoignent de la discipline respectée par les élus, à l'égard des orientations programmatiques retenues lors des campagnes électorales, comme à l'égard des valeurs propres aux verts, comme le tourniquet⁶⁷, où le non-cumul des responsabilités qui assure une présence effective dans les assemblées⁶⁸.

La reconnaissance d'un savoir spécifique

Le bilan est l'occasion de mener une certaine procédure d'évaluation du personnel politique. On peut ainsi mesurer sa capacité de travail, juger les résultats obtenus par son entrée dans ces institutions, ou, plus subjectivement estimer son impact médiatique.

Certains bilans présentent ainsi les résultats nominatifs. Les verts Poitou-Charentes, dans leur *Bilan des élus Vert, 1992-1997*, offrent un panorama détaillé des actions et des résultats de chacun des élus. Le bilan permet ainsi de mieux cerner les domaines de compétence des élus sortants, et de se rendre compte du parcours effectué par ce personnel au cours de leur mandature. Par conséquent, généralement, dans la présentation de leurs bilans, élus et dirigeants auront à cœur de détailler les compétences de chacun. Par exemple, l'ensemble des commissions, organismes, associations... auxquels étaient rattachés les élus est fréquemment présenté. Cela révèle une certaine technicité et une capacité d'expertise acquise par ce personnel, en raison des secteurs concernés (transport, agriculture, ou encore la question des OGM, de la fiscalité écologique, de l'impact des 35 heures...), mais aussi en raison de l'apprentissage des processus de négociations (avec les appareils politiques, les réseaux décisionnels administratifs...).

En procédant à l'adoption de ces bilans, les militants expriment leur contentement dans le travail réalisé, et accordent ainsi une compétence reconnue à ce personnel politique. Ce faisant, il se trouve investi de la détention d'un savoir spécifique, issu de son expérience liée à l'exercice de responsabilités particulières.

La tentation de la personnalisation

L'élaboration des bilans est souvent l'occasion d'assister à une attribution personnelle de l'action. Parfois, la présentation se fait à la première personne ; le « je » permet de distinguer l'action spécifique de tel ou tels élus ou dirigeant. Ou bien encore, elle présente des résumés nominatifs des actions réalisées. Mais dans la plupart des cas, le bilan met l'accent sur le groupe des élus dans son ensemble. L'évaluation et la présentation formelle du bilan se fait la plupart du temps collectivement.

Pourtant, en fonction des responsabilités exercées, on constate une certaine personnalisation. On peut noter la valorisation du bilan des verts dans la région Nord-Pas-de-Calais autour de la personne de Marie-Christine Blandin. Lors de la construction du bilan, dans la présentation du *Livre des verts*⁶⁹ et bien plus encore lors de la campagne électorale ou le bilan sera un élément clé de la campagne des verts de la région, la personnalité de la présidente sortante de la région Nord-Pas-de-Calais entre 1992-1998, est particulièrement mise en avant, au niveau de son action personnelle, que de son influence sur l'évolution des politiques publiques régionales. On assiste à une importante personnalisation, surtout dans la mise en avant médiatique, des responsables nationaux, comme Dominique Voynet ou Noël Mamère.

L'ensemble de ces aspects (qualités revendiquées ou qualités octroyées) légitime d'une manière inédite le personnel politique vert. Ce faisant, dans un même souci de continuité et d'efficacité, bilan incite à privilégier une continuité dans le choix de ce personnel dirigeant. Le bilan, en évoquant des perspectives, n'incite-t-il pas à un processus de reproduction dans le choix de ce personnel ? La validation de ces bilans conduit à choisir parmi le personnel politique sortant, ou dépositaire de ce bilan ou bien encore qui se situe dans la conformité de ce bilan, les futurs responsables du mouvement, élus ou dirigeants. Il faut sélectionner les personnalités les plus aptes à assurer la continuité des grands axes dont sont issus les résultats des mandatures précédentes, avec les perspectives esquissées dans ces inventaires. Cela permet d'assurer le maintien de l'identité, vis-à-vis de son environnement (cela présente l'image d'une certaine continuité, d'une permanence rassurante dans les choix entrepris), comme pour le groupe lui-même.

Le maintien de l'identité

L'approbation collective des bilans

Les militants ne sont pas nécessairement des experts en politiques publiques, en stratégies électoralistes, ou en communication... Leur mission n'est pas tant de vérifier le détail des résultats présentés, mais d'évaluer la conformité des engagements tenus. La conformité représente différents aspects : ce peut être d'apprécier le *continuum*

entre les décisions du mouvement et les actions entreprises par les élus ou les représentants, entre les éléments de l'investiture (les déclarations de principe) et l'attitude générale au sein des institutions (comment les élus se sont effectivement comportés...).

La transmission d'un savoir, que représentent ces bilans, ne peut seule suffire ; le partage du savoir doit en outre permettre une appropriation de ces connaissances par l'ensemble des militants. Les lieux d'élaboration de ces bilans, de leurs critiques et leurs adoptions témoignent de ce souci d'associer le plus largement possible Les verts. Les bilans sont débattus dans les instances décisionnelles (au niveau national comme au sein du Collège exécutif, du Conseil national interrégional, des assemblées générales ou au niveau régional dans les assemblées générales, les conseils d'administration régionaux...). Ils disposent d'une publicité interne assez importante ; sous la forme de débats lors dans les temps forts du mouvement (AG, journées d'Été⁷⁰ ...), ou bien par le biais d'éditions spéciales (numéro spécial de *La Tribune des verts* par exemple). Cette volonté de débattre des bilans a pour objectif d'associer le maximum de militants, afin de rendre les conclusions de ces bilans conformes à la volonté du groupe dans son ensemble.

Une telle politique semble conduire à un infléchissement de la stratégie interne : à lire les contributions pour l'assemblée générale décentralisée, il n'apparaît pas de divergences profondes entre les différentes motions. Les différences sont plutôt tactiques, sur les moyens, avec de larges accords sur les buts à atteindre. L'opposition entre la majorité et la minorité est plutôt une appréciation différente sur les pratiques internes, et la vitesse à donner aux prolongements des accords avec le PS. On peut estimer que les procédures d'élaboration et d'appropriation collective de ces bilans ne sont pas étrangères à cet état d'esprit.

Assurance et réassurance

Le bilan vise à apaiser les angoisses sur l'utilité de l'action militante : les sacrifices n'ont pas été vains ! Voyez les résultats, au regard de nos espérances et de notre poids électoral ou politique, nous pouvons être fiers... Le bilan permet ainsi d'offrir au groupe l'image d'une certaine réussite collective, et ce, rappelons-le encore une fois, grâce à des critères d'évaluation qui échappent au groupe,

ce qui confère d'autant plus une sorte d'objectivité de la réussite. En cela le bilan rassure.

Mais en dégagant des perspectives, en légitimant le personnel politique, il offre permet de réassurance le groupe dans son ensemble. Le bilan lui donne le sentiment de la validité de ses choix antérieurs, et lui permet d'anticiper sur la validité de ses choix à venir. Le bilan globalement positif donne une sorte d'accord tacite à la poursuite de l'action entreprise ensemble.

« Les verts ont marqué un certain nombre de points, mais l'adversaire est de taille. La victoire, c'est-à-dire la soumission de la logique étatique à celle du développement durable, n'est envisageable qu'en mettant en place une stratégie de contournement s'appuyant sur les alliés traditionnels des verts : les luttes »⁷¹.

En réassurant ainsi l'ensemble des militants sur la justesse de leurs options politiques, il assure ainsi une fonction de mobilisation collective importante. Et ce d'autant plus, qu'il convient de commencer à préparer les prochaines échéances (européenne, mais surtout municipales).

La continuité identitaire

Le bilan est une validation *a posteriori* des choix faits et surtout, de la pertinence de ces choix. Les stratégies d'alliances⁷², les choix thématiques, les campagnes et actions... ont été efficaces, et cela peut se mesurer à présent. À l'interne, il assure une complémentarité entre l'efficacité politique et la permanence de certains segments identitaires propres aux verts.

Ainsi, le bilan des verts Poitou-Charentes insiste sur la pratique effective du tourniquet « annoncé lors de la campagne (...) et la rotation à l'intérieur du groupe »⁷³.

Le bilan permet ainsi d'exorciser toute tentative de *déviatinnisme* : il réassure la légitimité de l'action entreprise et sa conformité aux décisions du groupe. La confrontation au pouvoir n'a pas entraîné d'évolution profonde de la nature des verts.

« Nous avons aussi donné l'exemple, avec humilité mais avec détermination. Car si on veut être crédible et convaincant, il faut d'abord appliquer à sa vie privée les principes que l'on voudrait voir

généralisés pour le plus grand profit de l'intérêt général. Nous avons donc dit ce que nous faisons et fait ce que nous disions »⁷⁴.

Les résultats témoignent alors de la justesse des valeurs propres au groupe qui ont conduit à l'adoption de directives stratégiques particulières. Le bilan permet ainsi d'assurer le maintien de l'identité du groupe dans sa confrontation à l'exercice du pouvoir. La gestion du pouvoir a en effet entraîné une maturation, une bonification par l'expérience, sans pour autant entraîner une modification importante de l'identité du groupe... Grâce à la preuve du bilan, le groupe a réussi à maintenir sa cohésion, par la justification de son utilité.

LE BILAN COMME ULTIME ETAPE DE L'INTEGRATION

La préparation, la présentation, l'adoption et la valorisation de ces bilans rendent compte de l'aboutissement d'un processus de socialisation politique des militants verts. Cette socialisation révèle l'apprentissage individuel réalisé par les dirigeants et les militants écologistes ces dernières années. Depuis l'ancrage à gauche décidé par Les verts au tournant des années quatre-vingt dix, les membres des verts ont su faire évoluer collectivement leur parti, afin de l'adapter à leur environnement politique.

Le bilan, par les multiples fonctions qu'il opère (à l'interne comme à l'externe), traduit formellement cette évolution. Mieux encore, le bilan assure une transition douce, qui finalement confirme l'ancrage irréversible des verts dans le champ politique traditionnel. En effet, en même temps qu'il est un outil de diffusion et d'appropriation collective du savoir efficace du groupe (celui, porté par le personnel dirigeant, qui débouche sur la réalisation de décisions politiques, ou tout au moins qui permet d'influencer les décisions publiques), il offre aux verts suffisamment de satisfaction pour maintenir la cohésion du groupe. L'évaluation de ces bilans, que Les verts jugent globalement positifs, leur permet de réussir l'insertion des valeurs du champ politique (par exemple les critères de l'efficacité politique, sous la forme d'une vision gestionnaire de l'action, de sa budgétisation ou encore de sa médiatisation), au sein des principes identitaires originaux.

Ainsi, l'épreuve du pouvoir, si longtemps redoutée, a été surmontée. Le « nous »⁷⁵ ne s'est pas dilué dans une quelconque coalition régionale ou nationale. Il a su faire face et mieux encore,

relever les défis d'une participation effective à la gestion politique. À lire les bilans, pour Les verts, le parti s'en trouve renforcé et acquiert une nouvelle légitimité dans l'exercice du pouvoir.

NOTES

¹ Dominique Voynet, *in Tribune des verts*, Trimestriel, n°3, été 1998, Supplément à *Vert-Contact* n° 507bis, du 11 juillet 1998, « Un an déjà ! Bilan de Dominique Voynet ».

² Créé en 1984, sa force électorale et militante (il compte environ 6 000 membres) n'est pas encore tout à fait stabilisée.

³ Voir F.G. Bailey, *Les règles du jeu politique*, Paris, PUF, 1971.

⁴ Nous avons étudié les bilans des régions suivantes : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Bretagne, Franche-Comté, Haute-Normandie, Ile-de-France, Limousin, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Provence-Alpes Côte d'Azur, Rhône-Alpes. Certaines régions n'ont pas produit de bilan pour diverses raisons (absence d'élus, non-réponses malgré les relances, absence de bilan...) : Auvergne, Basse-Normandie, Centre, Champagne-Ardenne, Corse, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Pays de la Loire, Picardie, Réunion.

⁵ Les situations institutionnelles sont différentes (place des élus dans les conseils régionaux, accès aux responsabilités, position dans une éventuelle coalition régionale, décomposition, recomposition des groupes écologistes...); ce qui entraîne de grandes différences dans la spécialisation des responsabilités obtenues localement, ainsi que des évolutions de la situation des élus dans le temps (leur position se modifie au cours du mandat, passant de l'opposition stricte à une approche plus pragmatique... ; la composition du groupe peut se transformer...). Ainsi, Les verts de Bourgogne soulignent qu'il faut « tirer de ces épisodes lamentables [le départ de certains membres du groupe] » (Les verts de Bourgogne, *Bilan du groupe Vert-Entente des Écologistes, 1992-1998*, Les verts, doc. interne, 1998) ; par conséquent, le bilan est le résultat du travail des seuls élus demeurant étiquetés sous le label Vert. L'impact sur une période plus longue de leur action est donc parfois difficile à apprécier.

⁶ Les bilans traitent de mandatures achevées (les conseils régionaux) ou encore en cours (l'expérience gouvernementale), et de zones géographiques distinctes (le cadre régional, national, à noter cependant la disparition du cadre européen).

⁷ H. Stoeckel, *Le point sur la situation des élus verts au Conseil régional*, 16 janvier 1997, Les verts Alsace, doc. interne.

⁸ B. Renn, Secrétaire régionale des verts Lorraine, Conseillère régionale de Lorraine, *Compte-rendu de la mandature*, lettre du 20 oct. 1998.

⁹ Les verts Nord-Pas-de-Calais, *Le choix pour notre Région. Le livre Vert du Nord-Pas-de-Calais*, 1998 ; il s'agit d'un véritable livre, de 112 pages, illustrés de nombreuses photos, réalisé par une agence spécialisée. Il a été tiré à 5 000 exemplaires. Il servira de référence dans de nombreuses régions.

¹⁰ Mis à part quelques expériences municipales, ou l'action au Parlement européen, Voir Y. Boucher, *Les verts au Parlement européen : histoire d'un*

apprentissage, mémoire de DEA études politiques, Lille 2, 1990. Pour une approche à mi-mandat dans les conseils régionaux, voir Daniel Boy., Vincent-Jacques Le Seigneur, Agnès Roche, *L'écologie au pouvoir*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1995, pp. 155-186.

¹¹ Sur une approche similaire, voir Michel Offerlé, « Illégitimité et légitimation du personnel politique ouvrier », *Annales ESC*, vol. 39, n° 4, 1984, pp. 681-713.

¹² Comme en évaluant le résultat de chaque commission, voir Les verts et apparentés, *Conseil régional Rhône-Alpes*, Bilan de mandat, 1992-1997.

¹³ Par exemple, l'évolution des lignes budgétaires est « conforme à nos priorités » estiment Les verts en Rhône-Alpes ; « Notre objectif était de développer les moyens de transport collectifs ferroviaires appropriés aux besoins des usagers en assurant dans un premier temps le rééquilibrage des financements entre le rail et la route », puis, de réorienter suivant leurs « propositions [qui] commencent à être mises en pratique » à partir de 1994, voir Les verts et apparentés, *Conseil régional Rhône-Alpes*, *doc. cit.*

¹⁴ Les verts de Bourgogne, *Bilan du groupe Vert-Entente des Écologistes*, *doc. cit.*

¹⁵ Les verts Haute-Normandie, *Les élus verts*, supplément au *Canard Sauvage*, n° 76, p. 4.

¹⁶ Les verts Midi-Pyrénées, *Des idées vertes pour Midi-Pyrénées, 1992-1998 : un bilan à défendre*, *doc. interne*, 1998, p. 1.

¹⁷ H. Stoeckel, *Le point sur la situation des élus verts au Conseil régional*, *doc. cit.*

¹⁸ Les verts Haute-Normandie, *Les élus verts*, supplément au *Canard Sauvage*, n° 76, p. 7.

¹⁹ Les verts Limousin, *6 ans au conseil régional du Limousin, compte-rendu de mandat électoral*, 1998, p. 4.

²⁰ Dominique Voynet, in *Tribune des verts*, n° 3, *doc. cit.*

²¹ Dans une logique similaire à ce qui est mis en avant par Roland Cayrol, « Le rôle des campagnes électorales », in Daniel Gaxie (ed.), *Explication du vote*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1985, pp. 385-417.

²² Par rapport aux analyses de I. Burel, *La communication verte existe-t-elle ?*, Paris I, Jean-Marie Cotteret (directeur), Mémoire DESS communication politique et sociale, 1993.

²³ Comme l'indique généralement l'analyse organisationnelle, voir Henry Mintzberg, *Structure et dynamique des organisations*, Paris, Éditions d'Organisation, 1986.

²⁴ Les verts Midi-Pyrénées, *Des idées vertes pour Midi-Pyrénées*, *doc. cit.*, pp. 3-8.

²⁵ *Ibid.*, p. 9.

²⁶ Pour une présentation générale des différentes situations possibles, voir Daniel Boy, Vincent-Jacques Le Seigneur, Agnès Roche, *op. cit.* À noter que cette présentation se trouvera souvent modifiée par la suite...

²⁷ *Tribune des verts*, n° 3, *doc. cit.*, « bilan présenté par la majorité du Collège exécutif des verts ».

²⁸ *Ibid.*

- ²⁹ Daniel Boy, Bruno Villalba, « Les écologistes aux élections régionales et cantonales de mars 1998 », in Pascal Perrineau, Dominique Reynié, *Les élections régionales et cantonales de 1998*, Paris, Presses de Science Po, 1999 (à paraître).
- ³⁰ Les verts Bretagne, *Bilan de mandat*, supplément à *Bretagne Verte*, n° 28, novembre 1997, p. 2.
- ³¹ Les verts Limousin, *6 ans au conseil régional*, *doc. cit.*, p. 1.
- ³² *Tribune des verts*, n° 3, *doc. cit.*, « Contribution au débat de la minorité du Collège exécutif », Philippe Boursier et alii.
- ³³ Les verts de Bourgogne, *Bilan du groupe Vert-Entente des Écologistes*, *doc. cit.*
- ³⁴ Les verts et apparentés, *Conseil régional Rhône-Alpes*, *doc. cit.*
- ³⁵ *Tribune des verts*, n° 3, *doc. cit.*, « Un an déjà ! Bilan de Dominique Voynet ».
- ³⁶ L'énumération, assez longue, continue, voir *Tribune des verts*, n° 3, *doc. cit.* On peut consulter ces données sur le site web des verts français (<http://www.verts.imaginet.fr>).
- ³⁷ *Tribune des verts*, n° 3, *doc. cit.*, « bilan présenté par la majorité du Collège exécutif des verts ». On retrouve une interprétation similaire dans un rapport interne des verts de Lorraine, Hervé Boyer, pour le bureau régional des verts Lorraine (réunion du 27 juin 1998). À ce jour, ce texte n'a pas encore été débattu et adopté par Les verts-Lorraine.
- ³⁸ Dominique Voynet, in *Tribune des verts*, Trimestriel n° 3, *doc. cit.*
- ³⁹ Qui semble assez réciproque d'ailleurs, voir Francine Simon-Ekovitch, « La gauche et l'écologie. Quelle adaptation possible ? », in Marc Lazar (ed.), *La gauche en Europe depuis 1945*, Paris, PUF, 1996, pp. 451-476.
- ⁴⁰ Daniel Boy, Agnès Roche, « La sélection des candidats écologistes », *Chroniques électorales, Le vote sanction*, Paris, Le Figaro-Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1993, pp. 55-64.
- ⁴¹ Voir l'importance de ces notions, Jean-Daniel Reynaud, *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand Colin, 1997.
- ⁴² Ce qui a longtemps été l'un des critères de distinction entre Les verts et Génération écologie, Guillaume Sainteny, « Chez les écologistes, la désunion fait la force », *Revue Politique et parlementaire*, n° 958, mars-avril 1992, pp. 28-34.
- ⁴³ Pierre Bourdieu, « La représentation politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 36-37, février-mars 1981, et Pierre Bourdieu (ed.), *La Misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, pp. 941-944.
- ⁴⁴ « Les verts au ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement », chapitre pour le futur *Livre des verts*, version de janvier 1997, *non encore officiel*. Rédigé par Denis Baupin, ancien conseiller politique au Cabinet de Dominique Voynet, devenu depuis porte-parole des verts.
- ⁴⁵ Les verts Bretagne, *Bilan de mandat*, supplément à *Bretagne Verte*, n° 28, novembre 1997, p. 3.
- ⁴⁶ P. Muller, Yves Surel, *L'analyse des politiques publiques*, Paris, Montchrestien, 1998 ; Eric Monnier, *Évaluations de l'action des pouvoirs publics*, Paris, Economica, 1992.
- ⁴⁷ Daniel Boy, Vincent-Jacques Le Seigneur, Agnès Roche, *op. cit.*, pp. 108-126.
- ⁴⁸ Les verts Poitou-Charentes, *Bilan des élus Vert, 1992-1997*, p. 12.
- ⁴⁹ Les verts Ile-de-France, *Le bilan des verts au CR*, *doc. cit.*
- ⁵⁰ Les verts Limousin, *6 ans au conseil régional du Limousin, compte-rendu de mandat électoral*, 1998, p. 3.
- ⁵¹ Les verts Poitou-Charentes, *Bilan des élus Vert, 1992-1997*, p. 32.
- ⁵² Les verts Limousin, *6 ans au conseil régional du Limousin, compte-rendu de mandat électoral*, 1998, p. 1.
- ⁵³ Voir par exemple l'utilisation du bilan de Marie-Christine Blandin dans la négociation des verts avec le parti socialiste, Daniel Boy, Bruno Villalba, « Les écologistes aux élections

régionales et cantonales de mars 1998 », in Pascal Perrineau, Dominique Reynié, *Les élections régionales et cantonales de 1998*, Paris, Presses de Science Po, 1999 (à paraître).

⁵⁴ *Tribune des verts*, Trimestriel, n° 3, été 1998, Supplément à *Vert-Contact* n° 507bis, du 11 juillet 1998, « Un an de majorité plurielle : bilan présenté par la majorité du Collège exécutif des verts ».

⁵⁵ P. Salmon, *Évolution et déterminants de la représentation médiatique de l'écologie politique en France : l'exemple du parti Les verts*, Doctorat en sciences de l'information et de la communication, Bordeaux III, 1996.

⁵⁶ Voir Renaud Sainsaulieu, *Sociologie de l'organisation et de l'entreprise*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques & Dalloz, chapitre IV.

⁵⁷ Les verts Bretagne, *Bilan de mandat*, supplément à *Bretagne Verte*, n° 28, novembre 1997, p. 2.

⁵⁸ Denis Baupin, « Les verts au ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement », *doc. cit.*

⁵⁹ P. Garraud, « Savoir-faire et mobilisation des croyances dans le métier de maire », *Politix*, n° 5, 1989.

⁶⁰ Les verts Limousin, *6 ans au conseil régional du Limousin*, *doc. cit.*, p. 6.

⁶¹ Denis Baupin, « Les verts au ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement », *doc. cit.*

⁶² « Édito », *La lettre des élus verts au conseil régional d'Aquitaine*, n° 1, juin 1998.

⁶³ Bruno Villalba, « La chaotique formation des verts français à la profession politique (1984-1994) », *Politix*, n° 35, 1996, pp. 149-170.

⁶⁴ Les verts Poitou-Charentes, *Bilan des élus Vert, 1992-1997*, p. 20.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 23.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 30.

⁶⁷ Sur le tourniquet par exemple, voir le *Bilan des élus Vert* des verts Poitou-Charentes, p. 30 ; Les verts Midi-Pyrénées, *Des idées vertes pour Midi-Pyrénées, 1992-1998 : un bilan à défendre*, *doc. interne*, 1998, p. 1.

⁶⁸ Les verts Limousin, *6 ans au conseil régional du Limousin, compte-rendu de mandat électoral*, 1998, p. 2.

⁶⁹ « Le choix pour notre Région. Le livre vert du Nord-Pas-de-Calais », *op. cit.*

⁷⁰ Les Journées d'été des verts de 1998 ont été l'occasion, à travers quatre séances plénières, de faire l'analyse d'un an de majorité plurielle : « Bilan pluriel du gouvernement », « Transports, aménagement du territoire et effet de serre », « Fiscalité écologique » et « Politique de la ville ».

⁷¹ Denis Baupin, « Les verts au ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement », *doc. cit.*

⁷² Voir par exemple l'évaluation réalisée par Hervé Boyer, pour le bureau régional des verts Lorraine, *doc. cit.*

⁷³ Les verts Poitou-Charentes, *Bilan des élus verts, 1992-1997*, p. 1.

⁷⁴ Les verts Limousin, *6 ans au conseil régional*, *doc. cit.*, p. 5.

⁷⁵ Denis-Constant Martin (ed.), *Cartes d'identité. Comment dit-on « nous » en politique ?*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994, notamment pp. 31-35.

Pascal Delwit

ECOLO : LES DEFIS
DU « PLUS GRAND » DES PARTIS VERTS
EN EUROPE

INTRODUCTION

Dans le paysage politique des partis verts en Europe, Ecolo est dans son espace d'action – la Communauté française de Belgique – le premier parti vert en Europe. Cette première place tient à ses résultats électoraux et à la force de sa représentation parlementaire ; cela en dépit du tassement électoral qu'il a enregistré lors de l'élection européenne et du scrutin municipal de 1994, de même qu'à l'élection nationale de 1995. Mais depuis 1997, les verts francophones de Belgique ont été au pinacle dans les enquêtes d'opinion, notamment grâce à une empathie avec la « mouvance blanche » qui a émergé dans le dernier trimestre de l'année 1996.

Comment ce petit parti né en mars 1980 s'est-il implanté de manière durable dans le paysage politique belge constituera le cœur de la première partie de cette contribution. Dans un deuxième temps, nous nous interrogerons sur les mutations qu'a connues Ecolo en un peu moins de vingt ans d'existence, notamment à l'échelle organisationnelle. Enfin, nous analyserons « l'étape » qu'Ecolo n'a pas encore franchie : l'accès au pouvoir soit à l'échelon régional, soit à l'échelon national. Nous envisagerons tout à la fois les difficultés et les perspectives en la matière.

ECOLO, L'AVENEMENT D'UN PARTI VERT IMPORTANT

En Belgique francophone, le cœur historique de l'écologie politique se situe dans la ville de Namur, actuelle capitale de la région wallonne. Au début des années soixante-dix, une personnalité écartée du secrétariat politique du Rassemblement wallon, Paul Lannoye, crée un nouveau mouvement intitulé Démocratie nouvelle. Cette nouvelle organisation se présente en alliance avec l'Union des progressistes dans l'arrondissement de Namur lors du scrutin législatif de 1974. La liste recueille 2 770 voix, soit 2,1% en décrochant son plus haut pourcentage dans le canton de Namur (2,4%).

En 1976, Démocratie nouvelle participe aux élections communales de Namur au sein de la liste d'alliance, Combat pour l'écologie et l'autogestion. Elle totalise 1 198 voix (soit 1,9%). L'apparition de l'écologie politique dans l'arène électorale est donc pour le moins confidentielle.

Toutefois, à d'autres niveaux, le mouvement écologiste se développe aussi. Dans la mouvance associative, c'est notamment le cas avec la création et l'extension d'une section belge du mouvement les Amis de la terre (*Friends of Earth*), le 12 mars 1976. Plusieurs futurs cadres d'Ecolo seront parmi les fondateurs des Amis de la terre Belgique¹. Au demeurant, le manifeste adopté par cette association durant l'année 1977 anticipe de nombreux thèmes que portera Ecolo dans la première moitié des années quatre-vingt : protection de l'environnement, fédéralisme, autogestion...

En 1977, une majorité de membres des Amis de la terre acceptent de porter leurs revendications au niveau politique en participant aux joutes électorales. Sous l'intitulé Wallonie écologie, ils agrègent l'essentiel de la mouvance verte en Belgique francophone, bien qu'il existe d'autres petits mouvements. À l'occasion des scrutins nationaux de 1977 et de 1978, Wallonie écologie recueille respectivement 9 233² et 21 224 suffrages³. Le cap de la pure confidentialité est donc franchi. La pénétration principale a lieu dans la province de Namur, où la liste obtient 3,1%. Un nouveau saut qualitatif est réalisé à l'élection européenne de juin 1979. La liste verte intitulée Europe écologie rassemble près de 5% des suffrages

en région wallonne et 3,3% dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde⁴. Plusieurs éléments ont concouru à cette percée.

La première raison est commune à l'émergence de la mouvance verte dans certains États européens durant cette période. Dans les années soixante-dix, plusieurs organisations écologistes se sont développées en Europe, catalysées par leur combat contre l'installation de centrales nucléaires⁵. La Belgique est un des États européens où le nucléaire civil a fortement été investi après le premier choc pétrolier. Il n'y a pas eu de mouvement de masse contre la promotion et l'installation du nucléaire civil, mais en plusieurs cénacles, certains milieux scientifiques et nombre d'organisations en ont longuement débattu et s'y sont opposés. Au-delà de la sensibilisation à l'implantation de centrales nucléaires, certaines franges de l'opinion belge prennent aussi de plus en plus conscience de la dégradation marquante de pans entiers de l'environnement. Que ce soit dans l'air, sur mer ou sur terre, plusieurs rapports alarmants et plusieurs événements dramatiques (Torrey Canyon – 1967 –, Amoco Cadiz – 1978 –, Three Miles Island – 1978) interpellent et sensibilisent sur les conditions d'exploitation, de transport et de stockage des ressources. De plus, le rapport du club de Rome, *The Limits of Growth* (1973) avait médiatisé les problèmes et les conditions d'exploitations de la nature⁶.

La mouvance écologiste belge francophone est aussi aux confins d'autres mouvements sociaux ou d'autres combats notamment dans le domaine de l'aménagement du territoire.

Il faut aussi comprendre la progression des verts belges dans le contexte socio-politique de la Belgique des années soixante-dix⁷. Depuis la première réforme de l'État (1970), la question linguistico-communautaire domine la vie politique. La difficulté de mettre en application la régionalisation du pays est source d'une instabilité récurrente. Aucun gouvernement ne terminera sa législature durant cette décennie. En 1977-78, alors qu'un accord avait été conclu (le pacte d'Egmont), ce sera une nouvelle fois l'échec. Pendant ce temps, qui est celui de la prise de conscience de la crise économique, des questions cruciales sont négligées : la reconversion du tissu industriel wallon, la problématique de l'endettement des pouvoirs publics, l'explosion du taux de chômage, ... C'est dans ce cadre également

qu'une partie de l'électorat manifeste son désir de voir les choses bouger et de « libérer » le débat.

La nature du scrutin a aussi joué un rôle. Les élections européennes sont perçues comme des élections de « second ordre » : l'« utilité » du vote y est moins nette qu'aux élections nationales ou municipales⁸. Elles offrent aux formations nouvelles ou non installées dans le système politique un espace d'expression plus grand. En outre, du fait de l'existence d'une circonscription électorale unique pour la Communauté française de Belgique, elles permettent que l'ensemble de l'électorat francophone de Belgique puisse, le cas échéant, voter pour les écologistes.

Le score recueilli par la liste Europe écologie favorisera l'agrégation des écologistes francophones en un « parti-mouvement ». Ce parti voit le jour à l'issue de deux assemblées générales en mars 1980. Le 23 mars, Ecolo annonce officiellement sa naissance.

Une entrée remarquée

Les verts francophones de Belgique réussissent une « grande entrée » lors de leur première participation comme « parti » à une élection nationale. En novembre 1981, ayant fait campagne sous le thème « Faire de la politique autrement », Ecolo recueille 135 129 voix à l'échelle de la Wallonie et de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Surtout, il décroche ses premiers élus : deux députés (Olivier Deleuze et José Daras) et trois sénateurs (Pierre Van Roye, Simone Jortay-Lemaire et Alphone Royen). Par ailleurs, Georges Trussart sera coopté au Sénat.

La conquête de ces premiers parlementaires ouvre une période de progression électorale du parti. En effet, à la suite de ce premier succès, Ecolo connaît d'autres avancées. En 1982, d'abord, lors des élections communales. Il en sort partie prenante à la gestion d'une des principales villes de Wallonie, Liège. En alliance avec le cartel RPSW (parti socialiste, Rassemblement wallon et Rassemblement populaire wallon), Ecolo décroche trois échevinats – adjoint au maire – (Martine Ernst, Raymond Yans et Théo Bruyère). En 1984, ensuite, à l'occasion des élections européennes au cours desquelles Ecolo récolte deux cent vingt mille voix et un élu, François Roelants du Vivier.

1981, 1982 et 1984 ont donc été trois moments de progression et de succès. Passées ces trois réussites, Ecolo s'est trouvé confronté aux problèmes de « gestion » de ces victoires mais aussi à la conduite d'une formation marquée par une hétérogénéité des engagements.

La crise d'adolescence

Ecolo entre dans une nouvelle phase. D'abord en termes d'image du parti. Les verts belges francophones se sont présentés à ces trois échéances électorales en position de novice, avec la représentation d'un parti-mouvement ayant une activité extra-parlementaire notable. Ils vont aussi à ces compétitions comme parti d'opposition. Ces victoires ont eu des effets sur la vie et les choix du parti. Le gain d'élus nationaux, municipaux et européen a engendré un déplacement d'activités extra-institutionnelles vers les enceintes parlementaires. À Liège, les écologistes sont même aux affaires pour gérer une ville importante en plein marasme financier. Ces éléments, combinés à l'arrivée d'une nouvelle génération de membres, vont susciter des tensions fortes dans d'Ecolo. La piètre performance aux élections nationales de 1985 – les verts enregistrent un recul significatif par rapport aux européennes de 1984 – en est une indication. Mais elle va aussi les exacerber. La période 1985-1986 est marquée par une paralysie du mouvement, empêtré dans des conflits sans fins⁹. En 1986, en particulier, trois crises internes ébranlent les verts.

La première est liée à la négociation que la direction du mouvement a engagée avec les partis social chrétien (PSC) et libéral (PRL) au niveau de la région wallonne. La coalition libérale-sociale chrétienne ne possédait qu'une voix de majorité à l'assemblée régionale wallonne et souhaitait élargir sa majorité. Ecolo tente d'aboutir à un accord visant à assurer la présence des députés écologistes pour garantir le quorum à l'occasion de grands projets en échange de certaines concessions en matière de projets environnementaux et d'une participation à la rédaction de certains arrêtés d'exécution¹⁰. Ces pourparlers avec les formations de l'équipe gouvernementale sortante suscita des remous profonds tant sur le fond que sur la forme. La fédération bruxelloise, en particulier – située à l'aile gauche du parti – s'y opposait avec virulence. Olivier

Deleuze, député et une des figures de proue du mouvement, démissionna de son mandat pour protester.

La deuxième crise s'inscrit très nettement dans la foulée du résultat mitigé des élections législatives de 1985 et de l'accord négocié – mais sans suite – avec le PSC et le PRL. Elle porte sur une nouvelle définition des objectifs et des moyens du parti, six ans après sa création. Deux tendances importantes s'opposèrent. Il y a d'un côté, les promoteurs d'un parti se profilant avant tout comme un mouvement de contestation. Les militants les plus porteurs de cette sensibilité viennent surtout de la fédération bruxelloise. Nombre d'entre eux sont rôdés aux joutes politiques car ayant milité dans des formations d'extrême gauche auparavant. D'un autre côté, se retrouvent les partisans d'une évolution plus claire vers un parti ayant vocation à participer au pouvoir. Paul Lannoye est leur figure de proue. La victoire des seconds est consommée lors d'une assemblée générale du mouvement à Neufchâteau-Virton. L'aile la plus dure du parti l'abandonne et certains lancent un nouveau mouvement : les Verts pour une gauche alternative (VEGA), qui ne sortira jamais de la confidentialité.

La troisième crise est financière. L'hémorragie d'adhérents qu'enregistre Ecolo à cette époque mais surtout le départ de parlementaires qui conservent leur mandat constitue un coup rude pour les finances du parti (voir *infra*). Il n'y a pas encore de financement public des partis. Ecolo décide de geler toutes ses dépenses.

Ecolo sortira de l'ornière sous la conjonction de trois évolutions : le départ de l'aile gauche libertaire du parti qui paralysait les assemblées générales, l'accession des socialistes au pouvoir en 1987 et l'espace politique qu'ils ouvrent à leur gauche, et le retour à l'avant-plan de l'actualité de questions environnementales, liées notamment à la catastrophe de Tchernobyl. Au scrutin de 1987, les verts stabilisent leurs performances en suffrages mais perdent deux postes de parlementaires. Il faut attendre l'élection européenne de 1989 pour noter l'ampleur du redéploiement.

1989 et 1991 : les deux sommets écologistes

Lors de l'élection européenne de 1989, les verts progressent très fortement. Non seulement, Ecolo dépasse très nettement le cap des

300 000 voix mais se rapproche de celui des 400 000, en récoltant 371 053 suffrages. Il conquiert deux élus dans le collège francophone. La bonne santé retrouvée est corroborée à l'élection nationale de novembre 1991. Le progrès d'Ecolo est spectaculaire. Il est toujours au-dessus des trois cent mille voix (312 370).

Cette performance électorale notable se double d'une nouvelle étape dans l'histoire d'Ecolo. Le parti est en effet sollicité pour soutenir de « l'extérieur » une réforme de l'État d'abord négociée par les formations sociale chrétienne et socialiste. La majorité gouvernementale n'était pas suffisamment large – il faut une majorité des deux tiers pour modifier la Constitution en Belgique – pour réaliser, seule, la troisième phase des réformes institutionnelles en Belgique devant conduire à l'achèvement du « fédéralisme d'union ». Les verts du nord et du sud du pays acceptèrent de prendre part au processus.

Quatre éléments ont concouru à la participation des écologistes belges – et d'Ecolo en particulier – à l'avènement de l'Etat fédéral en Belgique.

a) Pour la coalition gouvernementale, il n'y avait pas d'alternative véritable aux formations écologistes pour obtenir une majorité spéciale à la Chambre et au Sénat. Les deux partis libéraux avaient rejeté l'hypothèse d'une participation extérieure.

b) La participation d'Ecolo à cette réforme de l'État était concevable dans la mesure où les propositions institutionnelles des écologistes étaient *a priori* compatibles avec les orientations préliminaires de la majorité gouvernementale.

c) Depuis 1986, Ecolo était entré dans une « longue marche » vers la participation au pouvoir à l'échelle fédérale, régionale ou communautaire. La contribution au processus décisionnel en matière de fédéralisation de la Belgique constituait un cap nouveau en vue d'atteindre cet objectif.

d) Enfin, compte tenu de son caractère quasiment indispensable, Ecolo pouvait profiter de cette négociation et de ce concours pour faire adopter certaines mesures essentielles de son approche programmatique. Tel sera le sens du lien entre le vote de la nouvelle Constitution fédérale et le vote des écotaxes.

Au sein du parti, ce concours a provoqué des remous nombreux (voir *infra*). D'un point de vue extérieur, les écologistes ont

dû affronter une campagne orchestrée par le monde patronal et la grogne de nombreux secteurs syndicaux.

L'émoi intérieur entraîna l'organisation d'une réflexion et d'un débat sur les buts d'Ecolo mais aussi sur ses modalités de fonctionnement. Au terme d'une consultation des membres et de plusieurs assemblées générales, Ecolo adopte une refonte statutaire profonde. La modification la plus spectaculaire est l'établissement d'un secrétariat fédéral composé de trois personnes rémunérées.

En l'état, le résultat d'Ecolo en novembre 1991 et participation à la réforme de l'État marquent le paroxysme de son influence politique dans la vie politique belge. Depuis 1994, en effet, les verts ont subi, sur le plan électoral, une série de tassements.

Au scrutin européen de 1994, ils ont dû abandonner l'un de leurs deux parlementaires européens.

Quelques mois plus tard aux élections municipales, l'issue pour les verts était mitigée. Ecolo a accru sa couverture en terme de présence de liste mais il a aussi enregistré plusieurs reculs dans des localités où il était déjà présent.

*Évolution de la couverture des listes Ecolo
à l'échelle des communes¹¹*

	1982	1988	1994
Communes	89/281 31,67%	100/281 35,59%	153/281 54,45%

Par ailleurs, le nombre de majorités municipales auxquelles il est partie prenante n'a pas substantiellement augmenté en dépit de nombreux espoirs en la matière. À l'heure actuelle, Ecolo est présent dans sept majorités municipales : Bruxelles (PRL-PS-FDF-Ecolo-CVP/VLD), Pont-à-Celles (PS-Ecolo), Schaerbeek (Liste du Bourgmestre-FDF-Ecolo-PS-PSC), Ottignies-Louvain-La-Neuve (PRL-PS/DN-Ecolo), Ecaussines (PRL-PSC-Ecolo), Welkenraedt (PS/IC-Ecolo), Oupeye (AS-PSC-Ecolo)¹². Par ailleurs, jusqu'à la fin 1998 Ecolo était au pouvoir dans la commune de Rixensart avec le PRL mais cette coalition municipale a implosé.

La performance à l'élection nationale de 1995 est dans la même veine. Ecolo recule par rapport au scrutin du même type de 1991 et par rapport aux européennes de juin 1994. Le secrétariat fédéral ne

pouvait qu'en prendre acte : « De façon plus générale, l'une de nos principales craintes s'est malheureusement traduite dans les faits. Ecolo est et apparaît aujourd'hui affaibli sur plusieurs points : des moyens financiers et humains diminués, une image de parti en déclin et hors-jeu de l'actualité et du rapport de force politique. Cette situation est à corriger d'urgence afin d'éviter tout découragement de nos électeurs et surtout de nos militants »¹³.

Évolution des performances d'Ecolo aux élections nationales

	Total en voix	Pourcentage en Wallonie	Pourcentage dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde	Sièges
1981	132 312	5,9	2,5	2/212
1985	152 483	6,2	4,3	5/212
1987	157 988	6,5	4,3	3/212
1991	312 624	13,5	7,2	10/212
1995	243 362	10,3	6,5	6/150

Une crise vite gérée

Le recul électoral de 1995 provoque une mise en cause des choix programmatiques et stratégiques du parti. Au lendemain du scrutin, le secrétariat fédéral l'avait anticipée en appelant à un approfondissement de la démarche entreprise d'ouverture aux questions économiques et sociales parallèlement aux problématiques environnementales : « Connaissant nos forces et nos faiblesses, l'axe écologique-social, emploi-environnement, et l'une des clés majeures de notre développement comme force politique, personne ne pouvant prédire quel sera le thème fort des élections de 1999, ni les questions que nous aurons d'ici là à nous imposer, il faut être prêts à tout, pertinents et crédibles sur tout. En d'autres termes, nous devons consacrer ces quatre ans à conforter notre crédibilité sur les dossiers sociaux et à convaincre qu'il est nécessaire d'apporter une solution commune aux deux (c'est donc une stratégie spécifique qui est ici à mettre en œuvre, tant pour diffuser notre programme auprès de relais avertis que pour vulgariser auprès du grand public). Tout repli sur un soi-disant front « environnemental » serait non seulement une rupture avec toute l'histoire de l'écologie politique, mais constituerait à l'évidence un véritable suicide électoral et politique »¹⁴.

La mise sur la sellette est explicite dans la préparation et la tenue de l'assemblée générale du parti le 27 octobre 1995. Elle s'opère sous la conduite de personnalités influentes comme Paul Lannoye (député européen), Martine Dardenne (sénatrice), Pierre Jonckheer (sénateur), Philippe Defeyt (député sortant et coordinateur de la commission économique d'Ecolo). La défiance est concrétisée par la présentation d'une motion prônant un recentrage stratégique sur la défense de l'environnement et de problématiques historiques de l'écologie politique. Ce texte sera voté à l'issue d'une assemblée particulièrement houleuse. Il récolte cent quatre-vingt-huit voix pour cent quatre-vingt-huit suffrages à une motion d'ouverture sur les questions sociales, présentée par un cadre d'une fédération hennuyère, sur laquelle se rapportèrent les partisans du secrétariat fédéral. Mais avec les abstentions, aucun texte ne récoltait la majorité absolue. Un groupe de travail composé de tenants des deux textes est donc chargé de dégager un texte commun. Pendant deux mois, les principaux responsables se sont attelés à la réduction d'une contribution de synthèse. Pour l'essentiel, ils y sont parvenus.

Les 27 et 28 janvier 1996, l'assemblée de Louvain-La-Neuve a marqué le retour d'un climat rasséréiné dans Ecolo. Une résolution de synthèse a en effet été adoptée par 303 voix contre 1 et 11 abstentions.

Depuis le début de l'année 1996, Ecolo connaît un nouveau rayonnement politique. Il a organisé durant deux années les États généraux de l'écologie politique – organisation de quatre-vingt forums de discussions – auxquels quinze mille personnes ont pris part. Ces États généraux ont par ailleurs été pilotés par Ecolo et par des personnalités non membres mais proches du parti. Un des principaux éléments des États généraux de l'écologie politique est d'ailleurs pu faire débattre des personnalités d'horizons philosophiques et de piliers différents, ce qui n'est pas une mince affaire en Belgique.

Par ailleurs, Ecolo a su s'inscrire dans le bouleversement « citoyen » que la Belgique a connu après les événements tragiques de l'été 1996. Le rôle joué par son député Vincent Decroly dans la commission d'enquête parlementaire sur les enlèvements d'enfants lui vaut des intérêts différents et multiples : de la part des médias, des parents des enfants décédés, et de couches sociales populaires,

qui n'est pas son terreau traditionnel. Cela lui vaudra, ainsi qu'à Ecolo, les foudres de plusieurs responsables politiques accusant les verts de populisme, de surfer sur le sentiment anti-politique voire même d'être « subversifs »¹⁵.

Par ailleurs, Ecolo a vu le ralliement de quelques personnalités socialistes (voir *infra*) en désaccord avec les orientations du parti socialiste au gouvernement. Ces éléments expliquent que depuis 1996, les verts aient connu une progression sensible dans les sondages qu'Ecolo espère pouvoir transformer en essai lors du scrutin de juin 1999.

*Évolution des intentions de vote pour Ecolo
(en pourcentage)¹⁶*

	mars 96	sept. 96	déc. 96	mars 97	juin 97	déc. 97	mars 98	juin 98	sept. 98	déc 98
Wallonie	9,0	11,2	12,8	15,4	16,1	16,8	17,3	17,1	16,7	16,3
Bruxelles	11,2	11,7	12,5	14,8	15,5	15,8	16,0	16,2	16,4	16,0

ECOLO : LA « LOI D'AIRAIN DE L'INSTITUTIONNALISATION » ?¹⁷

Comme d'autres formations écologistes d'Europe, Ecolo a très tôt voulu se distinguer des structures partisans classiques : rejet des structures lourdes, combat contre la bureaucratisation du parti, refus de la professionnalisation d'une petite élite partisane, promotion de la démocratie directe... Les verts ont donc eu le souci constant de s'inscrire dans cette logique.

Toutefois, ses nombreuses ambitions en la matière ont dû être revues suite à certains succès électoraux, au poids important dans le processus décisionnel de certaines franges « militantes » parmi les adhérents, à de multiples conflits de compétence entre échelons (local-régional-fédéral ; parlementaires-secrétariat fédéral ou Conseil de fédérations) et à la réorientation des activités du parti vers le cadre institutionnel. C'est ainsi que les statuts adoptés en mars 1980 ont subi de nombreuses révisions. Plusieurs principes de base ont perduré comme le fédéralisme intégral et le non-cumul des mandats notamment. Une modification très importante est intervenue lors de l'assemblée générale du 23 avril 1994.

La principale innovation tient dans la composition et les compétences du secrétariat fédéral. Il est désormais composé de trois personnes qui sont élues en équipe par l'assemblée générale et

chacun doit obtenir une majorité sur son nom. Elles sont rémunérées. Jusqu'alors, le secrétariat fédéral était encore composé tout à la fois de bénévoles et de membres rémunérés. Il doit y avoir au moins un homme ou une femme et au moins un membre du groupe régional bruxellois. Le premier trio élu était composé d'Isabelle Durant, de Jacky Morael et de Dany Josse. Ce dernier a démissionné de son poste en cours de mandat et a été remplacé par Jean-Luc Roland, ancien secrétaire général de l'association Inter-environnement Wallonie¹⁸.

Le Secrétariat fédéral a une compétence générale d'initiative en matière de politique interne et externe. Il assure la direction politique quotidienne du parti et fait office de porte-parole. Il se réunit une fois par semaine dans une optique élargie.

Le mode de fonctionnement mis en place à l'occasion de cette réforme statutaire visait à une meilleure délimitation des responsabilités et des compétences, à une visibilité accrue, à une « professionnalisation » de l'action et de l'intervention d'Ecolo enfin. Comment comprendre cette professionnalisation de l'exécutif ?

La première raison est liée à un souci d'efficacité dans la prise de décision et dans son caractère visible. La coexistence de secrétaires fédéraux bénévoles et rémunérés devenait de fait impossible à réaliser et entraînait des paralysies récurrentes et des problèmes de personnes immanquables. Cette volonté d'être plus efficace est d'autant plus forte qu'Ecolo en a désormais les moyens. Une modification importante est en effet intervenue dans les moyens matériels dont disposent aujourd'hui les verts. Jusqu'en 1989, Ecolo ne bénéficiait que de ressources limitées.

– D'abord, les cotisations des adhérents mais celles-ci ne représentent qu'une somme extrêmement limitée compte tenu tout à la fois de leur modicité et du nombre restreint d'adhérents. Pour l'appareil du parti qui recueille 100 francs belges par an et par membre, cela n'a jamais fait au mieux que 200 à 250 000 francs belges (5 à 6 000 euros) par an.

– Ensuite, les dons de particuliers et de personnes physiques, se situant à un niveau très modeste aussi eu égard aux règles déontologiques en la matière chez les verts et à l'attractivité faible d'Ecolo dans le monde de l'entreprise.

– Enfin, des rétrocessions en provenance des mandataires publics, qui constituent alors l’essentiel des ressources.

En 1989, les Chambres ont adopté une loi de financement public des partis politiques. Cette nouvelle législation – plusieurs fois revue –, combinée à la progression électorale d’Ecolo, a entraîné un changement radical dans les moyens dont peut jouir Ecolo. Bien sûr, sur le plan financier, Ecolo est étroitement dépendant de ses résultats électoraux dès lors que l’essentiel de ses recettes provient du financement public des partis. Financièrement, Ecolo est donc potentiellement sous la menace d’une « élection catastrophe ». Cependant, c’était somme toute déjà le cas auparavant dès lors qu’avant 1989, la majeure partie des ressources était constituée de la rétrocession des parlementaires. Compte tenu des départs de parlementaires en 1985 et 1986 et de la perte de deux parlementaires en 1987, les verts avaient vécu une deuxième moitié de décennie quatre-vingt particulièrement difficile sur le plan financier. Actuellement, le budget d’Ecolo est de cent vingt millions de francs belges, ce qui lui permet de fonctionner avec un nombre de « professionnels » aux alentours de quatre-vingt (secrétaires fédéraux, parlementaires, assistants parlementaires, centre d’étude, responsables régionaux, etc.). Au surplus, Ecolo a refusé d’utiliser « directement » la somme que le Parlement wallon a décidé d’affecter aux partis politiques. Aussi a-t-il mis sur pied une Fondation pour les générations futures, à la fois proche mais indépendante du parti et autonome dans ses parrainages. Elle est présidée par le sociologue et philosophe du droit des Facultés universitaires Saint-Louis, François Ost¹⁹.

Évolution du budget d’Ecolo (1981-1998)
(en millions de francs belges)²⁰

1981	2,20	1991	43,87
1982	7,71	1992	98,16
1983	7,90	1993	107,49
1984	12,27	1994	102,87
1985	14,29	1995	93,47
1986	18,06	1996	110,81
1987	20,25	1997	113,46
1988	16,26	1998	119,78
1989	31,08		
1990	36,10		

Un autre phénomène doit être pris en considération, c'est l'évolution du nombre de membres, de conseillers municipaux, de parlementaires et la gestion politique que cela implique. En ce qui concerne les adhérents, il n'y a en Europe aucun parti vert qui constitue un parti de masse. Ecolo ne déroge pas à cette règle même si dans le temps, le nombre de ses membres a progressé. Au début de son existence, celui-ci oscille entre cinq et six cents membres. Il grimpe ensuite à huit cents adhérents en 1984 et à neuf cent cinquante en 1985. La crise de 1986 arrêtera cette progression et Ecolo subira une hémorragie sévère : moins 13% entre 1985 et 1986 et moins 27% entre 1986 et 1987, soit une perte de 36% de ses adhérents en deux ans. Encore convient-il de souligner que la diminution a été plus importante en réalité mais qu'une partie fut compensée par de nouvelles recrues.

Dès 1988, Ecolo connaît une nouvelle progression et profite de la dynamique des élections municipales pour accomplir un bond spectaculaire : plus 40% d'adhérents entre 1988 et 1989, année où le nombre de membres est de mille quatre cents. Ecolo connaîtra deux nouvelles progressions marquantes. L'une dans la foulée de l'élection législative de 1991 : Ecolo passe de mille trois cent soixante à mille huit cent quatre-vingt adhérents entre 1991 et 1992. L'autre dans la foulée des élections municipales de 1994 : au 31 décembre 1994, le nombre de membre avoisine deux mille quatre cents. En 1996 et en 1997, le chiffre s'est légèrement tassé partiellement en raison de la « longue » période sans scrutin. En revanche, en 1998, il a de nouveau crû sensiblement puisqu'au 31 décembre de cette année, le total des adhérents était de 2 721. Cette croissance et ce chiffre record tiennent vraisemblablement d'une combinaison de facteurs positifs. D'abord, Ecolo tire sans doute, de ce point de vue, les dividendes des États généraux de l'écologie politique. Un certain nombre de sympathisants ont franchi le pas de l'adhésion formelle à cette occasion. D'autre part, le soutien apporté par Gino et Carine Russo à Ecolo (les parents de Mélissa, disparue à l'été 1995 et retrouvée morte en 1996) a concentré l'attention sur les verts ; en particulier celle des médias. De ce point de vue, l'assemblée générale d'Ecolo en mars 1998 a été un événement majeur pour le parti. Bien sûr, en raison de la présence des parents Russo et de deux anciennes personnalités socialistes notoires, Jean Guy²¹ et Ernest Glinne²². Mais

surtout, parce que pour la première fois, une assemblée générale d'Ecolo a été construite d'abord et avant tout en fonction de la communication politique vers l'extérieur ; en d'autres termes, en fonction des médias. De ce point de vue, l'entreprise a été une réussite marquante.

Évolution du nombre d'adhérents d'Ecolo

1984	808	1992	1 876
1985	959	1993	1 934
1986	836	1994	2 347
1987	617	1995	2 488
1988	891	1996	2 058
1989	1 403	1997	2 321
1990	1 212	1998	2 721
1991	1 360		

Ces modifications se sont-elles révélées payantes ? Comment, par ailleurs, évaluer la relation continuité/changement ?

En termes de continuité, constatons que fondamentalement, la structure du parti est restée relativement identique. Le poids du groupe de base reste déterminant et les modalités d'adhésion à ce groupe sont demeurées identiques. Dans les statuts originaux, adoptés en mars 1980, l'affirmation du groupe de base était très forte. Ecolo affirmait se baser sur le « principe du fédéralisme intégral », ce qui supposait pour eux « l'autonomie et la fédération des groupes de base », « l'autogestion » et « l'élection et le contrôle permanent des délégués ». Ecolo était très clair dans sa volonté en affirmant « Le groupe local doit donc être le centre de la vie du mouvement »²³. Si dans le temps, les structures fédérales ont pris plus d'importance et se sont professionnalisées, l'affirmation de l'importance du groupe de base reste forte. Pour rejoindre les rangs d'Ecolo, un individu doit nécessairement adhérer au groupe de base. En d'autres termes, on ne peut adhérer à Ecolo que par le biais d'une structure dont le fonctionnement vise les questions locales et est cliché sur une base géographique.

Historiquement et toujours actuellement, ce groupe de base est central dans l'organigramme d'Ecolo. Il n'y a pas moyen de devenir

membre sur la base d'un intérêt ou d'une structure autre que locaux. L'essentiel de la vie des adhérents d'Ecolo concerne donc la vie des sections et des questions municipales. La plupart des adhérents écologistes qui investissent du temps dans Ecolo et dans les activités militantes le font à cette échelle. En revanche, la présence aux échelons intermédiaires et supérieurs (groupe régional, assemblée générale et organes fédéraux) est nettement plus faible.

*Participation aux groupes local et régional
et à l'Assemblée générale*

	Groupe local	Groupe régional	Assemblée générale
Très souvent	47,2	15,6	5,4
Souvent	13,1	11,0	6,5
De temps en temps	11,0	17,2	10,4
Rarement	13,2	22,1	21,1
Jamais	15,5	34,1	56,6

Il convient de noter que les groupes locaux et les adhérents qui y militent sont extrêmement vigilants sur leurs prérogatives et sont très sourcilleux d'être consultés pour les décisions du parti. Les tentatives d'« intrusion » ou considérées comme telles par les organes centraux subissent fréquemment les foudres des groupes locaux et régionaux. Les personnes du « centre » ont de nombreuses « missions » d'explication, d'information et d'échange vers les groupes locaux. Tous les « professionnels » du « centre » nous ont confirmé, lors d'interviews, la lourdeur et l'épuisement qu'occasionne ce type de fonctionnement. D'autant que ce mode d'adhésion a aussi des répercussions : il induit, pour une part importante, le « localisme » du comportement.

Dans les faits, Ecolo bénéficie d'un soutien voire d'un militantisme plus larges que ce que son nombre d'adhérents n'indique mais cette « couronne » de sympathisants ne franchit pas l'acte d'adhésion. Ils ne le font pas parce qu'ils n'en voient pas véritablement la nécessité. Certains analystes du militantisme ont ainsi relevé l'importance plus relative de l'acte formel d'adhésion pour les formations écologistes²⁴. Mais il y a également une autre dimension à cette frontière. Un certain nombre d'individus ne sont que modérément voire pas du tout intéressés par les problèmes locaux. Mais à l'interne, ce sont les

adhérents qui comptent. Toutes les tentatives visant à modifier les modalités d'adhésion ou, plus exactement, à ouvrir le champ des lieux d'adhésion ont échoué à ce jour. L'existence de ce courant de sympathisants qui ne songent pas à rejoindre Ecolo est d'ailleurs une des raisons de l'organisation des États généraux de l'écologie politique.

En termes de changements, il est indubitable que le parti s'est professionnalisé à de nombreux points de vue même si certaines formes d'amateurisme sont toujours présentes. Ecolo est beaucoup plus « opérant » à tous les échelons : dans l'organisation, dans la communication, dans la connaissance des dossiers, dans le travail des élus. Sa visibilité s'est accrue de même que sa crédibilité, même si sur les questions économiques et sociales, un seuil doit encore être franchi.

LA QUESTION DU POUVOIR

Pour la plupart des partis verts, sinon pour tous, la question de la participation au pouvoir a souvent posé problème. Ecolo n'a pas dérogé à la règle. Nous avons pu notamment l'observer dans la crise des années quatre-vingt. Soulignons cependant que le principe même de la participation au pouvoir n'a jamais déchiré le parti. Il est largement accepté comme perspective parmi les membres du parti, quels que soient les échelons considérés²⁵. Au demeurant, dès 1982, Ecolo était engagé dans une importante participation au pouvoir municipal, à Liège, avec le parti socialiste, le Rassemblement wallon et le Rassemblement populaire wallon. À l'heure actuelle, tout en étant partie prenante à peu de coalitions municipales (voir *supra*), Ecolo est présent dans deux des six municipalités les plus importantes de Belgique : dans les communes de Bruxelles et de Schaerbeek.

Dès lors compte tenu de la participation de quatre partis verts au gouvernement d'États membres de l'Union européenne, Ecolo, comme plus « grand parti vert européen », est-il sur le point d'accéder à l'exécutif fédéral belge ou à un gouvernement régional ?

Une remarque préliminaire s'impose : Ecolo le veut et l'affiche. Lors de l'assemblée générale de mars 1998, les secrétaires fédéraux l'ont clamé. Notamment Jacky Morael : « C'est pour cela que les verts doivent être candidats aux prochains gouvernements du pays, des

communautés et des régions. Nous ne cherchons pas le pouvoir pour le pouvoir. Nous visons le pouvoir pour peser sur le cours des choses, pour construire l'avenir »²⁶.

Par ailleurs, répondre à cette question n'est bien sûr pas dans la corde des politologues. Nous pointerons simplement quelques éléments qui distinguent la nature des coalitions auxquelles prennent part les verts allemands, français, italiens et, dans une moindre mesure, finlandais, et la manière dont se pose la question en Belgique.

Dans les quatre circonstances, il y a un partenaire clair et largement dominant : la formation socialiste ou sociale-démocrate. Le SPD en Allemagne, le parti socialiste en France, les démocrates de gauche en Italie et le parti social-démocrate en Finlande sont les moteurs du gouvernement. De cette constatation, deux données doivent être relevées : le choix des partis verts eux-mêmes de s'associer à cette famille politique et le fait que dans les quatre cas, un clivage structure très largement le paysage politique : le clivage gauche-droite. Aux élections allemandes de septembre 1998, sans qu'il s'agisse tout à fait des deux seules possibilités, l'alternative était entre la reconduction de la coalition de droite CDU-CSU-FDP ou l'approbation d'une coalition rouge-verte SPD-Grünen/Bundis 90. En France, l'option était de même nature entre les listes de la gauche plurielle (PS-PCF-Les verts-MDC-PRS) ou la reconduction d'une majorité RPR-UDF. En Italie, la polarisation politique oppose le camp progressiste dans lequel s'insèrent les verts et le pôle de la liberté autour de Forza Italia de Berlusconi et l'Alliance nationale de Gianfranco Fini. En Finlande enfin, la polarisation est moins nette bien que la coalition s'articule entre le parti du centre (KESK) ou le parti social-démocrate (SDP). Dans le gouvernement actuel siègent le parti social-démocrate, l'Alliance de gauche, le parti de la minorité suédoise et la Coalition nationale (le parti conservateur).

En Belgique, démocratie consociative historique, cette prédominance du clivage gauche-droite n'existe pas. Les clivages s'y enchevêtrent. Au clivage possédants-travailleurs, se superposent, le clivage philosophique (catholiques-laïques) et le clivage linguistique (francophones-néerlandophones). La nature des alliances et des partenaires change donc en fonction de la prégnance et de la polarisation es clivages. Cela est d'autant plus vrai que la Belgique est

devenue un État fédéral, sans partis fédéraux²⁷. En conséquence, pour le parti socialiste et le Socialistische Partij en Flandre, le rapport aux verts se pose dans une autre optique que dans les cas allemand, italien et français. Le parti socialiste n'a pas la même volonté d'établir et de développer un partenariat avec Ecolo. Le parti socialiste ne s'inscrit pas prioritairement dans une démarche d'agrégation des forces de gauche. D'autres alternatives existent pour lui. D'autant qu'il est lui aussi confronté aux contraintes de la Belgique fédérale : rapport à son propre système politique (région wallonne, région bruxelloise, Communauté française) et rapport au paysage politique du nord du pays. Pour le PS, Ecolo est un partenaire potentiel parmi d'autres. Et clairement pas le premier choix. Il en est d'ailleurs en principe de même pour Ecolo, qui n'a officiellement pas de partenaire privilégié, y compris actuellement : « Envers Ecolo, d'aucuns nous interpellent à ce sujet sur l'idée de « ni à gauche, ni à droite ». Soyons clair à ce sujet. Nous refusons de nous faire piéger dans un débat qui ressemblerait à une forme de bipolarisation sans modification des systèmes électoraux. Il n'est pas question pour nous de choisir un partenaire privilégié »²⁸.

La question du ou des partenaires politiques est un problème récurrent pour le parti ; problème qu'il faut mettre en parallèle avec son positionnement politique. Selon ses statuts, l'« objectif d'Ecolo est la transformation de la société suivant les principes de l'écologie politique, en respectant les modalités de l'action politique démocratique ». Les idéaux sont résumés de la manière suivante : « démocratie politique et fédéralisme, justice économique et sociale et écodéveloppement, maîtrise des choix technologiques et scientifiques, solidarité internationale et entre générations »²⁹.

Partant, les verts se sont originellement ralliés au mot d'ordre « ni gauche, ni droite » et au refus de déterminer d'éventuels partenaires politiques privilégiés, avec une exclusive à l'encontre de l'extrême droite : « Ecolo n'a ni partenaires ni adversaires privilégiés (sauf l'extrême droite) »³⁰. Ce positionnement politique a toujours suscité des débats internes mais sans qu'il ait jamais considéré comme une question cruciale.

Depuis son intérêt beaucoup plus marqué pour les questions économiques et sociales, son insertion dans certains mouvements sociaux du secteur non marchand et de manière consécutive au

retour du parti socialiste au pouvoir, les verts ont souvent été pointés comme une formation de gauche.

Les cadres écologistes n'infirmement pas cette étiquette sans pour autant la revendiquer pleinement. Le terme le plus usité est celui de « progressiste ». Parmi d'autres, ce propos du secrétaire fédéral Jacky Moraël est illustratif : « Je suis convaincu qu'il y a désormais deux formes de progressisme. L'un se décline sur le mode de la résistance : le bouclier qui croit pouvoir, en période difficile, empêcher les forces du mal de pulvériser les protections sociales. Notre progressisme est différent parce que notre constat est différent : nous ne traversons pas une mauvaise passe économique, mais une mutation. Et qui dit mutations, dit changements, réformes. Ces deux conceptions du progressisme partent du même attachement à un État régulateur, redistributeur, encadreur, normatif, mais divergent sur l'analyse de la situation et sur les solutions »³¹.

À l'intérieur même du parti, il faut dire qu'une majorité très significative de membres se classe à gauche très loin devant une attitude de « ni à gauche, ni à droite »³². Certains responsables socialistes ont d'ailleurs prudemment pris acte de cette évolution³³.

Comment, compte tenu des conditions externes et internes, se positionner dans la problématique des alliances. Le mot d'ordre officiel est toujours le même. Toutefois, depuis 1996, Ecolo s'est situé en pratique d'une manière quelque peu différente. En effet, début 1997, les verts ont été contactés par les libéraux et les sociaux chrétiens francophones pour voter une motion de défiance constructive envers le gouvernement wallon (socialiste-social chrétien) et mettre sur pied un nouvel exécutif composé du PRL, du PSC et d'Ecolo. Bien que certains responsables du parti n'étaient pas opposés à cette opération à un moment où le parti socialiste était en grande difficulté³⁴, Ecolo a refusé de franchir le rubicon arguant de jeux politiques et d'un nécessaire passage aux élections. Ce faisant, il a en vérité manifestement refusé de s'inscrire dans une coalition de centre-droite, sauvant par là-même le parti socialiste à l'échelle wallonne. Durant les premiers mois de 1997, les verts ont toutefois eu des entretiens approfondis avec les libéraux pour confondre leurs programmes et examiner les points de convergence et de divergence³⁵. Ils ont par la suite procédé de la même manière avec les représentants sociaux chrétiens et socialistes.

On peut interpréter ce rejet comme la quasi-impossibilité pour Ecolo d'être présent dans une coalition d'où seraient absents les socialistes, quels que soient les problèmes que pose le PS pour Ecolo et la culture politique qu'il charrie. Cette perspective n'a pas été assumée durant le deuxième semestre de l'année 1997. Le propos des responsables écologistes à l'endroit de la timide ouverture du président du parti socialiste lors du congrès socialiste de Frameries en octobre 1997 l'attestent³⁶.

En revanche, une évolution et une ouverture ont vu le jour dans le courant de l'année 1998. De manière implicite et parfois explicite, Ecolo a véritablement appelé à une coalition avec le parti socialiste et le parti social chrétien à l'échelon wallon, tremplin vers un gouvernement de même nature à l'échelon fédéral où les pendants flamands des mêmes familles politiques seraient présents (le CVP, le SP et Agalev).

Cette proposition n'est pas le premier choix du parti socialiste, qui a inscrit sa démarche dans une perspective d'alliance avec la fédération PRL-FDF à tout le moins à l'échelle régionale wallonne. Les choses se présentent de manière beaucoup plus complexe à l'échelon fédéral, compte tenu du rapport de force politique différent en Flandre³⁷ et des relations très conflictuelles entre socialistes et libéraux.

À l'échelle de la région bruxelloise, la problématique se pose d'une façon différente. Dans cet espace politique, la fédération PRL-FDF est dominante. La réflexion a dès lors porté sur un contrepoids articulé autour du parti socialiste et d'Ecolo. Cette perspective a capoté, parce qu'insuffisamment soutenue dans les rangs socialistes. Le PS bruxellois, en difficulté dans les sondages, a proposé une liste commune à Ecolo en connaissant préalablement le refus³⁸. La démarche n'a pas trompé grand monde et aurait été vraisemblablement défavorable à Ecolo dans la répartition des sièges³⁹. Soulignons *a contrario* – peu de gens l'ont fait – qu'une acceptation d'Ecolo l'aurait quasi certainement propulsé à l'exécutif de la région bruxelloise.

Pour conclure sur ce point, trois éléments doivent être mis en exergue.

D'abord, compte tenu de la complexité du système politique belge et des rapports de forces politiques différenciés au nord, au centre et

au sud de la Belgique, la nature de la coalition qui émergera à l'issue du scrutin de 1999 reste largement ouverte. En Flandre, la perspective est plutôt la reconduction de la coalition sortante. En Communauté française, l'horizon est plutôt libéral-socialiste. En d'autres termes, il s'agit de deux projets différents. Ecolo et son pendant flamand Agalev sont dépendants du choix des « grandes » familles politiques et du rapport de forces électoral entre elles. Au niveau fédéral, la chance des verts tient peut-être dans la première hypothèse compte tenu de l'étroitesse actuelle de la majorité socialiste sociale-chrétienne en Flandre. Agalev et Ecolo, qui ont lié leur sort⁴⁰, pourraient alors être les « appoints » des familles socialiste et sociale chrétienne au gouvernement.

Ensuite, l'échafaudage de ces scénarios montre combien il est difficile pour les verts d'être acteur d'une stratégie de pouvoir. Dans le cadre du système consociatif belge, les verts ne sont intégrés dans les trames que lorsqu'ils sont indispensables d'un point de vue arithmétique et/ou politique. Ils sont, de ce point de vue, souvent réduits au rôle de spectateurs. Ecolo, comme les verts hollandais et luxembourgeois, gagne en électeurs ce qu'ils n'a pas comme marge de manœuvre pour l'accès au pouvoir, un peu à l'inverse des verts français et italiens, dont la force électorale et parlementaire est pour le moins réduite.

Enfin, il convient de souligner que ce « jeu de rôles » fonctionne d'autant mieux qu'Ecolo a dû mal à s'inscrire dans une démarche plus active. Cela vaut à l'échelle municipale, régionale et fédérale. L'identité organisationnelle du mouvement rend une action « souterraine » ou « discrète » complexe. L'identité politique du parti rend encore difficile une approche « partenariale » précoce.

DES LENDEMAINS QUI (DE)CHANTENT ?

Depuis dix-neuf ans, Ecolo a su « s'installer » dans le paysage politique francophone et belge au point d'en faire le plus grand des partis verts européens en termes de performances électorales. Son apparition s'est opérée dans le cadre du développement des « nouveaux mouvements sociaux » et, surtout, de la prise de conscience écologiste des années soixante-dix. À ces éléments structurels, il convient d'ajouter quelques composantes conjoncturelles, telles l'attrait d'Europe écologie en 1979 et d'Ecolo

en 1980 contre la prégnance des questions institutionnelles et linguistiques et l'instabilité des coalitions gouvernementales après l'échec du pacte d'Egmont. Enfin, le système proportionnel par arrondissements provinciaux a permis aux écologistes d'obtenir beaucoup plus facilement des élus que dans d'autres pays comme la France (système majoritaire à deux tours), la Grande-Bretagne (système majoritaire à un tour) et même l'Allemagne (système mixte avec un seuil de 5% pour la proportionnelle).

Après la percée des quatre premières années, Ecolo s'est trouvé confronté à une crise de croissance majeure en 1985 et surtout en 1986. Les débats internes furent difficiles mais sans doute un passage obligé pour tout nouveau venu politique. Passée cette crise de « jeunesse », Ecolo a franchi une nouvelle étape à la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix : en termes d'adhérents dont le nombre fait plus que doubler en quatre ans ; en termes de résultats électoraux, notamment à l'élection européenne de 1989 et aux élections législatives de 1991 ; en termes de moyens de fonctionnement : le budget d'Ecolo grimpe à plus de cent millions ; en termes de crédibilité politique entérinée par sa participation à la troisième phase du processus de réforme de l'État, qui a permis aux écologistes d'attester de leur sens des responsabilités et de mettre à l'avant-plan certaines de leurs priorités, notamment par le vote sur les écotaxes.

Le franchissement de ce nouveau seuil a, en retour, créé de nouveaux problèmes et de nouvelles questions au sein d'Ecolo quant à son devenir. Sa participation a suscité beaucoup d'interrogations quant au processus décisionnel intérieur. D'autre part, son caractère de parti d'opposition et novateur a été ébréché. Les résultats de l'élection européenne (1994), des scrutins municipal (1994) et nationaux de mai 1995 ont attesté de cette difficulté tout en maintenant Ecolo à un niveau de crédibilité politique très significatif.

Il en est résulté des débats internes sur les orientations programmatiques et stratégiques à l'horizon de l'élection de 1999. Non sans douleur, les verts ont vite franchi ce cap et ont connu un redéploiement en 1997 et en 1998 sous l'effet des États généraux de l'écologie politique qu'ils ont organisés pendant deux ans et de leur emphase avec le « mouvement citoyen » qui s'est fait jour en Belgique fin 1996 et en 1997.

Ecolo est aujourd'hui au zénith dans les intentions de votes. Pourtant, le dernier cap à franchir pour arriver à « maturité » partisane – l'exercice du pouvoir – reste problématique. De ce point de vue, le système politique belge consociatif est handicapant pour les verts. C'est cependant à l'aune de ce dernier seuil que l'on pourra porter une appréciation d'ensemble sur le rôle et l'apport d'Ecolo dans la vie sociale et politique belge.

En effet, si peu d'observateurs et d'acteurs ne reconnaissent pas les contributions importantes d'Ecolo au débat parlementaire, à la politisation de certaines problématiques, à la réflexion sur certaines pratiques et aux changements que cela a occasionnés dans d'autres partis et institutions, il reste que ces apports d'une formation de l'opposition ont sans doute une limite difficilement franchissable. Il conviendrait dès lors d'observer et d'analyser les contributions d'Ecolo comme formation de gouvernement et sa capacité à gérer cette situation nouvelle pour lui.

NOTES

¹ Philippe Mahoux, Jean Moden, « Le mouvement Ecolo », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 22 juin 1984, p. 6.

² Elle est présente dans la province du Hainaut, de Namur et de Liège.

³ Elle est présente dans les quatre provinces wallonnes et dans le Brabant wallon.

⁴ Pour le pourcentage de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde, il est important d'avoir à l'esprit que le score de chaque parti est calculé sur un total qui rassemble les voix des partis francophones et flamands.

⁵ Alain Touraine, Zsuzsa Hegedus, François Dubet, Michel Wieviorka, *La prophétie anti-nucléaire*, Paris, Seuil, 1980, p. 12.

⁶ L'ouvrage est traduit en français sous le titre *Halte à la croissance : Janine Delaunay (ed.), Halte à la croissance ? Rapport Meadows*, Paris, Fayard, 1974.

⁷ Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele, « Les mutations du paysage politique en Belgique : questions et perspectives », in Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele (ed.), *Les présidents de parti répondent... Vers une recomposition du paysage politique en Belgique ?*, Bruxelles, Labor, 1998, pp. 9-39.

⁸ Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele, « Un Parlement sans électeurs : la nationalisation des scrutins européens », in Mario Telò, Paul Maignette (ed.), *De Maastricht à Amsterdam. L'Europe et son nouveau traité*, Bruxelles, Complexe, 1998, pp. 211-235.

⁹ Pour une description détaillée de ces conflits, voir Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele, *Ecolo : les verts en politique*, Bruxelles-Paris, De Boeck-Université, 1996.

¹⁰ La majorité sociale chrétienne-libérale était extrêmement ténue à la région wallonne : 60 sièges sur 119.

¹¹ Pour les élections communales de 1982 et de 1988, les chiffres sont de Benoît Rihoux et pour le scrutin de 1994, il s'agit de nos propres calculs.

Benoît Rihoux, « Le parti Ecolo aux élections communales de 1982 et 1988. Stratégies, résultats et perspectives », in 16^e Colloque international Spa, 2-4 septembre 1992, *Les élections communales et leur impact sur la politique belge (1890-1970)*, Bruxelles, Crédit communal, 1994, p. 360.

¹² *Mémento communal. Base de données*, Kluwer, 1998.

¹³ « Résultats électoraux. 1994-1995, le rapport du secrétariat fédéral au comité de fédération », *Ecolo-Bruxelles*, n° 4, juin 1995, p. 3.

¹⁴ *Ibid.*, p. 7.

¹⁵ L'expression a été utilisée par Louis Michel, président des libéraux francophones : « Je ne vous cache pas que je ressens l'attitude de monsieur Decroly comme une attitude subversive et démagogique. Et je pèse mes mots. Certains Ecolos jouent dangereusement avec le populisme et les raccourcis ».

Le Soir, 31 janvier-1^{er} février 1998.

¹⁶ Source : sondages trimestriels du quotidien *La Libre Belgique*

¹⁷ Piero Ignazi, « The iron law of institutionnalisation », Paper presented at the ECPR Workshop on *Challenges to Established Party Organization? Theory and Practise of Green and Alternative Left Party Organization*, Warwick, 23-28 March 1998.

¹⁸ *Le Soir*, 15 janvier 1997.

¹⁹ *Le Soir*, 9 décembre 1996.

²⁰ Daniel Burnotte, Pascale Toussaint, *Ecolo : un système de pensée et une recherche de fonctionnement collectif démocratique. Annexe*, Mémoire de la FOPES-UCL, 1998.

²¹ Jean Guy a été le dernier rédacteur en chef du journal socialiste *Le Peuple* qui a cessé de paraître en 1997.

²² Ernest Glinne est une figure historique du parti socialiste. Baroudeur de l'aile gauche dans les années soixante et soixante-dix, il avait failli devenir président du parti en février 1981. Il a été par la suite député européen et président du groupe socialiste au Parlement européen durant la deuxième législature (1984-1989).

²³ Ecolo, *Statuts du Mouvement*, 1980, p. 1.

²⁴ Jacques Ion, *La fin des militants ?*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1997, p. 69.

²⁵ Cela ressort très clairement d'une enquête que nous avons menée auprès des adhérents en 1994-1995. Voir Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele, *Ecolo : les verts en politique*, Bruxelles-Paris, De Boeck Université, 1996.

²⁶ *Intervention des secrétaires fédéraux à l'assemblée générale du 29 mars 1998*, document interne.

²⁷ Kris Deschouwer, « Une fédération sans fédérations de partis », in Serge Jaumain (ed.), *La réforme de l'État. Et après ? L'impact des débats institutionnels en Belgique et au Canada*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1997, pp. 77-83.

²⁸ Jacky Morael, « Vers une recomposition du paysage politique ? », in Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele (ed.), *Les présidents de partis répondent*, Bruxelles, Labor, 1998, p. 111.

²⁹ *Statuts du mouvement Ecolo*, 1994, 25 pages, p. 3.

³⁰ Ce que rappelait encore le programme d'Isabelle Durant, de Dany Josse et de Jacky Morael en avril 1994.

Isabelle Durant, Dany Josse, Jacky Morael, « Programme de l'équipe candidate au secrétariat fédéral », *Ecolo info*, n° 6, avril 1994.

³¹ *Le Soir*, 5 juin 1997.

³² Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele, *Ecolo : les verts en politique*, Bruxelles-Paris, De Boeck-Université, 1996.

³³ Ainsi la Ministre-Présidente de la Communauté française Laurette Onkelinx déclarait en janvier 1999 : « Si vous voulez parler du retour à la stratégie de l'Olivier, je dirais : les Ecolos ont changé (ce n'est plus l'époque du « ni-ni »). Ils ont une stratégie de gauche et une force d'appoint non négligeable que je respecte ».

Le Soir, 25 janvier 1999.

³⁴ Sur l'affaire Agusta, voir Pascal Delwit, « La voie étroite d'une refondation du parti socialiste », in Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele (ed.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1997 (2^e édition), pp. 25-44.

³⁵ *Le Soir*, 26 mars 1997.

³⁶ Jacky Morael avait notamment eu ce propos extrêmement dur envers les socialistes : « Qui va faire le PS ? Mathot ? Hermanus ? C'est le rassemblement des inculpés ! Qu'ils aillent tous en Tunisie avec le président du parti socialiste italien. Il y a une villa ».

Le Soir, 28 octobre 1997.

³⁷ Socialistes et libéraux flamands n'ont pas une majorité absolue des sièges en Flandre.

³⁸ « Moureaux (chef des socialistes bruxellois, PD) le sait. On lui a dit dans toutes les langues. On veut se présenter sous notre bannière et notre sigle. Mais on est prêt à aller en campagne en dégageant des convergences de programmes. Et tout sera possible au soir des élections » affirmait en juin 1998 le Secrétaire fédéral Jacky Morael.

Le Soir, 13-14 juin 1998.

³⁹ Le vote de préférence (vote pour des candidats de la liste) est bien plus répandu dans l'électorat socialiste que dans l'électorat écologiste. Dès lors, nombre de candidats écologistes sur une liste commune aurait pu pâtir de cette situation dans la dévolution des sièges.

⁴⁰ Dans une publication récente, les représentants d'Ecolo et d'Agalev l'affirmaient de concert.

Jacky Morael : « Enfin, même si cela peut paraître contradictoire avec ce qui précède, Ecolo n'envisage une participation fédérale qu'avec Agalev, suite logique pour nous de dix-sept années de groupe parlementaire commun. Deux formations politiques qui forment un groupe parlementaire commun à l'échelon fédéral pourraient difficilement avoir des statuts différenciés : l'un au pouvoir, l'autre dans l'opposition » (p. 105).

Jos Geysels : « Une asymétrie au gouvernement fédéral me paraît plus complexe à mettre en œuvre. En tout état de cause à Agalev, nous n'imaginons pas de prendre part au gouvernement fédéral sans la participation d'Ecolo. D'ailleurs, Agalev ne débattrait pas d'une participation au gouvernement fédéral sans consulter Ecolo et la réciproque est également vraie ». (p. 116).

in Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele (ed.), *Les présidents de partis répondent... Vers une recomposition du paysage politique en Belgique*, Bruxelles, Labor, 1998.

LA TRANSFORMATION INACHEVÉE
D'UNE « PARTI-MOUVEMENT »
EN UN PARTI DE POUVOIR

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES

L'objectif poursuivi dans cette contribution est de réinterroger, d'analyser la trajectoire du développement d'Agalev, le parti vert en Communauté flamande de Belgique, autour d'une question centrale : celle du rapport au pouvoir. Par « rapport au pouvoir », nous entendons la manière dont ce parti s'est positionné, au fil de son histoire, eu égard à la question de l'exercice du pouvoir exécutif, en termes d'idéologie, mais également en termes de pratiques, d'organisation et de stratégie. Dans le cadre du système partisan belge, cette question du pouvoir appelle nécessairement celle des alliances, des coalitions. C'est dire si l'examen de la question centrale formulée plus haut nécessite d'examiner également d'autres facettes du développement – ou plutôt de la transformation, comme nous tenterons de le démontrer- d'Agalev.

Les termes de « trajectoire », de « développement » ou de « transformation » impliquent, chacun à leur manière, une dimension historique. De fait, la trajectoire d'Agalev – en tant que parti politique – n'est pas si courte que cela (dix-sept années). Pour remonter aux précurseurs d'Agalev, il faut parcourir près de trente ans (1970). Les écologistes politiques du nord de la Belgique présentent donc déjà une certaine profondeur historique, même si elle est bien sûr loin d'égaliser celle des formations dites « traditionnelles ». Au terme de notre examen, nous devrions être en

mesure de déterminer dans quelle mesure Agalev est (et a été, au cours de son histoire), un parti de pouvoir, un parti hors-système et/ou anti-système, ou encore ce que l'on pourrait nommer un parti « marginal ». La marginalité, cela signifie bien se situer à la périphérie du système politique, et non en dehors de celui-ci. Donc, dans cette perspective, un parti initialement anti-système et/ou hors-système qui, au cours de son histoire, se serait transformé en parti marginal, se serait déjà quelque peu intégré – partiellement certes – au système politico-institutionnel.

Nous scinderons la trajectoire de développement d'Agalev en quatre séquences. Bien que tout découpage de ce type recèle inmanquablement une part d'arbitraire, les quatre phases peuvent néanmoins être séparées par des périodes charnières qui s'imposent à l'observateur.

1970 – 1986 : DE LA NAISSANCE DIFFEREE A L'ENFANCE PROLONGEE

Le parti Agalev a été créé formellement en février 1982. Toutefois, cette création résulte d'un processus qui débuté douze années auparavant¹. En 1970, Luc Versteyleen, prêtre et enseignant jésuite, fonde dans la banlieue d'Anvers le mouvement *Anders Gaan Leven* (Vivre autrement), mouvement « contre-culturel » d'inspiration chrétienne. Ce mouvement est donc à la fois chrétien et « alternatif » : il met surtout en avant un changement de mode de vie, préconise des valeurs en rupture avec la société de consommation. De 1970 à 1974, il se structure lentement, par création d'une maison d'édition et de groupes de réflexion (*dagelijkse doeningen*, 1974). Par ailleurs, le mouvement s'extériorise progressivement, en particulier via ses groupes d'action (*aktiegroepen*, 1973) qui prennent une part active à diverses manifestations environnementales. Par la création des groupes de réflexion et des groupes d'action, sont posés les premiers jalons d'une progressive entrée en politique des écologistes flamands. Cette entrée en politique sera différée à plusieurs reprises dans les années suivantes.

Lors des élections législatives de 1974 et communales de 1976, fidèle à sa filiation plus « alternative » que partisane, le mouvement

décide de ne pas présenter de listes propres, mais d'apporter son soutien à des « listes vertes » (*groene lijsten*) réunissant des candidats de différents partis traditionnels s'engageant, sous une forme de contrat moral, à relayer certaines revendications du mouvement. L'expérience n'étant guère convaincante, le mouvement présente une liste propre sous le sigle « AgaLev » (contraction de « Anders GAan LEVen ») lors des élections législatives de 1977 et de 1978, dans le seul arrondissement d'Anvers et avec des résultats confidentiels.

En 1978, une commission à caractère spécifiquement politique (le *Werkgroep Agalev*) est créée au sein du mouvement. Ce sera le creuset du futur parti. À l'occasion du scrutin européen de 1979, la liste Agalev obtient un résultat plus encourageant (2,3%). De nombreux militants de « nouveaux mouvements sociaux » et individus disposant d'une expérience politique – dont plusieurs deviendront les leaders *de facto* du parti dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix – rejoignent alors le mouvement et s'investissent plus particulièrement dans le *Werkgroep Agalev*. Dès 1980, les tensions s'avivent entre partisans et opposants de la création d'un véritable parti politique, ce qui se traduit par une autonomie et une importance croissantes du *Werkgroep Agalev*.

Enfin, lors des élections législatives de novembre 1981, la liste Agalev obtient 4% des suffrages (Chambre) et – surtout – décroche trois sièges de parlementaires nationaux et sept mandats provinciaux. Cette situation nouvelle crée une forte pression structurelle, qui se traduit par une accélération du processus de formation d'un parti politique distinct. Au terme de longs et virulents débats, le parti Agalev voit le jour lors du congrès fondateur de Tielrode, les 27 et 28 mars 1982.

Jusqu'à la moitié des années quatre-vingt, même si Agalev est porté par un groupe de militants et de leaders tournés vers le politique, le parti porte encore la marque, le style, l'idéologie « alternative » développée par la mouvance incarnée par le mouvement « Anders Gaan Leven ». Ainsi, l'essentiel de la structure du parti reste dominée par des militants amateurs. Jusqu'en 1986, la structure du parti restera d'ailleurs incomplète. Les statuts initiaux, approuvés en 1982, sont très minimalistes². Il n'y a, par exemple, pas de différenciation fonctionnelle entre un « exécutif » et un

« conseil ». Cependant, les faibles moyens dont dispose le parti permettent de créer des embryons de structures spécialisées, comme le *Landweg* (1982), service de soutien aux élus communaux, le *Ploeg* (1984), service de formation, ou encore *Groene Omroep* (1982), service chargé des émissions de radio et de télévision.

Durant ses premières années, le parti restera porté par une sorte de logique prédominante de mouvement social. La question de l'exercice du pouvoir ne se pose pas en tant que telle. Lorsqu'elle est évoquée, c'est davantage en termes négatifs. Ainsi, par exemple, la stratégie en vue des élections communales met surtout l'accent sur les « points de rupture » avec les autres formations politiques, à l'instar d'Ecolo à l'époque³. D'une certaine manière, le parti est créé en 1982 à son corps défendant, et il n'est ni désireux de, ni outillé pour assumer l'exercice du pouvoir. Dans les premières années, le corpus programmatique est très réduit ; il se limite à un ensemble de textes de principes. Lors des trois congrès fondateurs de 1982 (en février, puis en mai et en décembre, les liens avec le mouvement *Anders Gaan Leven* (liens uniquement idéologiques et informels, qui sont devenus de plus en plus sporadiques au fil des années) sont balisés, au terme de vifs débats. Le parti se dote également en 1982 d'un socle idéologique et programmatique minimal, la « déclaration de principes » (*beginselverklaring*) qui définit les trois « piliers » du parti : écologie, démocratie de base et non-violence. Un quatrième pilier, la justice sociale, sera adjoint au congrès de décembre 1982.

1986–1991 : LA SORTIE DE L'ENFANCE

La seconde moitié des années quatre-vingt est marquée par un ensemble de processus, d'évolutions qui vont changer le parti en profondeur, le transformer.

Le premier processus est une forte croissance de l'organisation, en termes de nombre de membres et de sections locales. La croissance de l'implantation locale s'est surtout accélérée à l'approche des élections communales de 1988 : le parti ne comptait que trente-cinq groupes locaux en 1982 et cent cinquante-deux groupes en 1988, soit une présence dans plus d'une commune sur deux en Flandre et à Bruxelles. Le nombre de membres, resté stationnaire dans les

premières années, croît très fortement à partir de 1987. Cela préfigure un phénomène qui se reproduira en 1994 : les périodes de plus forte croissance correspondent aux cycles de mobilisation liés aux élections communales. De fait, la taille moyenne des groupes locaux d'Agalev s'accroît à l'approche du scrutin communal⁴. Toutefois, le parti est également caractérisé fort taux de rotation des adhérents, de l'ordre de 20 à 30% par an durant les années quatre-vingt⁵, et c'est pourquoi Agalev perd des membres après le cycle électoral local de 1988. Ce phénomène a quelque peu diminué depuis le début des années quatre-vingt-dix⁶.

Quoi qu'il en soit, l'accroissement du nombre de membres nécessite bien sûr un suivi administratif et une infrastructure plus importants, même si Agalev reste – en termes relatifs – un petit parti en termes de nombre de membres.

Tableau 1 : évolution du nombre de membres cotisants et de professionnels (salariés) de 1982 à 1998⁷

Année	Membres (au 31 décembre)	Professionnels (hors élus)
1982	870	2
1983	900	3
1984	835	5
1985	925	9
1986	1 113	13
1987	1 375	14
1988	3 000	18
1989	2 499	21
1990	2 130	28
1991	2 038	30
1992	2 529	37
1993	2 900	44
1994	4 100	54
1995	4 120	53
1996	2 736	55
1997	3 195	55
1998		55

La seconde évolution a trait à la rapide professionnalisation du parti. Elle était déjà en germe autour des quelques élus nationaux de 1982, mais s'accélère dès 1985, en liaison directe avec la progression des résultats électoraux et du nombre d'élus nationaux, et donc d'accès à des ressources financières croissantes (voir *infra*). Ce mouvement se prolongera jusqu'en 1994. Entre 1985 et 1990, l'appareil du parti triple de taille, ce qui ne va pas sans occasionner des problèmes de gestion interne. En 1989 est créé l'IPE (*Instituut voor Politieke Ecologie*), service d'études, qui occupera au fil du temps une place croissante. Ce développement suit l'augmentation par paliers des moyens financiers disponibles, en particulier suite aux résultats électoraux de 1985 et de 1987 (et également en 1991 ; voir *infra*) et à la croissance du financement public qui en a découlé. Ainsi, par exemple, le budget total en 1983 et en 1990 s'élevait respectivement à 4,6 millions et à 50,4 millions de francs belges, alors que le nombre de cadres professionnels (hors élus) progressait de trois à vingt-huit personnes. Au départ d'une situation dans laquelle le bénévolat était prédominant, le processus de professionnalisation s'est donc accéléré à partir de 1985. Il s'est traduit par une gestion plus rigoureuse du parti : gestion financière, gestion immobilière, politique du personnel, politique de publication, gestion d'archives,...

Le troisième type d'évolution a trait à la structure formelle du parti. Il faudra attendre 1986 (et un deuxième congrès statutaire) – soit quatre années après sa création formelle, en mars 1982 – pour qu'Agalev puisse vraiment être qualifié de parti politique complet, doté de tous ses attributs formels. À partir de 1986, donc, la structure du parti est formalisée avec plus de précision. Elle présente quatre niveaux.

L'échelon local est formé des groupes locaux (*plaatselijke groepen*) qui, pour être reconnus, doivent comporter au moins cinq membres cotisants et un secrétariat (*sekretariaat*) et désigner en leur sein un comité exécutif (*uitvoerend komitee*). Les groupes d'arrondissement (*arrondissementele groepen*) sont constitués chacun des groupes locaux d'un ou deux arrondissement(s) administratif(s). Les membres constituent l'assemblée d'arrondissement (*arrondissementele ledenvergadering*), qui désigne en son sein la commission d'arrondissement (*arrondissementele kommissie*) et son/sa secrétaire. À l'échelon provincial, le groupe

provincial (*provinciale groep*) est constitué des groupes locaux et d'arrondissement. Les membres constituent l'assemblée provinciale (*provinciale ledenvergadering*), qui désigne en son sein la commission provinciale (*provinciale commissie*) et son/sa secrétaire.

Enfin, à l'échelon supérieur, l'on retrouve cinq organes principaux. Le congrès⁸ (*Congres*) est direct, c'est-à-dire qu'y ont accès et droit de vote tous les membres en ordre de cotisation ; il définit en particulier les grandes lignes politiques. Le Conseil de fédération⁹ (*Stuurgroep*), composé de maximum cinquante membres bénévoles, définit la ligne politique entre les congrès. Le comité exécutif (*Uitvoerend komitee*) comprend quant à lui de sept à dix membres bénévoles ; il gère les affaires courantes, assure l'exécution des décisions du congrès et du conseil de fédération et contrôle les finances, le personnel et les groupes parlementaires. Le conseil d'arbitrage (*Arbitrageraad*) tranche les conflits internes. Enfin, le secrétariat national (*Landelijk sekretariaat*) assure la gestion quotidienne du parti.

Par ailleurs, diverses dispositions visent à garantir un fonctionnement du parti respectant la « démocratie de base » (*basisdemokratie*) : strictes règles d'incompatibilités (non-cumuls) de fonctions et de mandats, limites d'exercices consécutifs de mandats (rotation), ristourne au parti d'une large part des indemnités parlementaires, désignation des candidats aux différentes élections directement par les membres, libre accès des membres aux réunions des différents organes,...

C'est en 1986 seulement que le conseil de fédération et le comité exécutif sont séparés (suppression du double mandat). En 1989, le référendum interne, initié par une majorité des deux tiers du congrès, un cinquième des membres ou un tiers des groupes locaux, est instauré. Par ailleurs, les fonctions de secrétaire politique (*Politiek sekretaris*) et de secrétaire du parti (*Partijsekretaris*) sont distinguées. En outre, la durée maximale de l'exercice d'un mandat ou d'une fonction (élus et cadres à l'échelon supérieur) est fixée à deux termes consécutifs (rotation). Le congrès peut toutefois accorder un troisième mandat consécutif à la majorité des deux tiers.

Durant cette période, donc, Agalev connaît un processus de différenciation fonctionnelle. Cela va de pair avec une définition plus

claire des postes de responsabilité. En tout état de cause, ces années sont celles de consolidation structurelle du parti.

La quatrième évolution, liée aux précédentes, est le développement rapide d'un corpus programmatique. Les moments forts de ce développement sont les congrès programmatiques (préélectoraux), mais également une série de congrès thématiques, suscitant parfois des tensions assez vives au sein du parti. Le congrès socio-économique de mai 1985 joue indubitablement un rôle clé. Il marque le début d'une réflexion (et d'une production) programmatique plus large, plus détaillée et plus rigoureuse. La constitution de la doctrine d'Agalev est un processus évolutif dans lequel les congrès susmentionnés, mais également les commissions thématiques, relayés d'une manière croissante par le service d'études, ont joué un rôle prédominant. L'évolution est considérable depuis 1982 : de l'affirmation de quelques grands principes directeurs à l'élaboration d'alternatives concrètes dans des domaines très divers, d'un certain utopisme à un « radicalisme pragmatique ». Ceci résulte très largement de la nécessité croissante des parlementaires de prendre position dans toutes les matières. En définitive, même si la problématique environnementale (*sensu lato*) occupe assurément une place privilégiée, la diversité des thèmes abordés démontre qu'Agalev n'a jamais été un parti sectoriel.

Comme pour Ecolo (à la même époque), il s'agit de développer une « alternative » complète (dans tous les domaines) aux politiques prédominantes. Mais la question du pouvoir (de son exercice, de son accès), reste une question assez « lointaine ».

Enfin, cette période est également marquée par une parlementarisation accrue du parti : le centre de gravité du parti s'est clairement déplacé vers les groupes parlementaires. Un leadership professionnel s'affirme également au sein du parti, non sans soulever des conflits de personnes. D'une manière à peine exagérée, l'on peut dire que, à la fin des années quatre-vingt, il existe deux partis en un. Agalev est à cette époque partagé entre deux mondes. Deux visions du parti s'opposent en effet : celle des amateurs, tournés la pureté idéologique et la « démocratie de base », et celle des professionnels, de plus en plus tournés vers le travail dans les institutions et vers le pouvoir. Ce n'est donc pas par hasard si, en 1988 et en 1989, plusieurs conflits se centrent sur le mode de fonctionnement du

parti. Karel Anthonissen (porte-parole – amateur – du comité exécutif) en appela même à une révolte de la « base » contre le « sommet » qui, selon lui, ne respectait pas la démocratie de base.

1991 – 1995 : CRISE(S) D'ADOLESCENCE

La première moitié des années quatre-vingt-dix constitue une période charnière pour Agalev ; c'est également une période problématique, ponctuée par une plus forte intensité de conflits internes. C'est que la plupart des tensions intrinsèques au parti, ses contradictions, ses faiblesses apparaissent avec plus de clarté.

En tant qu'organisation, le parti continue à croître, le nombre de membres augmentant très sensiblement à l'approche des élections communales de 1994, et les moyens financiers continuant à progresser eux aussi fortement : entre 1990 (50,4 millions) et 1994 (115 millions), le budget du parti double encore. Le nombre de cadres professionnels (hors élus) double également dans la même période. Le processus de professionnalisation, initié en 1985, est arrivé à son terme. En outre, parallèlement à l'augmentation du nombre d'élus, l'importance relative des groupes parlementaires dans la vie du parti s'est accrue (voir *infra*).

Parmi les autres développements notables, relevons la création de postes d'animateurs provinciaux professionnels (*provinciale animatoren*) en 1989 – ils ne deviendront réellement opérationnels qu'au début des années quatre-vingt-dix – et le développement plus important encore de commissions thématiques (*werkgroepen*), nombreuses mais d'une activité très variable et souvent liées à un objectif ponctuel (par exemple, la préparation d'un congrès). L'implantation locale d'Agalev progresse également : de cent cinquante-deux groupes en 1988 à environ deux cents groupes en 1995, soit environ deux tiers des communes flamandes et bruxelloises. Enfin, *Jong Agalev*, organisation de jeunes, est créée en 1994. Jusqu'en 1995, cette organisation est encore à l'état de groupes locaux peu structurés.

La réflexion programmatique s'est également prolongée et approfondie. L'essentiel du corpus doctrinaire est établi à la moitié des années quatre-vingt-dix. Le voici résumé en six axes, non exhaustifs¹⁰.

En ce qui concerne les réformes institutionnelles, Agalev se définit comme un parti flamand, mais considère que cette conscience culturelle et identitaire ne doit pas s'accompagner d'un repli sur soi, mais d'une ouverture sur les autres cultures. Il se prononce clairement en faveur du fédéralisme et a apporté son soutien à la fédéralisation de la Belgique (voir *infra*). Il défend en particulier l'élection directe du Vlaamse Raad (avec suppression de la « double casquette »), la suppression du cumul entre mandat parlementaire et poste ministériel et une plus grande démocratisation des provinces. À terme, Agalev souhaite atteindre un « fédéralisme intégral » dans lequel les entités les plus proches des citoyens (quartiers, communes, provinces) se verraient accorder un plus grand rôle. Par opposition au séparatisme, il met en avant une loyauté fédérale impliquant une solidarité avec les partenaires des autres entités fédérées (soins de santé, chômage,...), tout en luttant contre les abus manifestes. Agalev entend mettre en pratique cette loyauté fédérale dans les rapports particuliers qu'il entretient avec son homologue Ecolo (voir *infra*). Sur les questions institutionnelles et les enjeux ethnolinguistiques, le parti évoluera cependant assez fortement par la suite.

En matière socio-économique, et particulièrement en ce qui concerne l'emploi et le chômage, les verts flamands considèrent que le modèle de développement prévalant a atteint ses limites en matière sociale (*sensu lato*), et que les solutions ne pourront être dégagées que par le biais de changements structurels. Les écologistes préconisent un autre modèle de développement social impliquant une redistribution sociale des revenus et du travail (en les découplant partiellement) et garantissant à chacun une sécurité d'existence matérielle et immatérielle (accès à la culture, droit à une vie et à un travail « sensés », environnement). Les individus pourraient en outre disposer de leur temps d'une manière plus autonome et se dégager suffisamment de temps hors de leurs heures de travail rémunéré. Dans cette optique et afin de garantir une large redistribution du travail, Agalev préconise une diminution volontaire du temps de travail à 30 heures/semaine (compensations et incitants sélectifs à la clef), l'élargissement des formules de travail à temps partiel, la généralisation du droit d'interruption de carrière (sabbatiques, congés pour soins à autrui, congés parentaux égaux pour hommes et

femmes,...) et l'instauration d'une allocation universelle et inconditionnelle. D'autre part, Agalev préconise la réorientation vers des activités économiques écologiquement et socialement « sensées » et intensives en main d'œuvre : environnement (rénovation et prévention), transports publics, production d'énergies renouvelables, soins de santé et de proximité, culture, agriculture biologique,... Agalev encourage en outre le développement de projets d'économie sociale permettant d'intégrer les chômeurs de longue durée dans des circuits à plus-value sociale et écologique, incitants sélectifs à la clef.

Pour ce qui est de la sécurité sociale, dans la même optique d'instauration d'un nouveau modèle de développement social (voir *supra*), Agalev prône une réforme radicale de la sécurité sociale, dont l'objectif central serait d'assurer intégralement les droits individuels : droits individuels identiques pour chaque enfant (sans considération de rang ou de situation familiale) et droits individuels identiques pour les hommes et les femmes en matière de chômage et de pensions. Agalev réclame en outre la déconcentration de l'administration de la sécurité sociale vers l'échelon local, la reconnaissance des nouveaux besoins sociaux (petite enfance, personnes âgées),... Étant donné les implications financières d'une telle réforme, celle-ci doit également s'accompagner d'une réforme du système fiscal (voir *infra*). Agalev formule à cet égard des propositions chiffrées de financement alternatif de la sécurité sociale.

En matière d'intégration européenne, Agalev est en faveur d'une intégration européenne plus profonde et plus large se caractérisant par la création d'une Europe politique fédérale, le remplacement de la Commission européenne par un gouvernement européen, l'attribution au Parlement européen des pleines compétences législatives, constitutionnelles et de contrôle et son élection suivant un système proportionnel unique, l'abolition du Conseil, la fédération des régions avec application du principe de subsidiarité et l'ouverture à tous les pays du Portugal à l'Oural moyennant l'accord des populations par voie de référendum. Les verts rejettent en outre l'Union économique et monétaire dans ses modalités actuelles et réclament un rééquilibrage des dimensions économique, sociale et écologique des politiques européennes. Ils préconisent une Union européenne dépourvue de pouvoirs en matière de sécurité et de

défense et la création d'une nouvelle structure paneuropéenne de sécurité.

En matière de fiscalité, Agalev replace la fiscalité parmi les instruments devant contribuer à une « transformation écologique et sociale » de la société et propose une « réforme fondamentale » du système fiscal. Selon les verts, le système fiscal actuel encourage des comportements contribuant certes à l'augmentation du PNB, mais générant davantage encore de « moins-values » environnementales, sociales et de bien-être. Ils suggèrent donc de réorienter radicalement la plupart des stimuli fiscaux.

En particulier, Agalev s'oppose aux taxes environnementales classiques (touchant plus les ménages que les entreprises, ne respectant pas le principe « pollueur-payeur » et n'incitant pas les agents économiques à modifier leurs modes de production et de consommation) et leur préfère des dispositions fiscales contraignant les entreprises non seulement à traiter elles-mêmes leurs déchets et effluents mais aussi à modifier leurs processus de production et la nature de leurs produits. Dans cette perspective, Agalev promeut l'écofiscalité et exige l'application intégrale des écotaxes incluses dans la loi de juillet 1993, l'élargissement de l'écofiscalité à d'autres produits et l'introduction immédiate d'une taxe combinée énergie/CO₂ à l'échelon européen ou de quelques-uns des États membres (avec corrections sociales et réaffectations des recettes afin de diminuer le coût du travail). Parmi les autres propositions d'Agalev, relevons une révision complète des taux de TVA (en particulier en fonction de l'impact environnemental des produits et services), la suppression d'avantages fiscaux non porteurs socialement et/ou écologiquement, la modification de la base non taxable en fonction de l'allocation universelle, une plus forte fiscalité sur le capital et une lutte nettement accrue contre la fraude fiscale.

Enfin, en ce qui concerne la désaffection des citoyens envers le politique, Agalev considère que celle-ci résulte des carences et pratiques des acteurs prédominants, et en particulier les partis politiques et les groupes de pression établis. Les verts dénoncent ainsi les nominations politiques, le clientélisme, les cumuls de fonctions et d'intérêts, le poids exagéré des groupes de pression socio-économiques via les mécanismes du néo-corporatisme, les effets pervers induits par la pilarisation et les agissements de certains

politiciens individuels. Face à cet état de fait, les verts préconisent une action politique « libre de tous liens » et « propre » en faveur de l'intérêt général, des groupes les plus faibles et des générations futures, action ne pouvant s'épanouir que dans un cadre plus démocratique et plus transparent, d'où la nécessité de modifications structurelles. Parmi les propositions d'Agalev, relevons l'introduction du droit de vote pour les non-Belges établis légalement en Belgique depuis plus de cinq années, la suppression des nominations et promotions politiques dans l'administration et les parastataux et l'objectivation du recrutement et de la promotion via des concours et la valorisation du mérite, la poursuite de la réforme du financement des partis politiques, la publicité des revenus des mandataires politiques et autres responsables de haut niveau, l'interdiction ou la limitation drastique des cumuls de mandats, la diminution de la taille des cabinets ministériels, la suppression du clientélisme politique (en particulier via le développement de fonctions d'ombuds à différents niveaux), l'introduction d'un droit de parole pour les fonctionnaires et l'instauration du référendum décisionnel à différents échelons de pouvoir.

Ce qu'il faut noter, c'est que le programme d'Agalev ne s'est pas seulement accru en volume, mais qu'il est également devenu plus appliqué (plus « réaliste », d'une certaine manière), et qu'il vise de plus en plus à proposer des mesures et réformes concrètes, à appliquer par d'autres, ou – à terme – à mettre lui-même en œuvre dans l'éventualité d'une participation au pouvoir. Cette rupture dans le ton et dans le style des textes programmatiques est particulièrement clair en matière socio-économique, lorsque l'on compare les résolutions des congrès de mai 1985 (à Malines), décembre 1990 (à Retie) et de mars 1995 (Bruxelles). Le congrès de mars 1995 est précisément dédié à un double thème : environnement et économie. Les verts entendent donc avoir une approche plus intégrée des problèmes.

Par contre, le parti commence à être confronté à la stagnation des résultats électoraux. Après le score record des européennes de 1989 (12,2%), le résultat des législatives de 1991 constitue une forte déception, un quasi-*statu quo* par rapport à 1987, en voix comme en sièges (de 7,3% à 7,8%, et d'un total de 11 à 12 sièges dans les deux chambres). Ces élections sont marquées par l'essor du Vlaams Blok et

par le phénomène Rossem, tous deux ayant érodé une partie du potentiel électoral d'Agalev parmi les électeurs protestataires.

TABLEAU 2
Principaux résultats électoraux de 1981 à 1995
et leur traduction en sièges¹¹

Année	Résultat (%)	Élus Chambre	Élus Sénat	Élus Parlement flamand	Élus Province	Élus Europe	Élus Commune (*)
1981	4,0	2	1		7		
1982	6,2						43
1984	7,1					1	
1985	6,1	4	3		12		
1987	7,3	6	5		23		
1988	6,9						108
1989	(Eur.)12,2			(CRB) 1		1	
1991	7,8	7	5		24		
1994	(Eur.) 10,7 (Comm.) 8,2 (Prov.) 8,0				25	1	229
1995	7,2	5	1	(Vi. Raad) 7			

Certes, les ressources du parti restent intactes et continuent même à croître avec les renforcements successifs du financement public des partis. Mais Agalev est également confronté à l'échec politique majeur que constitue la négociation sur les écotaxes (1992-1993) en parallèle avec l'apport pour la majorité des deux tiers en vue de la fédéralisation du pays, ou plutôt par le « détricotage » systématique des écotaxes dès 1993.

Le parti entre alors dans une phase d'autocritique, d'introspection, mais également de conflits d'une plus vive intensité. Différentes tentatives de réponse seront élaborées. Elles sont au moins au nombre de deux – outre la poursuite de l'approfondissement programmatique examiné plus haut.

La première est une tentative d'élargissement de la base des adhérents du parti. Or, jusqu'à présent, la philosophie de l'adhésion chez Agalev était intimement liée à la militance sur le terrain des mouvements sociaux dont le parti se réclame. Jusqu'en 1993, les statuts énonçaient explicitement comme condition d'adhésion une participation active à «... un groupe de base ou à un mouvement dont les objectifs et actions rencontrent ceux d'Agalev ». Le seuil

d'accès au *membership* d'Agalev a donc été placé fort haut à la création du parti. Ce n'est dès lors pas une surprise de constater que le nombre de membres effectifs est resté très faible en comparaison avec les grands partis traditionnels, et que le ratio membres/électeurs est lui aussi très faible : il oscille entre 0,5% et 1,5% selon le type d'élections (7 à 15% pour les grands partis traditionnels). Il est toutefois plus approprié de se représenter les adhérents d'Agalev selon des cercles concentriques : depuis le « noyau militant » (quelques centaines de membres particulièrement actifs) jusqu'aux « sympathisants » (plus ou moins proches du parti, voire parfois actifs en son sein sans en détenir la carte) dont le nombre est difficilement quantifiable. La proportion de membres cotisants qui ne sont absolument pas actifs au sein du parti est faible, dans la mesure où le fait de détenir la carte du parti n'offre aucune utilité particulière (clientélisme politique,...).

Toujours est-il que la tentative d'élargir la base d'adhérents, en particulier via l'assouplissement des conditions d'accès au parti en 1993, est un échec. Le nombre de membres croît certes très fortement en 1994, mais c'est pour l'essentiel dû aux élections communales d'octobre 1994 (comme cela avait déjà été le cas en 1988).

La seconde réponse consiste à la mise en œuvre de réformes organisationnelles. En 1993, cinq membres professionnels sont adjoints au comité exécutif : les présidents des trois groupes parlementaires (Chambre, Sénat, Vlaamse Raad), le secrétaire politique et le secrétaire du parti. En 1993, toujours, la règle de rotation est étendue aux mandataires provinciaux et communaux, tandis que des dispositions particulières sont prévues au terme d'un troisième mandat consécutif. Par ces dispositions, le parti espère mieux assumer sa professionnalisation, et trouver des solutions pragmatiques à des problèmes structurels importants, dont le moindre n'est pas les tensions constantes qui se font jour entre professionnels et amateurs.

Par ailleurs, le parti formalise sa collaboration et sa concertation avec Ecolo, ce qui est certes congruent avec le projet idéologique des verts, mais qui est également dicté par des impératifs d'efficacité politique : améliorer la circulation de l'information, trouver plus d'écho médiatique, etc. Depuis 1981, les verts étaient déjà associés

via les groupes parlementaires communs. En 1989 est créé le « bureau de coordination » Ecolo-Agalev, qui devient le « bureau fédéral » – avec des prérogatives accrues – en 1994, en parallèle avec la réforme de l'État.

Toutefois, ces réponses ne répondent pas aux problèmes de fond du parti, problèmes présents en germe depuis la création du parti. La vie interne du parti a de fait été marquée par des tensions récurrentes, suivant différents axes se recouvrant partiellement. Tout d'abord, les relations entre le conseil de fédération et le comité exécutif ont toujours été marquées par les conflits de compétence. Deuxièmement, une tension chronique s'est développée entre les professionnels et les bénévoles du parti : les deux organes collégiaux largement bénévoles (conseil de fédération et comité exécutif) ont en effet fort à faire pour contrôler à la fois les cadres professionnels et les parlementaires. En troisième lieu, les responsables du parti-appareil se sont efforcés de contrer un processus de « parlementarisation » du parti induit par l'importance numérique – et politique – croissante des groupes parlementaires. Quatrièmement, les discussions de stratégie politique ont souvent donné lieu à des débats animés. Enfin, relevons les conflits interpersonnels liés aux stratégies individuelles des différents leaders. À cet égard, la génération des « leaders fondateurs » du parti a dû composer depuis la moitié des années quatre-vingts avec la montée d'une « seconde génération ».

Jusqu'à 1994-1995, de tels conflits n'avaient jamais déstabilisé Agalev, à l'exception momentanée de « l'affaire Anthonissen » en 1989-1990 (voir *supra*). L'explication doit sans doute être recherchée dans le large consensus idéologique régnant au sein de ses élites (absence de « factions » organisées), dans son caractère polycentrique (les différents centres de pouvoir s'auto-équilibrent et se contrôlent mutuellement), dans le fait que les leaders ayant quitté le parti étaient déjà marginalisés, et dans l'existence de différents mécanismes (formels ou informels) permettant d'éviter les conflits et d'atteindre une décision consensuelle. Ainsi, par exemple, une nouvelle instance non statutaire a été instaurée en 1988 : le forum de réflexion du parti (*Partijberaad*) rassemblant les cadres du parti (aux différents niveaux), les membres du conseil de fédération et du comité exécutif ainsi que les parlementaires. Celui-ci s'est réuni

à quelques reprises, en particulier en vue de la préparation de congrès importants, ce qui a indéniablement permis d'éviter nombre de conflits ouverts.

Toutefois, en 1994 et 1995, ces axes de tension se sont personnalisés *in fine*, ce qui s'est traduit par des conflits interpersonnels aigus menant dans ce cas au départ de ténors du parti. Les années 1994 et 1995 ont en effet été marquées par le départ de trois dirigeants historiques d'importance. Leo Cox, secrétaire politique de 1981 à 1989 qui avait pris ses distances par rapport au parti depuis le début des années quatre-vingt-dix, quitte Agalev en octobre 1994 suite au résultat décevant des élections européennes et rejoint le parti social chrétien flamand (CVP). Paul Staes, député européen de 1984 à 1994 et non réélu en 1994, rejoint lui aussi le CVP. Enfin, Ludo Dierickx, « leader naturel » et idéologue d'Agalev de 1981 à 1985, quitte Agalev en mars 1995 et rejoint le service d'études du parti socialiste flamand (SP) après s'être retrouvé à plusieurs reprises en porte-à-faux avec les options choisies par le parti.

En tout état de cause, l'échec politique des écotaxes soulève très clairement la question du rapport – problématique – que les verts flamands entretiennent avec l'exercice du pouvoir politique. Comme leurs collègues d'Ecolo, la conduite quotidienne des négociations institutionnelles et des écotaxes a en outre posé beaucoup de problèmes aux écologistes flamands, en termes de concertation et de communication interne.

1995–1999 : L'ADOLESCENCE PROLONGÉE ?

Les élections législatives de mai 1995 constituent un échec pour Agalev. Pour la première fois, le parti recule en voix (de 7,8% à 7,2%) comme en sièges : de douze à six sièges, compte tenu de la diminution du nombre total de sièges à la Chambre et au Sénat après la réforme de l'État belge. Le parti recueille néanmoins sept sièges au Vlaamse Raad, ce qui signifie que le groupe parlementaire dans cette assemblée deviendra rapidement un nouveau pôle important au sein du parti (voir *infra*).

Les crises de 1994-1995, auxquelles s'ajoute toute la difficulté de gérer l'« après-écotaxes » vont agir comme une série d'électrochocs. Cette situation engendrera beaucoup de changements dans le

fonctionnement et dans la stratégie même du parti ; il n'est pas exagéré d'affirmer que, de 1995 à 1999, le parti a changé de nature.

En novembre 1995, quatre modifications statutaires importantes sont apportées, dans un souci de clarification des tâches et d'une plus grande efficacité. Elles concernent pour l'essentiel les organes à l'échelon supérieur. Le comité exécutif (*Uitvoerend comitee*), renommé *Partijbestuur*, voit sa composition changer fortement : de six à neuf bénévoles, les chefs (ou représentants) des groupes parlementaires, ainsi que le secrétaire politique et le secrétaire du parti. Ses compétences sont recentrées sur le suivi de l'actualité politique, l'élaboration de la stratégie du parti et son développement organisationnel. La composition du conseil de fédération (*Stuurgroep*), rebaptisé *Politieke Raad*, est également modifiée : y ont droit de vote les secrétaires politiques des groupes régionaux (voir *infra*), des représentants additionnels de ces groupes, six représentants des élus locaux et cinq représentants des élus provinciaux. Le *Politieke Raad* est dorénavant chargé de la réflexion idéologique et programmatique, ainsi que de la définition des priorités politiques. Troisièmement, le secrétaire politique et le secrétaire du parti sont regroupés en un duo constituant le *Dagelijks Bestuur*. Enfin, le ressort territorial des groupes d'arrondissement est redéfini, ce qui se traduit par la création de onze *Regionale groepen*.

C'est lors du congrès d'avril 1996 que sont clôturées ces importantes modifications statutaires, par l'introduction d'une réforme fondamentale : la suppression *de facto* de la règle de rotation. En substance, l'interdiction de prêter plus de deux mandats consécutifs à un même poste est supprimée. Toutefois, toute prolongation au-delà de deux mandats successifs (ou plus) devra faire l'objet d'une approbation par l'assemblée concernée, et ce à une majorité des deux tiers.

Somme toute, après une quinzaine d'années de développement organisationnel, et au terme des importantes réformes structurelles de 1995-1996, Agalev présente une structure professionnelle au sein de laquelle les responsabilités ont été davantage précisées et formalisées. Les leaders du parti reçoivent un mandat plus explicite. C'est également dans cet esprit qu'a été instituée la pratique du « planningscongres » annuel, depuis 1996, au cours duquel l'exécutif

expose son bilan et fait part de sa « note politique » (*beleidsnota*) pour l'année suivante.

Par ailleurs, la position du parti évolue quelque peu, en particulier en ce qui concerne l'exercice du pouvoir. Certes, à l'exception du cas particulier du soutien à la fédéralisation de la Belgique en 1992 et 1993 (participation à la majorité des deux tiers, liée à l'instauration des écotaxes), Agalev n'a pas participé à des majorités à l'échelon national/fédéral, régional/communautaire ou provincial. Toutefois, la question des alliances privilégiées et/ou de la participation au pouvoir est pertinente pour ce parti hors de la sphère gouvernementale et à d'autres échelons de pouvoir. En outre, l'on a noté durant ces dernières années un nombre croissant de contacts – voire des alliances – avec d'autres partis flamands.

Avant 1994, Agalev n'avait eu accès qu'à un nombre restreint – mais croissant – de majorités à l'échelon communal. En 1982 Agalev n'avait accédé qu'à des majorités éphémères à Schoten (1982-1983) et Meise (Agalev-SP-libéraux flamands du PVV et régionalistes flamands de la VU, 1982-1984). De 1988 à 1994, Agalev a participé à des majorités à Eeklo (Agalev-SP-VU-PVV), Kontich (Agalev-CVP-VU), Rotselaar (Agalev-SP-VU-PVV) et Rumst (Agalev-CVP).

Depuis 1994, Agalev a accédé à la majorité dans treize communes, obtenant dix-sept sièges scabinaux et un mayorat (Zwijndrecht)¹². Les trois cas les plus marquants sont Malines (Agalev-CVP-SP), Hasselt (Agalev-SP-VLD-VU) et surtout Anvers, où Agalev participe à une majorité « anti-Vlaams Blok » (cartel Agalev-BSV, SP-VLD-cartel CVP/VU). Or, Anvers constitue littéralement un « État dans l'État » en Flandre, avec sa population supérieure à 300 000 habitants. Par le biais de ces fonctions exécutives, un nombre réduit de leaders d'Agalev acquiert une réelle expérience de l'exercice du pouvoir.

Plus généralement, depuis la moitié des années quatre-vingt-dix, la base du parti semble moins encline à critiquer l'affirmation d'un leadership *de facto* d'un nombre restreint de dirigeants, dont certains – comme le *politiek secretaris* – exercent une fonction quasi présidentielle. La personnalisation accrue et la concentration *de facto* du leadership au sein du parti semblent donc mieux acceptées. C'est dans ces conditions que, dans le cadre de la préparation des campagnes électorales de 1999, au terme de débats certes vigoureux, s'est produite une « rupture culturelle » majeure : le parti

accepte à présent la promotion des « locomotives » sur les listes et dans les campagnes électorales. Cela signifie, en clair, que le parti est prêt à s'engager plus fortement dans une optique électoraliste, dans ce que Kitschelt (1989) appelle la « logique de compétition électorale » : la recherche de la maximisation du score électoral – et donc de l'éventuel accès à une coalition –, quitte à mettre un peu de côté les dogmes et la rigueur idéologique.

Il faut encore mentionner deux évolutions récentes d'Agalev, qui indiquent toutes deux que le parti s'engage plus avant dans la recherche de l'exercice du pouvoir.

La première est l'orientation plus « flamande » du parti depuis 1996-1997. Depuis 1995 et l'importance grandissante du groupe parlementaire au Parlement flamand dans le parti, sans renier ses conceptions fédéralistes, Agalev affirme avec plus de force son identité flamande. Cela s'est traduit à au moins deux niveaux. D'une part, le groupe Agalev a parfois voté des textes assez durs en matière communautaire au Parlement flamand, en s'associant à la plupart des autres partis flamands. Ceci a créé des difficultés avec les écologistes du sud du pays, mais d'aucuns chez Agalev considèrent qu'il faut que le parti puisse également se profiler comme un parti « nationaliste progressiste » à l'instar de la Volksunie, en escomptant d'ailleurs de ce fait engranger un gain électoral. D'autre part, sur un plan plus symbolique, le parti a adopté un nouveau logo en 1996, sur lequel apparaît le caractère flamand du parti : « Agalev. De Vlaamse Groenen ».

La seconde a trait aux relations d'Agalev avec les autres partis politiques, au-delà du cas particulier de la relation privilégiée Ecolo-Agalev. Depuis le début des années quatre-vingt-dix et l'importance grandissante du Vlaams Blok, Agalev figure parmi les plus fermes partisans de la stratégie du « cordon sanitaire » autour de ce parti (refus de toute collaboration). Ceci a indubitablement induit un rapprochement entre Agalev et certains partis traditionnels (en particulier le CVP, le SP et la VU) et pourrait avoir des implications plus importantes à terme.

Depuis l'année 1996 singulièrement, une série d'initiatives trans-partisanes ont vu le jour, en Flandre surtout. C'est en particulier le cas du manifeste progressiste « *Het Sienjaal* » (1996), cosigné à titre individuel par quelques membres influents d'Agalev. C'est également

le cas du groupe « Salle F » initié par le président du VLD Guy Verhofstadt. Face à ces initiatives, Agalev a tenté de se positionner au cas par cas, le parti souhaitant conserver – avec difficulté souvent – sa part d'autonomie et d'originalité. En avril 1996, le parti émet lui-même quatorze propositions de réformes de pratiques politiques. Après l'été 1996 et l'explosion de « l'affaire Dutroux », les débats relatifs à la « nouvelle culture politique » (*Nieuwe Politieke Cultuur*, NPC) ont connu une forte intensification, en particulier au sein du Parlement flamand. Le plus souvent, Agalev s'est associé aux autres partis démocratiques (ou les a suivis, c'est selon) pour voter des réformes en termes de pratiques politiques, réformes il est vrai demandées par les verts depuis le début des années quatre-vingt.

Enfin, franchissant un pas supplémentaire, Agalev a constitué en 1998 avec le SP et des « progressistes » indépendants un « petit Olivier » pour les prochaines élections du Conseil régional bruxellois. Ce choix constitue une rupture stratégique par rapport à une longue tradition d'autonomie, mais également un choix pragmatique, dans la mesure où le parti espère, par ce biais, faire son retour dans cette assemblée, voire de s'associer de manière directe ou indirecte à la gestion exécutive via le « quota flamand » dans les institutions bruxelloises.

ÉLÉMENTS DE CONCLUSION :

DILEMMES D'UN PARTI AUX MARGES DU POUVOIR

En définitive, différents indices semblent démontrer qu'Agalev s'est plus résolument inscrit, ces dernières années, dans une « logique de pouvoir ». Le parti a, en tout état de cause, acquis une dimension électorale, organisationnelle, idéologique et programmatique non négligeable, ce qui fait de lui un des six partis flamands « établis » au côté des trois grands partis traditionnels (CVP, VLD, SP), de la VU et du Vlaams Blok. Cependant, bien qu'il participe depuis 1994 à des majorités dans quelques communes d'importance, il n'a pas accédé au pouvoir à un échelon supérieur. Pour trancher la question de son influence concrète, il faut donc sans doute distinguer les différents niveaux et arènes de pouvoir. Ainsi les verts flamands ont-ils certainement influencé l'agenda politique via leurs activités parlementaires et l'intégration partielle de certains de leurs thèmes de prédilection dans les

programmes des autres partis, mais ils n'ont pas accédé au cœur de la décision politique, à savoir la sphère gouvernementale et les mécanismes du néo-corporatisme. Si, d'une manière générale, Agalev s'est fortement intégré au système politico-institutionnel, il reste donc à la fois *insider* et *outsider*.

À quel stade de son évolution Agalev se situe-t-il donc ? Est-il encore dans sa « phase génétique », ou a-t-il au contraire déjà atteint un certain stade de « maturité » politique ? Plus d'éléments semblent étayer la deuxième hypothèse. Depuis le début des années quatre-vingt-dix, Agalev s'est en effet relativement stabilisé électoralement et en termes d'organisation et a montré un visage fort différent de celui de ses premières années : le « complexe partisan » et les vieux réflexes anti-organisationnels ont très fortement diminué, la stratégie politique laisse une large place au pragmatisme, la « personnalisation » des leaders du parti rencontre moins de réticences et les modes d'action politique sont plus volontiers conventionnels et caractérisés par le professionnalisme et la recherche de l'efficacité. Toute prospective étant hasardeuse, limitons-nous à évoquer quelques enjeux importants pour l'avenir de ce parti. Certes, d'une part, Agalev s'est ménagé une « niche » dans le système politique, est largement reconnu comme une force politique de proposition et dispose de ressources humaines, financières et organisationnelles non négligeables. Mais, d'autre part, les facteurs de fragilité ne manquent pas¹³ ; nous en citerons cinq.

En premier lieu, les perspectives de participation au pouvoir à un échelon supérieur restent fort improbables, dans un système pluripartisan offrant plusieurs possibilités de coalition sans les verts. La perspective de l'exercice (direct) du pouvoir exécutif semble encore très distante, vu la situation de « l'offre politique » en Flandre, tous (ou la plupart) des scénarios de coalition excluant Agalev, jusqu'à preuve du contraire. Agalev peut-il donc se maintenir indéfiniment entre le pouvoir et la marginalité ? Il faudra également voir dans quelle mesure les écologistes du nord et du sud parviendront à prolonger une collaboration aussi étroite et une « communauté d'esprit » assez large, dans le contexte des conflits communautaires belges, qui pourrait leur permettre de participer ensemble au pouvoir à l'échelon fédéral (ce qui semble très hypothétique au début de l'année 1999). Certes, en janvier 1999,

Ecolo et Agalev se sont déclarés solidaires pour une éventuelle participation au pouvoir à l'échelon fédéral. Il n'en reste pas moins que le décès du secrétaire politique Wilfried Bervoets en 1998 laissera plus de place à une tendance plus « flamande » au sein du parti dans le contexte pré- et postélectoral de 1999. Wilfried Bervoets, flamand bruxellois, parfait bilingue et francophile (surnommé « Wilfried de Bourgogne »), avait en effet joué un rôle crucial de facilitateur et de courroie de transmission entre les deux partis depuis la fin des années quatre-vingt.

Deuxièmement, le parti reste traversé par les mêmes dilemmes organisationnels : comment garantir à la fois la démocratie interne et l'efficacité politique, comment gérer la carrière professionnelle des dirigeants et élus dans la durée tout en ne s'aliénant pas la « base » du parti ? Il semble toutefois – mais seule l'expérience pourra le confirmer – qu'Agalev soit parvenu à dépasser ces dilemmes en optant clairement pour une optique d'efficacité, tout en conservant certaines spécificités¹⁴.

En troisième lieu, Agalev reste marqué par trois faiblesses structurelles majeures : sa « base » étriquée, l'absence de « relais » stables au sein d'organisations intermédiaires et sa grande dépendance financière, le financement public lié à ses résultats électoraux lui procurant la très large majorité de ses ressources.

Quatrièmement, le système partisan flamand (c'est-à-dire du côté de l'« offre » politique) est en voie de recomposition et n'offre donc pas de repères stables. Le potentiel d'extension (électorale) d'Agalev est « borné » de toutes parts : un SP « modernisé rouge-vert » (même s'il doit faire le grand écart entre le Vlaams Blok et Agalev...), la VU également porteuse d'un projet « progressiste », sans compter les initiatives de « recomposition » de son ex-futur président Bert Anciaux, le Vlaams Blok qui capte l'électorat protestataire, la présence d'un parti blanc dirigé par le père d'une des adolescentes victime présumée de Marc Dutroux et d'autres initiatives du type Vivant, un parti qui fonde tout sa campagne sur l'allocation d'existence.

Enfin, de larges segments de l'électorat flamand (à savoir du côté de la « demande » politique) apparaissent particulièrement volatils et peu enclins à voter durablement pour un seul et même parti.

Différentes études ont d'ailleurs démontré que l'électorat d'Agalev figure parmi les plus volatils¹⁵.

Agalev évolue donc dans un environnement socio-politique plus incertain, dont il est sans doute lui-même une expression : un environnement où l'on perçoit des changements sociétaux importants, où les structures « pilarisées » et les comportements qui y sont associés semblent de moins en moins opérants, où les modes d'intermédiation entre les citoyens/électeurs, les organisations intermédiaires et les partis politiques sont en mutation. La chance d'Agalev réside peut-être dans le fait que tous les autres partis flamands devront, en tout état de cause, également composer avec ces mutations durant les années à venir. La manière dont Agalev traversera les prochaines années dépendra *in fine* de la manière dont le parti parviendra à gérer (ou à trancher) un dilemme fondamental : celui du rapport, de la tension entre la « logique du projet » (idéologique) et la « logique du pouvoir ». Cette tension est certes présente dans tous les partis, mais elle est particulièrement exacerbée au sein des partis écologistes. Plus précisément, notre thèse est qu'Agalev, malgré des évolutions récentes, et à l'instar d'autres partis écologistes en Europe occidentale, n'est pas (ou pas encore) parvenu à trancher entre ce que Panebianco nomme le « modèle rationnel » – c'est-à-dire le parti vu comme outil pour la réalisation d'un projet idéologique, comme un « système de solidarité » – et le « modèle des systèmes naturels » – c'est-à-dire le parti vu comme un ensemble prêt à s'adapter aux besoins de la lutte électorale et à la conquête du pouvoir, comme un « système d'intérêts »¹⁶. Nous rejoignons en cela d'autres contributions récentes, analogues mais formulées partiellement en d'autres termes¹⁷.

Dans le fond, depuis le début, Agalev – malgré l'expérience récente au niveau local, comme à Anvers – poursuit sa route vers le pouvoir, toujours assez improbable à un échelon supérieur, « à reculons », sauf, peut-être, durant ces trois dernières années. Parmi les partis écologistes qui ont relativement « réussi » (qui ont franchi un certain nombre de « seuils » de développement), Agalev est sans doute un de ceux qui a gardé le plus longtemps la marque, le style d'un « mouvement social » dans l'action politique, qui est resté assez proche de ce qu'il était à son origine : un « parti-

mouvement » (*bewegingspartij*), comme les verts alternatifs allemands dans certaines cités-Länder. Le contraste avec Ecolo, dont le style politique est devenu beaucoup plus classique (en termes relatifs) dès la seconde moitié des années quatre-vingt, reste assez saisissant.

En définitive, Agalev, comme plusieurs autres partis écologistes qui se sont stabilisés en tant que partis parlementaires depuis de nombreuses années, se situe dans une situation d'entre-deux prolongée, situation qui peut devenir de plus en plus inconfortable. D'une part, les verts flamands sont trop installés et trop anciens que pour apparaître encore vraiment originaux (dans le sens positif du terme, c'est-à-dire porteurs d'un projet original, d'une « alternative ») mais, par ailleurs, ils ne pas encore assez installés, pas assez solides (ou pas perçus comme tels, ou encore perçus comme des partenaires trop « difficiles ») que pour incarner une force de pouvoir... Pour les *outsiders*, par exemple des électeurs en rupture de confiance avec le système politique, les écologistes flamands sont considérés comme des *insiders*. À l'inverse, pour les *insiders*, par exemple certains dirigeants de partis politiques dits « traditionnels », ils sont considérés comme des *outsiders*. Somme toute, un vieux dicton méditerranéen (machiste, comme il se doit), résume bien la situation d'Agalev dans la seconde moitié des années quatre-vingt-dix : c'est une femme qui est trop vieille pour être désirable, mais trop jeune pour qu'un mari s'attache à elle...

NOTES

¹ Daniel Buyle, « Van pechstrook naar paradigma : de Groenen in Vlaanderen », *De Nieuwe Maand*, 1983, n° 1, Kris Deschouwer, « Belgium : the « Ecologists » and « Agalev », in Ferdinand Müller-Rommel (ed.), *New Politics in Western Europe. The Rise and Success of Green Parties and Alternative Lists*, Boulder, Westview Press, 1989, pp. 40-41 ; Patrick Stouthuysen, « De politieke identiteit van de Vlaamse Groene partij Agalev », *Res Publica*, 1982, n° 2-3, pp. 349-375 ; Stefaan Walgrave, *Agalev, van beweging to partij*, KU Leuven (non publié), 1988, « De Kronstadt-opstand van Agalev », *De Nieuwe Maand*, 1989, n° 4, pp. 19-23, « Van Anders Gaan Leven tot Agalev », in Frederik Janssens, Raf Willems (ed.), *Tussen droom en daad. 10 jaar Agalev in het parlement*, Bruxelles, VZW Ploeg, 1991, pp. 131-142.

² Kris Deschouwer, *De wortels van de democratie. Agalev op zoek naar een goede vorm*, Antwerpen & Baarn, Hadewijch, 1996 ; Jo Buelens, « Shifting Goals : the Evolution of the Flemish Greens », *Workshop on « Challenges to Established Party Organisation ? Theory and Practice of Green and Alternative Left Party Organisation »*, ECPR Joint Sessions of Workshops, Warwick, 1998.

³ Stefaan Walgrave, « Agalev en de gemeenteraadsverkiezingen van 1982 en 1988 », in Crédit Communal de Belgique (ed.), *Actes du 16ème colloque international Les élections communales et leur impact sur la politique belge (1890-1970)*, Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, 1994, pp. 309-350 ; Benoît Rihoux, « Le parti Ecolo aux élections communales de 1982 et 1998. Stratégie, résultat et perspectives », in Crédit Communal de Belgique (ed.), *Actes du 16ème colloque international Les élections communales et leur impact sur la politique belge (1890-1970)*, Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, 1994, pp. 351-390.

⁴ Stefaan Walgrave, « Agalev en de gemeenteraadsverkiezingen van 1982 en 1988 », in Crédit Communal de Belgique (ed.), *Actes du 16ème colloque international Les élections communales et leur impact sur la politique belge (1890-1970)*, Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, 1994, p. 318.

⁵ Herbert Kitschelt, *The Logics of Party Formation. Ecological Politics in Belgium and West Germany*, Ithaca & London, Cornell University Press, 1989 ; Herbert Kitschelt, Staf Hellemans, *Beyond the European Left. Ideology and Political Action in the Belgian Ecology Parties*, Durham & London, Duke University Press, 1990.

⁶ Stefaan Walgrave, *Tussen loyaliteit en selectiviteit. Over de ambivalente verhouding tussen nieuwe sociale bewegingen en groene partijen in Vlaanderen*, Leuven & Appeldoorn, Garant, 1995, p. 224.

⁷ données : Benoît Rihoux, *Émergence et institutionnalisation des partis écologistes. Étude de politique comparée : Die Grünen (RFA), Les Verts (France), Ecolo et Agalev (Belgique)*, Université catholique de Louvain (non publié), 1991 ; Jo Buelens, *op. cit.*

⁸ Il s'agit plutôt d'une « Assemblée générale » par analogie avec le parti Ecolo.

⁹ Par analogie avec le parti Ecolo.

¹⁰ Benoît Rihoux, « Agalev 1970-1997 : entre marginalité et pouvoir », in Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele (ed.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1997 (2^e édition), pp. 139-54.

¹¹ En pourcentage des votes valables. Élections législatives et provinciales : résultat pour la Chambre en Flandre. Élections européennes : résultat dans le Collège électoral néerlandophone. Élections communales : résultat moyen dans les communes où une liste Agalev (ou assimilée) a été présentée. (*) : Conseillers communaux d'Agalev en Flandre et dans les dix-neuf communes bruxelloises, sur des listes Agalev, Ecolo ou autres (listes soutenues par Agalev ; listes de cartel en 1994).

¹² Les autres communes sont Boechout (Agalev-VLD-CVP), Diepenbeek (Agalev-VLD-liste apparentée CVP), Kaprijke (cartel avec Agalev, le VLD, la VU, le SP), Lanaken (cartel avec Agalev et le VLD), Lint (Agalev-CVP-liste locale), Malle (liste de cartel à dominante Agalev, le SP, cartel à dominante VLD), Merelbeke (Agalev-CVP-liste locale), Stabroek (Agalev-CVP-VLD-VU), Zoersel (Agalev-VU-CVP-liste locale) et Zwijndrecht (Agalev-SP-VLD-VU).

¹³ Benoît Rihoux, « Belgium : Greens in a Divided Society », in Dick Richardson et Chris Rootes (ed.), *The Green Challenge. The Development of Green Parties in Europe*, Londres, Routledge, 1995, pp. 91-108.

¹⁴ Kris Deschouwer, *De wortels van de democratie. Agalev op zoek naar een goede vorm*, Antwerpen & Baarn, Hadewijch, 1996.

¹⁵ Marc Swyngedouw, Jaak Billiet, An Carton, « Van waar komen ze ? Wie zijn ze ? Stemgedrag en verschuivingen op 24 november 1991 », *ISPO-Schrift*, 1992, n° 3.

¹⁶ Angelo Panebianco, *Political Parties : Organisation and Power*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

¹⁷ Par exemple Hendrik Vos, « Terug naar de bron of mee met de stroom ? De politieke toekomst van Agalev », *Samenleving en Politiek*, 1995, n° 2, pp. 22-28.

LES VERTS ALLEMANDS :
CHANGEMENTS ET DEVELOPPEMENTS

Le parti vert allemand est issu de groupes spontanés de citoyens (*Bürgerinitiativen*) et du mouvement de protection de l'environnement des années soixante-dix, dont de nombreuses racines remontent au mouvement de mai 1968. Ses premières expériences électorales se déroulent dans les landers de Hambourg et de Basse Saxe en juin 1978. Il échoue à franchir le seuil de 5% dans ces deux scrutins. Mais en captant respectivement 3,5% et 3,9%, le résultat est suffisamment encourageant pour que les Grünen se présentent aux élections nationales pour le Bundestag en octobre 1980. D'autant, qu'a été créée une organisation partisane à l'échelon national en janvier 1980.

Toutefois, le score décroché à l'élection d'octobre 1980 est une déception pour les verts : 1,5%. Cette piètre performance est liée à « l'effet Strauss », candidat chancelier de la CDU-CSU. Nombre d'électeurs du centre et de la gauche de l'échiquier politique ont voté pour le SPD afin de barrer la route à cette personnalité. Passé ce cap, l'optimisme reviendra dans le parti qui conquiert des sièges dans six landers entre 1980 et 1983.

En 1983, les verts entrent au Bundestag pour la première fois de leur histoire, en obtenant 5,6% à l'élection nationale. Par ailleurs, entre 1985 et 1987, les Grünen participent au gouvernement du land de Hesse dans une alliance avec le SPD. L'actuel ministre des Affaires étrangères, Joschka Fischer, devient ministre de l'Environnement dans cet exécutif. Lors de l'élection nationale de 1987, les Grünen accroissent leur résultat en conquérant 8,3% des voix. Par la suite, les verts conquerront des sièges dans neuf landers et prendront part au gouvernement de deux d'entre eux. Par ailleurs, ils avaient décroché

sept sièges de députés européens en juin 1984 et juin 1989. Mais la percée est stoppée lors de la première élection post-unification en décembre 1990.

Dans l'ancienne RFA (l'actuelle partie occidentale de l'Allemagne), les Grünen ne récoltent que 4,7% ; sous le seuil fatidique des 5%. Il n'y a donc pas de députés verts au Bundestag¹. La mise sera partiellement sauvée par la performance des verts-Bündis 90 de l'ancienne RDA.

Les verts d'Allemagne occidentale fusionnent avec les verts d'Allemagne orientale en décembre 1990, immédiatement après l'élection nationale. En 1993, après de longues négociations et des discussions internes au sein des deux partis, les verts fusionnent aussi avec Alliance 90 (Bündis'90), le parti établi par des membres de certains mouvements de citoyens qui avaient joué un rôle saillant dans la chute du régime est allemand. En dépit de l'existence de certains dispositifs institutionnels de protection – au moins pour une période transitoire – pour assurer que le parti vert, beaucoup plus grand, n'engloutisse entièrement le plus petit et plus vulnérable, Alliance 90, en fait (et au grand mécontentement des Allemands de l'est), le parti fusionné ne devient rapidement rien d'autre qu'une version élargie du parti vert de l'ex-RFA.

LES TRAITS D'IDENTITÉ DANS LES ANNÉES QUATRE-VINGT-DIX

Le programme

Le choc du résultat électoral de 1990 a conduit à une autopsie à la Conférence des verts de Neumunster en 1991. Il y est partiellement reconnu que la division notoire au sein du parti entre « Fundis » (fondamentalistes) et « Realos » (réalistes) a eu un double effet sur l'électorat d'Allemagne occidentale : elle a donné l'image d'un parti désuni – situation désavantageuse pour n'importe quel parti à n'importe quelle élection – et elle avait rendu les électeurs sceptiques quant aux possibilités qu'une future coalition gouvernementale mette éventuellement en pratique les principales revendications des fondamentalistes. Le départ de Jutta Ditfurth (un dirigeant radical fondamentaliste) et de ses proches fera pencher la balance idéologique dans le parti au profit des réalistes. Cependant,

les « principes verts » restent très présents dans les programmes du parti (comme les négociations de la coalition gouvernementale en 1998 l'ont démontré). Ils incluent une politique économique « soucieuse de l'environnement », à travers notamment des impôts écologiques en lieu et place d'impôts sur l'emploi ; une sortie immédiate de l'approvisionnement en énergie nucléaire ; des sanctions financières et législatives contre la « culture de l'automobile » (la perspective de faire passer à cinq deutschemarks le litre d'essence a contribué au déclin dans le soutien aux Grünen durant la campagne électorale de 1998) ; la promotion de l'égalité entre hommes et femmes, en politique comme dans les autres domaines de la société ; des idées radicales en ce qui concerne la politique pénale, notamment pour la légalisation des drogues douces et les mariages de couples homosexuels ; le scepticisme – pour ne pas en dire plus – envers la possibilité d'utiliser la force militaire allemande dans n'importe quelle circonstance. La participation des verts au gouvernement du land de Rhénanie du Nord/Westphalie (conduit par le SPD) montre à quel point la priorité environnementale du programme du parti est bien plus importante que les idées d'efficacité économique. Un tel programme ne peut mériter l'étiquette de « socialiste », mais il est clairement « anti-capitaliste ». De ce point de vue, il doit être décourageant pour les verts d'observer le déclin de l'intérêt, dans l'électorat allemand, pour les questions environnementales. En octobre 1998 un rapport de l'EMNID montrait qu'alors qu'en 1994 45% des sondés estimaient que l'environnement était une problématique politique importante pour eux, en 1998, ils n'étaient plus que 28% dans le cas².

Les adhérents

Le nombre d'adhérents est notoirement non fiable pour les verts allemands, partiellement parce que le parti a délibérément tenté de rendre l'adhésion secondaire par rapport à la participation et au soutien ; en partie aussi parce qu'en Allemagne orientale la complication de l'association avec l'Alliance 90 rend les chiffres d'adhérents avant 1993 une matière difficile à démêler.

Une source reconnue³ présente l'évolution du nombre d'adhérents des verts comme suit :

1980	15 000
1983	25 000
1987	42 000
1990	41 000
1994	44 000
1996	48 000

En comparaison, le parti démocratique libre (FDP) avait 76 000 adhérents en 1996 ; le parti du socialisme démocratique (PDS) – successeur de l'ex-parti communiste en Allemagne de l'est jusqu'à la chute du régime en 1989 – en avait 105 000 cette même année. Un autre expert allemand⁴ estimait qu'en 1995 seuls 2 827 membres du parti fusionné (verts-Alliance 90) provenaient d'Allemagne orientale (à l'exception de Berlin réunifié). À part en Saxe, où il y avait plus de 1 000 membres, aucune régionale dans les landers orientaux n'avait plus de 500 membres. Dans le premier quart de l'année 1998, il y avait 46 474 membres en Allemagne occidentale, mais seulement 3 076 en Allemagne orientale (à l'exception toujours de Berlin)⁵.

Les caractéristiques sociologiques

En termes généraux, les membres du parti vert partagent les mêmes caractéristiques que leur électorat. L'écart de genre que l'on peut observer dans d'autres partis est plus ou moins absent chez les verts (et leur attention pour l'égalité hommes-femmes assure que, dans presque tous les cas, en ce qui concerne la représentation parlementaire, les employés du parti et les nominations gouvernementales, il y a une quasi-parité). En 1996, selon les verts, il y avait 37,2% de femmes parmi les adhérents. En 1997, 58,8% de la représentation verte au Bundestag était féminine. Cependant, en 1998 seuls 118 des 325 candidats dans les circonscriptions étaient des femmes (36,3%) et l'on retrouvait cette domination masculine dans les listes des landers, bien qu'à un moindre degré : 135 candidats pour 129 candidates. Parmi ceux qui postulaient simultanément au scrutin de circonscription et de liste, 243 des 409 candidats des Grünen étaient des hommes (59,4%). Toutefois, passée

l'élection, relevons que 27 des 47 députés verts au Bundestag sont des femmes (57,4%).

En 1994, 58% des électeurs des verts étaient des femmes⁶. En 1998, 8% des femmes allemandes ont voté pour les Grünen pour seulement 6% des hommes⁷. Les membres et les électeurs sont surtout concentrés dans la tranche d'âge sous 40 ans, bien qu'un effet générationnel et un effet groupe d'âge soit visible : des indications existent en effet selon lesquelles les électeurs des verts proviennent beaucoup plus qu'auparavant de la tranche d'âge 35-44 ans. En 1998, 10% dans chaque tranche d'âge entre 18 et 44 ans ont voté pour les verts ; pour seulement 5% chez les 45-59 ans et 2% parmi les électeurs âgés de 60 ans et plus⁸.

En termes de statut et de formation, les membres et les électeurs des Grünen ont généralement un haut niveau de capital scolaire ; beaucoup sont fonctionnaires et beaucoup aussi travaillent dans les secteurs social, des soins de santé et de l'éducation. Ainsi en 1998, les verts ont capté 17% des électeurs ayant un diplôme de l'enseignement supérieur ; 11% des fonctionnaires (dans l'acception la plus large) et 10% des indépendants⁹. Dans les enquêtes qui ont été réalisées lors des trois dernières élections nationales, les sympathisants des verts témoignent par exemple d'une connaissance beaucoup plus précise du fonctionnement du système électoral que les sympathisants d'autres partis¹⁰.

Les caractéristiques organisationnelles

La plupart des principes organisationnels que les verts avaient adoptés dans les années quatre-vingt ont été formellement ou *de facto* abandonnés : il en va ainsi du principe de la rotation (qui, au début, signifiait que les députés verts au Bundestag quittent leur siège à mi-mandat) et, dans une certaine mesure, de la séparation entre l'élection à un poste de représentation et à un poste gouvernemental. À l'occasion d'un congrès extraordinaire tenu le 24 octobre 1998 pour débattre des questions relatives à la formation du gouvernement de coalition, il a été autorisé, après une discussion passionnée et controversée, que les ministres fraîchement nommés puissent conserver leur siège au Bundestag pendant au moins deux

ans, laps de temps durant lequel une nouvelle politique doit être élaborée dans le parti.

Dans tous les gouvernements des landers dans lesquels les verts ont participé, les ministres avaient démissionné de leur siège parlementaire pour permettre à d'autres responsables politiques verts d'occuper la fonction. En novembre 1998, la section des Grünen de Berlin a décidé de remplacer le principe de la rotation (qui, dans la pratique, ne s'était jamais bien appliqué) par un principe obligeant d'inclure un nouveau venu toutes les trois places sur la liste aux élections du land, permettant ainsi d'assurer l'arrivée de sang neuf dans la représentation parlementaire du parti. En termes plus généraux, les verts sont devenus, par nécessité, comme leurs rivaux politiques en termes organisationnels afin d'être efficaces lors des campagnes électorales.

Comme dans d'autres formations, le congrès est l'institution souveraine du parti. Un Conseil des landers (*Länderrat*) assume la responsabilité politique entre deux congrès. Les groupes parlementaires, au Bundestag et dans les assemblées de land, jouent un rôle important dans les développements de la politique du parti, dans sa stratégie et dans sa communication politique.

Dans le parti, le principe des quotas à l'échelle parlementaire ou des exécutifs reste d'application mais il pose des problèmes. Trois dimensions doivent être prises en compte : genre (selon les règles du parti), une représentation de l'Allemagne occidentale et orientale, et une représentation des sensibilités « pragmatiques » ou « idéalistes » du parti (qui correspondent approximativement à la division entre réalistes et fondamentalistes dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix). La récente mise en place de la coalition fédérale a montré la complexité de cet échafaudage de quotas. Compte tenu que seuls trois postes ministériels pouvaient être obtenus par les verts et que, pour diverses raisons, deux des trois étaient pressentis pour des hommes, l'égalité homme-femme a été outrepassée¹¹. Cela a conduit à une protestation lors du congrès d'octobre 1998. Dans une certaine mesure, l'inclusion des postes de secrétaire d'État (et très vraisemblablement d'un poste de commissaire européen) dans l'équation globale a préservé, pour l'instant, la notion d'égalité homme-femme. Dès lors que le nombre de membres dans les landers orientaux de l'Allemagne est si faible, il existe un problème pour

trouver des responsables politiques compétents pour remplir certains postes. De la sorte, cette dimension de la politique des quotas est parfois négligée.

LES PERFORMANCES POLITIQUES

Les problèmes politiques

Octobre 1998 peut être considéré comme l'apothéose en terme de performance politique. Les Grünen ont négocié un accord de coalition complexe avec les sociaux-démocrates, et, bien que représentés par seulement quarante-sept députés, ils ont décroché trois postes ministériels (dont notamment la fonction très prestigieuse de ministre des Affaires étrangères), cinq postes de secrétaire d'État et une poste de commissaire pour les résidents étrangers (*Ausländerbeauftragte*).

Cependant, et j'analyserai cela plus en profondeur dans ma conclusion, cette coalition sera traversée par des conflits inter-partis, mais aussi intra-partis. Presque chaque gouvernement de coalition dans les landers où participaient les verts ont connu de tels problèmes (la crise dans le gouvernement de Rhénanie du Nord/Westphalie, en particulier sur une question relative à la permission d'une mine à ciel ouvert, est la plus récente) et certaines coalitions, telles le premier exécutif rose-vert de Hesse et de Berlin ont capoté avant leur terme normal en raison de ces conflits. En d'autres circonstances, comme à Hambourg, le projet d'une telle coalition a échoué compte tenu des dissensions au moment même de la négociation.

Toutefois, cette histoire n'est pas seulement négative. Concrètement, la participation des verts dans des exécutifs des landers a indubitablement engendré des politiques qui n'auraient pas vu le jour autrement ou a renforcé des politiques environnementales que le SPD comme membre unique d'un gouvernement aurait laissé à un état plus lacunaire. De manière plus indirecte, toutes les autres formations représentées au Bundestag, du PDS aux chrétiens démocrates, ont été obligées d'accorder une plus grande attention à des questions comme l'environnement, l'égalité des sexes, les minorités en raison de la concurrence électorale des verts.

Même dans l'opposition au niveau des landers, l'énergie, l'expertise et l'engagement des verts leur ont valu des gains électoraux : ce fut le cas aux élections du land de Berlin en octobre 1995, du land du Bad-Württemberg en mars 1996 et du land de Hambourg en septembre 1997¹².

Cependant, dans l'ensemble de l'électorat, l'acceptation des Grünen comme un parti de gouvernement à l'échelle nationale n'est pas inconditionnelle. Une enquête réalisée en avril 1998 a montré que seulement 8% des sondés étaient d'accord avec l'idée que les verts étaient compétents pour gouverner. 43% estimaient qu'ils le seraient s'ils changeaient leur programme et 46% jugeaient qu'en tout état de cause, ils ne le seraient jamais¹³.

Les résultats électoraux

Depuis 1980, les verts ont obtenu des résultats électoraux en dents de scie comme l'illustre le tableau suivant¹⁴.

Élections fédérales : performances des Grünen

1980	1,5%
1983	5,6%
1987	8,3%
1990	4,7%
1994	7,3%
1998	6,7%

Il faut en particulier relever le résultat de 1990. Contrairement à la CDU, au SPD et au FDP, les verts avaient délibérément refusé de fusionner avec leur partenaire oriental avant l'élection, pour plusieurs raisons. En raison du système électoral qui a été appliqué uniquement à cette élection (permettant à un parti d'avoir des sièges s'il obtenait 5% dans l'ex-RFA ou dans l'ex-RDA), les verts d'Allemagne occidentale ne décrocheront aucun siège. Au contraire, les verts d'Allemagne orientale en collaboration avec des mouvements de citoyens gagneront quelques sièges à l'intérieur de la liste Bundis 90. De nombreuses raisons peuvent expliquer cet échec électoral des verts d'Allemagne occidentale. Les plus importantes sont les suivantes :

- le caractère non pertinent des problématiques portées par les verts dans une campagne électorale centrée sur les questions de la réunification ;
- l’image des Grünen comme un parti très divisé ;
- la confiance mal placée des verts et leur échec à mobiliser leurs militants pendant la campagne ;
- l’attitude de rejet des Grünen envers la réunification.

Plus globalement, il convient aussi de relever deux autres points à propos des résultats électoraux aux élections nationales.

(a) Bien que les verts fassent maintenant partie du gouvernement de coalition, pointons que leur pourcentage a diminué comparé au scrutin de 1994 et qu’il s’est dangereusement rapproché du seuil des 5% en dessous duquel ils perdraient toute représentation au Bundestag. De ce point de vue, il y a un parallèle à établir avec la situation du FDP depuis 1969. Savoir si les verts profiteront ou au contraire seront victime de leur participation au gouvernement reste une question ouverte ; tout comme est ouverte la question de savoir s’ils resteront au gouvernement toute la législature.

(b) L’attraction électorale des verts semble limitée et très sujette aux caprices de leur propre développement interne. Dans la campagne de 1998, à partir d’une position très favorable dans les sondages (en novembre 1997, ils recueillaient 13% d’intentions de vote), ils ont chuté au niveau de 5% principalement à cause de leurs propositions radicales impopulaires, comme la perspective du prix du litre d’essence à 5 deutschemarks, les restrictions quant au nombre de vols que chaque Allemands pourrait faire, des attitudes très négatives envers l’OTAN et la participation de troupes allemandes dans des opérations internationales de maintien de la paix¹⁵. Les verts ont donc décliné dans les intentions de vote jusqu’à une stabilisation autour de 6% en mai 1998.

Aux élections nationales de 1998, les Grünen n’ont progressé que dans trois landers comparé à 1994 (Berlin, Brandebourg et Brême), mais ils ont reculé dans treize autres. Dans six landers, ils sont le troisième parti et dans neuf, le quatrième (derrière soit le FDP, soit le PDS) ; en Saxe-Anhalt, ils occupent même la cinquième place. Ils ont perdu des votes parmi les plus jeunes et les nouveaux votants.

Ce phénomène est marquant parce que dans les dernières élections de land, ils avaient le plus souvent progressé : en 1995 à Brême (plus 1,7%), à Berlin (plus 3,5%), en Rhénanie du Nord/Westphalie (plus 5%) et en Hesse (plus 2,4%) ; en 1996 dans le Bad Württemberg (plus 2,6%), en Rhénanie-Palatinat (plus 0,4%) et dans le Schleswig-Holstein (plus 3,1%). En 1997, ils avaient progressé de 0,4% à Hambourg. En revanche, ils ont régressé durant l'année 1998 : en Saxe (moins 0,4%), en Saxe-Anhalt (moins 1,9%, ce qui leur a fait perdre leur représentation) et en Bavière (moins 0,4%).

On peut donc constater que deux systèmes de partis se développent parallèlement : en Allemagne occidentale et en Allemagne orientale. Les verts ont une influence significative dans les landers occidentaux de l'Allemagne et presque insignifiante dans les landers orientaux, où, à l'image du FDP, ils ne sont plus représentés dans aucune assemblée. À l'élection nationale de 1998, ils ont capté 7,3% des suffrages en Allemagne occidentale mais seulement 4,1% en Allemagne orientale.

Les chances du pouvoir ?

Pour les Grünen, cette question a déjà trouvé des réponses au niveau des landers et à l'échelle fédérale. Ils ont participé à une série de coalitions avec le SPD dans différents landers : en Hesse, à Berlin, à Hambourg, en Rhénanie du Nord/Westphalie, en Basse Saxe et en Saxe Anhalt dans une tripartite (avec le FDP et le SPD) à Brême et dans le Brandebourg. De même au niveau local, ils ont pris part, de manière formelle ou *de facto*, à plusieurs coalitions (y compris avec la CDU). Et aujourd'hui, les verts participent à l'exécutif national.

La principale question contemporaine à ce sujet est la possibilité de voir des coalitions dans lesquelles les verts coopéreraient soit avec la CDU, soit avec le PDS. Il y a un certain nombre d'indications sur la faisabilité de coalitions « verte-noire » (CDU-Grünen), au moins au niveau des landers. Les verts et la CDU sont plus proches que les verts et le SPD sur certaines problématiques comme la réduction des subventions à certains secteurs énergétiques (par exemple les mines de charbon dans la Ruhr). Les deux partis coopèrent effectivement dans certaines localités. La CDU avait soutenu la demande des verts d'avoir un poste de vice-président au Bundestag en 1994 contre la

volonté du SPD. Les relations personnelles entre les plus jeunes membres du groupe parlementaire CDU et Grünen sont souvent plus étroites que celles qui prévalent entre responsables politiques verts et sociaux-démocrates. Bien sûr, il subsiste d'énormes différences entre les Grünen et la CDU-CSU sur les questions de politique économique, de maintien de l'ordre ou plus largement sécuritaire (comme la légalisation des drogues douces ou la décriminalisation de certains délits comme voyager sans ticket de transport), la question militaire, de sorte que la coopération à l'échelle nationale, au moins à moyen terme, paraît extrêmement improbable.

L'attitude envers le PDS divise le parti. En 1994, les Grünen avaient accepté de former une coalition avec le SPD en Saxe-Anhalt en sachant pertinemment que cet exécutif dépendait de la bonne volonté du PDS – dans l'opposition – pour gouverner. Mais d'un point de vue électoral, ce petit pas vers des liens plus étroits avec le PDS a été très dommageable pour les verts dans ce land : en 1998, ils n'y ont récolté que 3,2%. Certains responsables politiques des Grünen ont quitté le parti (parfois pour rejoindre la CDU) en raison de ces liens avec le PDS. Mais beaucoup d'autres s'opposent à toute idée de coopération avec un tel parti qui, à beaucoup de points de vue, dans le passé (comme SED), et toujours aujourd'hui, défend des principes tout à fait opposés à ce que les verts aiment à se représenter, y compris des attitudes envers la démocratie et les méfaits du régime est-allemand. En août 1996, une déclaration commune des organisations de landers des verts et du groupe parlementaire vert au Bundestag excluait quelle que coopération que ce soit à l'échelle fédérale avec le PDS, mais elle ne le faisait pas à l'échelle du land. La déclaration de Wörlitzer du groupe vert au Bundestag excluait toute coalition, ou toute participation des Grünen en coalition avec le PDS après l'élection nationale de 1998 même s'il y avait une clause stipulant que si le PDS entreprenait une réforme, l'exclusion ne serait pas nécessairement permanente¹⁶.

Il ne faut toutefois pas donner l'impression que les verts détiennent à eux seuls la clé des coalitions. Au niveau fédéral, il est intéressant de noter que jusqu'à présent, le SPD n'a jamais été à une élection avec un engagement explicite de former une coalition avec les verts. Même en 1998, Schröder a laissé ouverte durant sa

campagne la possibilité de former d'autres coalitions, notamment l'option d'une grande coalition. Bien qu'en l'état, les verts n'ont comme partenaire potentiel que le SPD à l'échelle fédérale et des landers, le SPD, lui, est membre de grandes coalitions dans certains landers (comme en Thuringe, à Brême et à Berlin) et avec le FDP comme partenaire en Rhénanie-Palatinat. En termes arithmétiques certainement (sinon en termes de possibilités politiques), le parti social-démocrate peut à tout moment stopper sa coalition avec les verts au niveau fédéral et entreprendre des pourparlers avec une formation qui est rarement hors du gouvernement : le FDP. À Hambourg, en 1993, le SPD a prouvé aux verts qu'il pouvait mettre un terme à une coalition avec eux pendant une législature. De telles options pour les sociaux-démocrates sont utiles pour rappeler aux verts qu'ils ne sont pas le seul partenaire possible et, en conséquence, que des demandes exagérées au pouvoir pourraient compromettre les chances de terminer ensemble la législature.

LES PERSPECTIVES

« Comme il y a huit ans, le parti a donné une telle impression de confusion, que l'on pouvait penser qu'en son sein il était toujours très réticent à l'égard du pouvoir »¹⁷. Cette citation date de mars 1998 à un moment où la controverse battait son plein chez les verts au congrès de Magdebourg tout à la fois sur la question du prix du litre d'essence, de l'intervention en Bosnie et d'autres choix politiques. Elle garde sa pertinence à l'observation des événements d'octobre 1998, après la décision de former un gouvernement avec le SPD. Les polémiques sur la question des quotas dans le parti, le détachement du poste ministériel et parlementaire au nom des principes du parti (mais aussi, de manière étrange, dans une tentative apparente d'introduire une stricte séparation des pouvoirs comme en France et aux États-Unis), sur le degré de radicalisation à introduire dans les taxes énergétiques et la division dangereuse au sein du parti sur les relations avec le PDS, tout cela suggère que *certain*s verts en Allemagne « préfèrent avoir raison plutôt que d'être président » – ou au moins que d'être au gouvernement. Jusqu'à présent ces tensions et conflits n'ont pas affecté la coalition elle-même.

Une crise a été évitée sur la question du Kosovo. Cette question a été résolue avant l'installation du nouveau Bundestag à la satisfaction du SPD (pour ne pas parler des alliés de l'Allemagne) et cela malgré quelques protestations de responsables verts. La question de la mine à ciel ouvert en Rhénanie du Nord/Westphalie a été résolue, bien que de manière embarrassante pour la ministre verte de l'Environnement de Düsseldorf et ceux qui la soutenaient dans le parti. Les problèmes du gouvernement, notamment la proposition de réformes des impôts, l'ont affecté dans son entièreté (et notamment Oskar Lafontaine, le ministre des Finances), et pas seulement les verts, dont les demandes pour des augmentations substantielles du prix de l'essence et d'autres carburants ont été modifiées dans le cabinet.

Mais deux questions majeures peuvent être pointées car elles affecteront indéniablement la position politique des verts.

La première concerne les tensions du pouvoir. Ce problème a trait à l'équilibre délicat entre deux souhaits. D'un côté, il y a le désir d'insister sur l'établissement de certaines politiques clairement identifiables comme associées au programme des Grünen, en manière telle qu'ils puissent justifier leur participation à la coalition, et qu'ils puissent conserver tout à la fois la confiance des membres du parti et un soutien électoral pour les élections nationales de 2002. D'un autre côté, il y a la nécessité d'être un partenaire coopératif et loyal du SPD, pour que celui-ci n'ait aucun alibi à mobiliser pour construire une coalition avec le FDP avant l'élection de 2002. Tout partenaire d'appoint d'une coalition fait face à ce dilemme. Dans les périodes où il avait des relations très étroites avec les équipes gouvernementales dirigées par les chanceliers Brandt et Schmidt puis Kohl, le FDP a été capable, de temps en temps, de se construire certaines niches pour ses propres choix politiques et pour sa clientèle électorale. Il a par ailleurs bénéficié de la publicité donnée à des ministres tels Genscher et Lambsdorff, sans trop souvent donner l'impression qu'il était « l'opposition au sein du gouvernement ». Cette différenciation bénéficiait par ailleurs de temps en temps au partenaire le plus important. Ce qu'il va en advenir de la situation entre les verts et le SPD et si les verts pourront tirer parti de leur relation avec les sociaux-démocrates est plus incertain.

Le deuxième problème concerne la quasi-disparition de l'électorat, des adhérents et du parti lui-même dans les « nouveaux » landers. Cela affaiblit les Grünen en termes de force électorale et donc de représentation au Bundestag. C'est d'autant plus important que les subsides publics et autres avantages sont liés à la force électorale et en sièges au niveau des landers. La faiblesse des verts renforce aussi le poids électoral du PDS, qui vise une partie de l'électorat qui hésite entre lui et les Grünen. Par ailleurs, cela rend extrêmement difficile le recrutement de personnes qui, par leur travail quotidien à l'intérieur du parti, pourraient démontrer leur capacité à exercer des responsabilités au niveau national et contribuer de la sorte à respecter le principe de quota est-ouest au sein des verts. En définitive, une telle faiblesse dans les « nouveaux » landers renforce l'image des verts comme étant un « parti d'Allemagne occidentale ». Le caractère non pertinent des questions de « nouvelle politique » ou des attitudes « post-matérialistes » pour beaucoup d'Allemands de l'ex-RDA implique que les verts, s'ils ont l'espoir de reconquérir une représentation parlementaire dans les landers orientaux, doivent beaucoup plus faire la preuve qu'ils ne l'ont faite jusqu'à présent de leur pragmatisme et de leur intérêt pour des problématiques cruciales pour les habitants de ces landers.

Bien sûr, ces problèmes peuvent être surmontés. La participation au gouvernement dirigé par Schröder offre aux Grünen une opportunité exceptionnelle – comme Joschka Fischer, nouveau ministre des Affaires étrangères et de fait le leader du parti, l'affirmait au congrès post-électoral – de s'établir eux-mêmes comme un parti normal de gouvernement, et de ne plus être perçu uniquement comme le parti de l'opposition et de la critique permanentes, avec seulement quelques intermèdes gouvernementaux à l'échelle des landers.

NOTES

¹ Le système électoral utilisé en 1990 à l'occasion des élections nationales incluait une clause exceptionnelle. Un parti pouvait prétendre à des sièges s'il franchissait le seuil de 5% soit dans l'ancienne République fédérale (y compris Berlin-ouest), soit dans l'ex-RDA (y compris Berlin-est). Cependant, les verts d'Allemagne occidentale avaient délibérément refusé de fusionner avec les verts d'Allemagne orientale avant les élections, ce qui ne leur a pas permis de bénéficier de cette clause. Lorsque l'on veut interpréter les résultats de cette élection, il faut bien distinguer les données d'Allemagne occidentale et orientale. À l'échelle de l'Allemagne dans son ensemble, les verts ont récolté 3,8%, mais ne présentait aucun candidat dans l'ex-RDA en dehors de Berlin.

² *Emission de NTV*, 25 octobre 1998.

³ Jesse Eckhard, *Die Demokratie der Bundesrepublik*, Baden-Baden, Nomos Verlag, 1997, p. 194.

⁴ Thomas Poguntke, « Alliance'90-The Greens in East Germany. From vanguard to insignificance ? », *Party Politics*, 1998, n° 4, p. 40.

⁵ *Der Spiegel*, 20 juillet 1998, p. 41.

⁶ Hubert Iral, *Handbuch des politischen Parteien in Europa*, Munich-Landsberg, Günter Olzog, 1997, p. 15.

⁷ Des chiffres approximatifs en raison d'erreurs d'échantillon. : Forschungsgruppe Wahlen, *Bundestagwahl*, Mannheim, Forschungsgruppe Wahlen, 1998.

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Forschungsgruppe Wahlen, *Politbarometer West*, novembre 1990 ; *Politbarometer*, septembre 1994 ; *Politbarometer*, septembre 1998, Mannheim, Forschungsgruppe Wahlen, 1998.

¹¹ L'équilibre idéologique est maintenu depuis que l'un des ministres est perçu comme « neutre » dans cette division entre pragmatiques et idéalistes.

¹² Forschungsgruppe Wahlen, *Wahl zum Abgeordnetenhaus in Berlin*, Mannheim, Forschungsgruppe Wahlen, 1995, pp. 52-53 ; Forschungsgruppe Wahlen, *Landtagswahl in Baden-Württemberg*, Mannheim, Forschungsgruppe Wahlen, 1996, p. 55 ; Forschungsgruppe Wahlen, *Bürgerschaftswahl in Hamburg*, Mannheim, Forschungsgruppe Wahlen, 1997, p. 52.

¹³ Infratest Survey, *Deutschland Trend*, avril 1998, p. 11.

¹⁴ Les résultats concernent le second vote à la proportionnelle et l'Allemagne occidentale pour la période 1980 à 1990.

¹⁵ Ces politiques furent prises au congrès de Magdebourg au début du mois de mars 1998. Toutes les propositions radicales n'ont pas été adoptées à cette occasion, mais bien sûr les plus marquantes ont été fortement médiatisées.

¹⁶ Jürgen Hoffmann and Viola Neu, *Getrennt agieren, vereint marschieren ? Die Diskussion über ein Linksbündnis bei SPD, Grünen und PDS*, Sankt Augustin, Konrad Adenauer Stiftung Interne Studien, 1998, pp. 28-44.

¹⁷ *Der Spiegel*, 30 mars 1998, p. 23.

LES VERTS EN ITALIE :
MARGINALITE ET POUVOIR

Les verts italiens (I Verdi) ont atteint d'importantes positions au niveau institutionnel : deux ministres dans le gouvernement actuel, la mairie de Rome et de nombreux adjoints dans certaines régions, provinces et communes. Cependant, ils n'ont pas réussi à étendre leur propre base électorale. Les votes pour les verts, qui avaient connu une hausse à la fin des années quatre-vingt, se sont réduits durant les années quatre-vingt-dix. Le socle électoral des verts est l'équivalent de son point de départ.

Compte tenu du système électoral italien, qui prévoit un seuil pour la dévolution des sièges à 4% pour le vote proportionnel, la Fédération des verts ne pourrait acquérir, seule, ni députés ni même sénateurs en dehors de la coalition de L'Olivier.

Si l'on examine la répartition régionale des votes verts, il est possible d'apercevoir les régions de crise (voir tableau 1).

Dans les régions du sud, une relative croissance des votes pour les verts est observée : ils ont doublé dans les années quatre-vingt-dix par rapport à leur point de départ. Dans les régions du nord, où initialement, les verts avaient recueilli l'essentiel de leurs voix et où l'on a pu constater une forte expansion à la fin des années quatre-vingt, le soutien électoral a nettement diminué, n'atteignant même plus le niveau initial.

Dans les régions de l'Italie septentrionale, potentiellement plus favorables à leur affirmation pour le développement économique élevé et pour la plus forte tradition civique¹, les verts ont perdu des points pendant la crise politique qui a renversé la première République.

TABLEAU 1
Pourcentage des voix obtenues par les verts italiens
lors des élections parlementaires et européennes

	1987	1989(*)	1992	1994	1994	1996
	(P)	(E)	(P)	(P)	(E)	(P)
Nord	3,4	7,2	3,2	2,8	3,6	2,6
Centre	2,7	6,3	2,3	2,6	3,2	2,3
Sud	1,2	4,4	2,0	2,6	2,6	2,5
Italie	2,5	6,1	2,8	2,7	3,2	2,5

(*) avec Verdi Arcobaleno

(P) Élections parlementaires

(E) Élections européennes

LA FORMATION DES LISTES VERTES

La constitution d'un parti politique vert² s'est réalisée en Italie avec un relatif retard par rapport à d'autres pays européens. Les résultats positifs pour les partis verts dans les divers pays aux élections européennes de 1984 avaient sollicité certains militants provenant des associations écologistes et de la nouvelle gauche à promouvoir au niveau national des listes vertes³.

Bien qu'ayant été déclenchée et soutenue seulement par certaines composantes du mouvement, l'initiative a progressivement obtenu un large appui des associations écologistes italiennes. Aux élections de 1985, des listes vertes étaient présentées dans douze régions et captaient un total de 648 832 voix. Lors des élections nationales de 1987, les verts italiens recueillaient 2,5% à l'échelle nationale (969 534 voix la Chambre). Sont entrés pour la première fois au parlement treize députés et deux sénateurs verts.

Le mouvement écologiste a fourni d'importantes ressources identitaires symboliques au parti vert, fournissant à la proposition électorale verte une connotation de type universelle qui a rendu sans importance ses traits d'improvisation, de précarité, de localisme et d'inexpérience politique.

Le vote pour les verts a été motivé non seulement par leur capacité de recueillir les préoccupations de nature environnementale

mais aussi par leurs propositions d'un nouveau style d'action politique.

Les valeurs positives de la défense du milieu, de la paix, des potentialités qu'ont les citoyens à agir envers les institutions, le fait de ne se proclamer « ni de droite, ni de gauche », les appels pour un nouveau style de vie commune dans la société et avec la nature ont mis en valeur une image à la fois alternative et non agressive, qui a suscité des approbations et des sympathies au-delà même de l'électorat vert⁴. La caractérisation monothématique des listes vertes a fait émerger l'idée que les critiques adressées aux idéologies et aux pratiques traditionnelles pouvaient se traduire en propositions immédiatement opérationnelles et en réalisations concrètes.

Dans l'édification des listes vertes, ont pris part des activistes écologistes généralement situés au centre de l'échiquier politique (pour la plupart formés dans les organisations écologistes traditionnellement moins politisées) mais aussi des militants qui avaient déjà expérimenté (au du moins appuyé au niveau du vote) la tentative de construire des partis nouveaux (parti radical et Démocratie prolétarienne).

En effet, pour la formation des listes vertes, il y a eu besoin d'une aide de groupes d'activistes qui avaient milité dans les mouvements des années soixante-dix, alors peu attentifs aux problèmes écologiques. La concrétisation des objectifs et le caractère d'alternative aux valeurs des sociétés industrielles des propositions des verts ont entraîné pour ces militants un nouvel intérêt et un nouvel engagement politiques.

La définition organisationnelle des verts a été difficile et complexe. Les activistes ont été confrontés à deux problèmes :

- le problème de l'autonomie des associations écologistes et d'autres petits partis, à la fois alliés et concurrents ;
- la précision d'une méthode d'auto-organisation et de prise de décision sans avoir à recourir à l'alternative de proposer à nouveau le modèle traditionnel du parti ou bien de se disperser dans le localisme et dans le sectorialisme⁵.

En novembre 1986, une organisation nationale de type fédéral, dénommée Fédération nationale des listes vertes a été constituée.

Ont initialement adhéré à la Fédération soixante-dix listes locales, mais il y eut de nombreuses autres au cours des années suivantes. La

formation d'une place institutionnelle verte avait originellement été présentée comme un simple instrument dans le but de freiner la dégradation de l'environnement. Le principe de la « biodégradabilité » des listes – avec celui de la rotation des élus – devait garantir au mouvement écologiste que la Fédération ne suivrait pas l'évolution classique des organisations politiques.

Avec l'entrée des verts au parlement et dans de nombreux conseils régionaux, communaux et provinciaux, et avec la participation directe dans les conseils communaux de certaines grandes villes, le volume de l'action institutionnelle s'est nettement amplifié. Depuis 1985, les verts se sont présentés à chaque échéance électorale au niveau national et local.

LES REFERENDUMS ET LA CROISSANCE DES CONSEILS ELECTORAUX

Dans la seconde moitié des années quatre-vingt, suite à l'accident de Tchernobyl, l'attention sur la problématique de l'écologie a crû dans l'opinion publique italienne. Des conflits d'intérêts et des conflits culturels se sont développés sur divers points : la construction de nouvelles centrales nucléaires, la fermeture de fabriques polluantes, l'usage de pesticides dans l'agriculture, la limitation du trafic urbain, la gestion des déchets industriels et urbains, la chasse,...

Les verts et les associations écologistes ont mis en branle à plusieurs reprises le référendum, au niveau national et local, pour vaincre les résistances des principaux partis italiens sur les questions environnementales. La Fédération des listes vertes et diverses associations écologistes ont réussi à recueillir les signatures nécessaires pour deux référendums sur la chasse en 1986⁶, mais la Cour constitutionnelle en a empêché leur validité les déclarant inadmissibles. Cependant la Cour a accepté trois référendums contre le développement du programme nucléaire. Les trois référendums ont été approuvés par une très large majorité⁷ et ont provoqué l'abandon du nucléaire en Italie. Le référendum sur le nucléaire de novembre 1987 a représenté un des moments les plus importants de l'action politique des verts italiens et du mouvement écologiste qui ont vu croître leur popularité et leur acceptation.

Les inscriptions dans les associations écologistes ont connu une forte hausse en peu d'années et l'engagement militant de base s'y est multiplié⁸.

Certaines personnalités d'autres partis ont alors été attirées par le parti politique. Plusieurs députés de Démocratie prolétarienne et du parti radical ont proposé à la liste verte la formation d'un groupe unitaire mais cette proposition fut initialement rejetée. Les députés qui avaient promu l'initiative se sont détachés de leurs partis respectifs et ont promu la constitution du mouvement des Verdi Arcobaleno qui a amené de nouveaux secteurs de la nouvelle gauche italienne des années soixante-dix à l'engagement écologiste.

Aux élections européennes de 1989, deux listes vertes concurrentes se sont présentées. Elles ont obtenu de bons résultats. La Fédération des listes vertes a recueilli 3,8% des voix et les Verdi Arcobaleno 2,4%. Le résultat global – 6,2% des voix – représente le maximum que des listes vertes aient jamais atteint en Italie.

En 1990, les verts ont refait appel au regain de sensibilité écologiste des Italiens pour recueillir les signatures nécessaires à l'organisation de deux référendums ; l'un contre la chasse et l'autre sur l'utilisation des pesticides en agriculture. Cette fois, la Cour constitutionnelle a consenti au déroulement des référendums, où 92% des électeurs ont suivi les recommandations des verts. Cependant les résultats obtenus furent annulés car seuls 43% des électeurs avaient pris part au vote⁹. Le déroulement de ces référendums a mis un terme à la phase d'expansion de soutien aux verts et en a ainsi montré les limites.

Si la question nucléaire, pour le niveau élevé des risques qu'elle évoquait, avait sollicité une assez grande mobilisation, les autres sujets préoccupant les écologistes rencontraient moins d'intérêt. L'importance accordée à ce type de problème restait limitée, et dans beaucoup de cas, restait insuffisante pour motiver un choix électoral.

La présence institutionnelle des verts a entraîné d'importantes transformations du projet d'origine. La rotation des élus n'a pratiquement jamais été effectuée et le critère alphabétique dans la présentation des listes a vite été abandonné afin de mettre en évidence la présence des écologistes plus reconnus. La théorie de la « biodégradabilité » des listes a été refusée pour valoriser les éléments professionnels acquis dans le travail institutionnel. Ensuite, une

fonction autonome des listes vertes a en principe été établie par rapport au mouvement écologiste : elle devait garantir une voie de communication entre les citoyens (la société civile) et les institutions pour une large gamme de demandes et d'exigences sociales, même au-delà des questions environnementales. Ainsi advint une transformation significative de la physionomie originaire des listes vertes, pas seulement en termes de définitions formelle et statutaire, mais aussi en ce qui concerne les logiques d'action.

LA CRISE DE LA PREMIERE REPUBLIQUE ET LA DIFFICULTE DES VERTS DURANT LES ANNEES QUATRE-VINGT-DIX

En décembre 1990, les Verdi Arcobaleno se sont unis à la Fédération des listes vertes. Les deux groupes parlementaires ont fusionné en janvier 1991. Faisant suite à l'unification, la nécessité d'une refondation générale du parti vert s'est vite révélée indispensable notamment dans la perspective d'une meilleure définition de ses lignes d'action. Mais la crise de la première République italienne a profondément modifié le cadre dans lequel s'était développée la précédente expérience politique.

Les verts italiens avaient vu croître leur reconnaissance au cours des années quatre-vingt aussi parce que leur initiative s'est insérée dans la phase de crise de confiance par rapport aux partis traditionnels italiens.

Au cours des années quatre-vingt-dix, la vague des critiques adressées aux partis notamment en Italie du nord a bousculé la tentative des verts d'expérimenter de nouvelles formes de pratique politique et d'instaurer diverses relations entre citoyens et représentations institutionnelles.

Leur initiative politique n'avait jamais réussi à pénétrer en profondeur le consentement populaire des grands partis de masse. Durant les élections nationales de 1992 – les dernières au scrutin proportionnel –, les verts n'ont récolté que 2,8%, moins de la moitié de leur score atteint trois ans auparavant. En revanche, c'est à l'occasion de ce scrutin que la Ligue du nord connut une percée marquante : elle avait su transformer en suffrages la protestation

croissante de l'opinion publique avec beaucoup plus d'efficacité que les verts et que d'autres formations¹⁰.

La progression marquante de la Ligue du nord, les enquêtes de la magistrature sur la corruption politique et la transformation du système électoral dans un sens beaucoup plus majoritaire, superposant et croisant leurs effets, ont contribué à précipiter la crise de la première République entre 1993 et 1994.

Lors du passage à la seconde République, le poids politique de la question écologiste s'est fortement réduit. D'autres thèmes ont dominé l'agenda politique : la lutte contre la corruption, l'ampleur de la dette publique, le chômage, l'augmentation de la pression fiscale et les problèmes relevant de la hausse de l'immigration.

Le nouveau système électoral – trois quarts des sièges à la majoritaire et un quart à la proportionnelle – a poussé les verts à rejoindre la coalition de centre-gauche. Aux élections de 1994, gagnées par la coalition de droite dirigée par Berlusconi, les verts n'ont recueilli au scrutin proportionnel que 2,7% des suffrages et n'ont donc décroché aucun siège. En revanche, ils ont obtenu dix-huit sièges de parlementaires (députés et sénateurs) au suffrage majoritaire, là où des candidats verts étaient ceux du pôle des progressistes.

Au scrutin de 1996, les verts n'ont pas réussi à améliorer leur performance électorale au scrutin proportionnel. Leur pourcentage était même plus bas que celui de 1987. Cependant, compte tenu de la victoire de la coalition de centre-gauche de l'Olivier, leur nombre de parlementaires conquis à la majoritaire est passé à vingt-huit (voir le tableau 2). En outre, les verts accèdent au gouvernement.

TABLEAU 2
*Présence des verts italiens
dans les assemblées parlementaires et à l'Exécutif*

	1987	1992	1994	1996
Députés	13	16	11	14
Sénateurs	2	4	7	14
Ministres				1(*)

(*) En 1998, le nombre des ministres est passé à deux.

La victoire de la coalition a donc ouvert aux verts les portes du gouvernement : le ministère de l'Environnement.

Même s'il y avait déjà des participations vertes dans les administrations locales et à l'exécutif de certaines grandes villes, la participation au gouvernement national a pris un caractère symbolique beaucoup plus fort pour l'insertion des verts dans le système politique existant. La présence au gouvernement garantit une visibilité nettement accrue.

Les propositions admises pour la mise en place de nouveaux parcs et zones protégés ont suscité une attention particulière en ce qui concerne le contrôle de la pollution urbaine et, surtout, les interventions qui ont bloqué des projets pour la construction de nouvelles autoroutes, chemins de fer à grande vitesse et grandes infrastructures. Mais le rôle politique autonome des verts a diminué.

PROFIL SOCIO-CULTUREL ET TRANSFORMATIONS DE L'ELECTORAT VERT

Afin d'approfondir les raisons des difficultés rencontrées par les verts italiens, nous avons étudié les informations recueillies au niveau individuel des enquêtes pour identifier le profil socio-culturel et les comportements de l'électeur vert. Pour saisir les mutations qui ont été constatées entre les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, nous nous sommes référés à divers sondages, réalisés entre l'année 1986 et l'année 1998¹¹.

Le profil socio-démographique du vote vert à la moitié des années quatre-vingt avait des traits assez significatifs (voir tableau 3). La pénétration des verts était la plus importante chez les jeunes appartenant à la classe moyenne instruite ; en particulier les étudiants, les enseignants et les employés. De manière générale,

l'électorat des verts italiens semblait refléter les caractéristiques sociales et culturelles générales identifiées pour des électeurs des partis verts d'autres pays européens dans les années quatre-vingt¹².

TABLEAU 3
Vote vert et groupes sociaux

Age	1986	1988	1992	1994	1996	1998
18-24 ans	5,0	14,6	7,9	4,7	3,4	4,3
25-34 ans	4,2	9,1	5,8	3,5	3,4	3,1
35-44 ans	2,3	7,4	5,0	2,7	2,7	3,9
45-54 ans	1,6	5,4	1,9	1,7	1,8	2,2
Plus de 54 ans	1,4	1,4	1,3	1,8	1,8	2,1
Niveau d'étude						
Primaire	0,7	1,4	0,8	0,9	1,6	1,3
Secondaire inférieur	4,1	8,6	3,0	2,1	2,7	1,7
Secondaire supérieur	3,8	11,1	5,4	3,7	3,5	3,7
Supérieur	6,3	14,4	5,7	3,3	3,3	4,2
Profession						
Entrepreneurs, dirigeants, indépendants	0,0	8,5	2,4	0,6	2,0	2,5
Employés, enseignants	4,0	11,5	6,2	3,7	3,7	3,6
Commerçants, artisans	2,2	9,6	2,5	2,1	3,0	2,6
Ouvriers	2,0	7,3	3,0	2,1	1,8	1,6
Chômeurs	2,2	5,4	7,0	5,3	4,2	2,8
Étudiants	10,8	21,7	9,3	5,4	3,8	4,9
Hommes/femmes au foyer	1,9	2,6	1,1	1,5	1,8	2,4
Pensionnés	1,3	1,3	2,8	2,0	1,9	2,3
Total	2,6	6,7	3,6	2,5	2,6	2,9

La croissance électorale des verts dans les années quatre-vingt était surtout très marquante parmi les classes moyennes occupées, les étudiants et, de manière générale, chez les électeurs ayant un niveau de capital scolaire important. Mais on relevait aussi chez les travailleurs manuels et les indépendants une croissance significative :

la bataille contre le nucléaire avait permis que les verts pénètrent aussi les classes laborieuses.

Seules certaines catégories sociales sont restées en rade de cette pénétration : les pensionnés et les hommes et les femmes au foyer mais également les personnes âgées ou dotées d'un faible capital scolaire.

Durant les années quatre-vingt-dix, le recul de la pénétration des verts a été plus marqué dans les secteurs où les verts étaient traditionnellement les plus forts : les classes moyennes employées, les étudiants et, en général, les électeurs avec un plus haut niveau d'instruction. Les différences de pénétration dans les diverses catégories sociales se sont relativement réduites.

Les données que nous avons analysées nous permettent d'envisager aussi certaines hypothèses sur les espaces politiques dans lesquels s'est majoritairement opérée la progression des verts. Si on prend en considération l'indicateur traditionnel de la position politique – autositionnement des interviewés sur l'axe gauche-droite – il convient de relever que les verts touchent d'abord un électorat de centre-gauche et de gauche (voir tableau 4).

Ce n'est qu'à la fin des années quatre-vingt qu'on peut observer une croissance des votes écologistes dans l'électorat qui se classe au centre ou à droite.

TABLEAU 4
Vote vert et positionnement politique

Autositionnement	1986	1988	1992	1994	1996	1998
Gauche ou centre-gauche	4,5	9,4	5,7	5,1	4,2	5,5
Centre	2,5	4,5	2,4	1,5	1,9	3,1
Droite ou centre-droite	1,1	5,1	1,6	0,4	0,3	0,6
Total	2,6	6,7	3,6	2,5	2,6	2,9

Dans les scrutins de 1994 et 1996, les verts se sont insérés dans la coalition de centre-gauche et ont perdu presque entièrement la capacité d'attirer des voix provenant du centre ou de la droite. Ce n'est qu'en 1998 qu'ils ont suscité un nouvel intérêt d'électeurs centristes. La difficulté pour les verts d'élargir leur audience électorale dans les années quatre-vingt-dix ressort clairement des

motivations des électeurs. Même si les verts se présentent aux élections depuis plus de dix ans, leur électorat reste assez flottant. Moins d'un quart des électeurs verts interviewés l'ont fait à plusieurs reprises dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Trois quarts des électeurs verts ont fait ce choix occasionnellement. L'électorat vert potentiel, qui présente un faible degré de fidélité électorale, a été attiré et mobilisé par les tensions politiques et par les problèmes provenant de la crise de la première République et du passage à un nouveau système politique. De ce point de vue, les motivations des électeurs potentiels mais qui ne sont pas passés à l'acte sont éclairantes¹³ : outre les raisons évidentes d'un attachement à d'autres partis (30%), de nombreux électeurs ont souligné le faible poids politique des verts (23%), les limites d'un programme très spécifique (12%) et de son action politique (13%). Beaucoup moins pertinent, même si non négligeable, est le refus de voter pour les verts compte tenu de leur participation au cartel de centre-gauche (5%).

Parmi les électeurs qui ont choisi de voter pour les verts, il y a une homogénéisation des motivations : la protection de l'environnement et les programmes qui les caractérisent représentent les motifs largement dominants (72,1%). Les autres motivations ont un rôle marginal et semblent ne pas être aptes à susciter une attention particulière.

ÉLARGISSEMENT DE LA PLATE-FORME ET RENFORCEMENT D'ORGANISATION

Dans les années quatre-vingt-dix, les verts italiens ont réussi à renforcer leur rôle politique et à élargir leur plate-forme originale. Mais aux yeux de l'opinion et au sein de la coalition de centre-gauche, leur image est toujours celle de spécialistes des questions environnementales.

Cette physionomie politique limitée ne garantit même pas une large approbation de l'ensemble de la mouvance écologiste. Les associations écologistes qui, au cours des années quatre-vingt, avaient promu et soutenu de bonne foi la naissance d'un parti politique vert, ont durant les années quatre-vingt-dix souvent affirmé leur différence et leur autonomie. Par ailleurs, elles ont stabilisé des

relations avec divers interlocuteurs politiques. Parmi les membres des associations écologistes, moins d'un cinquième apparaît décidé à voter pour les verts (voir tableau 5).

TABLEAU 5
Intentions de vote des participants à des associations, à des protestations et à des initiatives écologistes (1996)

	Participants à des associations écologistes	Participants à des protestations écologistes	Participants à des initiatives écologistes
Vote			
Les verts	18,6	10,4	10,5
Refondation communiste	10,9	10,6	10,5
Parti de la gauche démocratique	32,1	28,0	30,2
Parti populaire italien	7,1	8,2	6,9
Ligue du nord	5,1	7,0	3,6
Forza Italia	7,1	14,1	16,7
Alliance nationale	12,8	13,7	12,6
Autres	5,1	4,4	5,4
N =	215	1 136	590

Beaucoup plus ample est le secteur qui vote pour les partis de gauche (PDS et Refondation communiste). Par ailleurs, les différents types de participants choisissant des formations du centre ou de la droite ne sont pas négligeables. Constatons aussi que la pénétration des verts est plus réduite chez les participants à des actions de protestation que chez les membres d'associations écologistes.

L'alliance étroite avec la coalition de centre-gauche a garanti l'accès au parlement et, à l'heure actuelle, au gouvernement. Mais les verts sont dans le même temps confinés dans un rôle – les défenseurs de l'environnement – sur une problématique dont ils n'ont au demeurant pas le monopole politique. D'autre part, les comportements des électeurs verts ne se détachent pas de manière significative de ceux que l'on peut relever chez les autres électeurs de la coalition de centre-gauche (voir tableau 6).

TABLEAU 6
Attitudes sociales en relation avec le choix du vote (1998)

	Verdi	RC	PDS	PPI	Lega	FI	AN	Tous
Écologie	90	82	82	80	78	72	75	78
Hostilités aux immigrés	23	31	27	25	76	51	57	44
Pour la peine de mort	25	34	28	12	68	52	64	44
Demande d'autorité	34	36	37	34	61	61	64	50
Familialisme	43	47	52	58	83	74	68	64
Plus d'autonomie régionale	54	46	49	50	91	68	61	60
Néo-libéralisme	50	36	44	46	63	64	65	55
Défense de l'État social	65	76	68	59	58	61	55	62
Ouvriérisme	54	73	57	43	49	42	38	48

Ceux qui votent pour les verts partagent bien sûr à des niveaux fortement élevés les orientations écologistes : demande d'une prise en charge importante de la nature et refus de sacrifier la défense de l'environnement au développement économique. Mais ces orientations sont largement partagées par l'opinion publique italienne, particulièrement au centre-gauche. Les électeurs verts se caractérisent en plus par une réticence à une série d'orientations qui définissent les partis populaires et l'extrême droite : hostilité par rapport aux immigrés, demande d'autorité et de peines plus sévères pour faire respecter l'ordre social. L'adhésion au traditionnel « familialisme immoral » italien – la tendance à maximiser les avantages matériels et immédiats de la famille sans assumer la responsabilité envers la collectivité¹⁴ – est limitée. L'ensemble des comportements typiques des verts est largement partagé dans l'ensemble de l'électorat des partis de centre-gauche et marque une nette distinction de celui de centre-droite et de la Ligue du nord. On trouve néanmoins certaines différences par rapport aux autres partis de L'Olivier : une tendance plus importante à soutenir des positions libérales et des positions favorables à plus d'autonomie régionale. Pour accentuer leur autonomie et renforcer leur propre rôle politique, les verts italiens tentent de changer sur deux plans : d'un côté, l'intensification des efforts pour élargir leur plate-forme programmatique et de l'autre, l'accélération du processus de transformation en parti à part entière.

Pour aller outre aux organisations écologistes et pacifistes, ils cherchent à intervenir sur certains termes importants dans le processus de transition vers un nouveau système politique et à accentuer les traits généraux qui caractérisent aujourd'hui déjà l'électorat vert. L'engagement dans la lutte contre le racisme, l'élargissement des droits civils, la lutte contre la corruption, et la promotion d'un fédéralisme solidaire s'accroît.

Pour trouver des nouveaux interlocuteurs, de nouvelles initiatives sont mises en place afin d'entraîner des catégories sociales – les petits commerçants et les agriculteurs – qui puissent être intéressés par la réalisation d'objectifs spécifiques.

Le terrain qu'a toutefois investi le parti vert avec le plus d'acharnement est celui du renforcement organisationnel. La Fédération des listes vertes avait toujours été caractérisée par des structures fragiles et incertaines, par un manque de clarté dans les procédures décisionnelles et par l'absence d'un leadership fort. Depuis 1996, l'édification d'un véritable parti vert implanté sur tout le territoire est un objectif prioritaire.

Le parti vert est désormais capable de promouvoir des initiatives et de se mobiliser en dehors des échéances électorales. Désormais il est possible d'adhérer directement à l'échelon national du parti¹⁵. Le centre du parti promeut des campagnes spécifiques et fixe des objectifs précis à chaque fédération régionale. En conséquence, les adhésions ont grimpé. Le total se situe en 1998 aux alentours de 20 000 membres. Désormais, les verts italiens sont plus identifiés comme les porte-parole de la mouvance écologiste¹⁶.

La structure nationale du parti a récemment été complétée par l'édification d'un bureau politique de dix membres. Dans une phase de crise tendancielle des partis de masse, les verts italiens semblent redécouvrir la valeur des formes traditionnelles de l'organisation politique.

NOTES

¹ Robert Putnam, Robert Leonardi, Raffaella Nanetti, *Making Democracy Work. Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton, Princeton University Press, 1993, p. 174.

² Les verts italiens ont eu diverses dénominations. Nés comme listes « vertes », ils ont donné naissance à une Fédération nationale des listes vertes en 1986. En

1989 s'est formé le regroupement des Verdi Arcobaleno, qui s'est unifié avec la Fédération en 1990 d'où est née la Fédération des Verts.

³ Une prémisse à la présentation électorale des verts a été l'expérience de la liste Nuova Sinistra/Neue Linke, constituée en 1978 dans le Trentin et dans le sud Tyrol. Cette liste (qui par après a adhéré à la Fédération des listes vertes) a constitué un élément important de connexion entre les expériences des Grünen allemands et celles des verts italiens. Dans d'autres localités avaient été présentées quelques listes vertes ou alternatives aux élections administratives de 1980 et de 1983 avec des résultats limités, mais encourageants en termes de pourcentage et de conseillers élus.

⁴ Roberto Biorcio, Giovanni Lodi, « L'elettorato verde », in Roberto Biorcio, Giovanni Lodi (ed.), *La sfida verde. Il movimento ecologista in Italia*, Padoue, Liviana, 1988, pp. 186-192.

⁵ Antimo Farro, *La lente verde. Cultura, politica e azione collettiva ambientalistica*, Milan, Angeli 1990, pp. 187-189.

⁶ En Italie, pour pouvoir soumettre une question à référendum, il faut recueillir les signatures de 500 000 électeurs.

⁷ Les trois référendums contre le nucléaire ont été approuvés respectivement par 79,7%, 80,6% et 71,9% de voix.

⁸ Les adhésions aux principales associations écologistes italiennes ont augmenté : de 91 000 en 1983 à 192 000 en 1986 jusqu'à 322 000 en 1988. Plus difficile est l'évaluation du nombre des petits groupes écologistes de base et de leurs militants. En 1988, on pouvait faire l'hypothèse de l'existence d'environ 2 000 groupes de base.

Mario Diani, *Green Networks*, Edimbourg, Edinburgh University Press, 1995, pp. 35-36.

⁹ En Italie un référendum est valable si plus de 50% des électeurs participent au vote. La Fédération des listes vertes avait tenté de modifier le traditionnel rapport entre opinion publique, organisations de mouvement et représentation politique à partir d'une seule question – la sauvegarde de l'environnement – transversale par rapport à tous les thèmes et aux positions idéologiques sur lesquels le système des partis italiens avait été construit.

¹⁰ On trouve, sous des formes diverses, dans la bataille contre les partis traditionnels le mouvement référendaire, promu par Mario Segni, le parti radical de Marco Pannella et le Mouvement pour la démocratie.

¹¹ Il s'agit de quatre sondages de l'Institut Doxa en 1986 et 1988, de l'Institut Eurisko en 1992 et de l'Institut Abacus-Sofres en 1994, 1996 et 1998.

¹² Ferdinand Müller-Rommel, « The Greens in Western Europe. Similar but different », *International Political Science Review*, 1985, n° 6, pp.483-499.

¹³ L'enquête sur les motivations du vote pour les verts a été réalisée par l'Institut Directa à la fin de 1994.

¹⁴ Edward Banfield, *The Moral Basis of a Backward Society*, New York, The Free Press, 1958, p. 10.

¹⁵ Jusqu'alors, l'adhésion au parti se faisait au niveau des unités régionales. Le parti en tant que tel ne s'occupait pas des campagnes en la matière.

¹⁶ Le changement a été vérifié au cours des premières années de la décennie quatre-vingt-dix. Deux arrivées ont renforcé cette perception. D'abord celle Carlo Ripa de Meana qui, comme membre du parti socialiste, avait été, dans les années quatre-vingt, ministre de l'Environnement. Ensuite, avec l'élection en 1996 de Luigi Mancono, ancien militant de la nouvelle gauche dans les années soixante-dix années et promoteur de l'association Italia-razzismo. La direction nationale du parti a été récemment complétée avec l'institution d'un bureau politique de dix membres.

L'IMPOSSIBLE DÉVELOPPEMENT DES VERTS BRITANNIQUES

Le premier parti vert européen a été fondé en Grande-Bretagne en 1973 sous le nom de *People*¹. Dès l'année suivante, des candidats se présentaient aux élections nationales sous son étiquette et, en 1979, le parti faisait son apparition officielle sur la scène politique en obtenant cinq minutes de programmation télévisée². Dix ans plus tard, les verts ont obtenu le meilleur score jamais atteint par des écologistes en Europe. Avec 15% des suffrages, le Green Party est devenu le troisième parti du Royaume-Uni sans que le mode de scrutin uninominal majoritaire à un seul tour ne lui permette d'envoyer des députés au Parlement européen. La popularité du mouvement environnementaliste de la fin des années 1980 a momentanément laissé croire à l'émergence d'une nouvelle force politique. Leurs effectifs ont également connu une rapide croissance, frôlant les 18 000 membres en 1991. Un tel succès, seize ans seulement après sa fondation, en a fait un parti à la réussite exceptionnellement rapide dans le contexte britannique.

L'expansion des verts s'est cependant révélée éphémère : dès 1992, les verts ont retrouvé leur niveau traditionnel. Lors des élections européennes de 1994, ils ont échoué à renouveler, voire approcher, leur score précédent. Bien qu'ils participent depuis vingt-cinq ans à la compétition électorale, ils obtiennent rarement plus de 2% des suffrages lors des scrutins nationaux et sont aujourd'hui moins de 4 000. À l'occasion des élections générales de 1997, les quatre-vingt-quinze candidats verts ont obtenu 1,3% des voix dans les circonscriptions où ils se présentaient. Les élections locales sont traditionnellement plus favorables aux écologistes et le Green Party revendique une trentaine de conseillers locaux³.

À la différence de ses homologues européens, le parti vert britannique n'est pas le prolongement ou la maturation politique d'un groupe écologique ou alternatif. Il est la création *ad hoc* d'une organisation politique dans un pays où les partis sont légitimes. En effet, les partis occupent, au Royaume-Uni, l'ensemble de l'espace public sans que leur hégémonie soit contestée⁴ et c'est parce qu'ils paraissaient être des acteurs incontournables que les fondateurs de *People* ont « naturellement » choisi d'en former un⁵. Le Green Party s'appuie néanmoins sur le mouvement environnementaliste le plus ancien et le mieux organisé d'Europe. Les premières organisations de protection de la nature sont apparues en Grande-Bretagne à la fin du siècle dernier. En 1990, elles comptaient presque quatre millions et demi de membres⁶.

Les institutions formelles, les procédures informelles, les normes de conduites et la culture politique constituent le cadre dans lequel s'inscrit le développement d'un mouvement politique. La structure des opportunités politiques influence les choix stratégiques, la décision de créer un parti politique ou une association⁷. La concentration du pouvoir à Westminster et la création par l'administration de comités consultatifs ont encouragé la modération des revendications et une stratégie de groupe de pression. Le parti vert demeure d'ailleurs électoralement et politiquement insignifiant. En effet, si le système britannique facilite la fondation de nouveaux partis, il dresse en revanche des obstacles considérables à leur épanouissement électoral. La nature et la sédimentation des clivages limitent les chances d'intégration de certains thèmes dans l'agenda politique. L'essor d'une « nouvelle politique » est conditionné par l'existence d'un espace dans lequel s'inscrire. Or le régime bipartisan et l'hégémonie du parti travailliste sur la gauche britannique ont repoussé les verts sur les marges. La progression du Green Party a également été considérablement freinée par le mode de scrutin uninominal majoritaire à un seul tour. Même dans des circonscriptions de taille réduite⁸, il représente un handicap considérable pour tout parti dont l'électorat n'est pas géographiquement concentré. La distorsion qu'il provoque dans la représentation des opinions est en outre accentuée par la pratique du vote utile. Les petits partis, en effet, doivent non seulement convaincre les électeurs que leur programme les intéresse mais

également qu'un vote en leur faveur n'est pas perdu, voire qu'il peut conduire à une victoire. L'absence de financement public, les règles des campagnes électorales et l'organisation de la presse accentuent les inégalités entre les compétiteurs. Ignorés des médias et tournés en dérision, ils n'obtiennent une certaine publicité que lorsqu'ils mettent en scène des manifestations spectaculaires ou participent à des actions non conventionnelles dont l'originalité les conforte dans la marginalité.

Comment, dans un pays où le système électoral lui enlève tout espoir de succès, la création d'un parti ultra minoritaire a-t-elle pu apparaître comme le choix de l'efficacité ? Les verts participent aux élections locales et nationales britanniques depuis 1974 sans que leurs résultats ne semblent bénéficier de leur expérience, de leur implantation locale, de l'environnementalisme ambiant ou des succès de leurs homologues continentaux. Comment expliquer que les verts britanniques aient persévéré depuis 1973 ?

Tandis que la plupart des verts européens ont connu des succès électoraux qui contribuent à accélérer leur professionnalisation et la normalisation de leurs pratiques politiques, les verts britanniques quant à eux profitent de leur éloignement du pouvoir pour se consacrer à la pratique de la « politique autrement ». Incapables de former des alliances ou d'influencer les politiques, dépourvus de ressources à distribuer à ses militants, ils sont confinés à la périphérie du système partisan et cet isolement a favorisé le développement d'une sous-culture radicale. Leur enthousiasme réformateur s'est détourné vers l'élaboration d'un programme utopique que mettrait en place le premier gouvernement vert. Ils ont imaginé des procédures qui maximisent la participation des militants aux prises de décision. Leur passion pour le consensus, leur refus du conflit, leur idéalisation du parti comme reproduction miniature de la société verte de l'avenir, leur approche messianique de la politique, incitent à douter de leur caractère partisan. Ils représentent un moment particulier dans un processus d'institutionnalisation, une phase quasi infantile. L'impossible conquête de sièges électifs a fini par convaincre les militants de tenter de recourir à une stratégie expressive manifestant la frustration du mouvement vert devant la fermeture du processus électoral. Bien qu'ils persistent à présenter des candidats aux élections et à envisager les premières mesures

d'un gouvernement vert, les verts britanniques doivent sans doute être davantage considérés comme les membres d'une communauté utopiste que comme les adhérents d'un parti. Leur marginalisation, manifeste dans l'évolution de leur pensée, de leur organisation et de leur stratégie, explique la survie du groupe⁹.

UNE PENSÉE VERTE ENTRE FIN DU MONDE ET UTOPIE

Les débuts de l'écologie politique britannique ont été caractérisés par des inquiétudes millénaristes éloignées des préoccupations des nouveaux mouvements sociaux. L'influence de la nouvelle politique s'est néanmoins faite sentir à partir du début des années 1980, accompagnée d'idées proches de l'écologie profonde.

Le millénarisme fondateur

La publication, au début des années 1970, des travaux de prospectives du Club de Rome a suscité de vives inquiétudes quant à la rapide consommation des ressources naturelles non renouvelables. Publié par Edward Goldsmith, le *Blueprint for Survival*¹⁰ ajoutait à une analyse de la crise environnementale des réflexions sur les implications sociales des transformations planétaires. Goldsmith appelait les écologistes à se mobiliser pour la survie de l'espèce humaine et proposait le retour à des communautés hiérarchisées, patriarcales et autosuffisantes. Sa tentative de créer un Movement for Survival ne rencontra pas plus de succès que les tentatives d'influence des partis de l'intérieur¹¹. Néanmoins son initiative inspira les débuts du parti écologiste.

Frappés par ces prédictions inquiétantes, une douzaine de personnes se réunissaient régulièrement dès 1972. Après quelques mois, le groupe décida de se transformer en parti politique. Il adopta le nom de People et fit du *Blueprint* son texte de référence. La première réunion officielle se tint en juin 1974 à Coventry. Dès l'origine, le programme constitua le souci primordial et les énergies se consacrèrent à l'élaboration de politiques permettant une réforme écologique rapide de la société.

L'orientation écocentrique et conservationniste¹² adoptée dans un premier temps a freiné la liaison entre le parti vert et les nouveaux

mouvements sociaux. Elle explique également la présence dans le parti d'individus essentiellement préoccupés par le problème de la survie. Un membre de ce courant de pensée s'inquiétait ainsi que les bonnes intentions conduisant aujourd'hui à rejeter les atteintes aux droits de l'homme (en particulier le droit de se déplacer librement) « n'amènent à imposer dans l'avenir des restrictions beaucoup plus sévères du bien-être humain (et dès à présent des restrictions du bien-être des autres espèces) »¹³. Convaincus de l'urgence de la situation, les conservationnistes ont voulu faire du parti une organisation électoralement efficace et susceptible de prendre en charge rapidement la direction d'un gouvernement vert de salut national. Ils n'ont renoncé à croire que le Green Party pouvait être porteur de leurs revendications qu'au début des années 1990 devant l'influence croissante de militants motivés par les valeurs de la nouvelle politique.

Mais ces inspirations conservationnistes n'ont pas été les seules à gêner l'articulation de l'écologie avec la nouvelle politique. Non seulement les fondateurs n'avaient aucunement l'ambition de moraliser les pratiques politiques ou de rénover les institutions et aspiraient seulement à vulgariser le message écologiste mais la persistance d'un marxisme orthodoxe conduisait les radicaux à s'identifier prioritairement et exclusivement à la classe ouvrière. Ceux qui aspiraient à intégrer la dimension environnementale dans la défense de la justice sociale se sont d'abord tournés vers le Labour Party¹⁴. Enfin, l'hostilité traditionnelle de la gauche à l'égard de l'environnement a renforcé la méfiance des alternatifs et des mouvements contestataires qui ont, ailleurs, fait cause commune avec les écologistes.

Dans la plupart des pays européens, la lutte contre le nucléaire a été un catalyseur décisif des luttes écologistes mais elle n'a pas eu en Grande-Bretagne de rôle comparable car le gouvernement a su canaliser les protestations contre un programme nucléaire civil limité¹⁵. Le mouvement pacifiste en revanche a largement mobilisé¹⁶ mais c'est le parti travailliste qui, en raison de ses positions unilatéralistes des années 1980, en a été le principal bénéficiaire¹⁷. Son hégémonie sur l'ensemble de la gauche britannique en a été confortée¹⁸. En outre, la contre-culture britannique, hédoniste et libertaire, s'est orientée vers les styles de vie plutôt que l'activisme

politique¹⁹. La jonction avec l'écologie a cependant été réalisée au début des années 1980, lorsque les verts ont adopté une approche moins conventionnelle de la politique. Le parti a alors bénéficié de l'adhésion d'individus investis dans les nouveaux mouvements sociaux. Les valeurs fondamentales et les priorités politiques de l'Ecology Party en ont été profondément altérées.

Une écologie politique et sociale

L'influence de militants aux origines politiques et intellectuelles différentes de ceux des premières années est manifeste dans le souci croissant pour les styles de vie et les formes non conventionnelles de participation politique affichés par le parti à partir de 1980. Un des symptômes de cette réorientation est le changement d'appellation survenu en 1985. Le terme « *ecology* » était considéré comme technique et abstrait, il « faisait trop stérile et trop classe moyenne »²⁰. Suivant l'exemple des écologistes européens, l'Ecology Party est devenu le Green Party. Des préoccupations strictement environnementales ont progressivement cédé le pas devant des problématiques centrées sur les inégalités et les injustices.

Le programme du Green Party est aujourd'hui largement inspiré par les thématiques de la nouvelle politique. Les militants de l'humanitaire, du nouvel âge et des droits des minorités ont ainsi trouvé dans les structures vertes un lieu où développer leurs propositions politiques. À la différence des militantes françaises, les féministes vertes britanniques n'ont pas fait de la parité leur priorité, sans doute parce qu'elles ont tôt détenu des positions essentielles dans la structure partisane²¹. Leur attention s'est portée sur la reconnaissance et la promotion de valeurs féminines qui sont présentées comme une solution aux problèmes de destruction de la vie et des espèces. Ces valeurs sont également perçues comme la condition d'un épanouissement personnel et émotionnel et ont légitimé le refus des valeurs masculines de rationalité, de force et de domination. Elles ont en partie inspiré la recherche de pratiques politiques fondées sur le consensus et la négociation.

Par l'intermédiaire de l'organisation Campaign for Nuclear Desarmment (CND) notamment des contacts ont été établis avec les mouvements radicaux et anarchistes et des rencontres « rouge-vert »

ont été organisées. L'agitation intellectuelle et culturelle des années 1980 a permis au Green Party de développer son programme à partir des « quatre piliers de la société soutenable » tirés du *Blueprint for Survival*²². Recueil des propositions politiques du Green Party, le *Manifesto for a Sustainable Society* (MfSS) est amendé et augmenté chaque année depuis 1975 par les militants réunis en conférence nationale et comporte aujourd'hui plus de quatre-vingt pages, imprimées en petits caractères. Le premier chapitre, intitulé « Base philosophique », fait de la « quête » d'une société soutenable — frugale, fondée sur la solidarité, la coopération et de nouveaux modes de vie — l'objectif ultime.

Les verts partagent une vision de la société future où l'homme s'épanouirait en harmonie avec son environnement. L'utopie verte n'implique pas tant le retour à un âge d'or de pêche et cueillette qu'un idéal agricole et technologiquement avancé où la production locale couvrirait l'essentiel des besoins. De petites sociétés autonomes et autosuffisantes n'entretiendraient que des relations intermittentes de coopération et les échanges « internationaux » seraient limités. Mais, dans ces communautés de face à face, la démocratie directe serait possible. Le modèle de la société future a été maintes fois débattu, détaillé et les militants n'hésitent donc pas à exposer et discuter leur idéal. En revanche, la plupart d'entre eux n'évoquent la Nature que lorsqu'on les interroge directement sur la question, préférant considérer l'écologie comme la prise en compte de tous les problèmes de la société. Les militants, en particulier au niveau local, sont motivés par des questions pragmatiques et concrètes. Aussi, la plupart des discussions s'organisent autour des questions de solidarité et de pauvreté. Les partisans d'une orientation plus sociale de la politique verte semblent en outre être plus actifs que les autres : ils interviennent sur le terrain et expriment dans les débats leur vision de la « société soutenable »²³. Le programme actuel est inspiré par les revendications traditionnelles de la gauche : l'éradication de la pauvreté et la redistribution de la richesse économique est soutenue par 80,8% des adhérents du Green Party²⁴. 64,6% considèrent qu'il faut donner plus d'importance aux questions sociales : « Les pauvres et les exclus, les exploités et les sans voix, profiteront de la mise en place des politiques vertes. (...) Ceux qui seront les bénéficiaires sont trop dépendants du système

actuel pour se permettre de soutenir des politiques sans espoir immédiat de mise en application. Mais nous attendons leur soutien dès que les perspectives de succès s'amélioreront. Ils fourniront les masses qui permettront à la politique verte de se répandre dans la société »²⁵.

L'isolement a permis aux verts de cultiver leur différence, d'élaborer et d'affirmer une identité autonome. Il a contribué à faire des mesures à adopter lors d'une hypothétique prise du pouvoir l'objet essentiel des débats. La marginalisation encourage également une posture de refus des compromissions. Le parti n'a pas vraiment à craindre de proposer un programme électoral qui le rende inéligible dans la mesure où il est déjà disqualifié par le mode de scrutin²⁶.

Une écologie spirituelle

Durant les années 1980, la pensée verte britannique s'est développée simultanément dans des sphères hétérogènes allant de la réflexion philosophique à la recherche de style de vie. Des revues, des colloques, des séminaires²⁷ et les cours organisés aux marges de la mouvance *New Age* ont joué un rôle important dans l'élaboration et la diffusion des idées vertes. Ils ont contribué à l'épanouissement d'une sous-culture écocentrique et à la valorisation d'une dimension spirituelle de l'engagement écologiste.

L'écologie profonde veut réenchanter le monde en créant une nouvelle cosmologie, en incitant à une redécouverte spirituelle de la nature²⁸. Elle comporte une dimension psychologique et individualiste importante et se caractérise par la conviction que la nature est dotée d'une valeur intrinsèque qui confère aux hommes l'obligation morale de la protéger. Ce thème clé permet d'identifier l'adhésion à l'égalitarisme biocentrique²⁹ qui est souvent associé à un mysticisme teinté de panthéisme par les écologistes profonds. L'enquête menée par Wolfgang Rüdig auprès des adhérents du Green Party fait apparaître l'influence considérable de ce courant au sein du mouvement britannique : 94% des membres interrogés approuvent la phrase suivante : « Les plantes, les animaux, les cours d'eau et les montagnes, la Terre dans son ensemble, ont une valeur intrinsèque indépendante de leur appréciation par l'homme »³⁰.

La recherche de relations spirituelles avec la nature a occasionnellement pris la forme d'une recherche de racines spirituelles païennes, authentiques et antérieures à un christianisme importé. Cette approche explique la fascination pour les peuples indigènes qui est souvent exprimée par les militants et se traduit par l'intérêt pour les médecines alternatives, « holistes », ou la divination. Or la volonté de prolonger leurs convictions écologistes dans leur vie privée est, pour de nombreux militants, un aspect essentiel de leur engagement. La vie quotidienne est investie d'une dimension politique qui prend une importance d'autant plus grande que les activités politiques plus traditionnelles paraissent dénuées d'effet. Le choix d'un style de vie, d'un régime alimentaire³¹, le refus d'un certain confort moderne parfois devient l'expression et l'affirmation d'une identité verte au-delà des pratiques et des routines du militantisme partisan. Il contribue à la formation d'un sentiment communautaire entretenu par une marginalité recherchée et affichée³².

Le Green Party est ainsi l'un des seuls partis verts européens à avoir développé des contacts avec l'écologie profonde et, bien qu'informelle, l'influence exercée par ce courant de pensée est manifeste. Elle se traduit notamment par la recherche d'une communion spirituelle avec la nature et le rejet de l'anthropocentrisme. Le manifeste électoral de 1983 comprenait ainsi un chapitre consacré à la spiritualité³³ auquel de nombreux verts font encore référence. Ces militants considèrent en effet qu'une dimension fondamentale de la transformation de la société passe par la prise de conscience de l'existence de besoins non matériels de l'homme. Les philosophies holistes dont il s'inspire ont aidé le Green Party à s'affirmer comme extérieur aux lignes partisans traditionnelles.

UN PARTI OU UNE SOCIÉTÉ VERTE EN MINIATURE ?

Les Britanniques sont sans doute les seuls parmi les verts européens à avoir depuis leur origine revendiqué le titre de parti et à n'avoir exprimé que tardivement des sentiments anti-partisans. Le débat entre les avocats d'une organisation classique et ceux qui aspiraient à fonder ici et maintenant une réplique de la société idéale

s'est envenimé durant les années 1980. Si les structures actuelles peuvent paraître centralisées, hiérarchiques, la pratique des statuts est inspirée par la recherche du consensus.

Une structure partisane presque ordinaire...

Il n'existait pas chez les fondateurs du parti de préoccupations démocratiques particulières. Ils s'organisèrent donc à l'image d'une association et les structures ne furent formalisées qu'en 1977. Aucune attention spécifique ne fut portée à la création d'une organisation politique différente des autres. Les membres de People n'avaient pas d'antécédents dans les nouveaux mouvements sociaux et seul Tony Whittaker, ancien élu local conservateur, avait une expérience politique. Des présidents de groupes locaux furent désignés, des hiérarchies mises en place. L'autonomie précoce des groupes locaux ne tient pas donc d'aspirations à la démocratie directe mais d'une idéalisation des communautés locales que l'on retrouve également chez les conservateurs traditionnels. De fait, les premiers comités exécutifs élaborèrent les décisions, les règles d'organisation des assemblées générales annuelles. En raison de l'absence de volontaires pour le poste de président, le groupe décida d'instaurer une présidence tournante qui permettrait une formation rapide de « cadres » partisans. Presque accidentellement, le parti privilégia le partage des responsabilités et les décisions collectives.

Néanmoins, en dépit de l'absence de réticence originelle à l'égard de la forme partisane, les verts ont été déchirés par les influences centrifuges de l'anarchisme et les préoccupations participatives des membres issus des nouveaux mouvements sociaux. À partir des années 1980, les débats longs et violents sur la nature de l'organisation se sont ainsi multipliés. L'absence de perspective et l'accumulation des déceptions expliquent sans doute que certains militants aient cherché au sein de leur organisation un exutoire à leur énergie et à leur passion utopiste. Le conflit entre fondamentalistes et réalistes³⁴ s'est, au sein du Green Party, concentré sur la nécessité de devenir un parti comme un autre ou de créer ici et maintenant la société soutenable. Deux tendances informelles mais néanmoins virulentes (les centralistes et les décentralistes) ont confronté leurs

conceptions de structures les mieux adaptées aux objectifs et à la stratégie du parti.

Les centralistes affichent une vision instrumentale du parti. Ils cherchent à créer une organisation électoralement efficace et se montrent prêts à y sacrifier certaines aspirations à la démocratie directe. Les verts, affirment-ils, doivent agir dans les institutions, se plier aux règles du jeu : l'avènement de la société verte sera une transition, non une conversion miraculeuse. Depuis 1979, chaque déception électorale convainc ces militants que l'échec est lié à des faiblesses organisationnelles plutôt qu'au manque d'attrait de leurs idées ou à l'hostilité des institutions. Une première tentative infructueuse de réforme des statuts en 1985³⁵ a conduit à la cristallisation d'un désaccord qui a empoisonné la vie du parti pendant près d'une décennie. En effet, l'ambition réformatrice des centralistes a été ranimée par le succès électoral inattendu de 1989 car le parti a éprouvé des difficultés à faire face à l'augmentation rapide du nombre d'adhérents et à l'attention subite des médias. Afin de profiter immédiatement de l'intérêt du public pour les questions environnementales, les centralistes ont voulu corriger l'image d'amateurisme donné par la presse qui comparait les militants à un groupe de hippies naïfs et incompetents. Ils espéraient démontrer que le parti était une alternative de gouvernement crédible. À l'issue d'une campagne très active menée en 1991 par le groupe Green 2000, ils ont obtenu l'adoption des statuts actuels qui reflètent un souci pour l'efficacité et la rationalisation de l'organisation. Ces nouvelles règles se caractérisent par la création d'un exécutif restreint dont les membres sont contrôlés *a priori* lors des auditions des candidats et *a posteriori* par le rapport de l'exécutif devant la conférence³⁶.

En revanche, les décentralistes conçoivent la pratique de la démocratie participative comme la manifestation de l'identité verte. Toute concession quant à la nature alternative de l'organisation est selon eux synonyme de compromission et remet en question l'idéal de société verte. Ils se montrent suspicieux à l'égard de toute tentative de réforme et dénoncent l'introduction de hiérarchies et le développement d'une élite partisane. « Le parti devrait être organisé à l'image de ce que nous voulons pour l'avenir », explique l'un d'eux. Un autre complète : « on ne peut séparer les moyens et les fins, si les

verts croient en la démocratie directe, en des structures libertaires et qui donnent du pouvoir, nous devons créer une organisation qui y corresponde sinon nous n’y arriverons jamais ». Ils considèrent le parti comme le modèle de la « société soutenable » appelée, par la puissance de l’exemple, à s’étendre au-delà des milieux écologistes.

L’ancien Party Council ainsi que ses multiples commissions permettaient de participer « à la carte »³⁷ et cette spontanéité, cette fluidité, facilitaient la participation individuelle sans engager de responsabilité. Sentant leur identité menacée par l’introduction de structures plus formelles, les décentralistes se sont mobilisés contre des réformes qu’ils jugeaient anathèmes. Venimeux jusqu’alors, le conflit s’est terminé en psychodrame lors de la conférence de septembre 1992. Lassée des querelles internes qui gênait sa mission rénovatrice, Sara Parkin décida de renoncer au militantisme en accusant le parti d’être devenu « un handicap à la promotion de la cause verte ». La presse annonça la « mort du Green Party ». Cette crise clôt un cycle d’opposition entre centralistes et décentralistes, les premiers quittant progressivement le parti après cette date. La publicité négative et l’âpreté des affrontements internes accéléra la chute du nombre d’adhérents³⁸ (Rüdiger et *alii*, 1994) et le parti se trouva réduit à un petit noyau de fidèles.

Une organisation politique originale

Bien qu’ils soient depuis 1993 en position dominante, les décentralistes n’ont pas cherché à rétablir les anciennes structures, se satisfaisant d’une organisation plus rationnelle et cohérente. Ils s’accommodent de l’existence d’un exécutif et de la transformation de l’assemblée générale en congrès de délégués³⁹. Non seulement les statuts ne sont plus contestés mais personne ne souhaite raviver l’amère querelle qui a conduit à une quasi-scission. Le différend sur la nature de l’organisation est résolu faute d’opposants mais surtout, les militants ont su investir les statuts, s’adapter et les adapter à leur vision de la pratique de la démocratie participative. Ils ont pu prolonger leurs routines dans le nouveau système.

L’adhésion de membres issus des nouveaux mouvements sociaux a, dès le début des années 1980, fait de la « politique autrement » une préoccupation essentielle. Celle-ci a incité à l’expérimentation de

« nouvelles façons de travailler » et, en 1985, un groupe de réflexion sur la question fut formé (OWOW ou *other ways of working group*). OWOW s'intéressa au rôle joué par la convivialité dans la création d'une identité de groupe, modifia l'emploi du temps des conférences, aménagea des pauses. Instances de décisions et d'élaboration des politiques, ces « conférences » sont aussi des lieux de sociabilité, l'occasion de retrouver des ,mes sœurs, de rencontrer les personnalités nationales du parti. Les chants entonnés en commun, les rituels tels que la minute de silence⁴⁰, contribuent à renforcer le sentiment de solidarité et de communion éprouvé par les participants. Enfin, les valeurs dans lesquelles se reconnaissent les militants sont vécues, partagées, réaffirmées.

L'organisation des débats permet la réalisation concrète des idéaux participatifs et égalitaristes des militants. OWOW porta donc une grande attention aux moyens de faciliter la prise de parole par les plus timides. Des militants expérimentés montrent aux novices comment utiliser les microphones, leur expliquent les procédures, les aident à préparer leur intervention. Les sièges ont été disposés autour de tables afin de créer une atmosphère plus intimiste et de rendre possible les discussions restreintes au cours des débats. Les verts considèrent en outre que le consensus est le processus idéal de prise de décision⁴¹ et privilégient donc les réunions de petits groupes. Des ateliers sont organisés en alternance avec les sessions plénières. Ces séances favorisent la participation de ceux qui n'oseraient pas parler devant une salle. La mise en scène investit l'ordonnancement des orateurs, la manière dont les présidents de séance invitent les participants à s'exprimer.

Ni l'atmosphère, ni la composition des conférences n'ont été altérées depuis 1991 bien qu'elles accueillent désormais des délégués. Les innovations apportées par le groupe OWOW et qui ont participé à l'expression et à l'articulation de l'identité verte ont été conservées. Traductions directes et pragmatiques de la « vertitude », ces principes et ces modes de conduite sont élaborés et réappropriés par les pratiques routinières des conférences. Ils n'ont pas été perturbés par la réforme des statuts, sans doute parce que le parti n'est toujours pas sorti de sa marginalité.

LES CHOIX STRATÉGIQUES : L'ÉLECTION OU LA MANIFESTATION

Depuis 1974, le principal objectif des verts a été de concurrencer les partis établis. Malgré les obstacles posés par le système électoral, ils se sont entêtés à croire que la voie parlementaire constituait la meilleure façon d'imposer l'écologie sur l'agenda politique. La répétition des échecs a néanmoins conduit, depuis 1993, à une révision de la stratégie.

La voie parlementaire

Le parti n'est pas une association monothématique mais un véhicule pour expliquer « l'éco-logique » (*sic*) expliquent les militants. Un parti autonome permet de diffuser le message vert et de faire prendre conscience aux populations des pays développés qu'elles vivent au-dessus des moyens de la planète. La participation aux élections est indissociable de l'élaboration d'un programme global qui est diffusé lors des campagnes électorales. Présenter des candidats permet d'utiliser cette tribune providentielle. Cette opportunité n'a cependant été véritablement saisie qu'à partir de 1979. 53 candidats affiliés à l'Ecology Party se présentèrent mais, pour un mouvement qui ne comptait que 500 adhérents, s'engager dans une campagne d'une telle ampleur était une véritable démonstration de foi. Par la suite, les verts se sont efforcés de présenter chaque fois le nombre maximum de candidats sans que les performances électorales ou la notoriété du parti n'en bénéficient clairement⁴².

La croissance lente et erratique du nombre d'élus verts britanniques contraste avec les vagues vertes qui se sont produites sur le Continent. Leurs gains n'ont longtemps été limités qu'à quelques districts isolés et ce n'est qu'à la fin des années 1980 que le parti a profité de l'intérêt croissant de l'opinion publique pour les problèmes environnementaux. Alors que peu de candidats verts parvenaient à dépasser 2% des voix⁴³, tous obtinrent lors des européennes de 1989 le remboursement de leur caution⁴⁴. Le Green Party est temporairement devenu la troisième force politique. Organisées à mi-mandat et dépourvues d'enjeux importants, ces

échéances ont permis aux électeurs britanniques de mettre en garde le parti conservateur sans risquer l'arrivée au pouvoir des travaillistes. Malgré les inflexions apportés par Neil Kinnock, le Labour Party ne parvenait alors pas à se remettre de ses divisions et à convaincre l'électorat de la solidité de ses bases programmatiques⁴⁵. Les libéraux démocrates, récemment issus de la fusion entre les libéraux et le parti social-démocrate (SDP), traversaient une crise d'identité et ne pouvaient prétendre être une alternative crédible.

Les succès des Grünen allemands raniment périodiquement les débats sur le principe d'accords électoraux et certains verts évoquent parfois la possibilité de s'entendre nationalement avec les libéraux démocrates⁴⁶. Néanmoins, les militants verts, comme leurs concitoyens, se méfient des coalitions. Non seulement le bipartisme limite les incitations au rapprochement mais des préjugés négatifs alimentent une forte réticence à l'égard de tout ce qui faciliterait de tels accords⁴⁷. La plupart des verts craignent en outre de compromettre leur authenticité et leur autonomie politique. Cette attitude, qui rappelle celle des franges fondamentalistes de leurs homologues européens, est sans doute aussi une preuve de réalisme car les modestes performances électorales du Green Party réduisent considérablement son attrait comme partenaire potentiel. La probabilité d'une alliance à une échelle nationale est extrêmement faible⁴⁸.

Le système électoral n'est pas le seul handicap à la progression des verts. Si l'audiovisuel, strictement contrôlé, conserve en période de campagne une certaine neutralité, la presse écrite est ouvertement partisane. Or les verts ne peuvent compter sur la sympathie d'aucun quotidien et leur isolement entretient les militants dans la conviction d'un complot : ils dérangent et sont donc ignorés, boycottés par les journalistes. Mais, tandis que les mouvements sociaux et les associations font de façon croissante appel à des experts en communication, les verts présentent leur amateurisme comme un gage d'authenticité. Ils clament que « le règne de l'image pervertit la vie politique ». Invoquant leur honnêteté et leur sincérité, ils proclament refuser de travestir ou d'infléchir le contenu de leur message pour l'adapter au support. Néanmoins, au-delà de leurs soucis pour l'authenticité, leurs réticences sont largement dues à

l'impossibilité matérielle de financer le recours à des agences de communication.

En effet, les verts ne disposent pas des ressources qui leur permettraient de financer leur propre publicité car le coût des campagnes n'a cessé de croître⁴⁹. En 1993, le budget du Green Party était inférieur à cent mille livres (137 000 euros). L'absence de financement public⁵⁰ contraint les partis politiques à rechercher le soutien des particuliers et des entreprises. Le succès des verts en la matière est limité par la nature de leurs revendications et par les restrictions éthiques qu'ils s'imposent : les dons individuels et les cotisations des adhérents sont leurs seules sources de revenus.

Le manque de résultats concrets et l'impression de ne jamais parvenir à se faire entendre sont à l'origine d'une frustration des militants qui a inspiré un changement d'attitude quant à la stratégie la plus efficace pour promouvoir la cause verte. Non seulement présenter des candidats coûte cher mais les résultats piteux obtenus lors d'élections législatives partielles⁵¹ ridiculisent le parti et démoralisent les adhérents. En 1993, la conférence du parti a donc décidé de privilégier désormais les élections locales sur les autres échéances⁵². Ces scrutins sont généralement plus favorables aux verts et constituent de meilleures occasions de propagande verte. Dans ce contexte, les résultats modestes obtenus lors des européennes de juin 1994 n'ont pas surpris les verts. Ils ne s'attendaient pas à renouveler le score de 1989 et 3,4% constituait un bon résultat pour une consultation nationale. Jusqu'en 1994, le parti présentait le plus grand nombre de candidats possible. Depuis lors une nouvelle stratégie a été adoptée : les verts concentrent leurs ressources financières et humaines sur un nombre limité de circonscriptions phares mais s'assurent que le nombre de candidats est supérieur à cinquante⁵³.

L'expression d'une identité verte

Le Green Party a également multiplié, depuis 1993, le recours à des formes non conventionnelles de participation. Démoralisés par les échecs successifs, les militants ont fini par dresser la liste des obstacles à une stratégie purement parlementaire : un « système électoral injuste », des « médias qui nous ignorent ou déforment

notre image », des partis politiques mieux organisés, plus crédibles et qui ont « intérêt à nous tenir en dehors », un « électorat conditionné par l'envie et le consumérisme » et un mouvement vert qui « refuse de s'identifier à nous »⁵⁴. Ayant reconnu la vanité de leurs espoirs de victoire par les urnes, les militants ont suggéré d'ancrer le parti dans le mouvement protestataire en expansion et de démontrer ainsi son radicalisme politique.

Durant les années 1980, le gouvernement conservateur a limité l'accès des associations aux décideurs administratifs, incitant les environnementalistes à chercher de nouveaux modes d'expression des revendications. À partir de 1990, des groupes inspirés par les écoguerriers américains ont fait leur apparition en Grande-Bretagne⁵⁵. La frustration à l'égard du système politique a été le catalyseur d'un mouvement qui s'est rapidement développé autour de confrontation avec les entreprises concernées et les forces de l'ordre. La thématique de la défense du patrimoine national, de la protection de paysages et de sites écologiques exceptionnels a permis de séduire un public plus vaste que celui des opposants au système social et de toucher de traditionnels partisans des conservateurs. Elle a attiré l'attention des médias et contraint les pouvoirs publics à adapter leur réaction à une nouvelle définition des manifestants.

La médiatisation des luttes contre la construction de projets autoroutiers a popularisé de nouveaux types de protestation. Les avocats de l'action directe non violente au sein du Green Party se sont appuyés sur l'inquiétude et la colère suscitée par l'adoption, en 1994, d'une loi répressive qui transformait en crime le style de vie d'une frange de la population⁵⁶. Parce qu'ils mettaient en danger la « longue et respectable tradition nationale d'action directe », le Criminal Justice Act a paradoxalement renforcé l'intérêt pour les actions non conventionnelles. Les « tribus » de nomades qui s'opposent aux forces de l'ordre ont été le symbole de la lutte contre le système et des stages de formation ont contribué à diffuser des techniques particulières.

Le Green Party a collaboré avec d'autres groupes pour former ses militants à contrecarrer la nouvelle loi ou à en compliquer l'application. De nombreux tracts ont été diffusés, détaillent les limites entre le délit et l'acte criminel. Les verts ont ainsi développé

une nouvelle stratégie de *coalition building* à travers la publication d'un bulletin trimestriel, *Green Wing*, où sont annoncées les manifestations organisées par les associations de la mouvance verte et alternative. Ils organisent périodiquement, en collaboration avec des groupes tels que Earth First !, des stages d'entraînement où les militants apprennent non seulement à s'enchaîner aux roues des camions transportant des veaux, à s'arrimer à des arbres de sorte que toute tentative pour les déloger risque de les blesser grièvement mais aussi à se servir de caméras vidéo afin d'offrir aux journalistes des images chocs en exclusivité⁵⁷. Le recours à des actions non conventionnelles a attiré vers la politique partisane des individus auparavant essentiellement soucieux de suivre un style de vie vert. Cohérente avec leur volonté de se rapprocher des nouveaux mouvements sociaux et justifiés par la fermeture du système politique, cette stratégie expressive a aussi contribué à enfermer le Green Party dans une position marginale en renforçant son image d'irresponsabilité et de mouvement incontrôlable.

CONCLUSION

Malgré son ancienneté sur la scène électorale et en dépit de la popularité du mouvement environnementaliste britannique, le Green Party n'a jusqu'à présent guère réussi à s'affirmer politiquement. Tandis que leurs homologues continentaux entraient progressivement dans les conseils régionaux, les parlements nationaux et au Parlement européen, les verts britanniques ont dû affronter un mode de scrutin qui leur laisse peu de chance d'obtenir des élus. En outre, la toute puissance du Parlement et le caractère unitaire du gouvernement limite l'influence de l'opposition sur les décisions politiques, les partis non représentés étant simplement exclus.

Il est étonnant que, devant l'absence de succès de la stratégie parlementaire, des écologistes se soient acharnés pendant 25 ans à présenter des candidats et à rédiger des programmes électoraux. La « longue et respectable tradition dans ce pays »⁵⁸, l'espoir sans cesse entretenu d'une réforme du mode de scrutin et la conviction d'être « dans le sens de l'histoire » ont encouragé l'élaboration d'un programme détaillé de politiques à mettre en œuvre par le premier

gouvernement vert. Mais les frustrations électorales ont également incité les verts à chercher d'autres moyens d'action et d'expression de leur identité : ils se sont passionnés pour les styles de vie, ont rêvé de réaliser ici et maintenant une réplique miniature de la Cité idéale. Ils ont ainsi contribué à alimenter les préjugés à leur encontre. La marginalité les a rendus plus marginaux encore.

Le gouvernement travailliste élu en mai 1997 s'est engagé dans un ambitieux programme de modernisation de la vie politique britannique. Les assemblées issues du processus de décentralisation vont être élues en mai 1999 selon différents modèles de représentation proportionnelle⁵⁹. Une réforme du mode de scrutin est également envisagée pour l'élection des membres des Communes. Depuis 1979, les verts rêvaient d'une réforme du mode de scrutin pour les élections européennes et, pour la première fois, la proportionnelle devrait être utilisée au niveau national⁶⁰. Ces réformes sont en train de transformer la structure des opportunités politiques au Royaume-Uni et les verts voient pour la première fois s'ouvrir des possibilités de percée électorale. Le parti se prépare avec enthousiasme et fébrilité aux prochaines échéances électorales. Les candidats ont été choisis avec soin car, bien que leur optimisme soit modéré, les verts espèrent obtenir un ou deux parlementaires européens et des représentants dans le Parlement écossais et l'Assemblée galloise⁶¹. Il est encore trop tôt pour en évaluer les conséquences précises mais l'on peut imaginer qu'un parti pourrait émerger de ce qui n'est encore qu'une communauté idéaliste.

NOTES

¹ People est devenu Ecology Party en 1975 puis Green Party en 1985.

² La législation électorale accorde un temps de diffusion télévisée gratuit aux partis qui présentent plus de cinquante candidats lors d'élections nationales.

³ L'organisation du gouvernement local britannique est complexe. Ses deux niveaux principaux sont les comtés (ou *metropolitan boroughs*) et les districts (ou conseils municipaux). Les verts ont présenté 497 candidats aux élections locales de 1998, couvrant 11% des sièges à renouveler. Ils ont obtenu une moyenne de 7% des suffrages dans les sections électorales contestées et l'élection de 6 nouveaux conseillers locaux, portant à 27 le nombre des élus verts des *Principal Authorities*.

⁴ L'ancienneté des partis, dont on peut trouver les précurseurs au sein du *Long Parliament* de 1641, explique sans doute cette attitude.

⁵ Les partis britanniques ne sont régis par aucune législation spécifique et il n'y a pas de restriction à leur formation.

⁶ Soit 8% de la population selon John McCormick, *British Politics and the Environment*, Londres, Earthscan Publications, 1991, p. 34. La *Royal Society for the Protection of Birds* a dépassé le million de membres en 1997. Ces associations parviennent à mobiliser largement comme l'ont démontré les manifestations contre l'exportation de veaux vivants.

⁷ Hanspeter Kriesi, Ruud Koopmans, Jan Willem Duyvendak, Marco Giugni, *New social movements in Western Europe. A Comparative Analysis*, Londres, UCL Press, 1995.

⁸ La victoire en 1996 dans une section électorale du *Metropolitan Borough Council* de Kirklees (Huddersfield) est la première victoire dans une circonscription de près de 10 000 électeurs (le taux de participation en 1996 y a en outre été exceptionnellement élevé : 45%).

⁹ Voir Douglas Mary, Aaron Wildavski, *Risk and Culture. An Essay on the Selection of Technological and Environmental Dangers*, Berkeley, University of California Press, 1983.

¹⁰ *The Ecologist*, *Blueprint for Survival*, Harmondsworth, Penguin, 1972.

¹¹ SERA (*Socialist Environment and Resources Association*) a été fondé en 1973, *Conservative Ecology Group* et *Liberal Ecology Group* en 1977. Ces groupes poursuivent encore aujourd'hui leur travail de pression interne.

¹² Ces positions expliquent que le Green Party ait été considéré comme un parti écologiste « pur », c'est-à-dire essentiellement soucieux de l'environnement. Voir Ferdinand Müller-Rommel, « The Greens in Western Europe: Similar but Different », *International Political Science Review*, n° 4, 1985 ; pp. 483-499.

¹³ Sandy Irvine, « Book Review : *Green Political Thought* d'Andrew Dobson », *Environmental Values*, n° 3, 1992, p. 272.

¹⁴ Sara Parkin, *Green Parties. An International Guide*, Londres, Heretic Books, 1989, pp. 119-120.

¹⁵ L'indépendance énergétique était garantie par les ressources pétrolières de la mer du nord.

¹⁶ La moitié des adhérents du Green Party de 1989 a été touchée et 40% d'entre eux ont été membres de *CND*, organisation phare de la contestation.

Wolfgang Rüdiger, Lynn G. Bennie, Mark N. Franklin, *Green Party Members. A Profile*, Glasgow, Delta Publications, 1991, p. 33.

¹⁷ Le *Labour Party* a abandonné en 1989 ses positions sur le désarmement nucléaire unilatéral.

¹⁸ Chris Rootes, « Environmentalism and Political Competition : The British Greens in the 1989 Elections to the European Parliament », *Politics*, 1991, n° 2, pp. 39-44.

¹⁹ Allistair McCulloch, « Shades of Green : Ideas in the British Green Movement », *Teaching Politics*, 1988, n° 2, p. 195.

²⁰ Jonathon Porritt, « Green=Ecology ? », in John Button (ed), *The Best of Resurgence. A Selection from the First 25 Years*, Bideford, Green Books, 1991, p. 254.

²¹ En 1996, sept des neuf membres de l'exécutif étaient des femmes.

²² Ces principes figurent dans le paragraphe PB309 du premier chapitre du *MfSS* : perturbations minimales des processus écologiques ; conservation des ressources et de l'énergie ; stabilité de la population ; une société où l'individu peut s'épanouir dans le respect des trois principes précédents.

²³ La soutenabilité sociale, la non-violence, la démocratie libertaire et la conscience écologique sont les quatre piliers du « Nouvel agenda vert » qui est la prolongation de celui des années 1980, explique David Taylor (*Keynote Conference Speech*, 23 février 1996).

²⁴ Wolfgang Rüdig, Lynn G. Bennie, Mark N. Franklin, « Green Dimensions : The Ideology of the British Greens », in *Green Politics Three*, Edimbourg, Edinburgh University Press, 1995, p. 223.

²⁵ Green Party, *Manifesto for a Sustainable Society*, pp. 205-206.

²⁶ De telles préoccupations réapparaissent néanmoins épisodiquement comme le montre le programme électoral de 1992, largement centré sur des questions environnementalistes.

²⁷ Par la fondation Schumacher notamment.

²⁸ John Barry, « Deep Ecology and the undermining of Green Politics », in Jane Holder (ed), *Perspective on the Environment. Interdisciplinary Research in Action*, 1993, p. 45.

²⁹ « L'intuition de l'égalité biocentrique est que tous les éléments de la biosphère ont un droit égal à vivre et s'épanouir, à atteindre les formes de déploiement et de réalisation de soi qui sont le propre de chaque individu dans le cadre d'une réalisation de soi plus globale ».

Bill Devall, George Session, *Deep Ecology : Living as if Nature Mattered*, Salt lake City, Peregrin Smith Book, 1985, p. 67.

³⁰ Wolfgang Rüdig, Lynn G. Bennie, Mark N. Franklin, *op. cit.*, p. 223.

³¹ Voir Faucher Florence, « Manger vert », *Revue française de science politique*, n° 3-4, 1998, pp. 436-456.

³² La contre-culture britannique contemporaine est marquée par une stylisation écologiste des modes de vie, des inspirations hippies et anarchistes. Les *New Age travellers* en sont des exemples.

³³ Même si certains se montrent réticents à avouer la dimension spirituelle de leur engagement vert depuis qu'en 1992 un autre porte-parole du parti, David Icke, s'est proclamé Messie et a prophétisé l'imminence de la fin du monde.

³⁴ Voir Brian Doherty, « The Fundi-Realo Controversy : An Analysis of Four European Green Parties », *Environmental Politics*, n° 1, 1992, pp. 95-120.

³⁵ Sara Parkin, *op. cit.*, pp. 227-228.

³⁶ L'adoption des nouveaux statuts en septembre 1991 a été suivie quelques semaines plus tard par l'élection de l'exécutif. Les membres de la tendance *Green 2000* remportèrent la majorité des sièges.

³⁷ Les statuts antérieurs reposaient sur le volontariat et la cooptation et excluaient de fait tous ceux dont la disponibilité ou les ressources ne leur permettaient pas de se consacrer suffisamment au fonctionnement du parti.

³⁸ Wolfgang Rüdig, Lynn G. Bennie, Mark N. Franklin, *Green Blues : the Rise and Decline of the British Green Party*, Strathclyde Papers on Government and Politics, 1994.

³⁹ A l'instar des autres partis britanniques, les verts organisent chaque automne une réunion nationale, appelée « conférence ». La saison des conférences commence en septembre avec la réunion du *Trade Union Congress* et se termine en octobre avec la conférence des conservateurs. Les partis s'appliquent à ne pas faire coïncider leurs conférences qui sont devenues des occasions majeures de communication politique.

⁴⁰ Chaque réunion des verts britanniques commence par une minute de silence qui rappelle les méditations silencieuses des réunions de quakers (une minorité religieuse sur-représentée chez les verts).

⁴¹ Les verts ont longuement réfléchi à la manière de concrétiser les pratiques politiques pacifiques et consensuelles auxquelles ils aspirent.

Florence Faucher, *La vie en vert. Faire de la politique autrement*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999.

⁴² L'obstination des verts semble néanmoins avoir produit des effets limités et circonscrits. Depuis une quinzaine d'années, le groupe d'Oxford présente, chaque année aux élections locales, des candidats dans toutes les sections. Il compte aujourd'hui quatre *city councillors* et deux *county councillors*, le premier ayant été élu en 1993.

⁴³ Au niveau national, les résultats des élections locales sont légèrement supérieurs, les candidats verts obtenant en moyenne depuis 1986 5 à 7% des voix dans les sections électorales où ils se présentent.

⁴⁴ Les candidats aux élections nationales doivent verser une caution de 500 livres sterling qui leur est remboursée lorsqu'ils obtiennent plus de 5% des suffrages.

⁴⁵ Le programme électoral travailliste de 1983 a été surnommé « *the longest suicide note in history* ».

⁴⁶ Entre 1992 et 1997, les verts bénéficièrent d'un « demi » parlementaire, Cynog Dafys, membre du *Plaid Cymru*.

⁴⁷ L'argument est utilisé par les opposants à l'introduction de la proportionnelle dans le mode de scrutin.

⁴⁸ Les libéraux démocrates se rapprochent d'ailleurs depuis 1996 du parti travailliste, partenaire autrement plus intéressant.

⁴⁹ Les conservateurs et les travaillistes ont dépensé plus de 20 millions de livres sterling (27 300 000 euros) lors de la campagne pour les élections générales de 1997.

⁵⁰ Le rapport de la commission Neil sur le financement de la vie politique, publié en octobre 1998, écarte le financement public.

⁵¹ Le 6 juin 1993, dans la circonscription de Newbury, le candidat du Green Party a été classé septième des dix-huit candidats en compétition, derrière celui du Monster Raving Loony Party.

⁵² Il s'agit moins d'un renversement de tendance que de la définition, pour la première fois, de priorités.

⁵³ « Elections Coordinator », *Elections Mailing*, n° 3, 1996, p. 3.

⁵⁴ *Strategy-What next ?*, projet proposé du groupe de travail, mars 1993, p. 2.

⁵⁵ Le plus célèbre d'entre eux est Earth First ! La plupart ne sont que des coordinations instables.

⁵⁶ Auparavant de simples délits, l'occupation non autorisée de terres ou de bâtiment, le nomadisme, la participation à des *raves*, sont désormais passibles de lourdes amendes et d'emprisonnement. Le *Criminal Justice Act* était explicitement destiné à donner aux forces de l'ordre les moyens de sévir contre la multiplication des manifestations incontrôlables.

⁵⁷ *Green Wing*, juin 1995, pp. 3-4.

⁵⁸ Les verts invoquent notamment les *Levellers* du dix-septième siècle et les suffragettes.

⁵⁹ La réforme électorale a été obtenue dans le cadre de la décentralisation pour le Parlement écossais, les Assemblées galloise et irlandaise.

⁶⁰ Si le parti travailliste parvient à faire adopter la législation requise à temps malgré l'opposition de la chambre des Lords et la mauvaise volonté des conservateurs.

⁶¹ Il n'est pas sûr que les électeurs abandonnent leurs habitudes de vote utile et sachent s'adapter à des modes de scrutins divers et complexes. Il existe en outre une grande disparité entre la distribution des voix vertes et les seuils minimaux de représentation dans les différentes circonscriptions européennes (entretien avec Chris Rose, agent électoral national du Green Party, le 21 octobre 1998).

LA SITUATION DES PARTIS VERTS
EN EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

INTRODUCTION

Depuis la chute des régimes de « démocratie populaire », il est impossible d'étudier la situation globale des partis verts en Europe sans se pencher sur l'état de ces formations en Europe centrale et orientale¹.

En effet, l'organisation d'élections pluripartites à partir de 1989 a vu l'émergence de mouvements et de partis écologistes dans la plupart de ces nouvelles démocraties parlementaires.

Le nombre de pays et de partis à étudier, qui se chiffre à plus d'une vingtaine, le manque de travaux sur le sujet, de même que l'état des formations étudiées nous interdisent une étude au cas par cas. De même, il est peu intéressant de suivre les différentes formations vertes individuellement dans leurs multiples évolutions internes ; qu'il s'agisse de scissions, de changements de direction ou de conflits internes.

Outre le manque de documentation crédible et utilisable à notre disposition sur ces mutations internes, celles-ci ne caractérisent pas les partis verts en Europe centrale mais sont une marque commune de l'ensemble du paysage politique de l'Europe centrale et orientale qui a connu une intense fluidité politique². Dans une telle situation, nous tenterons de déterminer des tendances globales que permet l'analyse comparative plutôt que de se concentrer sur une addition d'études nationales. Après avoir sommairement présenté les cas nationaux, nous dresserons un bilan général de l'état de la mouvance écologiste en Europe centrale et orientale dix ans après la chute du mur de Berlin.

À quelques rares exceptions, les partis verts en Europe centrale ne sont guère parvenus à percer politiquement ou électoralement. Leur situation se rapproche plus du groupuscule que de la formation politique organisée et représentative de secteurs précis de la population. La situation groupusculaire de la plupart de ces formations dont bon nombre sont confrontées à la question de leur survie politique, organisationnelle et financière rend des plus problématique l'obtention de renseignements de première main tant pour le chercheur que pour la Fédération européenne des partis verts.

Quelle est donc aujourd'hui la situation des partis verts en Europe centrale et orientale ? Que représentent-ils d'un point de vue électoral ?

UN ÉCHEC GLOBAL

Au niveau de leur poids politique, on peut estimer qu'il existe trois grands groupes de partis verts en Europe centrale et orientale.

Le premier est constitué des formations qui, seules ou en alliance, ont un poids électoral certain ou qui participent activement à des larges regroupements politique qui jouent parfois un rôle essentiel dans les équilibres politiques nationaux.

Le deuxième rassemble les partis verts qui sont présents dans les parlements nationaux grâce à une loi électorale qui favorise les petites formations.

Enfin, le troisième, le plus important, agrège les nombreux cas de partis qui ne possèdent aucun élu national et qui recueillent des scores anecdotiques aux élections nationales auxquelles plusieurs d'entre eux ne sont d'ailleurs plus en état de participer. La survie ou l'existence même de ces partis se posent clairement.

Des partis avec un certain poids

Quels sont les partis qui appartiennent à la première catégorie ? Actuellement, les verts ne sont représentés par des groupes parlementaires relativement importants que dans deux États d'Europe centrale et orientale.

Il s'agit du parti des verts d'Ukraine (*Partija Zelenij Ukraini*) qui a obtenu 5,4% des voix ce qui représente 1,4 millions de suffrages en mars 1998. Le parti décroche dix-neuf sièges, ce qui en fait le quatrième groupe politique au parlement. Notons que les verts avaient refusé de présenter des candidats aux élections législatives de 1994 parce qu'ils estimaient la loi électorale injuste et antidémocratique.

La situation du parti vert de Géorgie (*Sakartvelos Mtsvaneta Partia*) est aussi intéressante. Dans un État marqué par une grande instabilité politique, par une violence endémique ainsi que par les conflits ethniques armés, et où la stabilisation démocratique reste problématique, les verts géorgiens se sont, comme d'autres formations politiques, insérés au sein d'un large rassemblement politique. En 1990, les verts géorgiens participent à un cartel électoral « *Tavisupleba* » (Liberté) qui recueille 3,3% des suffrages mais aucun élu. En 1992, ils prennent part à l'Alliance démocratique qui obtient 7,3% des suffrages et onze élus dont certains représentent les verts. Enfin, la dynamique de succès se confirme avec la participation des verts géorgiens à l'alliance SMK qui arrive en tête du scrutin en obtenant 23,7% des suffrages en novembre 1995.

Tant la situation ukrainienne que géorgienne forment des cas très spécifiques. Le poids des verts est par exemple lié aux conséquences de la catastrophe de Tchernobyl. L'explosion de cette centrale nucléaire a rendu une part de la population proche de la région touchée ainsi que des responsables politiques sensibles à la problématique de la protection de l'environnement. La situation politique de la Géorgie reste, pour des raisons déjà rapidement évoquées, une des situations les plus complexes et les plus difficiles à analyser pour l'observateur occidental.

Ces succès qui forment des exceptions s'expliquent donc principalement par des particularités nationales difficilement transposables aux autres anciennes démocraties populaires. Notons aussi que ces deux cas sont issus d'anciennes républiques de l'Union soviétique, qui connaissent des crises politiques et économiques importantes et appartiennent à la périphérie du continent.

Des partis à la marge de la marginalité

Le deuxième ensemble de partis, constitué par ceux qui sont actuellement représentés par quelques députés au sein des parlements nationaux, n'est pas très important. On recense quatre situations nationales : en Bulgarie, en Roumanie, en Slovaquie et en Arménie.

En Bulgarie, la perestroïka a permis la naissance de mouvements indépendants cristallisés autour de la protection de l'environnement ; question majeure dans certaines régions du pays. Par exemple, un mouvement s'organise contre la pollution de l'air et du Danube dans la ville de Ruse. Une mouvance verte non structurée regroupant un réseau d'organisations locales émerge comme une des forces principales de la lutte contre le régime communiste.

Deux organisations vertes s'organisent pour participer aux premières élections démocratiques en décembre 1989. D'une part, le mouvement « Ekoglasnost » (Ecoglasnost Dvisenie) qui obtient dix-sept sièges et, d'autre part, le parti vert (Zelena Partija) qui a quatorze élus. Ces deux formations concurrentes sont néanmoins membres de la large et hétéroclite union de l'opposition anticommuniste regroupée au sein de l'Union des forces démocratiques (UDF). Les divisions multiples et incessantes dans l'UDF affectent fortement les partis verts qui éprouvent les plus grandes difficultés à se positionner sur d'autres terrains politiques et économiques que ceux liés à la protection de l'environnement ou à la lutte contre le régime communiste. Ainsi, à l'été 1991, la plupart des députés d'Ecoglasnost signeront la nouvelle constitution soutenue par les ex-communistes. Ils sont expulsés de l'UDF. Le parti perd rapidement toute représentation parlementaire. En avril 1995, il revendique sept cent cinquante membres et trente-six organisations locales. Au scrutin de mars 1997, Ecoglasnost participe à une coalition de la gauche démocratique avec le parti socialiste bulgare (ex-communiste). Celle-ci est la principale perdante de la consultation.

L'histoire du parti vert n'est pas moins chaotique. Il connaît de nombreuses scissions suite aux incessantes divisions de l'UDF. Une partie des élus du parti vert soutiennent une de ses branches, l'UDF libéral, pour participer à de multiples coalitions plus ou moins éphémères. Le parti perd aussi toute représentation parlementaire.

Par la suite, il participe à l'Alternative démocratique pour la République dont il est expulsé en mars 1996. En mars 1997, il rejoint la coalition de l'Union pour la sauvegarde nationale qui regroupe autour du parti défendant les intérêts de la minorité turque de Bulgarie une série de petites formations diverses allant des verts aux agrariens en passant par des royalistes. Ce rassemblement recueille 7,5% des voix et dix-neuf sièges dont un élu vert.

Le mouvement écologiste roumain³ apparaît également divisé dès sa naissance entre le parti écologiste roumain (Partidul Ecologist Roman – PER) et la Fédération écologiste de Roumanie (Federatia Ecologista din Romania – FER).

Grâce à une loi électorale favorable aux petites formations, le PER obtient douze députés et la FER huit en ayant respectivement obtenu 2,6% et 1,7% aux premières élections législatives démocratiques (**quand**). Aucune des deux formations ne parvient à jouer un rôle politique majeur et à s'imposer comme une force politique crédible. Ces partis font d'ailleurs l'objet de peu d'attention des observateurs.

Ils sont tous les deux membres de la Convention démocratique qui décroche 30,2% des voix aux élections législatives de novembre 1996. Ce scrutin met fin au pouvoir de la mouvance post-communiste du président Illiescu. Le PER a alors cinq députés et un sénateur et la FER un député et un sénateur.

Sans la participation à cette coalition électorale, il est vraisemblable que la mouvance écologiste aurait disparu du parlement de Bucarest.

En Slovaquie, au terme des élections de 1990, six élus vert siègent à la chambre des nations grâce aux 3,5% des suffrages obtenus par le parti vert slovaque (Strana Zelenych Slovenska – SZS). Il dépasse donc de justesse le seuil de 3%⁴. Au scrutin de 1992, marqué par les questions économiques et constitutionnelles, les verts perdent toute représentation parlementaire ne récoltant que 2,4% des suffrages malgré la campagne qu'ils avaient orchestrée sur le nationalisme. Aux premières élections législatives de la Slovaquie indépendante, les verts sont partie prenante de la coalition électorale de gauche Choix commun en compagnie des anciens communistes et des sociaux-démocrates⁵. Ce cartel ne conquiert que 10,4% des suffrages mais les verts retrouvent deux élus. En 1998, le même parti vert participera à

une large alliance de centre-droite SDK qui lui permet de faire élire un député.

Sa participation à des alliances électorales divergentes s'explique par sa grande faiblesse. Seul, le SZS n'aurait aucune chance d'obtenir le moindre élu : les sondages le créditent généralement d'un pourcent des intentions de vote.

Enfin, en Arménie il y a également un parti vert présent au Parlement : l'Union des verts d'Arménie (Gojapahpanutiun). Cette formation a décroché trois sièges en 1990 et neuf en 1994. Les spécificités de la situation politique arménienne semblent expliquer la persistance des verts en Arménie.

Malgré l'existence d'une représentation parlementaire, les partis verts de cette deuxième catégorie apparaissent donc faibles. En effet, ils ne doivent l'élection de leurs parlementaires qu'à la participation à des coalitions électorales souvent hétéroclites. Aucune de ces formations ne joue un rôle politique déterminant non seulement à cause de leur manque de représentativité mais aussi compte tenu de la faiblesse de leur direction politique. Enfin, notons que ces quatre cas sont constitués de pays qui connaissent des retards substantiels au niveau de la démocratisation et des réformes économiques.

Les deux premières catégories de partis qui représentent les cas où les verts sont présents dans les parlements couvrent donc seulement six pays.

Des partis verts marginaux

Signe de l'échec de l'implantation des partis verts dans les pays d'Europe centrale et orientale, en dehors des cas précités, les verts n'ont aujourd'hui plus aucun représentant dans les autres parlements nationaux. La troisième catégorie de partis est donc très largement dominante.

Par exemple, parmi les États qui semblent les plus près de l'adhésion à l'Union européenne, il n'y a aucun parti vert représenté politiquement au sein des enceintes parlementaires ni même représentant une force politique d'importance même secondaire.

De ce point de vue, le cas hongrois est emblématique. Le mouvement écologiste y possédait de solides racines. Outre les

traditions existant dans toute la région, cette sensibilité avait gagné beaucoup de force sous le régime communiste dans la mobilisation contre le barrage de Gabčíkovo-Nagymaros sur le Danube⁶. Le mouvement de protestation populaire fut encadré par l'organisation de la jeunesse communiste qui, à travers un conseil de l'environnement, servit de parapluie obligatoire pour les organisations de protection de l'environnement non gouvernementales qui prospérèrent à l'époque. Le mouvement vert se trouve de la sorte instrumentalisé par les acteurs de la transition. Les réformateurs communistes l'utilisent dans leurs luttes contre les conservateurs alors que l'opposition anti-communiste en fait un des symboles de l'incurie et de l'abandon des intérêts nationaux par le pouvoir communiste.

Cette mouvance verte ne résiste ni à la chute de son principal adversaire ni à la transformation nécessaire des écologistes de mouvement de contestation en parti politique. Double difficulté que connaîtront toutes les organisations écologistes de la région.

En 1990, le parti vert ne parvient pas, faute de préparation, d'organisation et de structuration, à participer aux élections législatives. Nombre de sympathisants quittent la mouvance verte soit pour d'autres organisations politiques soit pour se replier sur des organisations non gouvernementales locales. Le mouvement connaît de sérieuses divisions internes. Une tendance réactionnaire le transforma en un parti proche des idéaux fascistes et de l'extrême droite.

En 1993, les mouvements de défense de l'environnement dénoncent ce glissement et certains d'entre eux forment un nouveau parti, Alternative verte (Zöld Alternativa). Ce nouveau mouvement représentant l'écologie politique n'obtient que 4 200 suffrages aux élections de 1994. Quatre ans plus tard, les verts prennent part à une liste d'union de listes formées par une série de petits mouvements politiques. Le meilleur résultat de cette liste est de 0,86% des suffrages. Les candidats verts recueillent au total 2 525 suffrages. Dans ces circonstances, l'existence politique des verts est clairement posée.

La situation des verts en Pologne⁷ n'est pas meilleure. Le parti vert polonais (PPZ) n'est jamais parvenu à sortir de l'anonymat. Aux dernières élections législatives de 1997, il a fait alliance avec le parti

post-communiste SLD qui avait accueilli vingt de ses membres sur ses listes. Notons aussi l'existence d'une faction écologiste au sein de l'Union démocratique parti, de T. Mazowiecki et de J. Kuron. Elle avait décroché sept élus au scrutin de 1993 mais cette sensibilité s'affaiblit par la suite.

La République tchèque connaît une situation analogue. Pourtant, la progressive renaissance de la société civile tchèque s'était entre autres organisée autour des questions environnementalistes⁸. La pollution de l'air et de l'eau avait conduit à une pétition de 300 personnes dans le district de Chomutov dans le nord de la Bohême.

Malgré des sondages fort encourageants, le parti vert de Bohême (Strana Zelenych) ne recueille que 3,1% en 1990 et n'a pas d'élus car sous le seuil électoral de 5%. Par la suite, le parti vert n'obtient plus que des scores mineurs, l'empêchant de jouer un rôle politique quelconque⁹.

Si en Pologne, en Hongrie et en République tchèque, il n'y a jamais eu de parlementaire écologiste depuis 1989, le cas slovène diffère assez largement.

En effet, comme ailleurs en Europe centrale et orientale, la protestation écologique s'était amplifiée durant les années quatre-vingt. Membre de la coalition anticommuniste Demos, les verts de Slovénie (Zeleni Slovenije) décrochent 8,8% des suffrages et huit députés en avril 1990. Ils accèdent même aux responsabilités gouvernementales. Des responsables verts sont en charge des ministères de l'Environnement, des Sciences et des technologies, et de l'Énergie. Mais la coalition Demos éclate rapidement. Les verts sont incapables de construire une organisation partisane avec des structures solides. Il y a souvent confusion entre leur fonction de parti et celui d'organisation non gouvernementale. En 1992, les verts chutent à 3,8% des suffrages. Le groupe parlementaire établit une nouvelle formation libérale qui rejoint le nouveau parti libéral démocrate slovène actuellement au pouvoir. Le reste du ZS sombre dans un écofondamentalisme avec des relents d'antiparlementarisme d'extrême droite. Dès lors, en 1996, la mouvance verte n'obtient plus que 1,6% des voix.

Malgré qu'ils aient obtenu un résultat électoral respectable et exercé le pouvoir, les verts de Slovénie ont vite disparu du paysage politique.

La situation des verts dans les pays baltes n'est guère meilleure.

En Lettonie, le parti vert de Lettonie (Latvijas Zala Partija) recueille en 1990 huit députés. Mais dès 1993, sa performance s'affaïsse à 1,3% des suffrages et il perd toute représentation parlementaire. Cette piètre performance est réitérée à l'élection du 1^{er} octobre 1995.

En Estonie, deux organisations vertes, le Mouvement vert (Eesti Roheline Liikumine) et les verts estoniens (Toetan Rohelisi) cohabitent. En 1992, elles se présentent sur une liste commune avec trois autres organisations. Mais ce cartel n'obtient que 2,6% des voix loin donc du seuil des 5 %. Il décroche toutefois un élu direct. En 1995, les verts rassemblent 4 495 voix seulement (0,8%) et n'ont aucun siège. En mai 1998, le parti vert a décidé d'intégrer le parti du centre¹⁰ sur une base individuelle. Sa centaine de membres est ainsi invitée à adhérer à un des principaux partis du pays¹¹.

En Lituanie, le parti vert de Lituanie (Lievos Zaliuju Judejimas) fait partie, entre 1989 et 1993, de la liste nationaliste Sajudis. Il avait décroché quatre sièges en 1989 mais les a perdus dès 1993.

La faiblesse des partis verts dans les pays baltes les empêche de mener une action concertée autour de la mer baltique dont la situation est pourtant très problématique d'un point de vue environnemental. Quand les verts allemands, suédois et finlandais se réunissent, ils ne peuvent que regretter l'absence de représentants verts des pays baltes et de Pologne¹².

Dans les États issus de l'ex-Yougoslavie (Croatie, Macédoine, Serbie), les organisations écologistes sont groupusculaires comme d'ailleurs en Moldavie et en Albanie.

Enfin, s'il existe indéniablement une sensibilité écologiste en Russie, cela n'a jamais débouché sur la structuration d'un mouvement politique. Cette sensibilité reste cantonnée à des organisations non gouvernementales locales¹³. Le parti vert de la Fédération de Russie n'est pas parvenu à collecter suffisamment de signatures pour participer aux élections à la Douma du 17 décembre 1995.

UNE SITUATION PARADOXALE

Le bilan des partis verts en Europe centrale et orientale se révèle donc très défavorable. Parmi les grandes familles politiques européennes démocratiques, la famille des partis verts est de loin celle qui connaît les résultats les plus décevants et pour laquelle la question de son existence et de sa représentation est clairement posée dans de nombreuses anciennes « démocraties populaires ». Pourtant, plusieurs arguments de nature différente plaident en faveur des écologistes.

En effet, les mouvements verts avaient joué un rôle actif dans la protestation contre le régime communiste. Ensuite, la situation de l'environnement dans la région est désastreuse¹⁴ tant au niveau de la qualité de l'air, de l'eau que des dangers potentiels d'anciennes centrales nucléaires¹⁵.

Un lent processus de prise de conscience de ces multiples dangers, qui dépassent bien souvent les situations connues en Europe occidentale, s'est opéré dans l'ensemble de ces pays depuis la moitié des années quatre-vingt.

En outre, les partis verts naissaient sans le profond handicap qu'ont connu leurs collègues occidentaux. Ces derniers ont en effet dû s'imposer dans des paysages politiques structurés par d'anciennes forces politiques enracinées depuis des décennies. En Europe centrale, le paysage politique lors des premières élections démocratiques apparaissait nettement plus ouvert.

Enfin, les partis verts pouvaient être porteurs d'une modernité venue d'Occident : cela pouvait être attirant pour un public progressiste et ce d'autant que la gauche était appelée à connaître des années difficiles suite au vide laissé par l'effondrement des régimes communistes.

LES CAUSES DE L'ÉCHEC

Il nous faut donc expliquer l'échec des partis verts en Europe centrale et orientale. À notre sens, ce serait une erreur de considérer soit qu'il existe une explication simple et unique, soit que les situations divergent tellement d'un pays à l'autre que seule une étude au cas par cas pourrait faire avancer la recherche. Les

explications sont de nature diverse et se combinent différemment et avec une intensité variable selon les particularités nationales. Nous tenterons de mettre en évidence les éléments communs éclairant les difficultés générales d'émergence des partis écologistes en Europe centrale et orientale.

L'histoire des mouvements verts des deux parties du continent diffère largement. La naissance de l'écologie politique a été profondément influencée par des mouvements dont la contestation de mai 1968, l'émergence durant les années soixante-dix des « nouveaux mouvements sociaux », la politisation de certaines organisations de protection de la nature et dans certains pays des luttes antinucléaires sont les éléments les plus souvent cités. Les verts d'Europe centrale et orientale n'ont pu s'édifier sur ce substrat social et idéologique. Les mouvements de défense de la nature qui possédaient dans certaines régions de vieilles traditions historiques ont largement été encadrés par le régime communiste. La libéralisation des régimes, consécutive à l'arrivée au pouvoir de Mihail Gorbatchev en 1985, a permis la naissance de mouvements semi-indépendants. Ceux-ci ont entretenu des relations avec l'opposition anti-communiste et parfois avec les réformateurs. L'ennemi commun de ces mouvements est le pouvoir communiste qui s'appuie souvent sur les représentants de l'industrie lourde. Une fois le pouvoir disparu, les mouvements verts se sont trouvés désemparés faute d'adversaires. Le pouvoir étant généralement détenu par les amis d'hier sensibilisés eux aussi à la problématique de la protection de l'environnement.

Compte tenu de cet élément, il y a donc également absence de politisation des luttes pour la protection de l'environnement, ce qui aura entre autres pour conséquence de compliquer fortement la mutation de cette mouvance en des partis politiques organisés et structurés.

De plus, les nouveaux mouvements sociaux ne connaissent ni la même émergence ni la même structuration et organisation. Outre les différences socio-économiques entre les sociétés, pour bon nombre de militants, l'opposition d'ensemble aux régimes était prioritaire par rapport à des luttes plus sectorielles, rendues de toute façon problématiques par la répression.

Enfin, les événements de 1968 ne sont pas ni de même nature à l'ouest et à l'est et ne produisent pas les mêmes effets culturels et sociétaux.

Les mouvements verts qui naissent à la suite de l'effondrement des régimes communistes ne sont donc pas issus d'une « deuxième gauche » ou d'une société civile en recherche de représentation politique. En 1989, les verts d'Europe centrale et orientale sont idéologiquement influencés dans leur majorité par le libéralisme ambiant. Il est significatif qu'après la constatation de l'échec de l'implantation des mouvements verts, les responsables de ceux-ci ne se tourneront que fort peu vers les formations de gauche mais bien plutôt vers les formations libérales et centristes.

Un autre élément d'explication doit être trouvé dans les différences de structuration sociale des sociétés. Les couches sociales les plus favorables aux mouvements verts en Occidental¹⁶ sont, malgré les intenses modifications liées à l'ensemble des transitions économiques et sociales, beaucoup moins développées et organisées en Europe centrale et orientale. Sans entrer dans le détail, notons que la plupart de ces États connaissent encore un secteur agricole et une industrie traditionnelle fort importants. De plus, les secteurs associatif et socio-culturel, qui forment dans la plupart des pays occidentaux la clientèle électorale des partis écologistes, sont encore très largement sous-développés à l'est du continent.

Les aspirations différentes des populations dans les deux parties du continent compte tenu des différences de développement économique et social sont bien sûr un élément central. En effet, la mouvance écologiste en Europe occidentale s'est développée autour d'une critique de la société de consommation et du productivisme. Aux clivages traditionnels organisant notre société serait ainsi apparu un clivage matérialiste–post matérialiste¹⁷. Les tenants du dernier versant donneraient la priorité à l'aspect qualitatif sur le quantitatif.

Or dans la zone qui nous intéresse la grande majorité de la population ne demande pas moins de société de consommation mais au contraire la possibilité d'y avoir accès. Les situations, demandes et représentations du futur diffèrent d'État à État selon leur propre niveau de vie, mais il existe une aspiration générale à un accès plus facile pour le plus grands nombre aux grands produits de consommation. Dans ce contexte, la critique de ce matérialisme,

cette aspiration à la qualité plutôt qu'à la quantité a peu de chance de trouver des échos profonds. Ce discours apparaît en porte à faux avec ce qu'une immense partie de la population vit au quotidien ; y compris dans les pays les plus développés d'Europe centrale.

Cette tendance s'est encore trouvée renforcée par la nette dégradation du niveau de vie des populations de ces pays depuis plus d'une décennie. Après avoir connu une crise durant les dernières années du socialisme « réellement existant », le passage à l'économie de marché s'est opéré à un coup social considérable pour le plus grand nombre. Dans ces circonstances, tout comme en Europe occidentale, la recherche d'un premier ou d'un deuxième emploi, des moyens de vivre et parfois de survivre dans les nouvelles conditions économiques, prend le pas sur toute autre considération.

En dehors des explications d'ordre historique, sociologique, idéologique et économique, il faut aussi tenir compte des facteurs liés à la création même des partis verts. On sait depuis Duverger¹⁸ et Panebianco¹⁹ combien les conditions de naissance des partis influencent durablement leur organisation.

Les paysages politiques d'Europe centrale et orientale ont connu une intense fluidité politique comme dans toutes les périodes de transition politiques²⁰. Dans tous les pays, de très nombreuses organisations plus ou moins sérieuses et crédibles ont vu le jour. Dans ces périodes, l'expérience montre l'importance à la fois de posséder une image claire et des responsables connus. Par ailleurs, la formation rapide d'une organisation structurée est cruciale. Or les partis verts, dans la plupart des cas, ont été incapables de relever ces défis. Le passage d'un mouvement de lutte pour la protection de l'environnement à un parti politique a été particulièrement problématique. Contrairement à d'autres formations politiques anciennement au pouvoir ou issues de la dissidence, les partis verts ont cruellement manqué de cadres rodés aux exigences d'une vie politique moderne. Il n'existait aucun réservoir « naturel » de responsables pour ces formations qui ont parfois attiré certaines personnalités opportunistes, qui espéraient faire une carrière politique en surfant sur la popularité présumée des écologistes.

Au surplus, l'établissement rapide de certaines formations vertes à la fin des régimes communistes a jeté la suspicion sur certains d'entre elles. En République tchèque, par exemple, les verts ont longtemps

été suspectés d'être composés de nombreux anciens communistes et de servir les intérêts de l'ancien pouvoir ; la liste verte étant censée soustraire des voix aux partisans du Forum civique²¹.

La meilleure des stratégies pour les partis verts durant les premières élections n'avait rien d'évident. Certains décidèrent d'appuyer les listes de l'opposition aux régimes communistes et eurent des élus dans le cadre des ces « organisations-parapluie ». Mais ce faisant les partis affirmaient peu leur identité et leur différence par rapport aux autres organisations et remettaient à plus tard leur structuration et leur organisation interne.

D'autres prirent le parti de se présenter seul lors de ces premières élections mais ils se trouvèrent non seulement isolés mais aussi suspectés d'aider les communistes en divisant l'opposition. Le manque de cadres, les hésitations stratégiques et les premiers revers créèrent vite des forces centrifuges.

Certaines études²² sur l'émergence des partis en Europe centrale ont montré l'importance jouée par le soutien politique et financier des organisations partisans transnationales telle que l'Internationale socialiste ou démocrate chrétienne. En accordant à certains partis la crédibilité et la symbolique dont chacune de ces organisations internationales est dépositaire, elles ont aidé à la différenciation partisane en identifiant certains partis encore peu connus au niveau national. Ceux-ci ont pu associer leur nom à celui de certains leaders d'Europe occidentale. Or la mouvance verte au niveau occidental n'a pas pu fournir une aide matérielle importante. Par ailleurs, il n'y avait pas, vu d'Europe centrale et orientale, de personnalités politiques célèbres dans la famille verte.

Lors des premières élections démocratiques, les partis verts n'ont pu compter sur un effet de nouveauté comme cela avait été le cas pour leurs partenaires occidentaux. En effet, à l'exception de quelques partis clairement identifiés comme les successeurs de l'ancien pouvoir, tous les partis étaient aussi nouveaux les uns que les autres.

De plus, dès 1990, les autres formations politiques d'Europe centrale et orientale se sont positionnées sur les questions environnementales. Les verts ont ainsi été privés d'une capacité à se distinguer à travers une problématique particulière. En Europe occidentale, il a fallu les succès de certains partis écologistes pour

que les autres partis s'intéressent et tentent de récupérer leurs problématiques²³.

Enfin, lors des premières élections, la problématique de l'environnement n'était pas suffisamment « pertinente » par rapport aux questions nationales ou de transformations politiques et économiques. Partout, les premiers scrutins ont eu un caractère référendaire contre le régime communiste alors que les consultations suivantes furent centrées sur le type de réforme économique et la nature du régime représentatif.

CONCLUSIONS

Le bilan politique et électoral des partis verts en Europe centrale et orientale est donc mauvais. Rares sont les partis qui récoltent des scores électoraux marquants et qui possèdent des élus ou une structure consolidée. Des grandes familles politiques européennes contemporaines, les verts sont ceux qui connaissent le plus de difficultés à trouver un écho à leur message en dépit d'une situation catastrophique de l'environnement.

Les principales explications de cet état de fait ne fournissent que peu de raison d'optimisme à court et à moyen terme pour les écologistes des anciennes démocraties populaires. Ils n'ont que peu de prise et d'influence sur les causes structurelles de leur échec.

La question de leur existence et de leur survie se pose aujourd'hui avec acuité. Au demeurant, dans plusieurs États, les verts, en tant que formation politique organisée, ont déjà disparu ou rejoint d'autres mouvements politiques. Ailleurs, ils ne sont plus en état de participer aux consultations électorales.

La question première pour les verts en Europe centrale est de savoir s'il existe dans ces sociétés en mutation économique et sociale un groupe social ou une clientèle électorale qui pourraient être porteurs des idéaux de l'écologie politique. Cela sachant que les autres formations politiques ont intégré, dès leur naissance, la demande de la population pour une meilleure protection de l'environnement.

En outre, l'avenir des forces vertes à l'est du continent en général et en Europe centrale en particulier sera aussi lié au futur des partis verts dans l'Union européenne. L'identité et l'évolution de ces

derniers conditionneront la possibilité de voir émerger à moyen terme de telles formations à Prague, à Budapest ou à Varsovie.

L'avenir sera également lié au tissu dense et vivant d'organisations non gouvernementales qui se mobilisent aux échelons national ou local sur questions environnementales²⁴. Pour le moment, celles-ci refusent farouchement de s'investir politiquement ce qui est une des caractéristiques des situations de transitions politique et sociale que connaissent ces États. Rien n'interdit de penser que ces mouvements, plus ou moins structurés, n'éprouvent un jour le besoin de passer à une action politique. Pour ce faire, il faudrait d'une part une amélioration sensible de la situation économique et d'autre part que la méfiance des citoyens envers le politique en général diminue.

NOTES

¹ Voir le numéro spécial consacré par la revue *Environmental Politics*, « Dilemmas of transition ; the environment. Democracy and economic reform in East Central Europe », Spring, 1998.

² Voir Jean-Michel De Waele, *L'émergence des partis politiques en Europe centrale*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1999.

³ Simina Dragomirescu, Cristina Muica, David Turnock, « Environmental action during Romania's early transition years in Environmental politics », *Environmental Politics*, Spring, 1998, pp. 162-182.

⁴ Le seuil électoral avait été fixé à 5% en Bohême Moravie mais à 3% en Slovaquie.

⁵ Voir Jean-Michel De Waele, « Les partis de gauche à l'Est : social-démocratie ou « nouvelle gauche » ? », in Marc Lazar (ed.), *La gauche en Europe depuis 1945. Invariants et mutations du socialisme européen*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 678-697.

⁶ Laurence J O'Toole, Kenneth Hanf, « Hungary : political transformation and environmental Challenge », *Environmental Politics*, Spring, 1998, pp. 93-112.

⁷ Frances Millard, « Environmental Policy in Poland », *Environmental Politics*, Spring, 1998, pp. 145-161.

⁸ Juraj Mesik, « Les organisations non gouvernementales hier, aujourd'hui et demain », in Krystina Vinaver (ed.), *La crise de l'environnement à l'est*, Paris, L'Harmattan, 1993, pp. 87-96.

⁹ Petr Jehlicka, Tomas Kostelecky, « Czechoslovakia : greens in a post-communist society », in Dick Richardson, Chris Rootes, *The green challenge. The development of green parties in Europe*, Londres, Routledge, 1995, pp. 208-231.

¹⁰ *Estonian review*, n° 21, 23 mai 1998.

¹¹ Le parti centriste a obtenu 14,2% et seize sièges en mars 1995.

¹² Newsletter of the European Federation of green parties, March 1997, p. 1.

¹³ Nicolas Reimers, « Le mouvement « vert » soviétique », in Krystina Vinaver (ed.), *La crise de l'environnement à l'est*, Paris, L'Harmattan, 1993, pp. 107-114.

¹⁴ Sur la question du nucléaire civil et militaire en Russie, voir Christophe Urbanowicz, *L'Empire nucléaire éclaté*, Paris, Michalon, 1995.

¹⁵ Krystina Vinaver (ed.), *op. cit.*

¹⁶ Petr Jehlicka, Tomas Kostelecky, *op. cit.*

¹⁷ Ronald Inglehart, *The silent revolution : changing values and political styles among western publics*, Princeton, Princeton University Press, 1977.

¹⁸ Maurice Duverger, *Les partis politiques*, Paris, Points politique, 1981 (10^e édition).

¹⁹ Angelo Panebianco, *Political parties, organization and power*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

²⁰ Jean-Michel De Waele, « Les théories de la transition à l'épreuve de la démocratisation en Europe centrale et orientale », in Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele (ed.), *La transition démocratique en Europe centrale et orientale. La coopération pan-européenne des partis politiques*, Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 29-58.

²¹ Petr Jehlicka, Tomas Kostelecky, « The development of the Czechoslovak green party since 1990 election », *Environmental Politics*, Spring 1992, n° 1, pp. 72-94.

²² Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele (ed.), *La démocratisation en Europe centrale. La coopération paneuropéenne des partis politiques*, Paris, L'Harmattan, 1998.

²³ Guillaume Sainteny, « Le parti socialiste face à l'écologisme. De l'exclusion d'un enjeu aux tentatives de subordination d'un intrus », *Revue française de science politique*, juin 1994, n° 3.

²⁴ Barbara Jancar-Webster, « Environmental movement and social change in the transition countries », *Environmental Politics*, Spring, 1998, pp. 69-92.

Cédric Van De Walle

L'INFLUENCE
DES PARTICIPATIONS GOUVERNEMENTALES
SUR LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE
DE LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE
DES PARTIS VERTS

INTRODUCTION

La Fédération européenne des partis verts (FEPV) est un acteur partisan en pleine de construction de son identité. Notre hypothèse est que les participations actuelles à différents niveaux de pouvoir ont un impact paradoxal sur ce processus identitaire. D'une part, elles accroissent sa légitimité (par son rôle de représentation) et sa visibilité dans le contexte partisan et institutionnel européen. D'autre part, elles renforcent une source d'hétérogénéité existante entre les partis membres : leur degré d'effectivité dans le système politique national. Compte tenu de la jeunesse de cette organisation, la gestion de ces diversités est cruciale car elle conditionne en partie le rôle de la FEPV, en tant que porte-parole de la famille politique écologiste européenne.

Pour évaluer à leurs justes valeurs les conséquences des participations nationales au pouvoir sur l'identité de la FEPV, nous procéderons en trois temps.

À travers l'esquisse rapide du processus de structuration de la FEPV, nous retracerons l'impact de l'hétérogénéité des partis membres tout au long de son développement.

Nous présenterons ensuite la composition actuelle de la fédération en isolant les éléments explicatifs de ces dissemblances, les forces centripètes et centrifuges ainsi que les clivages qu'ils génèrent. Dans la foulée, nous suggérerons une typologie des partis

membres afin de clarifier les principales différences en termes de relation au pouvoir. Elle sera fondée sur le concept de *relevance* proposé par Giovanni Sartori.

Enfin, nous évaluerons comment la FEPV gère ses diversités à travers les dispositions statutaires mises en place, les perspectives de modifications et le débat que peuvent susciter de tels changements.

L'IMPACT DE LA DIVERSITE DES PARTIS VERTS SUR LA STRUCTURATION DE LA FEPV

Aborder la construction de l'identité de la FEPV par le biais d'une approche historique permet de déceler les relations potentielles entre l'hétérogénéité de ses composantes (les partis verts européens) et son évolution organisationnelle et identitaire.

Cette édification a connu deux grandes périodes. Dans une première séquence, l'évolution organisationnelle suit surtout le rythme des élections européennes. Ensuite, les bouleversements en Europe centrale et orientale et l'accélération du processus d'intégration européenne suscité par les négociations du traité de Maastricht auront des « effets d'entraînement » incontestables sur l'évolution des formations partisanes transnationales.

La Coordination européenne des partis verts (CEPV) et les élections européennes

Les élections européennes de 1979

Les manifestations antinucléaires du début des années soixante-dix en France et en Allemagne ont favorisé les premières rencontres d'associations écologistes. Cependant, elles n'aboutiront pas encore à la mise en place d'une structure commune car les difficultés sont nombreuses (financières, organisationnelles, stratégiques¹). Parallèlement, l'écologie politique se développe à travers d'autres mouvements sociaux² (mouvement étudiant, féministe, environnementaliste, pacifiste, tiers-mondiste,...).

Ce n'est qu'après les premières élections européennes directes que divers mouvements écologistes³ décident de coordonner leurs actions et leur programme⁴. Une structure européenne est mise en

place : la Coordination européenne des partis verts et radicaux. Toutefois, le faible niveau de structuration interne des partis membres, l'absence d'élus (et donc de ressources matérielles nouvelles) ainsi que les conflits concernant son identité politique⁵ mineront son développement jusqu'à la veille des élections européennes de 1984.

*Les élections européennes de 1984 :
la Coordination européenne des partis verts*

Poussés par la volonté de coordonner leur action dans l'espoir d'obtenir des résultats électoraux significatifs (et ainsi bénéficier des ressources croissantes octroyées par le Parlement européen – PE – aux groupes politiques en son sein), par les tentatives européennes de développements politiques (échec des projets Tindemans et Spinelli), les partis verts aboutissent au changement du nom de la coordination et à la rédaction d'une déclaration de coopération européenne lors d'un Congrès à Liège en avril 1984. Elle consiste essentiellement en un programme commun minimum critiquant le visage de la Communauté européenne et appelant à une « Europe des Régions ».

En revanche, il faut attendre près de 20 mois pour que les neuf partis membres (issus de pays membres ou non de la CEE)⁶ se mettent d'accord sur les statuts.

De 1984 à 1989, la coordination n'a qu'une faible activité, toujours minée par les conflits internes relatifs à la nature de ses composantes. « Il y avait une division interne entre les « Verts-rouges » (Die Grünen) et les « Verts-verts » (la plupart des autres membres), les premiers préférant minimiser le degré de coordination, et étendre la possibilité de devenir membres à d'autres organisations que des partis politiques. Elle poussera les verts allemands à quitter les verts européens »⁷. Ces mêmes divergences de vue empêcheront les 11 députés verts de former un groupe politique distinct au PE. Les Grünen, en position de force avec 7 élus, ont favorisé la création d'un groupe hétérogène : le groupe Arc-en-ciel. Il rassemble des parlementaires écologistes (réunis au sein du Green Alternative European Links), régionalistes, d'extrême-gauche et anti-Communauté européenne danois.

En cinq ans, la CEPV réunira cinq Congrès⁸. Forte de dix-sept partis de 15 nationalités différentes, elle ne publiera qu'une seule déclaration commune, à Bruxelles la veille des élections⁹.

Les élections européennes de 1989

Suite au succès électoral des listes écologistes en Europe et à la volonté d'affirmer une identité écologiste européenne, le Groupe vert du Parlement européen (GVPE) est formé. Le rapport de forces change : les écologistes français deviennent les plus nombreux (huit élus) avec les Allemands (huit élus), suivi des Italiens (cinq élus). Ses trente membres adopteront une attitude plus positive à l'égard de la construction européenne, défendant leurs buts à l'intérieur des institutions tout en dénonçant leur « déficit démocratique ». La création d'un Groupe vert au PE est primordiale pour la CEPV, car elle bénéficie de ressources matérielles plus importantes.

Les élections européennes ont donc été un important catalyseur pour l'unification des partis verts européens. Elles ont permis à certains d'entre eux d'obtenir une représentation parlementaire. Cela aura une double conséquence : un apprentissage de la vie au sein d'une assemblée et l'accroissement de la crédibilité des élus verts dans l'Assemblée européenne. Elles ont également favorisé, par le biais des groupes politiques, la rencontre et le rassemblement des partis écologistes au niveau européen. « Pour autant, tout n'est pas réglé. Tous les députés du GVPE n'ont pas une vision identique du parlementarisme. Les députés verts français n'ont qu'une expérience parlementaire très limitée [...] alors que les autres députés verts non français ont presque tous une expérience soit nationale soit européenne »¹⁰. De plus, si la Coordination montre une apparente unité de ses 17 membres par l'intermédiaire de plusieurs déclarations communes et qu'elle accueille de nouveaux membres, elle n'en garde pas moins une structure embryonnaire n'occupant que deux permanents¹¹.

Au début des années quatre-vingt-dix, les transformations profondes du contexte politique européen conscientiseront les membres de la Coordination de l'inadéquation de ses structures et des nouvelles opportunités de développement qui s'offrent à elle.

Les bouleversements du contexte politique européen

Deux événements sont les principaux vecteurs des changements intervenus au sein de la Coordination : la chute des systèmes communistes et le traité de Maastricht.

Sans entrer dans les détails, nous pouvons dire à la suite de Robert Toulemon que « la Communauté apparut bientôt, dans un continent de nouveau en mouvement et face à la dislocation de l'est, comme un môle de paix et de stabilité »¹². Et par conséquent comme un pôle d'attraction pour les pays d'Europe centrale et orientale. En quête de légitimité, les formations transnationales de partis se sont rapidement tournées vers ce nouveau vivier de membres potentiels¹³. La Coordination s'est vite orientée vers cette priorité politique motivée par plusieurs raisons. Plus jeune que ses *alter ego* issus des autres grandes familles politiques européennes, son besoin de légitimité était d'autant plus important¹⁴. D'autre part, sa critique envers le fonctionnement des institutions communautaires et son aspiration à un élargissement la poussait naturellement à accepter les demandes d'adhésion des partis écologistes d'Europe centrale et orientale¹⁵.

Mais, ces nouvelles adhésions créeront une source supplémentaire de divisions au sein de la CEPV. Elles donneront lieu à des tensions entre les membres occidentaux concernant les nouvelles adhésions, mais également entre les partis de l'est et de l'ouest aux origines et effectivités fort différentes¹⁶. Enfin, cette nouvelle vague d'adhésions revitalisera les tensions entre pro et anti-intégration européenne.

Face au nouveau défi que représente l'intégration de nouvelles formations partisans, les dirigeants des organisations paneuropéennes, toutes familles politiques confondues, tenteront lors des négociations du traité de Maastricht d'obtenir la reconnaissance politique légale¹⁷ de leur organisation.

Comme l'a mis en évidence Simon Hix, les Conférences intergouvernementales préparant le traité de Maastricht ont été des moments déterminants dans l'évolution des fédérations européennes¹⁸. Elles ont suscité un renouvellement de l'intérêt des partis nationaux et des acteurs institutionnels européens pour les fédérations de partis et elles ont conduit à un renforcement de leurs structures organisationnelles¹⁹. Au terme des négociations, les

organisations partisanes transnationales n'obtiendront que l'article 138 A²⁰ du traité d'Union européenne.

Cet article pose quelques problèmes notamment parce qu'il ne définit en rien ce qui constitue « un parti politique au niveau européen », ni son statut juridique, ni son mode de financement²¹. Son caractère opérationnel n'est donc nullement acquis. Cet article officialise donc moins le rôle joué par les fédérations de partis dans le système politique européen que la volonté des institutions européennes de réduire leur « déficit démocratique » et d'encourager la coopération paneuropéenne des partis. Il sera néanmoins à la base d'approfondissements structurels au sein des trois principales fédérations européennes (révision des statuts, adoption du terme « parti européen », structure décisionnelle plus fédérale, adhésion de nouveaux membres).

Dans ce contexte européen modifié, l'étroitesse structurelle de la CEPV est patente. Acculée au niveau interne par les nouvelles adhésions des partis d'Europe centrale et orientale²² et le risque de blocage décisionnel qui en découle, couplé au niveau externe par la politisation des questions institutionnelles européennes, la parution de l'article 138 A, l'approfondissement et l'élargissement des structures organisationnelles des trois principales fédérations de partis, la CEPVE adopte de nouveaux statuts.

La Fédération européenne des partis verts (1993)

Le 20 juin 1993, vingt-trois partis verts européens²³ se réunissent en Congrès à Helsinki pour remplacer les statuts de la CEPV²⁴. Pour éviter que l'hétérogénéité des composantes de la fédération bloque le processus décisionnel, une structure plus fédérale composée d'organes mandatés est adoptée²⁵.

À l'instar des autres fédérations européennes de partis, elle s'assigne des objectifs très généraux : assurer la coopération entre les partis membres, stimuler des activités à l'échelle européenne et se consacrer à une approche « [...] ouverte, active, constructive et critique du processus d'intégration européenne en cours jusqu'au processus de coopération mondiale »²⁶.

Elle se dote de trois organes permanents. Le Congrès, organe de décision suprême, réunissant tous les trois ans les délégués de tous

les partis membres. Le Conseil, convoqué au moins une fois par an, réunit des délégués de partis membres, les membres du Comité, les membres observateurs et les membres du Bureau du GVPE (ces deux dernières catégories n'ont pas de droit de vote). Enfin, le Comité, garant de la représentation politique permanente de la fédération, il exécute les décisions du Conseil et contrôle le Secrétariat général.

À la différence du PSE, du PPE et du PELDR, la FEPV ne se limite pas au cadre de l'Union. Son siège officiel est à Vienne²⁷ (alors que les sièges des trois autres partis sont à Bruxelles). De plus, les verts ont tenu la plupart de leurs Congrès en dehors des États membres de l'UE. Pour Simon Hix et Christopher Lord, il s'agit d'un type fondamentalement différent d'organisation partisane basée sur une coordination des partis verts à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE (comme les Internationales socialiste et libérale)²⁸.

LA COMPOSITION ACTUELLE DE LA FEPV

Avant d'analyser les nouvelles dispositions statutaires introduites pour gérer les multiples diversités qui parcourent la fédération, résumons et expliquons les raisons des principales lignes de « conflit ». Nous verrons alors quels sont les clivages internes et nous systématiserons l'hétérogénéité de la FEPV par une tentative de typologie des partis membres de la FEPV en fonction de leur caractère *relevant*.

Les principaux facteurs explicatifs de ces divisions

Les divisions qui jalonnent le processus de structuration de la Fédération sont nombreuses. Dès l'origine des partis verts, on relève de profondes divergences. Issus partiellement des mouvements sociaux (féministe, pacifiste, civique, antinucléaire...) de la fin des années soixante, les formations écologistes connaissent des processus d'agrégation et de structuration fort différents, influencés par les systèmes politiques dans lesquels ils émergent. Les systèmes électoraux²⁹ et les systèmes partisans³⁰ auront une grande influence sur le développement des partis. La consolidation de la démocratie, la situation économique ou le nationalisme peuvent également supplanter la thématique environnementale lors des choix

électoraux³¹. Ces facteurs structuraux donneront naissance à des organisations partisans ou associatives (mouvements) plus ou moins lâches, et plus ou moins centrées sur des problématiques environnementales.

Cette opposition recouvre un conflit sur les choix stratégiques. Certains optent pour une attitude pragmatique, réformiste et essentiellement parlementaire. Les autres valorisent les liens avec les mouvements et les actions extraparlimentaires, non conventionnelles.

De nouvelles divisions surgiront de la structuration plus ou moins rapide de certaines organisations partisans nationales (Ecolo, Agalev, les Grünen ont rapidement obtenu des élus et ont pu bénéficier de ressources). Elles seront renforcées par l'expérience acquise du travail parlementaire.

Des facteurs conjoncturels (catastrophes naturelles,...) pourront donner naissance³² ou renforcer le développement de certains partis³³.

Au milieu des années quatre-vingt, les partis représentés au Parlement européen (PE) seront tous dotés de structures partisans tangibles, mais les déchirements entre les partis « Verts-verts » et les partis « Verts-rouges » (également traversés de courants divergents : fundis/realos en Allemagne notamment) bloqueront toujours le développement d'une structure partisane paneuropéenne de partis verts et d'un groupe politique « vert » au Parlement européen.

Comblant l'absence d'organisation internationale de partis verts et réalisant son engagement idéologique pour une solidarité envers les partis verts d'Europe méditerranéenne, centrale et orientale, la Coordination s'ouvrira à des nouveaux venus. Ces nouvelles adhésions renforceront l'hétérogénéité originelle des formations membres, opposant les partis de l'est et de l'ouest, et susciteront un profond débat sur leur vision de l'Europe, représenté concrètement par le clivage entre pro (France, Belgique, Allemagne...) et anti-intégration européenne (scandinaves, autrichien, suisse). Cet élargissement fera également prendre conscience des disparités régionales : les formations vertes de l'est et du sud de l'Europe n'étant que faiblement représentées (Italie exceptée) au PE et dans leurs assemblées nationales, et ne possédant pas de structures

partisanes aussi développées que leurs homologues scandinaves, allemand, hollandais, belge, français, italien.

Les forces centripètes et centrifuges au sein de la FEPV

Homogénéité idéologique minimale des partis membres

De par leur origine commune dans les nouveaux mouvements sociaux, les partis verts partagent des valeurs et des pratiques communes³⁴. On y retrouve une critique des sociétés industrielles avancées mues par la croissance économique et la domination de la nature par l'homme. Ils y opposent le concept plus qualitatif du « développement durable », pierre angulaire d'une approche holiste, globale des problèmes sociaux vus comme interdépendants. Pour les résoudre, ils appellent à une plus grande responsabilité et participation des individus. À ce titre, ils préconisent la « démocratie de base » (fondée sur les principes de décentralisation et participation).

Au niveau programmatique, même s'il existe bien sûr des divergences nationales certaines³⁵, suffisamment de points communs ont été dégagés pour se fédérer. Les statuts de la FEPV en attestent étant donné que pour devenir membre, il est requis de « souscrire » aux principes directeurs de la fédération³⁶. Ces derniers, socle commun, sont d'ailleurs contraignants pour les organes de la FEPV et « devraient engager la politique des membres aux niveaux national et européen »³⁷.

L'adoption récente d'un manifeste électoral en vue du scrutin de juin 1999 révèle cette homogénéité idéologique. Toutefois nous la qualifions de minimale car il ne s'agit que de textes forts généraux sur les principaux thèmes de politique européenne énonçant surtout des objectifs, mais peu de mécanismes précis et concrets pour les atteindre.

Hétérogénéité de l'« effectivité » des partis membres

Au sein de la fédération, la principale source d'hétérogénéité provient de l'écart important d'« effectivité » des partis membres. Nous entendons par « effectivité » d'un parti son caractère *relevant* (potentiel électoral et gouvernemental) et son niveau de déploiement organisationnel (développement des structures locales, régionales, nationales, nombre de membres).

Les partis verts issus de pays méditerranéens et d'Europe centrale et orientale sont souvent très faibles, aux niveaux électoral et organisationnel³⁸. Les récentes participations au pouvoir renforcent cette hétérogénéité et par conséquent complexifieront la construction organisationnelle et identitaire de la FEPV.

En effet, ces participations gouvernementales pourraient déséquilibrer la répartition proportionnelle des tendances diverses au sein des organes de la FEPV ou créer une nouvelle division entre les partis qui participent au pouvoir et ceux qui n'y participent pas. Cette césure ne faisant que se renforcer avec le temps étant donné que les participations au pouvoir confèrent de nouvelles ressources au parti et par conséquent la possibilité de renforcer ses structures.

Pour étudier cette hétérogénéité en terme d'« effectivité », il s'agit de différencier les faiblesses structurelles et les participations au pouvoir. Étant donné qu'un parti peut être *relevant* sans pour autant posséder de structures partisans très développées.

Principaux clivages internes

Les principaux clivages qui jalonnent le développement de la Fédération ont évolué. Dans un premier temps, que nous pourrions circonscrire à l'époque de la Confédération, les principaux clivages résultaient des origines diverses au sein des mouvements sociaux des processus d'agrégation différents qui ont donné naissance aux partis verts (organisation parapluie/parti écologiste). Lesquels ont été recoupés par des approches stratégiques multiples (parlementaire, pragmatisme/extraparlementaire, non conventionnel).

Ensuite, les partis verts membres de la nouvelle Fédération élaboreront et adopteront un programme minimum commun plus développé que celui de la Coordination. Il favorisera l'apaisement des

premiers conflits idéologiques. Les divisions stratégiques seront, elles, adoucies par l'attitude plus réformatrice adoptée par la majorité des partis verts européens.

Mais de nouveaux clivages apparaissent, ne donnant lieu pour l'instant qu'à des conflits latents. Les niveaux de structuration des partis membres sont inégaux et les adhésions des partis issus d'Europe centrale et orientale n'a fait que renforcer la séparation entre deux groupes. Les résultats électoraux européens et nationaux ont quelque peu fortifié cette disparité et nous pensons qu'elle ne fera que se développer avec les récentes participations gouvernementales.

Typologie des partis verts européens membres de la FEPV

Introduction pour la typologie des membres de la FEPV

Pour établir notre typologie certains éléments méthodologiques doivent être précisés. Nous aurions souhaité avancer une typologie basée sur le degré d'« effectivité » des partis membres de la FEPV, mais les données nous font, pour l'instant, défaut. Nous ne disposons pas encore d'informations concernant le nombre d'élus obtenus aux différents niveaux de pouvoir et la définition de critères nous permettant d'évaluer le potentiel gouvernemental ou le déploiement organisationnel nous confronte à de nombreuses questions méthodologiques. Dès lors, nous proposerons une esquisse typologique construite sur la base du concept de *relevant party* proposé par Giovanni Sartori³⁹.

Même si ce concept a été développé dans le cadre des classifications des systèmes de partis pour distinguer les partis qui comptent de ceux qui ne comptent pas dans la vie parlementaire, il nous fournit des critères pertinents permettant d'évaluer l'« effectivité » d'un parti politique. Notre typologie se fondera sur le pourcentage et le nombre de sièges obtenus lors des dernières élections nationales ainsi que sur les éventuelles participations gouvernementales nationales.

*Esquisse de classification des partis membres de la FEPV
sur la base du concept de relevance*

	Voix	Pourcentages	Sièges	Exécutif
PAYS MEMBRES DE L'UE				
PARTIS DU NOYAU EUROPÉEN				
Autriche	258 250	6,81	9	
Allemagne	3 300 133	6,69	46	3
Belgique-Agalev	26 058		5	
-Ecolo	194 267	10,5	6	
Pays-Bas -De Groenen	16 585	0,2	0	
-Groen Links	625 170	7,2	11	
Luxembourg	303 991	10,17	5	
France	1 726 018	5,12	7	1
PARTIS SCANDINAVES				
Danemark	23 037	0,3	0	
Finlande	180 914	6,5	9	1
Suède	236 699	4,5	16	
PARTIS ROYAUME-UNI/IRLANDE				
Angleterre - Pays de Galles	170 008	1,38	0	
Ecosse	6 000		0	
Irlande	49 323	2,76	2	
PARTIS MEDITERRANEENS				
Espagne	200 000	0,7	0	
Grèce				
Italie	911 735	2,5	28	1
Portugal	50 880	en coalition	2	
PAYS NON MEMBRES DE L'UE				
Chypre				
Malte	3 202	1,21	0	
Suisse	96 065	5	8	
Norvège	6 000	0,2	0	
Rép. Tchèque	67 700	1,1	0	
Slovaquie	19 413	en coalition	4	
Hongrie	2 525	0,62	0	
Bulgarie	90 000	en coalition	2	
Estonie	4 495	0,8	0	
Géorgie	23 724	en coalition	5	1
Ukraine	1 500 000	5,5	19	
Russie				

Source : Fédération européenne des partis verts, 5 octobre 1998.

Nous avons regroupé les partis verts par ensemble régionaux dissociant les partis issus de pays membres ou non de l'Union européenne. Nous pouvons voir de fortes disparités régionales en terme de *relevance*, de rapport au pouvoir législatif ou exécutif à partir des résultats des dernières élections nationales et des éventuelles participations au pouvoir qui s'en sont suivies.

Dans le groupe Bénélux, France, Allemagne, Autriche, les partis verts recueillent entre 5 et 10% des suffrages et sont tous représentés au sein du Parlement national. Les verts français et allemands participent à la coalition gouvernementale.

Dans les pays scandinaves, les partis verts suédois et finlandais engrangent de 4,5 à 6,5% des suffrages, possèdent une représentation parlementaire. Les verts finlandais ont un ministre et les verts suédois soutiennent un gouvernement minoritaire. Les verts danois ne recueillent que très peu de suffrages, placés en concurrence avec un parti libertaire de gauche défendant également des thèmes écologistes (il a fait sa demande d'adhésion à la FEPV⁴⁰).

Au Royaume-Uni et en Irlande, le parti vert est rendu *irrelevant* par le mode de scrutin majoritaire uninominal.

Dans les pays méditerranéens, les partis verts (issus de pays membres ou non de l'UE) recueillent entre 0 et 2,5% des suffrages pour le parti italien qui est le seul, avec le parti vert portugais, à avoir une représentation parlementaire et à participer à deux coalitions gouvernementales de suite.

Globalement les partis verts hors Union européenne sont peu *relevant*, recueillant entre 0 et 5% des voix et ne possédant de représentation parlementaire qu'en Suisse, Slovaquie, Bulgarie, Géorgie (grâce à des listes communes avec d'autres partis qui leur permettent de dépasser les seuils minimaux de suffrages) et Ukraine (19 députés sur 450). L'exception géorgienne mériterait d'être étudiée étant donné que les verts y ont un ministre.

Les disparités en terme de *relevance* recourent de manière assez flagrante donc des divisions régionales. Nous pensons que la *relevance* plus importante du premier groupe sera accrue par les récentes participations gouvernementales et risque de déséquilibrer la représentation des partis qui comptent peu au niveau national au sein de la FEPV. Les participations gouvernementales italienne et géorgienne viennent peut-être atténuer ce déséquilibre. Mais il serait

plus juste de placer le parti vert italien dans le premier groupe. En effet, son histoire et ses résultats aux élections législatives le rapproche du premier groupe. Il convient maintenant de voir comment la Fédération aménage ces différences de *relevance* entre ses membres dans le but de se présenter de manière cohérente.

GESTION DE L'HETEROGENEITE EN TERME DE *RELEVANCE* DES PARTIS MEMBRES

Nous aborderons maintenant les moyens mis en œuvre par la FEPV pour gérer cette hétérogénéité en terme de *relevance*. Ne bénéficiant que d'informations réduites à ce sujet, nous nous contenterons d'une analyse formelle des mécanismes d'équilibre prévus par les statuts de la FEPV. De plus, nous tenons à rappeler que le caractère récent des participations gouvernementales nous empêche d'évaluer l'ensemble de leurs conséquences.

Il faut noter que cette question, la gestion de l'hétérogénéité en terme de *relevance* au sein de la FEPV, fait partie d'une problématique plus générale, cruciale pour la construction de l'identité de la Fédération : celle de la représentation des diversités. Elle est cruciale pour les partis membres étant donné qu'ils partagent tous (à des degrés divers) les principes de respect et même de valorisation de la diversité (et du respect des minorités). Pour que l'identité partisane de la Fédération corresponde à ses membres, la représentation proportionnelle des dissemblances est considérée comme indispensable.

Dispositions statutaires pour assurer une représentation conforme aux principes écologistes

Dans les statuts de la FEPV, diverses règles sont prévues pour assurer une représentation des membres basée sur le principe de proportionnalité.

Les règles déterminant l'attribution des sièges ou nombre de voix au sein des organes de la Fédération

Au Congrès⁴¹, 400 sièges sont attribués de manière proportionnelle. Une moitié est déterminée en fonction du nombre de voix obtenues⁴² l'autre moitié étant distribuée en fonction du pourcentage de suffrages obtenus lors des dernières élections nationales⁴³. Si après ce partage, certains partis n'ont pas quatre sièges minimum, des sièges supplémentaires seront créés.

Au Conseil⁴⁴, chaque parti aura au moins un délégué. Un délégué supplémentaire est obtenu si le parti a plus de 2 000 membres ou 200 000 voix lors des dernières élections. Des voix additionnelles peuvent être obtenues dans trois cas : si un parti a plus de 20 000 membres ou plus de 2 millions de voix aux dernières élections, si le parti engrange 5% au moins des suffrages aux dernières élections nationales ou européennes, enfin s'il obtient au moins 10% des suffrages aux élections nationales ou européennes.

Le Comité⁴⁵ est composé de deux porte-parole, un secrétaire général, un trésorier et 5 autres personnes⁴⁶. Ils sont tous élus par le Conseil pour trois ans et représentent relativement bien les divers groupes de *relevance* que nous avons dégagé dans la classification⁴⁷.

Ces règles tiennent surtout compte des résultats électoraux obtenus par les partis membres mais très peu de leur développement organisationnel (le nombre de membres) et pas du tout de leur potentiel gouvernemental.

Les règles déterminant les prises de décisions au sein des organes de la FEPV

Un quorum de 50% des membres de chaque organe est exigé pour qu'une décision soit prise⁴⁸. Au Congrès, les décisions sont prises à la majorité des deux tiers des délégués présents (trois quarts pour une modification des statuts)⁴⁹.

Au Conseil, tous les votes se font à la majorité des deux tiers sauf concernant les demandes d'adhésion, suspension ou exclusion d'un membre qui requièrent des majorités des trois quarts.

De fortes majorités garantissent donc la prise en compte du plus large éventail possible de tendances à l'intérieur d'une fédération ayant des organes mandatés.

Les règles prévoyant plusieurs types de membres

Après avoir constaté la diversité du mouvement écologiste en Europe, le Comité proposera au Congrès de changer les statuts en février 1999 et ainsi adapter ses structures. Pour « créer un espace pour les nouveaux venus sous le parapluie vert » trois catégories de membres coexisteront :

- les membres complets, partis actifs démocratiquement marquant leur accord sans réserve avec les principes directeurs ;
- les membres associés, considérés comme des « amis politiques qui se conforment aussi aux exigences démocratiques » mais qui ne peuvent ou ne veulent pas se voir accorder le statut de membre complet ;
- Les observateurs, qui peuvent être des partis verts extra-européens ou des réseaux ou organisations non partisans écologistes⁵⁰.

Il y a une énumération des critères d'adhésion et les procédures sont aussi fixées pour la consultation du groupe vert du PE lorsque celui-ci est concerné par une nouvelle adhésion.

Enfin, pour aménager la représentation des sensibilités au sein de la FEPV, une attention particulière est accordée à la coopération régionale sera établie. La FEPV compte créer des synergies entre groupes régionaux en son sein. Des groupes de travail ont été constitués pour améliorer la coopération et le travail en réseaux entre partis occidentaux et orientaux, entre partis méditerranéens, entre partis des pays limitrophes de la mer Baltique et entre partis insulaires.

Modifications éventuelles

Nombreuses et précises sont donc les règles définissant l'attribution des sièges, les prises de décisions au sein des organes de la Fédération ainsi que les différents types de membres. Avant les récentes participations gouvernementales, elles reflétaient la diversité des partis membres tant dans les décisions prises que dans la composition des organes. Et elles avaient été efficaces.

Ces dispositions statutaires résisteront-elles au rapport de forces de plus en plus polarisé entre partis *relevant* et *irrelevant* depuis les récentes participations au pouvoir ? Rien n'est moins sûr. D'autant

que ces dispositions correspondent à celles des partis verts avant que ceux-ci ne les adaptent par réformisme ou pragmatisme suite à leur intégration dans le système politique.

C'est ainsi que seront probablement discutées, lors de la réunion du prochain Conseil, des dispositions relatives à l'« effectivité » de certains partis membres. Nous avons vu que la répartition des sièges et des voix s'effectuait dans un souci de représentation proportionnelle et de respect des minorités. Cependant, aucune disposition statutaire ne prend en compte le potentiel gouvernemental ni le développement des structures organisationnelles. Les différences d'« effectivité » ne sont donc pas suffisamment prises en compte selon nous.

Des modifications sont-elles pour autant nécessaires ? Si la Fédération (et donc ses partis membres) veut incarner l'identité écologiste paneuropéenne, elle devra continuer à représenter la diversité de ses composantes et donc introduire de nouvelles dispositions tenant compte de ces récentes participations au pouvoir. Faute de quoi, les partis *relevants* pourraient décider de contrecarrer le fonctionnement de la FEPV. Dans ce sens, le Conseil compte proposer une révision des statuts au Congrès introduisant de nouveaux critères d'adhésion et différents types de partis membres.

CONCLUSION

La fédération européenne des partis verts tente de représenter la diversité des partis verts afin de devenir l'organisation incarnant la famille politique écologiste en Europe. La structuration de son identité partisane ne s'est pas faite sans difficultés. Parmi les multiples explications qui peuvent être avancées, nous avons concentré notre étude sur l'influence de l'hétérogénéité de ses partis membres. Nous avons choisi d'aborder cette raison précise parce que l'hétérogénéité des partis membres est renforcée aujourd'hui par les récentes participations gouvernementales.

Après avoir décelé les obstacles que l'hétérogénéité des partis membres a présenté tout au long de la structuration de la FEPV (difficulté d'établir une coordination, de produire des déclarations communes ou un programme commun, tensions internes, etc.), nous avons tenté de systématiser les facteurs explicatifs de cette diversité. Des facteurs structureaux (mouvements sociaux, mode de scrutin,

système partisan) et conjoncturels (catastrophes naturelles) ont influencé la structuration et les choix stratégiques des partis verts. Dans un second temps, les adhésions de nouveaux membres, issus d'Europe méditerranéenne, centrale et orientale ont ravivé le débat sur la vision de l'Europe. Elles ont aussi mis en évidence les disparités régionales entre partis membres en terme d'« effectivité ».

Pour présenter ce contraste nous avons proposé une esquisse de typologie présentant la coïncidence du clivage entre partis *relevant* et *irrelevant* et d'ensembles géographiques distincts. Des recherches plus profondes devraient être menées pour étayer notre hypothèse, mais nous pensons pouvoir dire que les degrés de *relevances* différents constituent une source de tensions au sein de la Fédération, d'autant qu'ils correspondent à des espaces géographiques distincts. Schématiquement, avec tous les inconvénients d'une classification, nous avons dégagé la zone régionale du noyau de l'Europe, la zone scandinave, la zone Royaume-Uni-Irlande, la zone méditerranéenne et la zone des pays d'Europe centrale et orientale (il existe évidemment quelques exceptions). Cette classification met en évidence l'hétérogénéité en terme de *relevance* des partis membres. Pour affiner notre analyse et apporter de nouveaux éléments de réponse, il serait nécessaire de compléter cette typologie par des données propres à ce que nous avons appelé « l'effectivité » des partis membres, c'est-à-dire des données se rapportant au déploiement organisationnel et au potentiel gouvernemental des partis verts.

La présentation des dispositions statutaires mises en œuvre pour gérer ces différences nous a révélé qu'elles ne tiennent pas assez compte des récents développements qu'ont connu les partis verts et notamment les dernières participations gouvernementales. Le potentiel gouvernemental et le degré de développement organisationnel des partis membres ne modifient en rien les procédures décisionnelles ou l'attribution des sièges au sein des organes. À ce titre, il est symptomatique de remarquer que l'adhésion à la Fédération n'est subordonnée à aucune condition ayant trait au déploiement organisationnel ou aux résultats électoraux. Dès lors, l'effectivité des partis n'est que partiellement prise en compte dans l'attribution des sièges et des voix au sein des

organes de la FEPV, ce qui présente un obstacle au développement futur de la Fédération.

À l'heure actuelle, la Fédération européenne des partis verts est toujours une petite organisation parapluie. Si elle veut pleinement assumer son rôle de représentation de la famille politique écologiste européenne, elle aura besoin de nouveaux moyens financiers. Or ceux-ci ne provenant que des cotisations des partis membres et du Groupe des verts du Parlement européen, elle est en réalité fort dépendante des partis *relevant* ou *effectifs* qui n'accepteront pas de contribuer à son développement sans avoir des garanties d'être assez représentés.

NOTES

¹ « Le mouvement antinucléaire international est traversé par des courants qui vont de la violence la plus extrême à la non-violence la plus intime ».

Jean-Luc Bennhamias, Agnès Roche, *Des verts de toutes les couleurs. Histoire et sociologie du mouvement écolo*, Paris, Albin Michel, 1992, p. 86.

² Pour de plus amples informations sur les origines des partis verts européens, les contributions suivantes sont éclairantes : Herbert Kitschelt, *The Logics of Party Formation : Ecological Politics in Belgium and West Germany*, Ithaca, Cornell University Press, New York, 1989 ; Ferdinand Müller-Rommel (ed.), *New Politics in Western Europe : The Rise and Success of Green Parties and Alternative Lists*, San Francisco-Londres, Westview Press, 1989 ; Dick Richardson, Chris Rootes (ed.), *The Green Challenge. The Development of Green Parties in Europe*, Londres-New York, Routledge, 1995 ; Wolfgang Rüdig, *Green Politics One*, Edimbourg, Edinburgh University Press ; Wolfgang Rüdig (ed.), *Green Politics Two*, Edimbourg, Edinburgh University Press, 1992.

³ « On y retrouve les radicaux italiens et hollandais [...], des écologistes belges, anglais, français (MEP), allemands qui ne représentent pas encore des structures politiques reconnues par l'ensemble des écologistes de leur pays ».

Jean-Luc Bennhamias, Agnès Roche, *op. cit.*, p. 87.

⁴ Elizabeth Bomberg, *Green Parties and Politics in the European Union*, Londres-New York, Routledge, 1998, p. 72.

⁵ « Aux Grünen qui souhaitent y associer des partis qui se considèrent comme alternatifs [...] s'opposent les tenants d'une famille politique centrée sur des partis écologistes ».

Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele, *Ecolo : Les verts en politique*, Bruxelles, De Boeck-Université, 1996, p. 119. Cette opposition sera accentuée par les adhésions de partis écologistes suédois, autrichien et français (Verts-CE) en 1983. Elles provoqueront le départ des partis radicaux hollandais et italiens.

⁶ Ecolo et Agalev pour la Belgique, The Ecology Party britannique, De Groenen pour les Pays-Bas, The Green Alliance irlandaise, le Miljöpartiet suédois, l'Austrian Green Alternative List, Die Grünen allemand, et les Verts français. À noter que la

coordination est déjà ouverte à des pays non-membres de la Communauté européenne.

⁷ Shaun Bowler, David Farrell, « The Greens at the European Level », *Environmental Politics*, n° 1, vol. 1, 1992, p. 135 (notre traduction). Ils ne réintégreront la Coordination que suite aux négociations pour la formation d'un groupe politique vert distinct en 1989.

⁸ Jean-Luc Bennhamias, Agnès Roche, *op. cit.*, pp. 92-94.

⁹ Shaun Bowler, David Farrell, *op. cit.*, p. 135.

¹⁰ Jean-Luc Bennhamias, Agnès Roche, *op. cit.*, pp. 95-97.

¹¹ *Ibid.*, p. 98.

¹² Robert Toulemon, *La Construction européenne*, Paris, Éditions de Fallois, 1994, p. 58.

¹³ Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele, (ed.), *La Démocratisation en Europe centrale. La coopération paneuropéenne des partis politiques*, Paris, L'Harmattan, 1998.

¹⁴ Ce besoin de contacts se faisait également fort ressentir car elle n'avait noué précédemment que très peu de liens avec les mouvements écologistes d'Europe centrale et orientale.

¹⁵ Analysant le rôle de l'Internationale socialiste en Europe centrale et orientale, Guillaume Devin résume bien l'enjeu que représente ces affiliations pour les partis politiques d'Europe orientale et occidentale : « Pour les principales forces politiques d'Europe occidentale qui tentent de défendre une identité distincte à travers des unions partisans concurrentes – socialistes, démocrates chrétiens, libéraux, écologistes –, l'enjeu de ces ouvertures consiste à démontrer leur rayonnement. Pour les responsables des nouvelles formations à l'est, souvent plongés dans une mêlée confuse, la tâche est surtout d'obtenir des signes de reconnaissance afin de se distinguer comme les seuls dépositaires légitimes de tel ou tel label. De part et d'autre, la défense et la promotion de l'identité partisane passent donc par la recherche de partenaires à affilier ou avec lesquels s'affilier ».

Guillaume Devin, « L'Internationale socialiste en Europe centrale-orientale : définition et rôle des « amis politiques » », in Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele (ed.), *La gauche face aux mutations en Europe*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1993.

¹⁶ Souvent issus de la dissidence, les partis verts d'Europe centrale et orientale ont parfois eu des sympathies pour les mouvements nationalistes et soutiennent les processus de libéralisation entamés dans leur pays. Shaun Bowler, David Farrell, *op. cit.*, p. 136.

¹⁷ Robert Ladrech, Peter Brown-Pappamikail, « Towards a European Party System », in Mario Telò (ed.), *Démocratie et construction européenne*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1995, p. 272.

¹⁸ Simon Hix, « The Emerging EC Party system ? The European Party Federations in the Intergovernmental Conferences », *Politics*, vol. 13, n° 2, pp. 38-46.

¹⁹ Simon Hix relève que le nouveau rôle institutionnel des fédérations de partis acquis lors des CIG a trois conséquences. D'abord, il concourt à l'émergence d'un

alignement politique le long des partis politiques, reconstituant de la sorte le conflit gauche-droite classique entre l'UPSCE et le PPE. Ensuite, ces divisions et ces alignements se sont reflétés dans le résultat des CIG qui apparaît comme un compromis entre les priorités des démocrates chrétiens, des socialistes et des libéraux. Enfin, la coopération transnationale a reçu une nouvelle impulsion. « Par l'activité des fédérations de partis, pour la première fois les élites partisanes nationales ont été impliquées dans l'élaboration de la politique communautaire. De plus, les fédérations ont formé un nouvel espace pour le développement des positions des partis politiques à l'égard de l'intégration européenne, ce qui a facilité l'émergence d'un nouveau clivage dans les CIG basé sur l'idéologie plutôt que sur les intérêts nationaux. Finalement, l'intérêt renouvelé pour le travail des fédérations [...] a conduit à leur élargissement et à leur approfondissement ».

Simon Hix, « The European Party Federations: From transnational Party Cooperation to Nascent European Parties », in John Gaffney (ed.), *Political Parties and the European Union*, Londres, Routledge, 1995, p. 318 (notre traduction).

²⁰ « Les partis politiques au niveau européen sont importants en tant que facteur d'intégration au sein de l'Union. Ils contribuent à la formation d'une conscience européenne et à l'expression de la volonté politique des citoyens de l'Union ».

Conseil des Communautés européennes, Commission des Communautés européennes, *Traité sur l'Union européenne*, Luxembourg, Offices des publications officielles des communautés européennes, 1992, p. 62.

²¹ La commission institutionnelle proposera pourtant des pistes de réflexions à ce sujet. Son rapport, le rapport Tsatsos, sera adopté par le PE en décembre 1996 mais aucune suite n'y sera donnée.

²² Principalement à cause du nombre et de la trop forte hétérogénéité des partis membres. En 1992, la Coordination regroupait 26 partis de 22 pays : « Sont ainsi membres pour la Belgique Agalev et Ecolo ; pour le Danemark : De Gronnen ; pour l'Allemagne : Die Grünen ; pour la Grèce : Ommospondia ekologikon ke enallaktikon organosean ; pour l'Espagne : Los verdes ; pour la France : Les Verts ; pour l'Irlande : Comhaontas Glas ; pour l'Italie : Federazione delle liste verdi ; pour le Luxembourg : Dei Greng alternative partei et le Greng Lëscht Ekologesch Initiativ ; pour les Pays-Bas : De Groenen et Groen Links ; pour le Portugal : Os Verdes et Movimento democratico Portugues/cultura desenvolvimento ecologica et pour le Royaume-Uni : le Green Party. Les Verts européens comptent également des partis membres dans un certain nombre de pays de l'AELE : Die Grüne Alternative en Autriche ; le parti écologiste suisse ; le Miljöpartiet de Gronne en Norvège ; le Miljöpartiet de Grona en Suède et le Vihreäliito en Finlande. Des partis de Malte, de Bulgarie, d'Estonie, de Géorgie et de Slovénie sont également membres des Verts européens ».

Alain Sterck, *Les partis politiques en Europe*, dossier du CRISP, n° 35, 1992, p. 29.

²³ Retrait d'un des deux partis hollandais (Groen Links), d'un parti portugais et d'un parti slovène.

²⁴ Les principes directeurs, sorte de manifeste écologiste européen, seront également adoptés.

²⁵ Interview de Ralph Monö, Secrétaire général de la FEPV, Parlement européen, 14 octobre 1998.

²⁶ FEPV, *Statuts de la Fédération européenne des partis verts adoptés le 20 juin 1993 à Helsinki*, Bruxelles, pp. 1-2 (art. 2).

²⁷ En 1993, l'Autriche ne faisait pas encore partie de l'UE.

²⁸ Simon Hix, Christopher Lord, *Political Parties in the European Union*, New York, St Martin's Press, 1997, p. 177.

²⁹ Le cas britannique illustre de manière caricaturale comment le développement d'un parti peut-être empêché par les règles de scrutins. Les systèmes de scrutins proportionnels créent une plus grande perméabilité du système politique et donc la représentation de plus petits partis. Ceux-ci peuvent alors bénéficier dans certains cas d'une plus grande visibilité et de nouvelles ressources (éventuellement publiques : remboursements des frais de campagne, aide logistique,...).

³⁰ Il est intéressant d'analyser les systèmes partisans afin de voir dans quelles mesures le développement de partis verts pourrait être freiné par l'appropriation des thématiques environnementales par les partis traditionnels (c'est le cas en Grèce par exemple). Une analyse du système partisan peut également révéler comment les acteurs de gauche particulièrement ont intégré ou non les demandes des nouveaux mouvements sociaux, et quelles attitudes ils ont eu à l'égard des partis verts (question du positionnement dans le paysage politique). Enfin, il est important d'analyser les résultats des élections en fonction du niveau d'importance que l'électorat lui accorde. En effet, les partis verts engrangent souvent les meilleurs résultats dans le cas d'élections « de second ordre » équivalant souvent aux niveaux local, régional et européen. *A contrario*, certains auteurs avancent qu'il « en est peut-être ainsi parce que les verts sont plus à l'aise et plus convaincants face aux thèmes et styles de la politique aux niveaux local et supranational que face à la « vieille politique » des parlements nationaux ». Dick Richardson, Chris Rootes, *op. cit.*, p. 240 (notre traduction).

³¹ Facteurs importants pour les pays d'Europe méditerranéenne et orientale (*Ibid.*, p. 233).

³² Le cas ukrainien est exemplaire. Voir l'article de Jean-Michel De Waele dans lequel sont avancées plusieurs explications de la constitution difficile des partis verts en Europe centrale et orientale : la situation économique, les aspirations à la société de consommation des populations, le passé suspect de nombreuses organisations vertes, l'importance de la défense d'intérêts nationaux et la difficulté de construire un parti politique en Europe de l'est.

³³ Les représentations irlandaise et luxembourgeoise au PE depuis 1994 sont dues en partie à des projets menaçant l'environnement de certaines populations. Elizabeth Bomberg, *op. cit.*, p. 99.

³⁴ *Ibid.*, p. 7.

³⁵ Les positions par rapport à l'Union européenne et à la place relative de la problématique environnementale sont sujet de conflit assez fréquent (le débat au sein du groupe vert sur la PESC illustre les positions divergentes à l'égard de la construction européenne : les Français accueillant favorablement cette

coopération, les Belges et Italiens préférant une coopération paneuropéenne et les Allemands s'y opposant par crainte d'une « militarisation » de l'UE.

Ibid., p. 77.

³⁶ Peut-être que les principes directeurs ont permis un apaisement des conflits entre verts-verts et verts-rouges, mais la raison de cette atténuation peut également être trouvée dans le fait qu'en 1993 nombre de partis membres participaient aux travaux parlementaires au niveau national et avaient opté pour une stratégie plus réformiste.

³⁷ L'usage du conditionnel est symptomatique. *Statuts de la FEPV*, article 3.

³⁸ Les partis verts ont souvent besoin des fonds publics pour développer des structures partisanes durables. Il y a donc une forte corrélation entre les résultats électoraux et le développement organisationnel.

Assiste-t-on fréquemment à un renforcement structurel lors des participations parlementaires ou exécutives ? *A priori*, conférant de nouvelles ressources (financières notamment) et une plus grande visibilité, ces participations consolident les organisations partisanes. Néanmoins, elles créent également de nouveaux conflits notamment à propos des choix stratégiques : choix du partenaire, des thèmes prioritaires qui ne peuvent être négociés,...

Thomas Cordier, « Cleavages in Green Parties : The Case of the Dutch, French and German Greens », *Innovation*, vol. 9, n° 4, 1996, pp. 491-507.

³⁹ Giovanni Sartori, *Parties and Party Systems*, Cambridge, Cambridge University Press, 1976, pp. 121-129.

⁴⁰ Interview avec Ralph Monö, Secrétaire général de la FEPV, Parlement européen, 14 octobre 1998.

⁴¹ *Statuts de la FEPV*, article 9.

⁴² Au-dessus de 2 millions, les voix sont divisées par deux.

⁴³ Pour les partis qui participent aux élections européennes, une moyenne est effectuée.

⁴⁴ *Statuts de la FEPV*, art. 10.

⁴⁵ *Ibid.*, art. 11.

⁴⁶ Actuellement, ce sont des membres des partis verts allemand (2), belges (2), français et hongrois.

⁴⁷ Les porte-parole sont issus des partis du Royaume-Uni et d'Allemagne, le Secrétaire général est suédois, le trésorier est belge (Agalev), les 5 autres membres sont maltais, hongrois, allemand, français et belge (Ecolo).

⁴⁸ *Statuts de la FEPV*, article 13 bis.

⁴⁹ *Ibid.*, art. 9.

⁵⁰ EFGP, *Guidelines for Membership of the EFGP, as adopted by the Fifth Council of the Federation in Berlin, 4 May 1997*, Brussels, 20 May 1997, p. 1 (notre traduction).

Achévé d'imprimer
En mai 1999
Sur les presses
De l'imprimerie Campin
En Belgique (CE)

Couverture / Jérôme Baudet
Photo de Cohn Bendit : © Ceccarini/sipa Pres

© Editions Complexe, 1999
SA Diffusion Promotion Information
24 Rue de Bosnie 1060 Bruxelles

N° 780